LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

50 CENTS

Vol. LXXIV — No 145 | Ensoleillé. Max.: 22. Demain: beau et chaud **(détail en page 22)** | Montréal, samedi 25 juin 1983 | (Côte-Nord, **60 cents**; Nouveau-Brunswick, **65 cents**; Îles-de-la-Madeleine, **90 cents**)

LOCATION NOMA inc. L'AutoBall
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

Arafat expulsé de Syrie

☐ *Il est accusé de mensonges et de calomnies*

DAMAS (AFP) — Yasser Arafat, chef de l'OLP, a dû quitter précipitamment Damas hier après-midi à la demande des autorités syriennes, a-t-on indiqué de source officielle syrienne à Damas.

Les dirigeants syriens lui reprochent d'avoir poursuivi ses calomnies et ses mensonges à l'égard de la Syrie, a-t-on précisé de même source.

D'autre part, Abou Jihad (Khalil al Wazir), commandant en chef-adjoint des forces palestiniennes et proche de M. Arafat, qui se trouve actuellement dans la Bekaa libanaise, a pour sa part été informé qu'il était désormais indésirable en Syrie, a-t-on également indiqué de source officielle syrienne.

Les autorités syriennes, a-t-on ajouté de même source, avaient accordé à M. Arafat et al Wazir un délai pour mettre un terme à leurs mensonges jusqu'à la publication d'un communiqué officiel syrien. Mais les deux responsables palestiniens ont, selon la même source, continué à lancer leurs campagnes de mensonges contre la Syrie.

Un porte-parole officiel syrien avait catégoriquement rejeté dans la nuit de mercredi à jeudi les accusations lancées par M. Arafat, selon lesquelles les forces syriennes sont intervenues militairement aux côtés des dissidents du Fatah (principal mouvement de l'OLP), en les qualifiant de dénuées de tout fondement.

À Tripoli, chef-lieu du Liban-Nord, le porte-parole officiel de l'OLP a indiqué que le départ de Syrie de M. Arafat était extrêmement grave dans la situation actuelle et pourrait entraîner la fermeture des bureaux du Fatah et de l'OLP à Damas.

Arrivé à Damas 24 heures plus tôt, Yasser Arafat avait présidé hier deux réunions du commandement palestinien groupant plusieurs dirigeants de la résistance. À la seconde participait un représentant du FPLP-commandement général d'Ahmed Jibril, organisation accusée par les loyalistes du Fatah d'avoir participé à des attaques contre des partisans de M. Arafat.

Selon le quotidien libanais *As Safir* (gauche), M. Arafat aurait également rencontré jeudi soir dans la capitale syrienne le colonel Rifaat el-Assad, frère du président Hafez el-Assad et membre du commandement du parti BAAS (au pouvoir en Syrie).

Au moment où M. Arafat quittait Damas, le chef de l'État syrien, M. el-Assad, recevait le prince Saoud al-Faycal, ministre saoudien des Affaires étrangères, qui lui a remis un message du roi Fahd.

La rupture entre la Syrie et M. Yasser Arafat est extrêmement grave pour le chef de l'Organisation de libération de la Palestine, mais elle fait aussi courir certains risques à Damas elle-même.

Voir page 12: Arafat

culture et société



Un nouveau patron au MBA

M. Alexandre Gaudieri est américain, et dirige depuis quelques années le Telfair Academy of Arts and Sciences de Savannah, en Georgie. Pourtant, sa nomination cette semaine à la direction du Musée des beaux-arts de Montréal n'a pas suscité de tollé au sein des milieux muséologiques du Québec. On constate avec satisfaction qu'il a une formation en gestion et en arts, qu'il parle couramment français et qu'il mérite au moins qu'on lui accorde la chance de faire ses preuves . . . **Page 13**

L'oeil de Cartier-Bresson

« Depuis que je l'ai trouvé, je ne m'en suis jamais séparé », dit Henri Cartier-Bresson de son petit appareil Leica. Avec lui, il a parcouru le vaste monde pour en saisir les humeurs changeantes. Le Musée des beaux-arts présente tout l'été une grande exposition des meilleurs photos de ce génie de l'instant privilégié. **Page 13**



Les passionnés du parachute



Le saut a été réussi, le ballet aérien à quatre s'est déroulé sans anicroche, et l'un des parachutistes regagne sereinement le sol après une dure séance d'entraînement. (Photo Jacques Grenier)

Trois minutes de bonheur

par Nathalie Petrowski

Ils ont lâché un grand cri comme une bande d'enfants sautant dans une meule de foin. Ils ont lâché un grand cri quelques secondes avant de disparaître dans le trou aspirant du vide. Nous étions à 9,000 pieds d'altitude dans un petit Cessna amputé de ses portes. Je me cramponnais au siège du pilote pendant qu'eux ajustaient une dernière fois avec insouciance leur casque en cuir matelassé. Avant de sauter et de faillir faire basculer le Cessna, ils m'ont souri. Leurs yeux pétillaient comme s'ils allaient jouer un tour à la vie. Ils ont souri, puis ils ont sauté. J'ai entendu leur rire exubérant et je les ai perdus de vue. Trois minutes plus tard, revenus sur terre, ils pliaient leur parachute en silence comme s'ils faisaient leur lit. Vingt minutes plus tard ils remontaient sauter pour la cinquième fois de la journée.

Le parachutisme c'est comme un appel qui vient d'en dedans, c'est un monde en trois dimensions, c'est la liberté totale sans le moindre point de repère. Tu vois les choses d'en haut, tu vois au loin, tu te fous de tout, t'es tout seul au monde.

Sylvie, 22 ans, une des rares Québécoises à faire de la compétition, parle de parachutisme avec un enthousiasme intarissable. Malgré son jeune âge, elle a déjà sauté 850 fois. Le parachutisme c'est sa passion. C'est toute sa vie. Elle a commencé au cégep, à 17 ans, en hommage aux parachutistes aperçus à travers la fenêtre d'une voiture pendant l'en-

Voir page 12:Parachute



Avant que l'avion ne les amène dans les airs pour l'exécution de leur numéro acrobatique, les parachutistes s'entraînent, sur le « plancher des vaches », à faire leur sortie collective de l'appareil. (Photo Jacques Grenier)

Douche froide sur la Fête

par François Barbeau

Presque déserte hier après-midi, la rue Saint-Denis s'est animée en soirée d'une foule qui s'est ennivrée rapidement de musique, de danse et de bière pour fêter la Saint-Jean avant qu'une averse glaciale ne vienne mettre fin aux festivités sur le coup de minuit. Ce fut alors la course folle des fêtards vers le premier café, les musiciens, transis, devant ranger en toute hâte instruments et amplificateurs.

Mais avant cette douche froide, de la rue Ontario jusqu'au boulevard de Maisonneuve vers le sud, des grappes de gens, des groupes, des couples et des personnes seules s'étaient curieusement observées dans la cacophonie de canettes vides.

Au parc Lafontaine, l'Orchestre symphonique de Montréal avait attiré quelques heures auparavant une foule plus calme. Sous la pleine lune, des milliers de personnes ont manifesté leur appréciation de cette musique en scandant des mains des mélodies classiques.

Mais en après-midi, seul le soleil était de la fête. Finies, croyait-on, les rocambolesques beuveries des années passées, les hoquets patriotiques sur les fleurdelisés, les hurlements délirants et les baisers mouillés à bouche-que-veux-tu.

C'était plutôt gentille fête au village, du moins dans la journée, dans quelques quartiers de la ville. Une fête pour les enfants surtout, avec jongleurs et Broccoli le chien savant, avec des craies de couleur rue Saint-Denis, avec des cuivres bien astiqués qui vibraient d'une bonne musique de fanfare.

Ça et là, des grappes de haut-parleurs d'un noir menaçant mettaient à rude épreuve ces trois petits os de l'oreille interne, le marteau, l'enclume et l'étrier, avec des décibels « Made in USA » ou avec du Raoul Duguay sorti pour l'occasion des boules à mite.

« Testing, one, two. Un, deux, test ». Les techniciens affairés à démêler les fils reliant amplis et micros installés à la hâte sur des scènes proches parentes d'un chantier de construction montraient que la loi 101 les touchait aussi.

Des enfants barbouillés de chocolat ou encore maquillés de bleu, de rouge et de jaune, avec des paillettes d'or aux joues et des regards gamins grimpaient dans ces échafaudages pour jouer un instant au chanteur rock avant de se faire chasser par des adultes grondeurs.

Les quartiers de la ville avaient moins cette air de kermesse qu'ils avaient adopté l'année dernière, sans banderolles cette fois, sans barrières pour interdire la circulation dans les rues. Montréal avait alors la Fête modeste parce que le gouvernement, avec sa bourse moins dodue, l'a voulu ainsi.

Personne ne semblait s'en plaindre. Rue Saint-Denis, de toute façon, c'est toujours la fête quand il fait beau.

Aussi mamans et papas portaient bien haut leur progéniture sur leurs épaules pour leur mieux faire voir les joyeux ébats du Théâtre de rue, avec ses zèbres et ses panthères roses sur échasses suivies ou suivant un inspecteur Clouzot toujours aussi attachant.

L'homme orchestre, chargé comme un mulet de son banjo, de sa grosse caisse, de son harmonica et d'un incroyable assortiment de sifflets, de cornes et d'autres appareils à faire du

Voir page 12: Montréal

Après la visite du pape en Pologne

La loi martiale levée le 22 juillet?

CITÉ DU VATICAN (d'après Reuter) — La visite couronnée de succès qu'a effectuée Jean-Paul II en Pologne pourrait inciter d'ici peu les autorités de Varsovie à des concessions, la levée de la loi martiale entre autres, a déclaré hier un haut responsable du Vatican qui accompagnait le pape dans son voyage.

Tout en soulignant que la fragilité de la situation dans le pays n'autorisait pas les prédictions trop assurées, le représentant du Saint-Siège - spécialiste des questions polonaises - n'a pas exclu qu'une sorte de pacte soit intervenue entre le pape et le général Wojciech Jaruzelski.

Retenant la date du 22 juillet (fête nationale polonaise), il a jugé « tout à fait possible qu'une initiative concernant l'état de guerre ait lieu ce jour-là, peut-être une levée de la loi martiale. C'est une possibilité ».

En Pologne même, le voyage pontifical a fait l'objet hier d'appréciations favorables à la fois du gouvernement et du syndicaliste Lech Walesa, qui ont parlé d'une source d'espoir pour l'avenir national en notant toutefois qu'il faudrait un certain temps pour apprécier tous les résultats de la visite.

S'adressant au SEJM (Parlement polonais) au lendemain du retour de Jean-Paul II à Rome, le ministre des Affaires religieuses, M. Adam Lopatka, a déclaré extrêmement positif le seul fait que ce pèlerinage de huit jours ait eu lieu.

Cette visite et les conséquences qu'elle peut avoir exigent d'être analysées en profondeur, en tenant compte de la manière dont le peuple et l'Église de Pologne choisissent d'y répondre, ainsi que des réactions qu'elle aura provoquées à l'étranger, a-t-il dit.

La clé d'un accord et d'un renouveau

Voir page 12: Loi

Challenger forcée d'atterrir à Edwards

BASE AÉRIENNE D'EDWARDS (d'après AFP et AP) — Quelques petits nuages au dessus de la Floride se sont ligués hier pour empêcher que la 7e mission de la navette spatiale américaine ne s'achève sur la réalisation de tous les objectifs fixés par la NASA avant son départ.

Après avoir effectué deux tours supplémentaires, Challenger s'est posée sans problème, à 6 h 57 (heure locale), sur la base aérienne d'Edwards, dans le désert californien. Le vaisseau de 100 tonnes en était à sa 98e révolution (un peu plus de six jours) autour de la Terre.

C'est à la 97e révolution que le feu vert a été donné pour l'allumage des deux fusées de freinage, ce qui a réduit la vitesse de Challenger (28,000 km/h) de 330 km/h et l'a fait décrocher de son orbite (298 km) pour la descente qui devait durer une heure.

Contrairement aux missions précédentes, les spectateurs n'étaient pas très nombreux en Californie, et la cérémonie prévue au Cap Canaveral, d'où la navette avait été lancée et point prévu du retour, avait évidemment été annulée.

La NASA avait une première fois repoussé de 90 minutes l'atterrissage en Floride à cause du « brouillard et des nuages bas », tout en espérant que le ciel se dégagerait peu à peu. Mais juste avant que le commandant de bord Robert Crippen n'amorce les manoeuvres de descente, le contrôleur au sol Guy Gardner annonça par radio: « Le temps au Cap (Canaveral) se détériore, il y a peu de chances qu'on aille au KSC », le centre spatial Kennedy.

Challenger, dont c'était le deuxième vol, avait déjà réalisé deux « premières »: premier équipage de cinq personnes, et surtout, première Américaine dans l'espace, avec la présence à bord

Voir page 12: Challenger

C'est la fête...

UN CHOIX FANTASTIQUE DE LIVRES À PRIX RÉDUIT!

La grande fête du LIVRE

entrée gratuite

Du 21 au 26 juin de 10h à 22h.

SPECTRUM DE MONTRÉAL

PLACE DES ARTS

318 O. rue Ste-Catherine

L'Assemblée nationale ajourne ses travaux au 18 octobre

☐ Abolition du ministère de la Fonction publique

☐ Adoption du Fonds de solidarité des travailleurs

par Gilles Lesage

QUÉBEC — C'est en prenant connaissance d'un avant-projet de loi abolissant le ministère de la Fonction publique et en adoptant quelques lois controversées — Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, modifications au code du travail, création du ministère de la Science et de la Technologie, loi sur le cinéma — que l'Assemblée nationale a mis fin, dans la nuit de mercredi à jeudi, à ses travaux sessionnels pour la période estivale.

La primauté du service au citoyen, tel est le grand principe qui sous-tend l'avant-projet de loi que la ministre de la Fonction publique, Mme Denise LeBlanc-Bentey, soumettra à la consultation populaire au cours des prochains mois, avant de le faire adopter pour Noël. « La fonction publique doit être organisée et administrée avec efficience, dit-elle, de manière à développer ses ressources humaines de façon optimale. » Pour ce faire, elle mise énormément sur « la délégation d'autorité, qui amènera les gestionnaires à prendre davantage leurs responsabilités et à rendre des comptes. »

Même s'il élimine le ministère comme tel, l'avant-projet ne porte nullement atteinte au régime syndical en vigueur, et les fonctionnaires n'ont donc rien à craindre de ce côté, du moins pour l'instant. La ministre explique que la réflexion étant en cours pour l'ensemble du seteur public et parapublic, il serait inopportun et prématuré d'intervenir à ce moment-ci. Le projet consacre toutefois un chapitre aux droits et obligations des fonctionnaires, aux conflits d'intérêt, et le reste.

Au sujet de la décentralisation et de la délégation, la ministre note que les gestionnaires « possèdent peu de véritables responsabilités et ne disposent pas d'un degré d'autonomie suffisant pour gérer adéquatement leurs ressources ». Elle veut donc situer les responsabilités le plus près possible de l'instance où le service doit être rendu. Le projet transfère donc un certain nombre de pouvoirs (organisation administrative, détermination du niveau des emplois, par exemple) vers les ministères et organismes. il réaffirme le pouvoir de délégation et de subdélégation des sous-minisres et des dirigeants d'organismes; il limite en conséquence les matières sujettes à réglementation.

Le ministère aboli, c'est le Conseil du trésor qui attribuera les effectifs, s'occupera de leur classification et de la gestion des fonctionnaires en disponibilité. C'est lui aussi qui émettra des politiques générales concernant la gestion des ressources humaines, ce qui permettra au gouvernement de coordonner et de définir le degré de décentralisation qu'il désire. Les contrôles et la vérification se feront après-coup et non a priori, comme c'est la pratique actuelle. Ceci permettra la mise en place d'un véritable régime d'imputabilité administrative, par étapes, « à mesure que des politiques auront remplacé les règlements et que les éléments de contrôle a posteriori auront été instaurés ».

D'autre part, l'Office de recrutement et de sélection du personnel sera rebaptisé Office des ressources humaines. Il jouira de plus de latitude dans l'établissement des conditions d'admission et dans la procédure d'évaluation, de façon à limiter les coûts de sélection et à choisir les candidats les mieux préparés à répondre à des besoins précis.

Quant aux candidats à la fonction publique, ils seront rangés par niveau et leur nomination se fera au choix parmi les personnes de même niveau. Cela permettra notamment, souligne la ministre, d'améliorer la représentation de certains groupes (femmes, minorités ethniques, handicapés) et de favoriser les politiques d'égalité en emploi.

La Commission de la fonction publique, qui entend les recours en appel des fonctionnaires, reste en place, même si l'on a jonglé avec l'hypothèse de soumettre ces appels au protecteur du citoyen.

Sur un autre sujet, c'est en éliminant les 5 articles les plus contestés par les libéraux que le gouvernement a réussi à faire adopter, dans la nuit de l'ajournement, le projet de loi 192 constituant le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec. Fruit d'une initiative de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), le projet crée, avec l'aide du gouvernement, un fonds d'investissement (capital de risque) qui accordera de l'aide aux entreprises québécoises.

Les salariés pourront obtenir de leur employeur, individuellement, la retenue sur leur salaire de montants leur permettant d'acquérir des actions du Fonds. Les libéraux ont réussi à faire sortir du projet, jusqu'à plus ample informé, les articles qui accordaient la même possibilité aux associations accréditées, aux syndicats. Mais ils n'ont pu obtenir, devant l'insistance du gouvernement et le lobby efficace du « brain trust » de la FTQ, le report à l'automne d'un projet qui, à leurs yeux, méritait un examen plus approfondi. Tout en étant en faveur de son principe, ils ont voté contre en troisième lecture, mais ils n'en ont pas bloqué l'adoption. Ils le pouvaient, étant donné que le projet de la FTQ a été présenté après la date limite, soit le 10 juin, par le député de Prévost, M. Robert Dean, ancien vice-président de la FTQ.

Dans son bref bilan, le premier ministre a d'ailleurs insisté sur l'adoption de ce projet inédit, qu'il associe à Corvée-Habitation, autre initiative originale de la FTQ. « Dans les deux cas, c'est venu des travailleurs eux-mêmes, note M. Lévesque; cela est bien plus concret que toutes sortes de discours sociaux, phlosophiques, une entrée active, directe des travailleurs dans l'entreprise, dans la participation aux centres de décision et à la création d'emplois. » M. Lévesque y voit l'indice que « le climat de morosité est en train de disparaître » et la confiance, de renaître.

Quant au projet de loi 17, réforme mitigée du code du travail, il n'a pu être adopté qu'après que le gouvernement eut actionné le couperet de la guillotine, au début de la semaine. Aux libéraux qui reprochent au gouvernement de se défiler, de ne pas livrer les réformes en profondeur qu'il promet depuis 1976, le ministre des Affaires sociales a répondu que le nouveau code du travail « ne viendra que le jour où on aura l'impression que les parties, les agents les plus importants dans la société et la population elle-même, auront réussi à dégager un consensus qui présuppose des changements d'attitudes et de comportements ». M. Pierre-Marc Johnson s'est aussi moqué de la « folie buster » (filibuster) des libéraux, pour qui la loi 17 répond au goût des péquistes « de rapiécer tous les tubes qui coulent dans votre gouvernement ».

D'autre part, M. Claude Ryan n'a pas réussi à faire adjoindre à la nouvelle Régie du cinéma (loi 109) un comité consultatif sur la politique de classement des films. Le ministre, M. Clément Richard, estime que ce n'est pas nécessaire, la Régie devant désormais motiver ses décisions, donc définir et rendre publics ses critères, et devant tenir des audiences publiques à tous les deux ans.

En 44 jours, depuis le 23 mars, l'Assemblée a adopté 35 lois publiques et 10 lois privées.

Ex-président de l'Assemblée nationale

Vaillancourt nommé juge

QUÉBEC (par Gilles Lesage) — Le gouvernement, voulant probablement éviter les quolibets à l'Assemblée nationale, a attendu à jeudi pour annoncer une décision prise la veille au conseil des ministres: l'ancien président de l'Assemblée nationale, M. Claude Vaillancourt, est nommé juge à la Cour provinciale pour le district de Roberval.

C'est par voie de communiqué que le ministre de la Justice a pudiquement fait part de la nouvelle, quelques heures après que les députés soient partis en « vacances » jusqu'au 18 octobre. M. Vaillancourt avait créé toute une commotion, l'hiver dernier, en disant qu'il n'avait pas fait ses études de droit pour être en politique toute sa vie, et en confirmant qu'il avait postulé un poste de juge. Il avait dû alors quitter le poste de président de l'Assemblée, qu'il occupait depuis l'automne de 1980, après avoir été président de comission et vice-président. Depuis lors, il était simple député, mais sa nomination ne faisait pas de doute. Il s'agissait de trouver un moment opportun.

Avocat depuis 1969, M. Vaillancourt a pratiqué à Jonquière jusqu'à son élection comme député péquiste de ce comté, en 1976.

Son départ réduit à 73 la représentation ministérielle, qui était de 80 en avril 1981. Quant aux libéraux, ils sont maintenant 46; il y a deux indépendants, MM. Guy Bisaillon et Gilles Grégoire, et un poste vacant. Le premier ministre a six mois pour déclencher un scrutin dans Jonquière, ce qui n'aura sûrement pas lieu avant l'automne; entretemps, on prévoit qu'un ou deux autres sièges seront libérés.

D'une réforme tactique à l'autre

☐ *Quand la volonté politique y est...*

une analyse de Gilles Lesage

QUÉBEC — Coup sur coup, l'Assemblée nationale nous a donné mercredi, juste avant d'ajourner ses travaux pour l'été, deux exemples: l'un, de ce qu'elle peut entreprendre quand elle a quelque velléité de se réformer elle-même; l'autre, de ce qu'elle confie à des tiers quand le coeur et la volonté politiques n'y sont pas.

Le bon exemple a trait à la réforme parlementaire, le mauvais, à celle du mois de scrutin, qui donne sens et colore profondément la première.

Les projets de réforme parlementaire n'allaient nulle part, même si le gouvernement voulait agir, parce que l'opposition craignait de se faire passer des sapins. L'arrivée d'un nouveau président, M. Richard Guay, qui a croupi pendant six ans sur les banquettes ministérielles et qui estime que la revalorisation du rôle du député est « possible, nécessaire, urgente » (LE DEVOIR du 27 mars 1978), a seule permis de sortir de l'impasse. À la suggestion des libéraux, le député de Taschereau, qui a des choses à prouver et qui y met les bouchées doubles, a repris l'exercice, toujours laborieux et délicat, cerné les points de convergences, dégagé des consensus. Tant et si bien que son rapport, fruit de compromis de part et d'autre, a pu être adopté sans coup férir.

Qu'on ne se méprenne pas. Il n'y a rien là de révolutionnaire ou de spectaculaire. La réforme est avant tout « mécanique », elle touche au fonctionnement de l'appareil législatif et laisse pudiquement dans l'ombre les questions les plus cuisantes: la solidarité et la responsabilité ministérielle, la discipline de parti, l'immunité parlementaire, les pouvoirs d'initiative des députés, la protection des témoins, la réglementation, et autres broutilles encombrantes.

Telle qu'elle, pourtant, la réforme Guay donne aux députés un coffre d'outils, si tant est qu'ils veulent que le Parlement soit autre chose qu'une chambre d'enregistrement des diktats gouvernementaux, ou un lieu de passage avant d'accéder au saint des saints ministériel. Il y a du chemin à faire avant que ne soit établie, dans les faits, la souveraineté et l'autonomie de l'Assemblée.

Si M. Guay réussit à mettre un terme au dépérissement de l'institution et à la morosité des députés, il aura fait oeuvre utile, même si la réforme est timide et prudente à l'extrême. Les efforts de quelques députés, anciens et actuels, commencent à porter fruit, notamment ceux de MM. Jean-Noël Lavoie, Robert Burns, Claude Forget, Clément Richard, Gilles Michaud, Roland Dussault, Denis Vaugeois, Pierre de Bellefeuille. Et M. guay peut enfin cesser de « ronger son frein sur les banquettes ministérielles en attendant ce jour béni »...

L'Assemblée bouge enfin parce que quelques-uns de ses membres ont décidé de mettre fin à leur introspection maladive et de se mettre à marcher. Aussi est-il déplorable qu'elle ne manifeste pas la même volonté politique quand elle aborde — ou plutôt, refuse d'aborder — un dosssier encore plus névralgique et fondamental, qui conditionne d'ailleurs le succès d'une véritable réforme parlementaire.

Autant la proposition de M. Guay relève de l'ordre de l'action des moyens, autant celle du premier ministre, le même jour, relève de l'ordre de l'inaction, essouflée, comme il se doit, sous l'étude et la réflexion approfondies.

M. René Lévesque en a surpris plusieurs en proposant de confier au directeur général des élections (sous son chapeau de président de la Commission de la représentation électorale) « l'évaluation du mode de scrutin ». De la façon la plus classique, c'est ainsi que l'on procède quand on veut disposer élégamment d'une patate chaude. Mais il est étrange que M. Lévesque ait recours à ce stratagème, usé comme le gouvernement.

En effet, depuis sa fondation, il y a 15 ans déjà, le Parti québécois traite de la réforme du scrutin et de l'introduction d'un élément de représentation proportionnelle, qui tienne mieux compte de la volonté réelle des électeurs. En 1970 et 1973, le système actuel, dit uninominal à un tour, a joué de vilains tours au PQ, causant des distorsions graves aux suffrages exprimés. Mais, en 1976 et encore plus en 1981, le PQ a bénéficié du régime en cours: avec moins de la moitié des votes, il a râflé les deux-tiers des 122 sièges de l'Assemblée, en 1981. De sorte que l'ardeur de naguère pour la vertu démocratique se fait plus discrète, moins insistante, pour employer un euphémisme.

Quant aux libéraux, même si M. Claude Ryan a réussi à faire inscrire dans le programme de 1981 la nécessité de modifier le mode de scrutin (« de façon à ce que le nombre de députés en provenance des différents partis politiques reflète davantage la proportion du suffrage exprimé en faveur de chaque parti »), ils ne sont pas plus intéressés à bousiller un système qui, selon l'humour volatile des électeurs et avec le retour du balancier, s'apprête à les favoriser de façon magistrale. De sorte que, de part et d'autre, sous le couvert d'un examen non partisan dix fois refait, l'on s'entend comme larrons en foire pour donner un enterrement de première classe à une réforme que l'on sait pourtant essentielle.

Quand M. Lévesque dit que, « en telle matière, il est préférable d'avoir le consensus des membres de l'Assemblée nationale », il sait très bien qu'il n'y en aura pas plus en mars prochain, après que des technocrates auront consulté le peuple à grands frais et fait rapport, volumineux de préférence, qu'il n'y a pas d'urgence. Si le gouvernement avait agi de la sorte pour la loi 101, le ménage agricole, le financement des partis, l'assurance-automobile, où en seraient rendues ces réformes? « Un citoyen, un vote », clamait le ministre d'État Robert Burns, en 1978, établissant ainsi le principe essentiel qui devrait guider le gouvernement, à la lumière des multiples études, tournées et rapports qu'il a déjà en main, et qui retournent en poussières...

Plutôt que de déclarer forfait dès maintenant, le gouvernement fait mine de vouloir agir plus tard, l'an prochain, alors que le « le Parlement lui-même sera de nouveau devant ses responsabilités à la suite de cette prospection intensive ». Stratégie, quand tu nous tiens!

M. Lévesque est peut-être plus habile, mais il est moins franc que son député de Lafontaine, pour qui ce serait une aberration de se lancer dans la réforme du mode de scrutin. Et pourquoi donc, M. Marcel Léger? « Il serait hautement inopportun de chambarder les habitudes de voter; nous gaspillerions des énergies à expliquer les modalités de la réforme, et ce serait autant de perdu pour vendre l'idée de la souveraineté. À cause de ça, nous pourrions perdre notre élection référendaire. » À cause de ça, vraiment?

Et voilà pourquoi votre fille est muette, stratège Lévesque!

La réforme parlementaire bouge, si peu que ce soit, parce qu'il y a une volonté politique. La réforme du mode de scrutin s'enlise dans les dédales d'une bureaucratie lourde parce que la volonté défaille. On ajoute des paliers au monstre étatique, on améliore le fonctionnement du système parlementaire, on maquille les lézardes, mais on n'ose toucher aux fondations branlantes, celles-là mêmes qui sont censées donner sens et légitimité au périlleux exercice de la démocratie.

Adieu, transparence!

Redéfinir l'obscénité

MacGuigan propose des amendements au Code

par Paule des Rivières

OTTAWA — Bientôt, les clients des prostitués pourront être poursuivis tout autant que les prostitués, s'ils se livrent à une sollicitation publique persistante.

C'est le sens d'un projet de loi que le ministre de la Justice, M. Mark MacGuigan, a déposé jeudi en Chambre. Le code pénal pourrait être modifié dès cet automne.

Un autre amendement proposé, et dont les conséquences sont peut-être plus grandes, offre une nouvelle définition du matériel obscène, de manière à y inclure non seulement les publications mais les vidéo-cassettes. De manière aussi à rendre obscène une foule de publications que les juges ne réussissent pas présentement à confisquer, la loi étant trop générale.

«Il y a une augmentation considérable du matériel exploitant explicitement les femmes et tendant à faire paraître comme normales la violences et l'humiliation; cela renforce les stéréotypes au détriment des deux sexes et incite à la violence», a dit M. MacGuigan au cours d'une conférence de presse jeudi.

«Nos études démontrent que les conséquences de la pornographie dépassent largement le domaine du privé, de l'individu», a-t-il ajouté en refutant à l'avance les accusations de censure qui pourraient lui tomber sur la tête.

En fait, M. MacGuigan sait que le sujet est «très controversé, et c'est la raison pour laquelle il a préféré former un comité chargé d'étudier plus à fond la pornographie et la prostitution.

«Présentement, il n'y a pas de consensus», a-t-il dit.

Le ministre a indiqué que son projet ne permettrait pas aux policiers de mettre un frein brutal à la sollicitation publique, notamment dans l'Ouest, à Vancouver et Calgary, où il en est beaucoup question. À Calgary, les autorités avaient adopté un règlement pour restreindre la sollicitation mais la Cour suprême l'a invalidé, car ce domaine est de compétence fédérale.

L'opposition conservatrice trouve que le gouvernement contourne le problème et ses deux porte-parole, MM. Pat Carney et Ray Hnatyshyn, estiment qu'après 18 mois d'étude par un comité spécial formé des trois partis aux Communes, M. MacGuigan aurait pu faire mieux que se défiler. D'autant plus, se plaint l'opposition, que les recommandations du comité n'ont pas été retenues.

Les deux seules recommandations que M. MacGuigan a retenue touchent les clients des prostitués et ajoutent les automobiles à la liste des endroits publics, où la sollicitation persistante et pressante peut faire l'objet de poursuites.

Le comité, et les conservateurs, aurait souhaité des mesures plus sévères.

Il aurait voulu que le simple fait «d'offrir ou d'accepter» des services reliés à la prostitution constitue une infraction. Dans un endroit public.

Présentement, un prostitué peut être passible de 10 ans de prison s'il sollicite en public. Mais le plus souvent, les accusés écopent d'une amende de $500 ou d'un séjour de quelques mois en prison.

Quant aux changements proposés à la définition du matériel obscène, ils introduisent une nouvelle notion, celle de la dégradation des personnes.

Présentement, par exemple, une publication démontrant une femme en laisse, avec une chaîne, comme un chien, ne pourrait pas être confisquée parce que la référence sexuelle n'est pas explicite. Avec la nouvelle loi, la publication serait retirée sans problème, encore que les tribunaux gardent une bonne marge de manoeuvre pour interpréter, selon le ministre lui-même.

Avec l'amendement sur la pornographie, il serait aussi possible de confisquer certains livres. Le ministre de la Justice ne s'est pas étendu trop là-dessus mais a dit que des livres écrits par des prisonniers et des meurtriers, comme Clifford Olson, pourraient être retirés du marché.

M. MacGuigan sait qu'un beau débat s'annonce, probablement à l'automne; le sujet suscite les passions.

Restaurant Dîners d'affaires

ZITA

Festival de homards à **$7.95**
Festival du vin grec (à très bas prix)

Table d'hôte chaque jour
Choix d'hors d'oeuvres
Cocktail de crevettes, truite fumée, calmars
Soupe
Tarama, Tzatzik
Dorade frais **$10.50**
Plat Zita **$14.75**
(crevettes, filet mignon et poulet)
Côtelettes d'agneau **$9.95**
Plat de crevettes **$12.95**
Dessert, café ou thé

5292 avenue du Parc, Montréal 274-9313/9314
STATIONNEMENT GRATUIT

guérin l'éditeur qui édite

À l'écoute de sa vie
Concept santé
Isabelle Delisle-Lapierre
ISBN-2-7601-0075-8 - 238 p. — **9,50$**

En vente dans toutes les librairies



"À l'écoute de sa vie" nous invite à une démarche dynamique de l'être humain qui implique un changement, un progrès et un conflit continuel. L'auteur nous amène à réaliser que le genre de santé que nous désirons est souvent lié au sens que nous trouvons dans l'existence. Ce livre s'adresse à tous ceux qui oeuvrent dans le domaine de la santé et à tous ceux qui sont conscients d'être les agents de leur propre santé. Sur la recommandation du jury de sélection formé de spécialistes en sciences de l'éducation, le Service des programmes a attribué à l'auteur une prime d'encouragement de mille dollars pour la publication de cet ouvrage didactique.

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montreal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

Les actualités économiques en tête

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

CERTIFICAT DE GÉRONTOLOGIE
Automne 1983

Vous travaillez présentement dans le secteur du troisième âge; vous voulez acquérir de nouvelles connaissances et développer des habiletés en gérontologie pour mieux accomplir vos activités quotidiennes.

Vous souhaitez vous recycler, le secteur trosième âge vous intéresse et vous désirez acquérir une formation en gérontologie...

Vous voulez retourner sur le marché du travail et vous avez un projet de perfectionnement en gérontologie...

La Faculté de l'éducation permanente vous offre le Certificat de gérontologie, un programme d'études théoriques et pratiques (30 crédits) dont les objectifs sont:
— d'approfondir vote connaissance du vieillissement humain;
— d'aborder divers phénomènes liés à la vieillesse;
— de favoriser une meilleure reconnaissance du cadre institutionnel et juridique de la retraite
— d'identifier divers outils et techniques d'intervention et de fournir une meilleure connaissance de ceux-ci en vue d'une utilisation opportune;
— de favoriser dans le cadre même du programme, la création d'un lieu d'échange et de réflexion où pourrait être mise à profit l'expérience professionnelle des étudiants;

Le candidat répondant aux conditions générales d'admission devra remplir un questionnaire d'admission et pourra être appelé à se soumettre à une entrevue.

Date limite d'admission et d'inscription: 1er août

Pour obtenir l'annuaire de la Faculté incluant la description détaillée du programme de gérontologie ainsi que les formulaires nécessaires:

tél.: (514) 343-6090

Pour évaluer la pertinence de s'inscrire au certificat et préciser son projet d'étude:

Pierre Brunet
(514) 343-6975

en bref...

■ Ils frôlent la mort

NORTH BAY, Ont. (d'après PC) — Quatre membres d'une famille de Lorrainville, au Témiscamingue, se trouvaient hier à l'hôpital à la suite de l'écrasement, la veille, de leur Cessna 150 dans un bois longeant le côté est du lac Témiscamingue, à 95 km au nord de North Bay. À l'hôpital, on a indiqué qu'il s'agissait de la famille Descôteaux. Le père et ses deux enfants sont dans une condition jugée satisfaisante et la mère dans une bonne condition.

■ Ça brûle en forêts

L'indice du danger d'incendie ayant atteint son point culminant avant-hier au Québec, le ministère de l'Énergie et des Ressources a étendu à l'ensemble de la province l'interdiction des feux à ciel ouvert en forêt, qui ne s'appliquait alors qu'à certaines régions. Trois routes secondaires ont été fermées en Mauricie en raison de la violence des incendies, dans les secteurs de Sanmaur et du réservoir Gouin. Quatre feux de forêt étaient encore hors de contrôle hier sur les 107 qui sévissaient au Québec. Deux de ceux-là se trouvaient en Mauricie et les deux autres au Saguenay-Lac-Saint-Jean, près du lac Onistagane.

■ Manifs anti-Cruise

COLD LAKE (d'après PC) — Quatre manifestants du groupe Greenpeace se sont enchaînés en travers de la route principale d'une base militaire hier, pour protester contre les essais du missile américain Cruise dans le nord-est de l'Alberta. Trois hommes et une femme entendent demeurer dans cette position jusqu'à ce qu'ils soient arrêtés ou que leur geste porte fruits. Pendant ce temps à Ottawa, des agents de la GRC ont réussi à déloger deux autres Greenpeace de la corniche de la Tour de la paix, sur la colline parlementaire, à l'aide d'un camion à incendie, mettant ainsi fin à leur geste de protestation.

■ Gilles Grégoire en appel

QUÉBEC (d'après PC) — La requête pour permission d'en appeler du verdict de culpabilité rendu contre le député péquiste de Frontenac, M. Gilles Grégoire, que vient de déposer son avocat, sera entendue en Cour supérieure le 4 juillet. M. Grégoire a été reconnu coupable le 17 juin, par un Tribunal de la jeunesse, d'avoir incité sept fillettes à commettre des actes d'immoralité sexuelle. Entretemps, selon une enquête menée auprès d'électeurs de Thetford-Mines par le quotidien *Le Soleil*, de Québec, les jours de M. Grégoire comme député seraient comptés à cause de promesses électorales non respectées. Et le fait qu'il ait choisi de continuer à siéger à l'Assemblée nationale comme indépendant ne ferait que retarder l'échéance de son départ.

■ Demi-tour au Concorde

LONDRES (d'après AP) — Un avion Concorde des British Airways a dû faire demi-tour hier, 13 minutes après avoir décollé de l'aéroport d'Heathrow en direction de New York, avec 57 passagers à son bord. Le pilote a constaté que l'une des prises d'air de refroidissement des moteurs ne s'était pas ouverte et il a préféré rebrousser chemin par mesure de sécurité. Les passagers ont été transférés à bord d'un autre Concorde.

■ Un Montréalais en C.-B.

OTTAWA (d'après PC) — C'est un Montréalais d'origine, M. Robert G. Rogers, qui assumera désormais les fonctions de lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, a annoncé hier le bureau du premier ministre Trudeau. Né à Montréal en 1919, M. Rogers a fait ses études au Collège militaire royal de Kingston et à l'Université de Toronto. Il était depuis un an président du conseil de Place du Havre du Canada et avait été, au cours des dernières années, cadre supérieur de nombreuses sociétés oeuvrant dans l'industrie forestière.

■ Mandat renouvelé à l'UQ

QUÉBEC (d'après PC) — Le mandat de M. Gilles Boulet à la tête de l'Université du Québec est renouvelé pour cinq ans, vient d'annoncer le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin. La décision a été prise à une réunion du conseil des ministres la semaine dernière. M. Boulet a mené une brillante carrière universitaire et a été recteur-fondateur de l'UQ à Trois-Rivières en 1969.

■ Le système métrique

OTTAWA (d'après PC) — La Commission du système métrique du Canada sera supprimée le 31 mars 1985 pour être remplacée par le Bureau du système métrique, au sein du ministère de la Consommation, afin de superviser la conversion des anciennes mesures au métrique. Quelque 75 des différents secteurs établis par la Commission auront complété leur conversion d'ici à 1985, tandis que 35 l'ont déjà fait jusqu'ici.

■ Jean Lapointe honoré

OTTAWA (d'après PC) — Chanteur, comédien et fantaisiste, Jean Lapointe vient d'ajouter à ses réussites en accédant au rang d'officier de l'Ordre du Canada. C'est ce qu'a annoncé le gouverneur général, M. Ed Schreyer, levant le voile sur une série de 71 nouvelles nominations à cet ordre destiné à souligner les contributions exceptionnelles de citoyens du pays.



Coiffée de son mignon bonnet, Amélie regarde curieusement le fleurdelisé que sa maman lui a donné en guise de hochet de la Saint-Jean.
(Photo Jacques Grenier)



C'était surtout la fête des enfants. Rue Saint-Denis, hier, on avait installé sur l'asphalte brûlante de longues bandes de papier sur lesquelles, avec des peintures multicolores, ils ont laissé libre cours à leur imagination. Leurs petites mains et leurs figures se sont aussi bariolées de peinture.
(Photo Jacques Grenier)



Bien en évidence par les années passées, les drapeaux du Québec et les tricots « patriotiquement » décorés étaient moins nombreux hier et avant-hier dans les rues de Montréal, mais la mode n'en est pas encore tout à fait révolue.
(Photo Jacques Grenier)



Avec une curieuse visière de caoutchouc bleu sur les yeux, Pablo Nicolas a regardé de ses yeux de quatre ans ce va-et-vient qui animait hier la rue Saint-Denis pour la Saint-Jean. Il n'avait d'yeux que pour les fantastiques personnages du Théâtre de rue qui ont présenté leurs spectacles une bonne partie de l'après-midi, aux délices des enfants et des adultes.
(Photo Jacques Grenier)

Tout nous appelle à la réjouissance et nous avons le coeur à la fête (Mgr Grégoire)

par Jean-Pierre Proulx

Les quelque 3,000 Montréalais accourus hier matin à l'église Saint-Jean-Baptiste pour la Fête nationale ont vécu en crescendo de grandes émotions religieuses.

Ils sont passés tour à tour de la joie intérieure, à l'allégresse et jusqu'à la frénésie au moment où, à la sortie de la messe, l'organiste, M. Pierre Grand'Maison, de Notre-Dame, s'est lancé dans une improvisation d'une indescriptible intensité.

La foule qui, à la suite du clergé, sortait alors lentement de l'église, en a eu le souffle coupé. En débouchant sur le portique elle a été accueillie, rue Rachel, par la faible mais enjouée musique d'un violoniste. Ce brusque decrescendo, en passant de l'aire du sacré à celui du profane, n'a pourtant en rien rompu le rythme de la fête, bien au contraire. Elle s'est poursuivie pour une bonne heure encore en plein rue sur le parvis de l'église.

«Le mot-clé de cette fête est assurément: Joie », a dit Mgr Paul Grégoire au début de son homélie. « Tout nous appelle à la réjouissance, et nous avons le coeur à la fête ». Ce n'était pas là de simples mots de circonstances.

D'abord, le lieu même de la célébration constituait un plaisir extraordinaire pour l'oeil. Vivement éclairés par les projecteurs de Radio-Canada, les ors de ce temple unique construit en 1915 et rafraichi en 1976 par l'architecte et coloriste John Bland, fournissaient un spectacle unique.

L'oreille n'a pas été laissé pour compte. Le choeur Guillaume-Couture et celui de l'UQAM, réunis sous la direction de M. Miklos Tackas, ont interprété un grand nombre de pièces du répertoire religieux contemporain et plusieurs extraits de la *Messe québécoise* de Pierrick Houdy. On n'a pas négligé non plus le chant plus ancien. La chorale a interprété en grégorien l'*Hymne à saint Jean-Baptiste*, un extrait du *Magnificat* de Monterverdi (1643-1567) avec en alternance la *Prose de Québec*, première composition nord-américaine due à Charles Amador Martin (1648-1711), le fils d'Abraham Martin qui a laissé son nom aux célèbres plaines de Québec.

Pourtant, la célébration n'a pas été une messe concert. La foule, porté par vingt ans de renouveau conciliaire, a intensément participé au chant. Pourtant, quand est venu le moment de chanter le *Pater* en latin, il n'en avait pas oublié une seule note.

Les étudiants de l'École supérieure des Grands Ballets canadiens et des membres de la troupe folklorique Les Sortilèges ont aussi ponctué la célébration de leurs gestuelles de prières. Le chorégraphe, l'abbé Jacques Dubuc, a su efficacement, en particulier avec les Sortilèges, faire passer la farandole et la « grande chaine des dames » des soirées du bon vieux temps, à l'univers du sacré. La foule l'a senti et a vivement applaudi.

A vrai dire, rien n'a été laissé au hasard dans cette célébration. Non, la vue, l'ouie, le coeur, l'esprit ont été comblés. Le rite lent et majestueux a porté d'un bout à l'autre la prière de la foule.

Même si le coeur était à la fête, l'archevêque de Montréal, dans son homélie, n'a pas voulu taire « les problèmes énormes qui affectent notre société et tout le monde occidental: crise économique, chômage, et particulièrement le chômage des jeunes, échecs familiaux, ruines personnelles, désintégration des moeurs ».

Il s'est attardé aux difficiles défis de construire « une société de participation où les citoyens accepteront de prendre une part active au devenir de la cité, une société basée sur une une juste répartition des biens et des responsabilités, une société où les droits et les devoirs des personnes et des groupes seront établis en fonction du bien commun, une société qui soit attentive au culturel et au spirutel, au religieux, une société ouverte et solidaire des autres ».

Mais aux contre-joies, « nous pouvons, a-t-il dit, opposer des raisons et des signes de joie et d'espérance ». Il a évoqué à cet égard la volonté qui se dessine « de prise en charge de la part des citoyens qui expriment leur sens d'appartenance à leur société, de la part des chrétiens qui développent un même sens d'insertion, de participation et de service au nom de leur foi ».

Il s'est, à ce moment précis, explicitement référé au projet de loi sur l'enseignement primaire et secondaire pour dire qu'il était « de notre devoir de continuer à participer à la réflexion collective sur la réforme scolaire. L'école catholique, a-t-il ajouté, fait partie de notre patrimoine. Nous devons veiller à en assurer la promotion, au bénéfice des parents de foi catholique de la génération actuelle et de celles qui suivront ».

M. Grégoire a aussi évoqué « le renouveau de la foi chez-nous qui est aussi la source d'une espérance pleine de joie ».

COURS DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS

LA SESSION DÉBUTE LA SEMAINE DU 11 JUILLET

JOUR - INTENSIF		
du lundi au jeudi	9h - 12h ou 13h - 16h	**260$** (84 hres)
SOIR		
lundi et mercredi ou mardi et jeudi	18h - 21h	**135$** (42 hres)
FIN DE SEMAINE		
samedi	9h - 15h	**120$** (35 hres)

(de 9 à 15 participants par groupe)

AUSSI

ÉCOLE D'ÉTÉ

destinée aux élèves de niveau secondaire

11 juillet au 11 août
du lundi au jeudi 9h-12h
180$
(60 hres de cours)

TEST DE CLASSEMENT: 4, 5 et 6 juillet de 16h30 à 19h30

pour plus de renseignements, téléphonez-nous au ***849-8393*** *poste 719 - 713*

1450, RUE STANLEY - MONTRÉAL - QUÉ. H3A 2W6

ymca du Centre-ville fondé en 1851

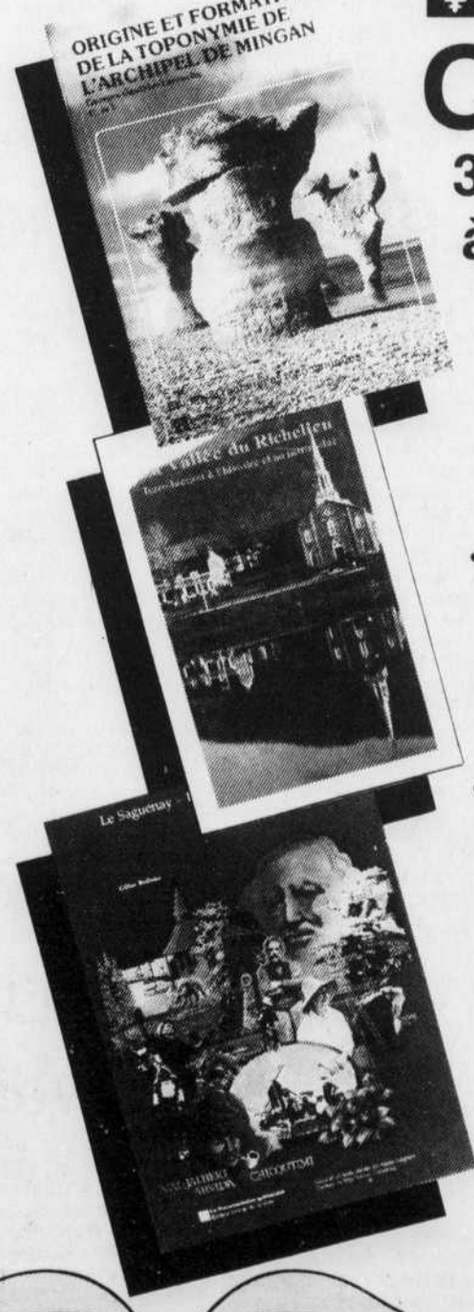


Alf Schwarz
Les dupes de la modernisation
Développement urbain et sous-développement en Afrique
304 p. — 17,95$

La modernité ne développe pas, mais « enveloppe » les possibles africains dans les seules définitions et pratiques des puissances occidentales. Ce livre donne la parole aux dupes de cette modernité importée-imposée.

Nouvelle Optique

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications



Cet été,
3 coins du Québec à visiter!

- Un chapelet d'îles formées de roches calcaires uniques au Québec
  Origine et formation de la toponymie de l'archipel de Mingan
  EOQ 12219-2
  12,95 $
- Un corridor militaire dont on peut encore voir les vestiges
  La Vallée du Richelieu - Introduction à l'histoire et au patrimoine
  EOQ 13138-3
  2,95 $
- Un pays sévère et généreux que des hommes tenaces ont choisi de mettre en valeur
  Le Saguenay - Lac Saint-Jean
  EOQ 2958-7
  12,50 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101

ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Les publications du Québec**

Québec

affaires municipales

■ Piscines fermées à Montréal

La Ville de Montréal a décidé de fermer sept piscines intérieures durant toute la période estivale pour cause de rénovations. Il s'agit des piscines Laviolette (1570, De Lorimier), Généreux (coin Ontario et Amherst), Schubert (Saint-Laurent et Bagg), YMCA (5050, ave du Parc), Hogan (2188, Wellington), Mathieu (Ontario et Florian) et John-F.-Kennedy (Saint-Michel et Villeray). Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) s'est élevé lors du dernier conseil de ville cette semaine contre ces fermetures alors que les piscines, qu'elles soient intérieures ou extérieures, connaissent des taux de fréquentation record l'été. Une pétition de 300 noms circule dans le quartier Jeanne-Mance pour demander au président du Conseil exécutif, M. Yvon Lamarre, de reconsidérer sa décision en ce qui a trait au bain Schubert. Dans ce cas précis, les gens du quartier ont été informés que la piscine avait été fermée parce qu'on repeignait les casiers. Ils pensent qu'il n'est pas nécessaire de fermer la piscine pour effectuer ces réparations, privant ainsi enfants et adultes d'un loisir particulièrement apprécié en saison. C'est Mme Virginia Nixon, une mère du quartier, qui pilote la pétition (843-3567).

■ Parcomètres pour handicapés

La Ville de Montréal a installé des parcomètres à tiges plus courtes dans 22 artères commerciales de la ville et dans plusieurs stationnements municipaux à l'usage des personnes handicapées qui conduisent elles-mêmes leur voiture. Ces parcomètres qui arborent le symbole international du fauteuil roulant sur fond bleu réservent des espaces facilement accessibles aux handicapés. Le Service de la circulation invite les automobilistes à respecter ces espaces réservés. Les contrevenants recevront un billet même si le tarif du parcomètre est acquitté. Les personnes handicapées désirant profiter de ces emplacements et du privilège de stationner dans certains endroits interdits doivent se procurer un permis remis gratuitement (725-4718) et l'afficher dans leur véhicule. La demande de permis doit être accompagnée d'un certificat médical récent, du permis de conduire du requérant handicapé et du certificat d'immatriculation du véhicule dont il fait usage. Ce permis est renouvelable annuellement le 1er juin.

■ Le Pissenlit à Ahuntsic

La garderie Le Pissenlit ne comprend pas les lenteurs de la Ville de Montréal à lui accorder son permis d'occupation dans la maison qu'elle a acquise rue Foucher à Ahuntsic l'automne dernier. Cela fait en effet neuf mois que le service d'urbanisme multiplie les tracasseries à l'endroit de cette garderie à but non lucratif incorporée en 1980. Chassée de son local actuel rue Lajeunesse à cause de loyers exorbitants la garderie a acheté une maison dans une zone résidentielle. Le service de l'urbanisme a fait une recommandation négative du dossier qui a par la suite bloqué au Comité exécutif. Le prétexte, explique Mme Liette Grégoire de la garderie est farfelu : l'établissement d'une garderie augmenterait l'achalandage routier sur la rue, ferait perdre à la Ville un loyer, etc. Le conseiller municipal, Mme Nicole Gagnon-Larocque, suggère alors de relancer le dossier en consultant les propriétaires et locataires immédiats de la rue Foucher pour leur demander leur avis (mars dernier). Puis un sondage organisé par la Ville suit la consultation (mai dernier). La garderie n'en connaît toujours pas le résultat et ne sait si elle peut commencer à rénover la maison qui est inhabitée depuis six mois avant d'y installer les enfants. Son bail actuel expire le 30 juin. La garderie a déjà engagé des dépenses de $ 28,500 dans cette opération, a tous ses permis d'opération sauf celui de la Ville et n'a pas l'intention de s'installer dans une ancienne école comme le lui suggérait le service de l'urbanisme. Le Pissenlit est un service de garderie en milieu familial (pas plus de 30 enfants) et désire le demeurer, affirme Mme Grégoire.

Angèle Dagenais

Troisième voyage de Lévesque en France

Le Québec devra-t-il retraiter devant Paris?

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Pour la troisième fois en sept ans, le premier ministre, M. René Lévesque, s'en va en France.

Cette fois, il part avec en tête une question importante : après avoir reculé sur tous les fronts devant le gouvernement fédéral depuis le référendum, le gouvernement québécois devra-t-il, aussi, retraiter sur le plan international ?

Ce voyage officiel qu'effectue M. Lévesque du 27 au 29 juin ne devait être qu'un voyage de routine, mais la question du Sommet francophone va provoquer un moment de vérité, reconnaît-on dans l'entourage du premier ministre comme au ministère des Affaires intergouvernementales où flotte une certaine inquiétude quant à l'issue de la mission du chef du gouvernement québécois.

Après les retrouvailles des années 60 puis l'apprentissage des années 70, les relations franco-québécoises en sont rendues à l'étape de la maturité, dit-on officiellement au ministère des Affaires intergouvernementales. Devant les assurances données par la France, on ne craint pas des remises en cause fondamentales, mais ce voyage sera par la force des choses un test pour cette maturité. Et pour cause :

■ La question du Sommet francophone refait surface à un moment pour le moins inopiné alors que le premier ministre Trudeau a réussi à « faire de son pire » et réussi à forcer le moment de vérité entre Paris et Québec sur ce sujet ;

■ Les relations entre les deux capitales, tout en demeurant sincères, sont devenues un peu plus tièdes depuis l'avènement du gouvernement socialiste. Au surplus, le premier ministre Lévesque et le président français, M. François Mitterrand, n'ont jamais eu de relations cordiales. Leur rencontre pourra être cruciale ;

■ Le programme de la visite, exception faite de la question du Sommet, est somme toute assez mince. La signature de nouveaux accords est prévue dans les domaines technologiques notamment, mais il y aura peu de choses significatives sinon le dossier Pechiney qui est l'objet d'échanges depuis 1980 et qui, à la veille du voyage, était loin d'être ficelé définitivement.

L'inquiétude qui se manifeste à propos de ce voyage se mesure au mutisme inhabituel des responsables. Aucune déclaration publique préliminaire, aucun « briefing » de presse avant le départ, refus même à certains moments de rendre public des détails anodins relatifs aux préparatifs. Ce mutisme n'est en fait, assure-t-on, qu'une volonté du gouvernement québécois de ne pas faire de diplomatie sur la place publique avec la question du Sommet francophone.

Québec a été visiblement pris au dépourvu par ce qu'il appelle le croc-en-jambe du premier ministre Trudeau qui a annoncé la tenue d'un Sommet francophone avant la fin de 1983 et prétendu avoir réglé la question de la participation du Québec avec le président Mitterrand. Interprété comme un « coup monté » dans la Vieille Capitale, la déclaration du premier ministre canadien a néanmoins eu son effet déstabilisateur.

« Il n'y avait aucun sujet brûlant à l'ordre du jour de ce voyage, maintenant il y en a un », résume un collaborateur de M. Lévesque qui ajoute : « Cela dérange les perspectives alors qu'on pensait confirmer tout simplement avec ce voyage certaines habitudes de la coopération franco-québécoise, bref de banaliser un peu les relations entre Québec et Paris. »

L'inquiétude qui prévaut tient à l'incertitude qui existe quant à la position qu'adoptera Paris dans cette histoire de sommet. Si comme Ottawa le souhaite, Paris ne posait aucune exigence directe ou indirecte sur la présence du Québec, « la présence internationale du Québec » en sortirait diminuée. Des députés notent que ce dossier a une valeur de symbole. Voir Ottawa marquer des points une autre fois, dans un domaine où le Québec a réussi tant bien que mal à protéger ses positions, ferait mal, disent-ils.

Derrière le prudent silence diplomatique pratiqué par Québec sur la question du Sommet, la machine diplomatique québécoise n'a pas été pour autant inactive. Le délégué général du Québec à Paris, M. Yves Michaud, a fait son travail et M. Jacques-Yvan Morin a pu rencontrer M. Claude Cheysson, ministre des Relations extérieures, ainsi que M. Régis Debray, conseiller spécial du président Mitterrand.

On se fait fort à Québec d'assurer que Paris n'a pas apprécié les déclarations de M. Trudeau et qu'on y a vu rapidement le fil blanc dont elles étaient cousues. Diplomatiquement, M. Morin a parlé de « l'étonnement » de Paris. On rappelle aussi les assurances passées données par le premier ministre Mauroy que la France ne laisserait pas le Québec seul sur sa route et on souligne le silence éloquent pratiqué par Paris sur les déclarations de M. Trudeau. Le premier ministre canadien prend ses désirs pour des réalités, aurait-on dit aux diplomates québécois.

Ces assurances n'ont pas totalement convaincu Québec qui croit qu'il y a un fond de vérité à toute cette histoire. M. Lévesque entend en discuter avec le premier ministre Mauroy, mais le moment de vérité viendra lors de la rencontre en tête-à-tête avec le président Mitterrand. Ce dossier appartient d'abord au chef de l'État dont on ne connaît pas les intentions réelles.

La position traditionnelle du Québec consiste à réclamer un statut du gouvernement participant à cet éventuel Sommet, tout comme pour l'Agence de coopération culturelle et technique. Ce dont Ottawa ne veut pas. Sous Valéry Giscard d'Estaing, Québec avait obtenu un appui actif de la France qui avait dit qu'elle ne participerait pas à un Sommet si le Québec n'obtenait pas le statut désiré. En raison de d'autres intérêts de la France, on n'est plus du tout sûr que Paris puisse toujours aller aussi loin.

La solitude rêvée pour Québec serait que le président Mitterrand repousse assez loin dans le temps la convocation d'un Sommet ou d'une conférence préparatoire, bref qu'on remette le tout aux calendes grecques. Si cela était impossible, M. Lévesque aura néanmoins dans sa poche des éléments de solutions ou de compromis qui pourraient faire en sorte, dit un de ses collaborateurs, que peu importe la formule retenue, la réalité de la présence du Québec demeure. Toute la question est de savoir comment ça fonctionnera entre MM. Lévesque et Mitterrand. Les deux hommes ne se sont rencontrés que deux fois, la première en 1972 lorsque tous deux étaient dans l'opposition, la deuxième à Ottawa à la suite du Sommet de Montebello et à ce que l'on sache il n'y a jamais eu d'atomes crochus entre les deux.

Cette histoire autour du Sommet francophone, sans compter les gaffes diplomatiques commises en route par M. Morin, aurait suffi à faire grogner M. Lévesque. En plus, deux autres problèmes devaient se poser dans le cours de la préparation du voyage. Tout d'abord, il y a eu l'annulation d'un spectacle co-produit par Radio-Québec, Europe-1 et TF-1 qui a enlevé un certain impact publicitaire au voyage tant en France qu'au Québec. Puis, il y eu certains problèmes relatifs à Pechiney.

La signature des ententes finales entre Pechiney et son partenaire québécois, la Société générale de financement, devait être le point majeur du voyage de M. Lévesque. Il appert que si des signatures doivent avoir lieu ce sera sur des documents préliminaires. La SGF a déjà fait savoir que le projet de construire une aluminerie de $1.5 milliard à Bécancour ne saurait être irréversible avant septembre. Le ministre des Finances, Jacques Parizeau, sera toutefois à Paris à compter de ce matin et on compte sur lui pour faire avancer les choses pour qu'au moins des gestes soient posés. Une difficulté vient du fait qu'en situation économique difficile, la France ne tient pas à faire de remous sur le plan intérieur en claironnant qu'elle crée des emplois à l'étranger.

Les premiers ministres Mauroy et Lévesque auront néanmoins un minimum de choses à annoncer à la fin de leurs entretiens. Il est question d'accords intéressants en matière de câblo-distribution, d'informatique et dans l'agro-alimentaire. Sur le plan culturel, on annoncera la tenue à Montréal pour l'automne d'États généraux franco-québécois de la culture.

Le voyage en France sera suivi d'un court séjour en Suisse qui ne laisse pas d'inquiéter certains aussi. M. Lévesque séjournera à Genève puis dans le Jura. Cette visite que M. Lévesque effectue beaucoup par amitié pour Roland Béguelin, un des principaux animateurs du Rassemblement jurassien, recèle des pièges, du genre « discours sur un balcon », fait-on remarquer. En s'associant au Jura, certains craignent à Québec que cela ne nuise à la cause de M. Lévesque pour le Sommet francophone. Il y aurait des alliances plus prometteuses que celles-là.

Les programmes d'aide à l'étranger sont trop rigides et collent mal à la réalité

par Paule des Rivières

OTTAWA — Les programmes d'aide à l'étranger sont trop rigides et, sur le terrain, cela compromet leur succès puisqu'il est difficile de les ajuster. Ils collent mal à la réalité.

C'est la conclusion à laquelle en arrivent MM. Roger Young et Roger Ehrhardt, qui ont effectué deux études sur l'aide canadienne dans deux des pays les plus pauvres du globe, la Tanzanie et le Bangladesh.

Les études s'échelonnent sur plus de dix ans et ont été effectuées par l'Institut Nord-Sud, un organisme de recherche reconnu et indépendant qui croit qu'il est plus que temps d'évaluer les programmes de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Des recherches sur d'autres pays suivront et ce n'est que plus tard que l'Institut, que préside M. Bernard Wood, sera en mesure de faire des recommandations pour améliorer l'aide du Canada à l'étranger ; mais déjà les conclusions publiées sur le Bangladesh et la Tanzanie invitent à résister à la tendance actuelle favorable à des contrôles plus serrés, tatillons.

En fait, et autant en Tanzanie qu'au Bangladesh, les auteurs ont trouvé que les programmes manquaient de souplesse.

Ils trouvent notamment qu'ils sont trop centralisés et qu'il faudrait davantage de Canadiens dans les pays assistés et moins dans leurs bureaux à Ottawa.

Ils pensent aussi que les intérêts canadiens déteignent trop sur le type d'aide.

Par exemple, au Bangladesh, l'ACDI a poussé l'exportation du potasse dont la popularité est discutable puisque, « les stocks s'accumulent là-bas » selon M. Ehrhardt.

Il n'a aucun doute que « le Bangladesh ne choisirait pas le potasse s'il avait plus de choix ». Malgré tout cela, les accords viennent d'être renouvelés pour trois ans.

En Tanzanie — qui fêtera ses 22 ans d'indépendance en décembre — le Canada a contribué a développer le transport ferroviaire et à approvisionner en eau et en énergie hydro-électrique une partie de la population mais c'est peut-être l'exportation de blé, vu les besoins alimentaires criants, qui prime.

Ici aussi les erreurs ont été commises, parce que « les règles imposant des achats canadiens amenuisent l'utilité de l'aide pour l'économie tanzanienne même quand le Canada fournit à meilleur marché que les autres ».

Dans son étude, M. Young décrit le « mauvais calcul de l'ACDI » dans le cas de la mise sur place d'une boulangerie semi-automatisée, dont « l'utilité douteuse » était claire pourtant, aux yeux de l'ACDI. Dans ce cas-ci c'est la Tanzanie qui préférait une grosse boulangerie à plusieurs petites.

«Le prix économique que doit payer la Tanzanie et les critiques que l'ACDI s'est attirée devrait suffire pour que l'Agence ne finance plus une erreur de ce genre », écrit M. Young dans son rapport.

En 1980, l'aide du Canada au Bangladesh s'élevait à $70 millions et celle à la Tanzanie à $30 millions (données de 1981) ; pour le premier pays 12 personnes étaient responsables dont trois étaient sur place, pour la Tanzanie, trois seulement des huit chargés de programme étaient en Afrique !

La réticence des Canadiens à embaucher des personnes-ressources non canadiennes devrait être surmontée, croient les auteurs. Les décisions devraient se prendre davantage sur place.

« On peut dépenser $100 en télégrammes, pour obtenir l'autorisation d'en dépenser $25 », rapporte M. Ehrhardt dans son étude de l'aide au Bangladesh.

Finalement c'est un jugement très sévère que porte l'Institut Nord-Sud sur l'aide canadienne à ces deux pays :

« Au Bangladesh, bien que les consommateurs des zones urbaines et rurales aient indirectement bénéficié de l'aide alimentaire, ce sont les résidents urbains et les employés du gouvernement, relativement aisés, qui en ont le plus profité ».

Les auteurs ont trouvé que d'autres pays obtiennent des résultats généralement meilleurs que le Canada dans ces pays, notamment la Suède, les États-Unis, la Hollande et la Banque Mondiale.

L'expertise canadienne n'est pas pour autant à négliger et, au Bangladesh, lorsque la Banque Mondiale a eu besoin d'experts pour un projet d'irrigation, elle a choisi des consultants canadiens.

Le directeur de l'Institut Nord-sud pour sa part, a déclaré cette semaine que la venue d'une nouvelle présidente à l'ACDI, Mme Margaret Catley-Carlson, rendait tout à fait propice l'élaboration d'une nouvelle stratégie d'aide.

Selon M. Bernard Wood, l'ACDI souffre d'une « crise d'objectifs », elle se lance dans un trop grand nombre de chemins à la fois.

Ceci dit, M. Wood ne croit pas qu'il faille « suréagir » : par exemple, il a souhaité qu'on n'écarte pas trop vite le développement rural intégré simplement parce qu'un tel projet en Haïti, majeur il faut le dire, a été un échec cuisant.

Dans le cas haïtien, non seulement le projet ne collait pas à la réalité mais l'argent de l'ACDI fut détourné et des fonctionnaires en profitèrent largement.

Haïti et le Sénégal sont au nombre des pays qui sont présentement étudiés à l'institut Nord-Sud.

Léo Létourneau est élu président de la FFHQ

OTTAWA (PC) — Les francophones hors Québec devront politiser davantage leurs interventions s'ils souhaitent voir les gouvernements bouger dans le sens du respect des droits des minorités, a soutenu jeudi le nouveau président de la Fédération des francophones hors Québec, M. Léo Létourneau.

Tout récemment élu à la tête de l'organisme, M. Létourneau doit entrer en fonction le premier juillet pour entreprendre son mandat de deux ans et assurer la relève de Mme Jeannine Séguin qui, depuis trois ans, présidait aux destinées de la FFHQ.

Professeur d'université dans le domaine de la gestion scolaire, M. Létourneau a été, pendant deux ans, vice-président de l'Association des Franco-Manitobains.

Selon lui, il est crucial que les francophones réussissent à coordonner leurs revendications devant les gouvernements afin d'accroître leur pouvoir de pression auprès des élus.

« Cela nous prendra un lobbying plus intensif, il est essentiel de se faire connaître par les députés », a dit M. Létourneau, joint à son bureau de Saint-Boniface au Manitoba.

Jusqu'ici les différents groupes représentatifs des francophones ont insuffisamment coordonné leur revendications auprès d'Ottawa, estime-t-il, ce qui a nui aux progrès de la communauté. « Il y avait très peu de consultation, chaque organisme allait demander sa subvention au Secrétariat d'État », a souligné M. Létourneau, se faisant fort de renverser la vapeur.

La FFHQ et ses composantes entendent cet été consulter le plus grand nombre possible d'individus et d'associations afin de déboucher à l'automne sur un plan global de développement des communautés francophones hors Québec.

La FFHQ attend aussi beaucoup de la conférence fédérale-provinciale sur les droits de la personne qui aura lieu cet automne à l'instigation du secrétaire d'État, M. Serge Joyal.

Parlant de la lutte des francophones pour leurs droits, M. Létourneau admet qu'« il y a peut-être eu une période molle après l'adoption de la résolution constitutionnelle. En revanche, actuellement des groupes de francophones en Alberta et en Nouvelle-Écosse sont à élaborer les causes qu'ils porteront devant les tribunaux pour revendiquer des écoles francaises en vertu de la Charte des droits », a rappelé le président.

« La situation des francophones hors Québec est encore inquiétante et critique », soutient M Létourneau, qui n'accepte guère les déclarations de politiciens fédéraux voulant que les progrès de l'assimilation semblent être battus en brèche.

« Il est possible que des politiciens puissent tenter de se servir de nous, et il nous incombera de ne pas tomber dans leur jeu », a-t-il soutenu, ajoutant que si les élus « essaient de nous passer un sapin, on les verra venir de loin ».

Maldoff félicite le Manitoba

WINNIPEG (PC) — Le président d'Alliance Québec a félicité hier le gouvernement du Manitoba pour son projet d'enchâsser dans la constitution les droits du français dans cette province.

Cette question, a déclaré M. Eric Maldoff en conférence de presse, est importante pour la minorité anglaise du Québec et l'unité canadienne en général.

« Les yeux du Québec sont tournés vers le Manitoba », a-t-il dit.

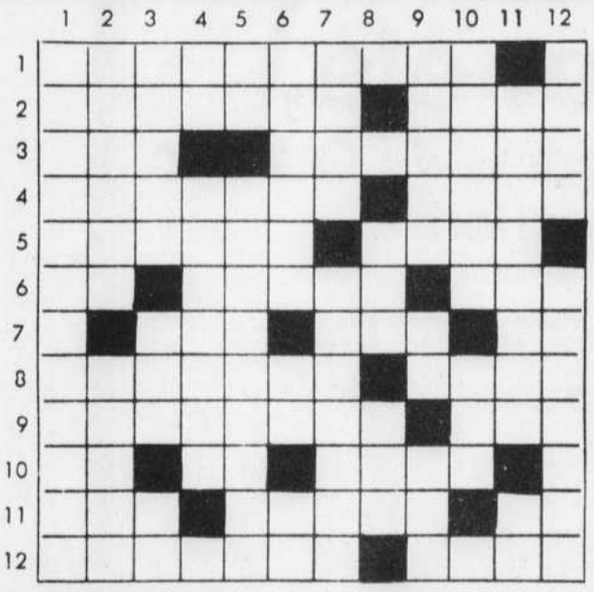
M. Maldoff a qualifié les intentions du gouvernement manitobain de solution juste pour la minorité française de cette province.

L'accord a été réalisé entre les gouvernements fédéral et manitobain et les francophones de la province, après le jugement de 1979 de la Cour suprême du Canada rendant le français officiel à la législature et devant les tribunaux.

Cette question, a noté M. Maldoff, doit dépasser les étroites frontières de la politique.

Le Petit Robert
Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Salamandre originaire du Mexique.
2—Qui peut être mis en location. — Point de la sphère céleste situé dans la Constellation d'hercule.
3—Ciment utilisé pour faire des joints hermétiques aux divers récipients soumis à l'action du feu. — Se dit des soeurs nées de la même mère mais non du même père.
4—Service que rend une chose. — A deux.
5—Défilé d'étudiants organisé à la fin des examens. — Nom scientifique du chervis.
6—Dans. — Poisson abondant dans la Manche. — Au Sahara, désert de pierrailles.
7—Élément du cintre destiné à supporter tout ou une partie d'une voûte pendant sa construction. — Langue, faconde. — D'un verbe gai.
8—Imbiber d'une substance colorante. — En Bretagne, vallée envahie par la mer.
9—Ensemble d'images représentant des faits, des personnages. — Unité d'aire pour les surfaces agraires.
10—Eminence. — Dans. — Produit de la vache.
11—Roue à gorge d'une poulie. — Terrain en pente. — Chlore.
12—Garni d'une engrêlure. — Se dit d'un mur sans ouverture.

Verticalement

1—Elle travaille dans une manufacture d'allumettes.
2—Il bêle. — Comm. de Suisse.
3—Ce qu'on enlève à l'ennemi. — En passant par. — Argent.
4—Adverbe de lieu. — Quadrilatère dont les quatre côtés sont égaux.
5—Ytterbium. — D'une insolence poussée jusqu'au cynisme.
6—Sculpteur néerlandais au service des ducs de Bourgogne. — Route rurale. — Aluminium.
7—Crâne. — Elle sécrète le miel.
8—Sainte. — Pluie.
9—Bord intérieur d'une assiette. — Cela. — Préfixe égalitaire.
10—Qui épie. — Selle d'une bête de somme.
11—Énoncer successivement chaque partie d'un tout. — Colombie-Britannique.
12—Diriger. — Poisson de la Méditerranée.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	G	M	A	■	T	R	E	M	P	A
2	I	V	R	O	G	N	E	■	T	■	I	I
3	S	O	U	■	E	R	M	I	T	E	S	■
4	A	U	T	A	N	T	■	E	R	O	D	E
5	N	E	I	G	E	■	U	N	A	U	■	■
6	T	R	E	N	T	E	N	A	I	R	E	■
7	H	■	R	E	T	R	A	C	T	I	L	E
8	R	I	■	L	E	R	N	E	■	E	O	N
9	O	R	B	I	T	A	I	R	E	■	I	N
10	P	E	I	N	E	■	M	A	N	E	G	E
11	I	■	B	E	■	R	E	I	N	■	N	M
12	E	X	I	S	T	A	■	T	A	X	A	I

LE DEVOIR en tête

l'information économique s'inscrit quotidiennement dans les pages du devoir.

le mercredi, un supplément hebdomadaire utile, fiable et accessible:

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

le monde

■ CSCE: compromis

MADRID (Reuter) — Les Occidentaux ont accepté hier un compromis sur leurs exigences en matière de droits de l'homme afin de débloquer les discussions de la CSCE à Madrid, mais les pays du bloc soviétique se refusent à négocier, indique-t-on de source diplomatqiue.Les pourparlers avaient été rompus il y a sept semaines, après le refus soviétique de discuter des amendements concernant les droits de l'homme au projet de déclaration finale de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.La semaine dernière, M. Felipe Gonzalez, président du gouvernement espagnol, a proposé un compromis abandonnant la plupart des demandes occidentales, mais conservant le principal amendement, qui demande une réunion sur les contacts humains, où seraient abordés des sujets tel que la réunification des familles.Les Occidentaux ont fait savoir hier qu'ils acceptaient la proposition espagnole à condition qu'elle soit acceptée intégralement par les autres pays. Mais les délégués du bloc soviétique ont réitéré le refus exprimé mardi par l'URSS, ont dit les diplomates.

■ Kirilenko réapparaît

MOSCOU (AFP) — L'ancien membre du Politburo, Andrei Kirilenko, 76 ans, limogé en novembre et autrefois parmi les dauphins possibles de Brejnev, a fait hier au Kremlin une réapparition publique totalement inattendue, aux côtés du secrétaire général du parti et chef de l'État Youri Andropov. Ceux qui assistaient hier matin à la session du Soviet suprême (Parlement) de la République de Russie ont mis un certain temps à reconnaître le petit vieillard, marchant très lentement, soutenu par un huissier, et qui montait péniblement à la tribune officielle où déjà Andropov était assis. Cet homme était Andrei Kirilenko, qui avait totalement disparu de la scène politique depuis six mois, lors de son limogeage du Politburo, officiellement pour raisons de santé. Les observateurs ont été quelque peu déroutés par cette réapparition de M. Kirilenko, le seul limogé du Politburo depuis l'avènement de Youri Andropov.Formellement, le retour au Kremlin de M. Kirilenko (qui est toujours membre du comité central) s'explique par son appartenance au praesidium du Soviet suprême de la République de Russie. Selon des observateurs, on aurait demandé hier à M. Kirilenko d'apparaître en public, pour montrer que le régime d'Andropov assure « une retraire dorée » aux personnalités écartées du pouvoir.

■ Impasse à Jérusalem

JÉRUSALEM (AFP) — Les négociations-marathon entre les médecins israéliens et leurs employeurs, entamées mercredi à la suite d'une intervention personnelle du premier ministre Menahem Begin, n'avaient abouti à aucun résultat concret hier, en dépit de la détérioration dramatique des services de santé de l'État hébreu. Les médecins du service public, en grève depuis quatre mois, mènent depuis une dizaine de jours une grève collective de la faim pour obtenir la revalorisation de leurs salaires et l'établissement d'une semaine de travail de 36 heures. Le personnel médical des 23 principaux établissements hospitaliers, épuisé par la grève de la faim, n'était pratiquement plus en mesure d'assurer hier le service minimum. Ainsi, à l'hôpital gouvernemental de Naharya (nord du pays), 50 médecins grévistes ont dû être hospitalisés après s'être évanouis. Dix praticiens seulement continuent à assurer la marche de l'établissement.

■ Dorticos se suicide

LA HAVANE (AFP) — M. Osvaldo Dorticos, président de Cuba de 1959 à 1975 et ministre de la Justice en exercice, s'est suicidé jeudi après-midi, selon un communiqué officiel publié dans la nuit de jeudi à vendredi à La Havane. Ce communiqué du comité central du Parti communiste, qui déplore la décision « dramatique » de M. Dorticos de mettre fin à une « vie courageuse et fructueuse », indique que le ministre de la Justice souffrait d'une « grave maladie de la colonne vertébrale » qui lui causait des « douleurs sans cesse plus aiguës et insupportables ». M. Dorticos avait été le second président de la révolution cubaine, après la démission de M. Daniel Urrutia, qui devait par la suite s'exiler aux États-Unis. Il exerça la magistrature suprême jusqu'en 1975, lorsqu'une réforme institutionnelle fit de M. Fidel Castro, alors premier ministre, le président à la fois du conseil d'État et du conseil des ministres.

■ Appel de Sakharov

NEW YORK (Reuter) — Le prix Nobel de la paix Andrei Sakharov a invité l'Occident à maintenir la parité des forces conventionnelles avec l'Union soviétique pour prévenir le danger d'une guerre nucléaire.Dans un article publié par le magazine *Foreign Affairs*, le dissident soviétique, qui fut l'un des « pères » de la bombe H soviétique, affirme que l'Occident doit consentir des sacrifices pour rétablir « la parité stratégique » avec le bloc soviétique dans le domaine des armes conventionnelles pour éviter d'avoir à recourir un jour à l'arme nucléaire.« Je me rends bien compte qu'en s'efforçant de ne pas se laisser dépasser par le potentiel ennemi dans aucun domaine nous nous condamnons à une course aux armements qui est tragique. Mais le plus grand danger est de se précipiter vers un conflit nucléaire généralisé », écrit M. Sakharov depuis la ville de Gorki, où il est en « exil intérieur » depuis trois ans.« Si une telle éventualité peut être écartée au prix de dix ou quinze ans de plus de course aux armements, peut-être faut-il en payer le prix pendant que, en même temps, l'on déploie des efforts diplomatiques, économiques, idéologiques, politiques, culturels et sociaux pour prévenir une guerre », poursuit Sakharov, qui ajoute qu'une guerre nucléaire généralisée serait « un suicide collectif ».

■ Pastora manque d'armes

SAN JOSE (Costa Rica), (Reuter) — Les rebelles dirigés par Eden Pastora (le commandant zéro) ont annoncé jeudi soir qu'ils cessaient provisoirement de combattre dans le sud du Nicaragua au bout de seulement sept semaines parce quils manquent d'armes.Le retrait de la guérilla des combattants de l'Alliance révolutionnaire démocratique, dont l'aile militaire est sous le commandement de Postora, laisse comme seule force rebelle opérant dans le sud du Nicaragua la petite Union démocratique nicaraguayenne.

Nouvelles menaces de guerre civile au Tchad?

ABIDJAN (Reuter) — Les derniers combats au Tchad et les allégations d'intervention directe de la Libye constituent un sérieux revers pour la stabilité enregistrée pendant un an dans ce pays ravagé par 17 années de guerre civile.

Si les forces rebelles parviennent à s'emparer de la ville de Faya-Largeau au nord, ils pourront contrôler le tiers du pays et le Tchad risque de connaître une nouvelle ère de violence.

Le gouvernement du président Hissène Habré observe avec anxiété l'attitude de Paris et de Washington qui ont soutenu son régime, le seul à leurs yeux susceptible d'unifier et reconstruire le pays.

Si les affirmations de N'Djamena sur l'implication de la Libye dans les combats se confirment, une aide étrangère sera indispensable aux forces gouvernementales sous-équipées pour garder le contrôle de villes-clef comme Faya-Largeau, Abéché ou Fada, souligne-t-on de source diplomatique.

Ni le gouvernement socialiste français, ni les États-Unis ne souhaitent s'embourber dans cet énième épisode de la saga tchadienne bien qu'ils craignent l'installation d'un régime fortement pro-libyen à N'Djamena, ajoute-t-on.

Hier matin, M. Claude Cheysson, ministre français des Relations extérieures, a déclaré que la France « ne peut rester indifférente » si la Libye envoie des troupes aux côtés des forces rebelles de l'ex-président Goukouni Weddeye.

Il a cependant semblé exclure toute intervention militaire directe de la France, ancienne puissance coloniale et premier pourvoyeur de fonds du Tchad.

Quelque 1,200 soldats français sont basés en République centrafricaine et peuvent être transportés en quelques heures à N'Djamena, avec l'appui de « Jaguar ».

Comme la France, les États-Unis ont adressé une mise en garde à la Libye contre toute intervention au Tchad mais toute assistance américaine serait limitée à la fourniture d'armes, avaient récemment déclaré des diplomates à N'Djamena.

La majorité des diplomates occidentaux ou africains et les responsables d'une dizaine de missions d'aide étrangère souhaitent le maintien de M. Habré au pouvoir.

« Pour la première fois depuis des années, le tChad a un président et non un chef de guerre moyen-âgeux », a déclaré l'un d'eux.

On souligne dans ces milieux la régularité avec laquelle des demi-traitements ont été versés, sous l'actuel gouvernement, aux fonctionnaires. Pendant les trois années du Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) du président Goukouni, les traitements n'étaient que rarement versés, ajoute-t-on.

Des visiteurs dans la capitale tchadienne font remarquer la discipline des forces gouvernementales actuelles en rappelant la présence d'une demi-douzaine de milices privées durant le GUNT.

« Sauf imprévu ou assassinat, je pense voir M. Habré siéger à la présidence pendant 20 ans », nous avait déclaré un diplomate.

Cette prédiction hardie mériterait d'être revue si le colonel Mouamar Kadhafi décide de mettre tout son poids dans la balance aux côtés de M. Goukouni.

Dans les milieux informés de N'Djamena, on estime que les 3,500 hommes de M. Goukouni ne peuvent renverser M. Habré sans l'appui de Tripoli.

L'aventure risque de ne pas tenter les commandants de l'armée libyenne qui, lors de la précédente intervention au Tchad en 1980, avaient perdu 300 de leurs hommes.

À Washington, le deéartement d'État a déclaré jeudi qu'il déplorait que la Libye apporte son soutien aux forces rebelles au Tchad.

Le porte-parole, M. Alan Romberg, a déclaré à la presse que les informations reçues à Washington sur l'évolution des combats autour de Faya-Largeau étaient contradictoires.

Les forces rebelles, a-t-il ajouté, « bénéficient depuis longtemps du soutien de la Libye, notamment en organistion, recrutement, argent et armes, et ne peuvent avoir avancé jusqu'à Faya-Largeau sans un large soutien libyen ».

Selon des informations non confirmées, des avions de transport libyens auraient participé à l'attaque. « Nous déplorons cette agression soutenue de l'extérieur contre le Tchad », a poursuivi M. Romberg. Les États-Unis consultent étroitement la France et les « pays africains concernés », a-t-il dit.

Japon: premier test électoral national pour M. Nakasone

TOKYO (AFP) — Près de 84 millions d'électeurs sont appelés aux urnes demain au Japon pour une élection à la Chambre haute de la Diète qui, selon tous les sondages, devrait renforcer encore la domination du Parti libéral démocrate (PLD) au pouvoir.

Cent-vingt-six sièges sur 252 sont en jeu dans ce scrutin, le premier à l'échelle nationale depuis la prise de fonctions en novembre dernier du premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone. Les membres de cette Chambre, également appelée Sénat, sont élus pour six ans, les sièges étant renouvelés par moitié tous les trois ans.

Selon les derniers sondages, le PLD, qui détient déjà la majorité absolue avec 134 sièges, sortira grand vainqueur de cette consultation, emportant plus que les 65 sièges qu'il remet en jeu. Un sondage de l'agence Kyodo publié mercredi lui donne au moins 70 sièges, un autre, publié hier par l'Asahi Shimbun, lui en prédit jusqu'à 80.

D'après ces prévisions, cette élection devrait donc en même temps marquer un net recul des partis d'opposition, en particulier du premier d'entre eux, le Parti socialiste (PSJ) de M. Ichio Asukata. Le PSJ remet en jeu 26 sièges sur les 48 qu'il détient. Selon le sondage de l'Asahi, il pourrait en perdre quatre.

De même, indiquent les sondages, il sera difficile au Komeito, branche politique de l'organisation bouddhiste Soka Gakkai, de conserver les 14 sièges (sur 27) qu'il remet en jeu. En revanche, le Parti communiste pourrait retrouver ses cinq sièges (sur 12).

Si ces estimations sont confirmées, le PLD pourra contrôler toutes les commissions de la Chambre, permanentes ou spéciales. Sa mainmise sur le pouvoir, qu'il détient sans partage depuis sa fondation en 1955, sera encore consolidée, un an avant la prochaine échéance électorale normale, les élections à la Chambre basse (Chambre des représentants), la plus importante des deux, où il a également la majorité absolue avec 284 députés sur 511.

La campagne, peu animée et qui semble avoir assez peu mobilisé l'opinion publique, a porté sur trois thèmes principaux:

■ la probité en politique, au moment où l'homme fort du PLD, l'ancien premier ministre Kakuei Tanaka, attend pour cet automne le verdict le concernant dans l'affaire des pots-de-vin Lockheed;

■ la sécurité du Japon et le rôle de ses forces d'autodéfense avec ses implications constitutionnelles;

■ la gestion économique du pays.

Ces thèmes ramènent à la personnalité de M. Nakasone. En effet, celui-ci, qui doit son élection à M. Tanaka, est favorable à un renforcement du potentiel militaire du pays au risque de passer pour un « faucon » et a fait d'une profonde réforme administrative un cheval de bataille.

L'élection est donc considérée comme le premier test sérieux de son action après sept mois de pouvoir. Souvent critiqué pour un franc-parler et une relative audace politique qui faisaient défaut à ses prédécesseurs immédiats, M. Nakasone, 65 ans, cherche dans ce scrutin un satisfecit populaire.

Si les sondages sont confirmés, estime-t-on à Tokyo, il ne manquera pas d'en tirer argument pour poursuivre une ligne dite « néo-libérale », pro-américaine et pro-capitaliste qui lui vaut la faveur des conservateurs japonais.

Chili: tout est normal

SANTIAGO (AFP) — L'activité était pratiquement normale à Santiago et dans les principales villes du Chili hier, alors que le mot d'ordre de grève générale avait été maintenu par les organisateurs malgré l'échec relatif, jeudi, de la première journée du mouvement.

Aucun incident grave n'a été signalé dans la nuit de jeudi à vendredi, et dès l'aube, les transports en commun étaient assurés normalement. Les commerces ont ouvert leurs portes comme d'habitude.

Pour sa part, l'Église catholique chilienne a pris fermement position hier en faveur de la liberté syndicale et du droit de grève.

En même temps qu'ils annonçaient le maintien du mot d'ordre de grève, les organisateurs du mouvement, le Commandement national des travailleurs (CNT) et les transporteurs, se sont déclarés disposés, sous certaines conditions, à entamer des négociations avec le gouvernement.

En faisant arrêter les principaux dirigeants du puissant Syndicat des mineurs, colonne vertébrale du mouvement, le président Augusto Pinochet semble ainsi avoir contraint les autres organisations syndicales, parmi lesquelles les transporteurs, à faire le premier pas vers un rétablissement du dialogue, estiment les observateurs.

Tard dans la nuit, les responsables du Syndicat des transporteurs de passagers et des camionneurs ont rencontré un représentant du gouvernement dans un hôtel de Santiago « pour traiter des problèmes ponctuels et établir les bases d'un dialogue avec le gouvernement », a-t-on appris de source syndicale.

Au cours de l'entretien, les transporteurs ont remis à ce représentant un document en dix points dans lequel ils demandent qu'un calendrier soit fixé pour le rétablissement du régime démocratique au Chili.

Les transporteurs exigent d'autre part la libération de tous les syndicalistes, la réembauche des travailleurs licenciés et la création d'une commission avec la participation des représentants des forces armées et de tous les syndicats dans le but d'analyser la situation et de trouver des solutions aux difficultés économiques.

Création de l'UDI à Londres

LONDRES (AFP) — Les représentants de gouvernements et de partis politiques de droite de 18 démocraties occidentales ont lancé hier à Londres l'Union démocratique internationale (UDI) destinée à « sauvegarder et promouvoir la libert, la justice et la démocratie parlementaire », selon les termes du premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher.

Le vice-président américain Georges Bush et quatre chefs de gouvernement (Mme Thatcher, le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, les premiers ministres danois et norvégien) ont notamment signé la déclaration de principe de l'UDI.

M. Alois Mock, chef du Parti populaire autrichien, a été élu président de l'UDI, assisté de sept vice-présidents, parmi lesquels M. Jacques Chirac (France), président du rassemblement pour la République, et M. Franz Josef Strauss, chef de la CSU allemande.

L'UDI rassemble les principaux partis membres de l'Union démocratique européenne (UDE) et de l'Union démocratique du Pacifique

La déclaration de principe exprime « la conviction commune que les sociétés démocratiques fournissent aux individus dans le monde entier les meilleures conditions pour la liberté politique, la liberté individuelle, l'égalité des chances et le développement économique garanti par le respect de la loi ».

Elle proclame que « les droits d'homme et les libertés individuelles de base » sont un des fondements des sociétés démocratiques et que « la démocratie politique et la propriété privée sont des composantes inséparables de la liberté individuelle ».

Évoquant « les menaces de l'extrême-gauche et de l'extrême-droite », elle « rejette toute forme de totalitarisme » et affirme la foi des signataires dans l'économie de marche.

Mme Thatcher, selon qui l'UDI représente « 150 millions d'électeurs, soit deux fois plus que l'Internationale socialiste », a estimé que si « il y a dix ans on écrivait sur la crise de la démocratie, aujourd'hui l'attention est concentrée sur la crise du socialisme d'État ». Elle a noté que les démocraties ont dû se défendre à plusieurs reprises au cours de ce siècle mais n'ont jamais combattu l'une contre l'autre.

« Nous devons toujours être prêts à défendre notre liberté et le respect de nos lois », a déclaré le premier ministre britannique. Mais, a-t-elle ajouté, « la défense n'est pas suffisante, nous devons faire état de nos principes afin de pouvoir influencer les autres ».

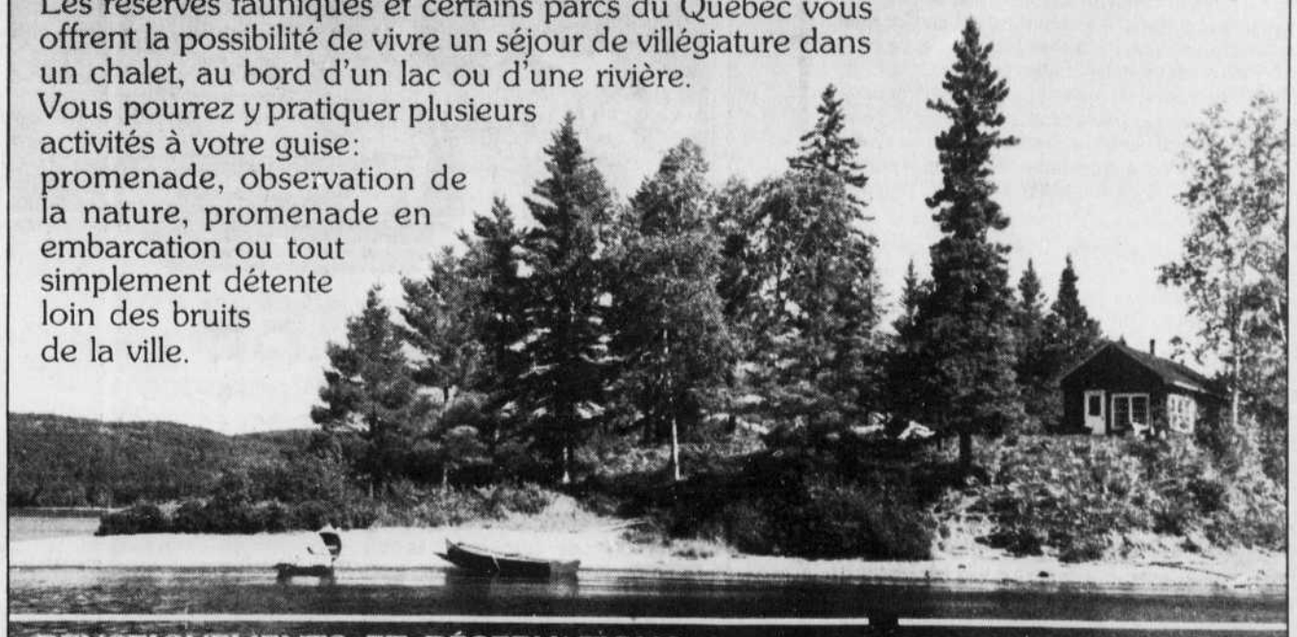
Mme Thatcher a insisté sur le rôle des démocraties occidentales à l'égard du tiers-monde. Les pays en voie de développement savent, a-t-elle dit, que « l'Occident a montré la bonne voie de la prospérité économique, de la liberté et du respect des lois ».

Le vice-président américain George Bush, qui a félicité Mme Thatcher pour sa récente victoire électorale, a pour sa part estimé primordial le respect de chaque individu « quel qu'il soit » par les gouvernements démocratiques. Il a affirmé que « dans les démocraties l'emploi a maintenant tendance à croître et non à diminuer ». M. Bush a souligné que « l'alliance de l'OTAN restait déterminée à entreprendre toutes mesures nécessaires et à faire tous les sacrifices pour avoir une force de dissuasion efficace contre la guerre ».

SYMPOSIUM
DES DIEUX
GASTRONOMIE GRECQUE
MUSIQUE TRADITIONNELLE
5334 AVE. DU PARC, MONTREAL, QUE. TEL.: 274-9547

SYMPOSIUM
274-9547
274-2822
(FERME LUNDI)
CET ETE, DU 12 JUIN AU 16 SEPT.
LE SYMPOSIUM DES DIEUX
VOUS OFFRE ENTRE 4.30 ET 8.30 HR (SAUF LE SAMEDI)
20% SUR VOS REPAS ET LE VIN DE BON CRU, A $1.00
DE PLUS SEULEMENT QU'A LA SOCIETE DES ALCOOLS!

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
PARIS
ACHAT-RACHAT
Automobiles européennes
AVION À PARTIR DE PARIS
Prix spécial $548
13 juillet — 7 août $699 CAD
8 août — novembre $599 CAD
Aller simple Paris $315 US
+ Autres destinations
Meilleure aubaine «Achat rachat RENAULT».
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
2050 rue Mansfield, Mtl. — Tél.: 281-1040
PERMIS DU QUÉBEC

UN CLIN D'OEIL À L'ÉTÉ
Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
Les réserves fauniques et certains parcs du Québec vous offrent la possibilité de vivre un séjour de villégiature dans un chalet, au bord d'un lac ou d'une rivière. Vous pourrez y pratiquer plusieurs activités à votre guise: promenade, observation de la nature, promenade en embarcation ou tout simplement détente loin des bruits de la ville.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
Par téléphone, du lundi au vendredi, entre 9 h et 16 h, en composant (sans frais d'interurbain) l'un des numéros suivants:
de la région de Québec 643-5349
de la région de Montréal 873-5349
d'ailleurs au Québec 1-800-462-5349
DES TARIFS RAISONNABLES
À compter de 40 $ par jour pour quatre (4) personnes.
Québec

AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL
CARGAISON — LIVRAISON NON EFFECTUÉE
30% de dépôt 70% balance impayée
VENTE AUX ENCHÈRES À BREF DÉLAI
TAPIS PERSANS DE VALEUR
ET AUTRES FAITS À LA MAIN PROVENANT D'AUTRES PAYS
— Les ballots seront ouverts à midi précise et chaque tapis est numéroté individuellement pour être vendu aux enchères pièce par pièce
— La marchandise doit être payée comptant ou par traite bancaire
— Inspection sur place entre midi et 13 heures
— Aucun autre renseignement ne peut être fourni
DIMANCHE 26 JUIN À 13:00 HEURES
Le Château de l'Aéroport
Aéroport international, Mirabel, Québec
Transitaire: Anglo Mercantile Shipping & Finance

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

College Universitaire de Saint-Boniface

SOCIOLOGIE

Professeur régulier à temps complet

— Doctorat préféré; maîtrise avec expérience considérée;
— Classification et salaire selon convention collective;
— Cours de 1er cycle;
— Conformément aux exigences relatives à l'Immigration du Canada.

Faire parvenir curriculum vitae complet avant le **15 juillet 1983** au:

Doyen
Collège Universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (MB)
R2H 0H7
Tél.: (204) 233-0210

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Génie civil (structures)

Professeur

Le Département de génie civil de l'Université de Sherbrooke demande un professeur à temps complet pour enseigner à tous les niveaux et exécuter des travaux de recherche, avec une équipe de professeurs oeuvrant dans le domaine des structures (charpentes métalliques, béton armé et précontraint, stabilité et dynamique des structures, comportement des matériaux, etc.).

Exigences — Diplôme de 3e cycle ou de 2e avec expérience pratique pertinente; admissibilité aux subventions du C.R.S.N.G. de même qu'à l'Ordre des ingénieurs du Québec. Langue d'enseignement: le français.

Traitement — Selon les normes de la convention collective.

Faire parvenir son curriculum vitae détaillé le plus tôt possible à:

Monsieur le Doyen
Faculté des sciences appliquées
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1
Téléphone: 819 / 565-4411

LE CENTRE HOSPITALIER ROUYN-NORANDA

Centre hospitalier de soins spécialisés de 229 lits opérant un Département de santé communautaire et un centre d'accueil de 75 lits (en voie de construction).

RECHERCHE

Un(e) directeur(trice) des services professionnels

Sous l'autorité du Directeur général, le(la) directeur(trice) des services professionnels,

1. doit assumer les fonctions prévues à l'article 118 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.
2. doit en outre participer activement au développement des services de santé de l'établissement, s'impliquer dans les activités de recrutement d'effectifs médicaux à plusieurs niveaux, et favoriser l'instauration de mécanisme adaptés à l'exercice de la médecine à Rouyn-Noranda.

QUALIFICATIONS:

— Détenir un permis d'exercice de la médecine.
— Détenir une formation administrative. Une expérience de pratique médicale et de responsabilités administratives de quelques années seront avantageusement considérées.

Faire parvenir curriculum vitae, au plus tard le 22 juillet 1983, à

Jean-Luc Gravel, mah, mph.
Directeur général
Centre hospitalier Rouyn-Noranda
4, 9e Rue
NORANDA, (QC) J9X 2B2
Téléphone: 819-764-5131, poste 258

PHYSIOTHÉRAPEUTE

Sous la surveillance générale du médecin-hygiéniste régional le candidat assurera des services de physiothérapie dans une communauté en tant que membre de l'équipe de la Santé publique. Le titulaire devra déterminer l'étendue des besoins régionaux qui sont du ressort du physiothérapeute communautaire de prévention primaire et secondaire. Le candidat choisi agira comme service ressource auprès de la communauté tout en remplissant les fonctions de conseiller auprès du personnel régional.

Le candidat idéal possède un diplôme d'une école reconnue de physiothérapie, être membre agréé de l'Association des physiothérapeutes du Nouveau-Brunswick (ou satisfaire aux exigences d'agrément) et une grande expérience dans un établissement ou une communauté. Une bonne connaissance des deux langues officielles est essentielle. Situé au Ministère de la Santé, Service de la Santé publique Bathurst, ce poste intéressera les personnes dont le salaire se situe aux environs de 22 100,$.

Les demandes doivent nous parvenir avant le 6 juillet, 1983 et comprendre un compte rendu des études, de l'expérience de travail, des antécédents personnels, des réalisations ainsi que le salaire actuel et le salaire escompté, en indiquant le numéro de concours 83-DE-80.

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Pièce G-17, édifice du Centenaire
Casier postal 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1

Ce poste est offert également aux hommes et aux femmes

AVOCAT ou NOTAIRE

2 à 5 ans d'expérience pour rédaction de contrats et de procédures juridiques.

Centre-ville de Montréal.

Faire parvenir votre curriculum à:

Jury-Express Inc.
434 rue St-Pierre
suite 400
Montréal, H2Y 2M5

avant le 1er juillet

Une école privée de niveau secondaire est à la recherche d'une personne pour:

ANIMATION PASTORALE (demi-temps)
et
ENSEIGNEMENT RELIGIEUX CATHOLIQUE 320 et **FORMATION PERSONNELLE** et **SOCIALE 311** (demi-temps)

Qualifications requises:

— Diplôme universitaire de 1er cycle en théologie, en pastorale ou en sciences religieuses;
— Expérience de 3 ans en animation pastorale au secondaire.

Faire parvenir votre curriculum vitae et vos lettres de références avant le 1er août 1983, au:

DOSSIER 1140
Le Devoir
C.P. 6033, succ. Place d'Armes
Montréal, QC H2Y 3S6

Offre d'emploi poste permanent département de francais

Le département de français de l'Université Laurentienne est à la recherche d'un professeur de **français langue seconde** à partir du 1er septembre 1983.
Les candidats devront avoir une solide formation en didactique des langues (de préférence le doctorat) et une certaine expérience de l'enseignement au niveau universitaire.
La charge d'enseignement comprend un cours intensif (12 heures semaine) et l'organisation des cours aux boursiers pendant l'été.
L'Université Laurentienne offre des chances égales d'emploi aux hommes et aux femmes qualifiés.
En conformité avec les exigences de l'immigration canadienne, la préférence sera accordée aux citoyens canadiens et aux résidants permanents.

Adresser curriculum vitae:

Le directeur
Département de français

Université Laurentienne

Chemin du lac Ramsey, Sudbury (Ontario) P3E 2C6

INGÉNIEURS

Avec ou sans expérience

Lieu de travail
Les candidats choisis serviront le Canada au pays même, en Europe ou ailleurs dans le monde.

Nature du travail
En tant qu'officier de l'armée, de la marine ou de l'aviation, vous aurez à diriger une équipe de techniciens qualifiés qui vous assisteront dans la mise à l'épreuve de nouveaux dispositifs ou le maintien en ordre de combat de divers appareil lages.

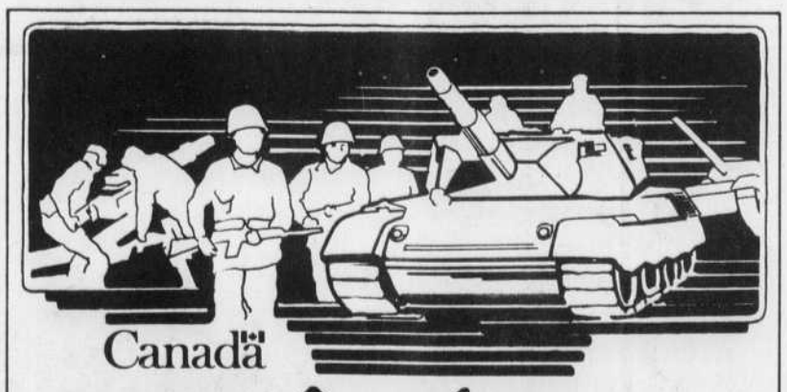
Qualifications requises
Être citoyen canadien, détenir un diplôme avec champ de spécialisation en «électricité, électronique, informatique ou mécanique» ou être sur le point de l'obtenir.

Rémunération
Le candidat possédant un diplôme en génie est enrôlé directement au grade de sous-lieutenant avec un salaire initial d'environ 23 000 $.

Entrée en fonctions
Les personnes intéressées sont priées de se présenter au Centre de recrutement le plus rapproché ou de téléphoner à frais virés. Consultez les pages jaunes sous la rubrique «Recrutement».

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES
Canada

Imbattable...la vie dans les Forces



DIPLÔMÉS*...

venez prendre de l'expérience

*** Secondaire * CEGEP * Université**

Le programme de formation des aspirants-officiers s'adresse aux jeunes gens qui veulent devenir officier de carrière et mettre à profit leurs aptitudes et leurs connaissances dans les services opérationnels des Forces armées canadiennes.

- **Infanterie, blindés, artillerie**
- Pilotage ou navigation aérienne
- Contrôle des armes ou de la circulation aérienne
- Opérations maritimes de surface ou sous-marines

Informez-vous sur tous les aspects de cette intéressante occasion, en communiquant avec le Centre de recrutement le plus rapproché.

Consultez les pages jaunes sous la rubrique « Recrutement ».

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Imbattable...la vie dans les Forces

RELATIONNISTE

Recherché(e) par organisme à but non lucratif.

Missions principales:

— Contacts avec médias d'information
— Campagnes de financement
— Relations hors campagnes
— Coordination événements publics

Poste convenant à personne en début de carrière mais avec certaine expérience.

Faire parvenir curriculum vitae au:

DOSSIER 1141
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal, QC. H2Y 3S6

Société de construction des musées du Canada

DIRECTEURS DE PROJET ADJOINTS

Dans le cadre de son mandat de construction de la nouvelle Galerie nationale du Canada et du nouveau Musée national de l'Homme, la Société recherche du personnel technique senior pour combler de nouveaux postes.

Les candidats aux deux postes de directeur de projet adjoint auront déjà oeuvré dans les domaines de l'architecture, du génie ou de la construction. Ils devront posséder une solide expérience dans la réalisation de projets de construction de grande envergure où ils auront eu l'occasion d'utiliser des techniques axées sur l'atteinte de résultats rapides.

Les candidats devront joindre à leur curriculum vitae le salaire désiré et faire parvenir leur demande à la Société, à l'adresse ci-dessous, dans une enveloppe portant la mention **DIRECTEUR DE PROJET ADJOINT**.

Société de construction
des musées du Canada
C.P. 395
Succursale A
Ottawa, Ontario
K1N 8V4

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du
Saint-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,
Rens.: 844-3361

DIRECTEUR ADJOINT DES VENTES & PRODUCTION

Organisation Canadienne

Notre Compagnie s'étant taillée une place de premier choix au niveau national et international comme innovateur de systèmes d'environnement et de sécurité.

Relevant du Directeur Général vous assumerez conjointement la responsabilité de la rentabilité de l'exploitation, y compris les activités de ventes, de marketing et d'aide technique à la production. Vos fonctions principales incluront notamment le développement des affaires auprès de clients d'envergure, votre participation à la conception d'une nouvelle stratégie de marketing, ainsi que le perfectionnement d'une importante équipe de professionnels de la vente.

Parfaitement bilingue et ayant une formation universitaire en marketing, ingénierie ou autre domaine connexe, vous avez un minimum de 5 ans d'expérience. Vous devez posséder l'enthousiasme requis pour motiver et diriger une équipe hautement compétente dans la poursuite des objectifs établis.

Votre assurance et votre diplomatie, alliées à votre sens du contrôle des coûts, vous permettront de vous tailler une place enviable et jouer un rôle prépondérant dans la croissance de notre organisation.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Succursale Jean-Talon
C.P. 475
Montréal, Québec H1S 2Z4

Conseil de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

est à la recherche d'un

DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL(E)

2e concours

Sommaire de la fonction:
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général définit les objectifs du CSSSO et les soumet au conseil d'administration pour approbation. Il planifie, coordonne et contrôle les activités du CSSSO dans le but d'assurer aux établissements de santé et de services sociaux, à la population de la région et au ministère des Affaires sociales les services adéquats.

Nature de l'organisme:
Le Conseil de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (CSSSO) est une corporation publique couvrant la région administrative 07. Cette région comprend 41 établissements de santé (CH) et de services sociaux (CLSC, CSS, CA).

Pour cette région, le CSSSO remplit des fonctions de coordination, de planification-programmation et de communication dans les domaines socio-sanitaires.

Exigences:
La personne recherchée est un cadre de calibre supérieur qui, en plus de détenir un diplôme universitaire de deuxième cycle ou l'équivalent, compte plusieurs années d'expérience de préférence reliée à la santé et aux services sociaux. Ses réalisations auront démontré son dynamisme, son esprit novateur et son leadership. Elle possède le sens de la communication et peut réaliser les mandats très complexes qui lui seront confiés.;

Conditions de travail et traitement:
Les conditions de travail sont similaires à celles généralement applicables dans le réseau des Affaires sociales, classe 24.

Présentation de candidatures:
Le président du conseil d'administration doit recevoir les candidatures acompagnées d'un curriculum vitae avant 17 heures le jeudi 7 juillet 1983.

Concours du directeur général
Le Président du conseil d'administration
Conseil de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
C.P. 1190, Succ. «B»
Hull (Québec) J8X 3X7

CONSEILLER EN MANAGEMENT ET EN DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

NOTRE ORGANISATION
Le Centre de formation et de consultation (Québec) Inc. (C.F.C.) fait sa marque depuis vingt (20) ans dans le domaine de la consultation et de la formation reliées au management et aux ressources humaines. S'adressant aux organisations de tous les secteurs, le C.F.C. regroupe près de vingt (20) conseillers permanents répartis dans ses bureaux de Québec, Montréal et Trois-Rivières.

LE POSTE
Pour répondre à des demandes croissantes pour nos services, nous désirons élargir notre équipe de conseillers du bureau de Québec en créant un nouveau poste dont le titulaire se verra confier des mandats touchant l'un ou l'autre des domaines suivants:

- la consultation en management général et en développement de l'organisation
- la conception, le développement et l'animation de programmes de perfectionnement, de formation, et de développement en management
- l'étude et le développement de systèmes de management général et de gestion des ressources humaines.

LE CANDIDAT (HOMME ou FEMME)
Le professionnel recherché devra répondre aux exigences suivantes:

- détenir un diplôme de deuxième cycle en administration, relations industrielles ou l'équivalent
- disposer d'un minimum de trois à cinq ans d'expérience diversifiée en management, en gestion des ressources humaines, à titre de conseiller ou de cadre
- pouvoir témoigner de réalisations importantes ou relativement complexes en management ou en consultation organisationnelle
- faire preuve des qualités personnelles pertinentes à l'exercice de la profession
- la maîtrise de l'anglais oral et écrit sera considérée comme un atout.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL
Le candidat retenu évoluera dans un contexte caractérisé par:

- **l'existence d'une équipe pluri-disciplinaire de professionnels**
- **l'accès à une supervision et à des programmes de développement professionnel sur mesure**
- **un plan de carrière**
- **la nécessité de voyager régulièrement**
- **une rémunération compétitive**
- **un régime avantageux de participation aux bénéfices.**

LIEU DE TRAVAIL
Nos bureaux de Québec, Montréal et Trois-Rivières.

Toute personne intéressée est invitée à faire parvenir son curriculum-vitae et les motivations de sa candidature avant le 30 juin 1983 à 16h.

Gilles Charest
Vice-président Développement
des ressources humaines
CENTRE DE FORMATION ET DE CONSULTATION (QUÉBEC) INC.
897, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1S 2K7

Le CN n'aurait pas renoncé à prendre le contrôle de CAST

HALIFAX (PC) — Selon le *Mail Star* de Halifax, le Canadien national n'a pas abandonné l'espoir de prendre le contrôle de la compagnie maritime Cast de Montréal, même si la Banque royale l'a mise en règlement judiciaire.

Citant des sources informées, le journal déclare que les dirigeants de CN-Rail ont eu des réunions avec la banque jeudi, dans le cadre des négociations pour prendre le contrôle total de Cast.

La semaine dernière le CN annonçait qu'il avait rompu les négociations pour accroître son intérêt de 18 % dans la compagnie maritime grevée de dettes, dans laquelle la Royale a elle-même un intérêt de $275 millions.

Le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin, a déclaré au Parlement qu'il n'envisageait pas de révoquer un arrêté ministériel autorisant le CN à prendre le contrôle de Cast.

Toujours d'après les mêmes sources, le *Star* explique que les vérificateurs ont découvert une perte supplémentaire de $20 millions dans les états financiers de Cast, perte qui vient s'ajouter à celles calculées par la compagnie maritime elle-même.

Le journal poursuit, disant que Frank Narby — actionnaire principal d'Euro-Canadian, société de gestion de Cast — a virtuellement versé la totalité des profits de Cast en 1980, soit $50 millions, en dividendes. Ce qui, selon les sources, constitue une pratique inhabituelle.

M. Narby, qui détient 62 % du capital-actions de Cast, a reçu $26 à $28 millions. Le CN a reçu $10 millions pour :s 18 % d'intérêt, et le solde a été distribué aux autres ctionnaires minoritaires.

Les cadres de Canadian Tire rejettent l'offre d'achat d'Imasco

par Michel Nadeau

Les cadres supérieurs de Canadian Tire disent non à la proposition d'Imasco et se prononcent en faveur du statu quo. Cette décision portera fort probablement un coup fatal à la tentative d'acquisition de la firme torontoise par le conglomérat montréalais.

Dans un communiqué émis hier soir, le président et chef de la direction, M. J. Dean Muncaster, a déclaré que les 14 membres de la haute direction, présents à une rencontre, «se sont manifestés fermement partisans de maintenir le statut de la corporation en tant qu'organisation canadienne vraiment indépendante et comptant sur un sytème unique d'intéressement pour ses employés et la détention d'actions de la part d'employés, de concessionnaires associés et d'employés des concessionnaires». (Ces groupes détiennent 21 % des actions de Canadian Tire et leur appui était considéré comme essentiel pour Imasco qui ne possède aucune expertise dans la vente de quincaillerie et d'accessoires pour automobiles.

« Les 14 cadres sont unanimement de l'avis que ce statut d'indépendance et le droit des employés à détenir des actions sont les éléments essentiels du succès de l'entreprise. » La direction d'Imasco a évoqué la possibilité d'un système d'intéressement par l'achat d'actions à prix réduit comme c'est le cas dans ses filiales Hardee's et Shoppers Drug Mart.

Cette décision portera un coup dur aux prétentions d'Imasco à l'endroit de Canadian Tire et de ses 350 magasins associés. L'action réagira à la baisse sur le marché boursier.

Les actions ordinaires de Canadian Tire valaient hier $72.50 alors que les actions de classe «A» -sans droit de vote- s'échangeaient à $63.50. Or Imasco offre l'équivalent de $75 pour toutes ces actions. L'écart s'explique par le fait que les principaux actionnaires -la famille Billes- ont indiqué qu'ils n'étaient pas intéressés à une première proposition de $72. Il est douteux que l'addition de $3 change leurs intentions. Mais Imasco a-t-il dit son dernier mot?

Une nouvelle surenchère apporterait des gains intéressants alors que le retrait de l'offre d'Imasco ramènera le titre à un niveau inférieur.

Les boursicoteurs doivent maintenant parier sur deux facteurs essentiels: la stratégie des dirigeants d'Imasco -qui ont fait preuve d'une grande habilité dans leur opération de diversification au cours des cinq dernières années- et sur la réaction future des membres de la famille Billes, qui détiennent une tranche de 30 % des actions ordinaires en plus du droit de premier refus sur un autre bloc identique.

Il faudra voir le ton du second refus, s'il y a lieu, de la famille Billes, qui doit penser aussi aux actionnaires «A» qui compte pour 76 % du total des actions et du capital investi. En cas de refus, plusieurs investisseurs demanderont aux Billes une proposition équivalente à celle d'Imasco.

Si les Billes achète l'autre tranche de 30 %, une offre similaire à tous les autres actionnaires devient presque obligatoire. Qu'en serait-il alors pour les titres de classe «A»?

Le refus des cadres supérieurs de se joindre à Imasco change maintenant le portrait et réduit substantiellement les chances d'une prise de contrôle que Imasco a toujours voulu « amicale ».L'intégration de Canadian Tire au conglomérat ne pouvait sourire aux cadres de Canadian Tire qui perdaient alors l'autonomie que leur accordait la famille Billes.

Si Imasco a présenté une première offre à $72, tout le monde suppose qu'il ne s'agit pas là du montant final disponible. Plusieurs parlent d'au moins $80. Ce scénario de la surenchère ne pouvait survenir que si les Billes et les cadres supérieurs montraient une ouverture. Avec une réplique très dure, les dirigeants de Canadian Tire viennent probablement de fermer ce chapitre de l'histoire. Il y a fort à parier qu'Imasco cherche maintenant à retirer ses billes du jeu.

Deux facteurs opposés détermineront alors la valeur du titre; si des gens aussi respectés que ceux d'Imasco accolaient $75 à ces actions, elles doivent bien les valoir. Par contre, ce prix représente 18 fois les bénéfices prévus pour 1983 ce qui est un multiple qui dépasse nettement la moyenne. Une correction à la baisse s'imposera alors. L'an passé, à pareille date, Canadian Tire s'échangeait à $33.

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

LE CONSEIL D'ÉDUCATION DE LA VILLE DE TORONTO

offre un poste dans l'enseignement
à l'INSTITUT COLLEGIAL LAWRENCE PARK
Entrée en fonction: 1er septembre 1983

1 PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES, SCIENCES MATHÉMATIQUES, PHYSIQUE ET CHIMIE

Doit avoir comme langue maternelle le français.
S'adresser à:
Robert B. Wright, principal
125 Chatsworth Drive **(416) 489-1147**
Le Conseil d'Éducation de Toronto offre des chances d'embauche égales aux hommes et aux femmes.

VÉRIFICATEURS
(Jeunes C.A.)

Nous sommes présentement à la recherche de candidats(es) possédant de 1 à 3 ans d'expérience dans un bureau de C.A.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Levert, Larose & Associés
Comptables Agréés
1600 boul. St-Martin Est
Tour A, suite 705
Laval, QC. H7G 4R8

Attention: Directeur du personnel

VILLE DE BLAINVILLE

VILLE DE BLAINVILLE
OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR - GÉNÉRAL
AVIS DE PROLONGATION

Avis est par les présentes donné, que la date du dépôt des candidatures pour le poste de Directeur général, est reportée au 10 juillet 1983.

M. Paul Mercier, maire
Ville de Blainville
1000 rue de la Mairie
Blainville, (Québec)
J7C 3B5



PSYCHIATRE DEMANDÉ
RÉGION DE GASPÉ

Lieu de travail principal situé au CENTRE HOSPITALIER SANATORIUM ROSS.

POUR INFORMATIONS COMPLÈTES CONCERNANT LES DIVERS ASPECTS D'UNE PRATIQUE PSYCHIATRIQUE DANS CETTE RÉGION, COMMUNIQUER AVEC:

Docteur André Beaudoin
Centre Hospitalier Sanatorium Ross
Gaspé, Qué. G0C 1R0
Tél.: (418) 368-2291

ÉVALUATEUR IMMOBILIER

Un important bureau d'évaluation immobilière engagée dans le secteur commercial et industriel est à la recherche d'un évaluateur ayant un minimum de cinq (5) ans d'expérience et étant membre de La Corporation des évaluateurs agréés du Québec ou de l'Institut Canadien des Évaluateurs.

La rémunération est en fonction des qualifications et les possibilités d'avancement sont excellentes.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Dossier 1138
Le Devoir
c.p. 6033 succ. Place d'Armes
Montréal, H2Y 3S6

PROGRAMMEUR-ANALYSTE DIRECTEUR

Nous sommes à la recherche d'un programmeur-analyste, capable de faire la programmation dans l'immédiat de nouveaux projets, ainsi que de diriger un département d'informatique déjà existant.

Qualifications:
— Diplôme collégial DEC ou degré en sciences d'ordinateur;
— Minimum de 3 années d'expérience en COBOL (préférablement dans un milieu industriel);
— Bilingue;
— Expérience avec le système du traitement en direct "On-line" est un avantage;
— Connaissance de l'équipement NCR est préférable;
— Expérience antérieure dans l'administration est un atout.

Avantages:
Programme d'avantages sociaux incluant maison unifamiliale fournie par la compagnie, allocation minime.

Région située dans une municipalité dynamique près des grandes villes.

Contacter: (819) 879-5431, poste 272

THÉÂTRE

Poste de directeur de la publicité offert à celui ou celle qui possède une très solide expérience.

Parfaitement bilingue (anglais et français écrits et parlés essentiels).

Poste permanent, salaire à discuter.

Envoyer curriculum vitae à:

André Dufresne
B.P. 398
Station Snowdon
Montréal, Qué. H3X 3T6

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Didactique du français

Professeurs
(2 postes)

La Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke demande, pour l'année 1983-1984 deux professeurs à temps complet pour le Département d'enseignement préscolaire et primaire.

Fonctions — Enseignement de la didactique du français et de ses divers domaines au Programme de perfectionnement des maîtres en français; travaux de recherche en didactique du français.

Exigences

1er poste: un diplôme de 3e cycle (ou l'équivalent) en littérature, avec spécialisation en littérature destinée aux enfants.

2e poste: diplôme de 3e cycle (ou l'équivalent), avec spécialisation en évaluation des apprentissages du français, ou en informatique appliquée à l'enseignement du français au primaire.

N.B. — À ces exigences, s'ajoutent une expérience d'enseignement ou d'animation de même que des aptitudes à la recherche.

Traitement — Selon les normes de la convention collective.

Faire parvenir son curriculum vitae détaillé avant le 22 juillet 1983 à:

Monsieur le Doyen
Faculté d'éducation
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1
Téléphone: 819 / 565-5050

RESPONSABLE DES ACTIVITÉS DE FRANÇAIS

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur pédagogique et en accord avec les politiques et orientations de Boscoville (centre de rééducation pour adolescents mésadaptés), le (la) titulaire du poste planifie, organise et contrôle le programme d'enseignement du français, tant au niveau du contenu, de l'animation, que de la formation du personnel affecté aux activités dont il (elle) est responsable.

Exigences du poste:
Diplôme universitaire en psycho-éducation, en orthopédagogie ou en sciences de l'éducation. (Brevet d'enseignement). Avoir une grande expérience au plan de l'enseignement du français auprès de jeunes en difficultés, (minimum 5 ans). Capacité de travail en équipe. Capacité de leadership, de préférence avoir déjà eu du personnel sous sa responsabilité. Disponibilité au plan horaire. Capacité de superviser des éducateurs enseignants tant au niveau du contenu matière que de son application rééducative.

Salaire:
Selon la convention collective (M.A.S.).

Statut: temps complet

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 juin 1983, à:

Direction de la Formation
Boscoville
10 950 boul. Perras Est
Montréal (Rivière-des-Prairies)
H1C 1B3

Pendant la guerre des prix

Les Coop-Cooprix affirment qu'ils ont conservé leur marché

par Marie-Agnès Thellier

Pour l'ensemble du Québec, les 90 magasins Coop-Cooprix regroupés autour d'une coopérative de services estiment n'avoir pas perdu de part de marché pendant les quinze semaines de la récente guerre des prix entre épiceries.

Cependant, pour la Coopérative régionale des consommateurs du Grand Trois-Rivières (CRCGTR) par exemple, qui possède un Cooprix, la guerre des prix a coûté 3 à 3.5 % du chiffre d'affaires: aucune ristourne n'était consentie mais certains prix ont été réajustés à la baisse pour suivre la concurrence. Selon son président, M.André Lecomte, les coopératives jouent pleinement leur rôle de régulateur des prix dans leur milieu et de témoin des prix réels: « Avec la saturation du marché québécois, plus que jamais les coops ont un rôle de vigilance pour éviter les surenchères », a-t-il récemment déclaré au Devoir. Normalement, les coops sont plus proches des besoins de leurs membres-usagers, ce qui facilite leur adaptation rapide sur un marché en régression.

Les coopératives de consommation ne représentent plus que 4 % du marché québécois, dont 3 % pour les 76 coopératives (soit 90 magasins) qui sont affiliées à la coopérative de services. Ces dernières ont un chiffre d'affaires au détail de $245 millions par an.

La faillite de la Fédération des magasins Coop, il y a presque un an, n'a pas signifié la mort des coopératives de consommateurs. Au contraire, selon M. Lecomte qui est aussi le (jeune) président de la coopérative de services en biens de consommation du Québec, la faillite a permis aux administrateurs et aux gestionnaires des coopératives locales de développer des nouvelles compétences. Les nouveaux leaders sont plus jeunes, plus agressifs, plus déterminés à compter d'abord sur eux-mêmes.

Si les difficultés financières de la Fédération avaient entraîné la fermeture de quelques nouveaux Cooprix non-rentables, depuis le 17 juillet une seule coopérative, celle de Mont-Joli, a fermé ses portes malgré la secousse de la faillite et malgré la conjoncture très difficile dans la distribution alimentaire.

L'automne dernier, sept coopératives ont quitté le mouvement coopératif pour accrocher d'autres bannières (deux Provigo et cinq IGA-Boniprix). Le retour sur les tablettes à la mi-mai des produits Coop fait espérer leur retour au bercail, estime M. Lecomte. Une quinzaine de coopératives ne sont pas affiliées, notamment pour des raisons de distance: la douzaine de fortes coopératives d'Abitibi et quelques coopératives gaspésiennes sont dans ce cas.

Rendues méfiantes devant tout développement conçu par le haut et imposé à la base, les coopératives ont limité les pouvoirs de leur nouvelle fédération: celle-ci n'est plus un grossiste et ne fournit pas les services techniques et comptables. Elle se limite à favoriser la communication entre coopératives, à harmoniser l'image spécifique et la mise en marché des Coops-Cooprix et à servir d'intermédiaire ou de conseiller dans les négociations avec les grossistes et avec le grossiste coopératif canadien Ipco. La coopérative de services ne comptera que quatre permanents dont trois sont recrutés. Un projet-pilote vise cependant à améliorer la comptabilité des magasins, donc à mieux suivre la santé financière du réseau.

A l'automne, les coopératives de consommation tiendront un congrès d'orientation. La survie a été assurée parce que les membres des coopératives le voulaient: le mouvement coopératif n'aide que ceux qui s'aident eux-mêmes. C'est encore vers les membres que les coopératives devront se tourner pour étudier les conditions de leur consolidation et et de leur développement. Selon Gaston Dubé, coordonnateur de la coopérative de services, une vingtaine de coops ont un emplacement et un volume potentiel de ventes qui peut leur assurer un développement naturel, si leur gestion est satisfaisante.

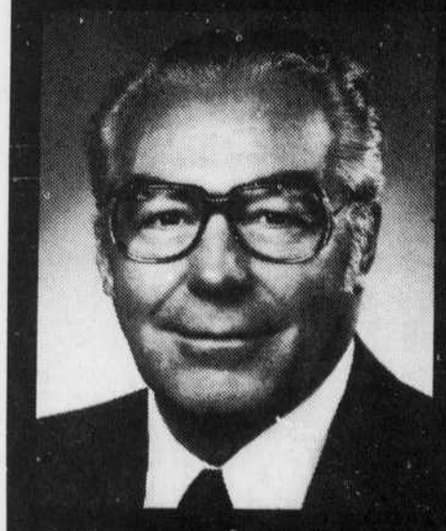
Des sociétés françaises s'établiront à Montréal

OTTAWA (PC) — Le conseil des ministres a approuvé cette semaine 16 des 17 suggestions que lui avait adressées l'Agence canadienne d'examen des investissements étrangers.

Trois de ces nouveaux investissements intéressent le Québec:

—La Compagnie Générale d'Informatique, de Paris, pourra prendre le contrôle de La Société d'Informatique Raymond Chabot Inc., de Montréal, qui vend du logiciel et les services reliés au Canada.

LE RELAIS DE VOS AFFAIRES



« En province, l'Auberge des Gouverneurs, mon premier choix. J'y retrouve un personnel empressé et un service de qualité. »

GUY BERNIER
Président, Fédération des Caisses Populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec.

AUBERGE DES GOUVERNEURS
Réservations sans frais: 1-800-463-2820

INFO SUR LA SUISSE
844-6795
VOYABEC: PERMIS DU QUÉBEC

MICRO BOUTIQUE
ORDINATEUR
ÉDUCATIVE INC.



Une équipe de professeurs et de diplômés en informatique viennent de mettre sur pied un nouveau concept de commercialisation "MICRO BOUTIQUE".

Nous vous offrons d'abord un service hautement qualifié, une vaste gamme d'appareils que vous pouvez venir essayer confortablement sur place, un choix parmis plus de 500 livres et revues et vous garantissons enfin un service après vente efficace. Tout cela à des prix des plus compétitifs.

À bientôt!

• SPÉCIAL OUVERTURE
• BOÎTE DE 10 DISQUETTES• DYSAN SSDD $40.

apple
commodore ORDINATEUR
CORVUS SYSTEMS
ATARI
TEXAS INSTRUMENTS

METRO Beaubien
MICRO BOUTIQUE
512 BEAUBIEN EST
270-4477

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Bell monte à $26.75

TORONTO (PC) — Les cours ont généralement enregistré des gains, vendredi à la Bourse de Toronto, où le rythme des échanges a été assez vif.

L'indice composé des 300 a ajouté 11.64 points à 2,466.99.

Le volume des transactions a été de 8.5 millions d'actions échangées, au regard de 11 millions jeudi.

Les analystes notaient l'avance confortable des sociétés de transport.

Parmi les industrielles très actives, il y a eu: Goldcorp Investments, en hausse de 1-8 à $7 7-8; Entreprises Bell, de 1-8 à $26 3-4; Nu-West A, de 7 cents à $2.56; Canadien Pacifique, de 2 1-8 à $49 3-4; et Norcen Energy, de 1 1-4 à $36 3-4.

Mais Genstar a perdu 1 1-4 à $35 1-2; B.C. Telephone, 1-4 à $18 3-4; Royal Trustco A, 1-4 à $26 7-8; TransAlta Utilities A, 1-8 à $19 3-8; et Banque royale, 1-4 à $33 5-8.

Du côté des mines, Onaping Resources a progressé de 1-4 à $5 7-8; Breakwater Resources, de 1 à $10 3-4; et Lac Minerals, de 3-8 à $29 3-4. Par contre, Joutel Resources a régressé de 10 cents à $1.15; et NBU Mines, de 2 cents à $1.40.

Parmi les pétroles, Asamera Inc. a avancé de 3 5-8 à $48; Ranger Oil, de 1-8 à $14 1-4; et Dome Canada, de 1-4 à $6 1-4. Mais Aero Energy a abandonné 6 cents à 27 cents; et Drummond Pete, 1 cent à 69 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	37500	$26½	25	26¼	+ 1¼
Abti Prce	8009	$25½	24½	25½	+ 1¼
Acklands	1281	17½	17¼	17⅜	+ ⅛
Ackind 2p	100	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ⅛
Adanac M o	600	70	70	70	+ 8
Aero E o	24000	35	32	32	— 3
Agassiz o	13200	199	195	199	— 1
Agassiz w	1000	74	74	74	+ 4
Agnico E	5752	$20	19¼	19½	
Agra Ind A	1850	$12¾	12⅜	12½	— ¼
Akaitco o	1200	145	145	145	+ 5
Albany o	2800	134	130	130	— 4
Alt Energy	97772	$18	17½	18	+ ½
Alt Enr A	1800	$32½	32¼	32¼	+ ¼
Alta Nat	100	$26	26	26	
Alcan	49960	$42½	41⅞	42⅜	+ ⅛
Alcan w	35962	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Algo Cent	260	18	18	18	
Algoma St	444	$22½	22⅛	22⅛	
ASfel p	800	$24⅜	24½	24½	— ⅛
Alura A	7475	$26¼	26	26	
Alum B	see below				
Am Leduc	3100	31	31	31	
Andrs WA f	900	$27¾	27⅜	27¾	
Ang CT 4½	100	$22¾	22¾	22¾	+ ¾
Ang CT 265	100	$26	26	26	— ¼
Ang CT 290	375	$29	29	29	+ ½
Ang CT 315	300	$31½	31½	31½	+ ¼
Ang dGld o	1000	157	155	155	
Ang UDev o	1600	150	150	150	
Anthes	4000	45	43	43	
Arbor A	100	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Args 250 p	107	$25	25	25	
Argus B pr	100	$26	26	26	
Argus C pr	300	$6¼	5¼	6¼	
Argyll E A	3000	260	255	255	
Argyll o	4100	289	280	280	— 19
Asamera	19700	$43½	43⅛	43½	+ ¼
Asac Porc o	200	450	450	450	+ 20
Astral f	1300	$9½	9⅛	9¼	— ⅛
Atco I f	9520	$10¾	10½	10⅝	
Atco II	10392	$10½	10½	10½	
Atco 11½	3275	$34⅛	33¾	33¾	— ¼
Atl C Cop	2800	194	180	194	+ 9
Atlantis o	35000	72	72	72	
Atlas Yk o	10500	36	34½	36	+ 2
Augmitto o	4200	195	190	195	+ 5
Ato Hard A	1100	$11½	11⅜	11½	
BC Sugar A	4300	20	19⅞	20	+ ⅛
BP Ref B	1065	$13¼	13¼	13¼	
BP Res	4165	$24¾	24½	24½	
Bachelor o	18900	58	57¾	57¾	
Bkrtlc	8500	60	60	60	
Banister C	2000	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Bank BC	1300	$19	19	19	
Bk Mtl	537579	$29⅞	29½	29⅞	+ ⅛
Bk Mtl 285	3125	$34⅛	33¾	33¾	— ¼
Bk Mtl 250	13955	$31¾	31	31	— ¾
Bk Mtl w	50100	$8¾	8⅜	8⅜	— ⅜
Bank N S	95780	$43¼	42⅛	43	+ ⅛
Bankeno o	140	275	275	275	+ 5
Barrick	74721	165	152	160	+ 5
Barymin o	18000	14½	14	14	
Basic Res o	25680	38½	38½	38½	
Bathrst p	100	$10	10	10	
Baton A f	100	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅜
Baton B	1000	$14½	14¼	14½	+ ¼
Beauty C o	27000	365	355	355	+ 5
Bell Can	115398	$26¾	26½	26⅝	+ ⅛
Bell C pr	350	$26	26	26	— ¼
Bell 1.80	1550	$20¼	20¼	20⅜	
Bell 1.96	500	$32⅞	32⅝	32⅝	+ ⅛
Bell 2.05	250	$26¼	26¼	26¼	
Bell 2.70	12125	$30⅞	30⅝	30¾	
Bl Hawk o	2000	24	24	24	+ 2
Black Phot	500	$15½	15⅜	15½	
Blake Res o	13000	47	41	41	— 1
Bluesky	12074	410	395	410	+ 20
Bombdr B f	250	$15½	15½	15½	
Bonza O	600	385	380	380	+ 5
Bow Valy	41306	$25⅞	25¼	25⅞	+ ½
Bow Vly 205	4495	$36½	36	36½	+ ½
Bow Vly R	3800	$8¼	8	8	
Bralor Res	1300	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Bralor 8.75	1600	$21⅜	20¾	21	— ⅛
Bramalea	1500	$13¾	13⅜	13⅜	— ¼
Brscade p	8003	$38¾	38½	38½	— ⅛
Brascan A	4805	$33½	33⅛	33⅜	+ ⅛
Brscn 1981	450	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
Brkwater o	24300	10	9½	9½	— ¼
Brenda M	100	$17	17	17	
Bright A	500	21	21	21	+ ½
Brinco	27325	445	410	410	
Brinco p	2700	460	460	460	+ 10
BCFP	53527	$13½	13¼	13½	+ ⅛
BCFP pr	100	$31½	31½	31½	+ ½
BC Res	80025	415	400	400	+ 10
BC Res p	4325	299	285	285	+ ¼
BC Phone	16599	$19⅝	19⅜	19⅝	+ ⅛
BCPh 5.15	300	50	49	50	+ 2
BCPh 6 pr	100	58	58	58	
BCP 7.04 p	400	$18¼	18¼	18¼	— ⅛
BCP 10.16 p	703	$25½	25	25½	+ ⅛
BCP 11.24 p	1700	$29¼	29⅛	29¼	
Broulan	569	138	138	138	— 2
Brunswk	1000	$18½	18⅜	18½	+ ⅜
Budd Can	250	$9	9	9	
CAE	17617	$12½	12	12½	+ ½
CCL Ind	400	$12⅜	12	12	— ½
CIL	411	$27½	27½	27½	
CME Res o	4300	122	117	122	+ 5
Cableshar	7375	465	440	440	— 5
Cabre o	49600	280	274	280	+ 10
Cad Frv	16069	$8¾	8½	8½	— ⅛
Cad Frv A	669	$7⅞	7⅞	7⅞	
Cad F w	190275	400	390	395	+ 5
Calvert o	3000	58	58	58	+ 3
Camel O G	3300	295	295	295	
Camflo	32400	$13¼	12¾	13⅛	+ ½
Camp RL	30357	$37½	36¾	37¼	+ ⅜
Camp Res	19691	$14¾	14½	14⅝	+ ⅛
Cam Res p	2737	385	375	375	—20
Cam Res w	8900	200	195	195	+ 10
Campeau f	3600	$19⅝	19½	19½	
Camreco o	2000	100	95	100	+ 5
CCem ex p	9202	$14⅝	14¼	14¼	— ¼
C Cem 6½	1900	$12¼	11¾	12¼	+ ¼
CCem 2 p	2500	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
CDC f	3663	$9	9	9	+ ¼
CDC pr B	400	$102⅞	102⅞	102⅞	+ ⅛
CDC 1980	32075	$15½	15¼	15½	+ ¼
C Nor West	9680	28	27½	28	
CanP Ent	15939	$24½	24⅛	24⅜	+ ⅜
C Packrs	2225	$43	42½	42⅞	
CS Pete f	7920	470	450	450	
Can Trust	401	$38½	38½	38½	
C Trust 11	5400	$23¾	23	23¼	+ ¼
CTrust w A	700	$18	17½	17⅝	
C Tung	2538	$17⅝	17¾	17⅝	+ ¼
Canadex o	1000	125	125	125	
CCMan X f	800	$18½	18	18	— 1
C Formst f	2000	300	280	280	—20
C Fms s	1300	270	250	270	—10
C Found pr	1000	$10⅛	10	10	— ⅛
CGE	100	$62	62	62	+ 2
CG Invest	200	$29⅜	29⅜	29⅜	—1⅝
C Hydro pr	325	$12	12	12	
CI Bk Com	80450	$33¼	32½	32⅞	— ⅛
CIBC 250 p	3600	$27¼	27⅛	27¼	— ⅛
CIBC 2.05 p	6400	$28	26¾	27	— ⅜
CIBC 35625	6845	$31½	30⅞	30⅞	—1½
CIBC w	2800	$12	11¾	12	
C Marconi	29791	$93	89½	89¾	+ 2¼
CNat R	13700	226	220	224	— 1
C Ocdental	39039	$24½	23½	24	+ ¼
CP Ltd	119117	$47½	46⅜	47⅛	+ 1
C Reserve	11700	$24¾	24¾	24¾	
Cdn Tire	2260	70	69¾	70	+ 2
CTire A f	12046	$65	63⅜	65	+ ⅜
CUtil A f	2102	$13	12¾	13	
C Util 5 pr	615	$50⅛	50	50	— ½
CU 10¼	700	$25½	25½	25⅝	+ ⅛
C Util 9.24	300	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
C Util 7.30	600	$20⅞	20¾	20⅞	
CUtil 2nd D	220	$27½	27½	27½	+ ¼
CUtil 2nd E	1400	$27½	27½	27½	+ ¼
CUtil 2nd F	2750	$30¾	30⅝	30⅝	
CUtil 2nd G	1000	$31⅛	31⅛	31⅛	— ⅛
CUtil 2nd H	23100	$23⅜	23¼	23¼	— ⅛
C Wrldwd p	2900	$22	21⅝	21⅝	— ⅛
Canray o	5000	37	37	37	
Canron A	3000	$14¾	14½	14¾	+ ⅛
Canuc o	6125	57	57	57	— 3
Canusa	59825	325	305	315	+ 5
Cnwst Fin p	200	$25⅞	25⅞	25⅞	
Cara	82650	$11⅜	11½	11½	— ⅛
Cara A f	50000	$11½	11½	11½	
Carl OK	25650	$22½	21¾	21⅞	+ ⅛
Carl A p	180	$23½	23½	23½	+ ½
Carma 8¾	450	400	400	400	+ 80
Carma A	30801	180	165	165	—15
Carma cvp	46900	440	325	385	+ 70
Carolin o	2800	$16⅞	16½	16⅞	+ ½
Celanese	433	$9½	9½	9½	— ⅛
CFund A f	200	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅜
Centrl Tr	290	$12½	12¼	12½	
Chncllr	2100	142	140	140	+ 1
Charter Oil	250	125	125	125	—10
Cherokee	2900	$7¼	7	7¼	+ ⅛
Cheroke w	1000	55	55	55	— 5
Chieftan	5160	$22½	22½	22½	
Chieftan B	400	$55¼	55¼	55¼	—1¼
Chieftain C	525	550	497⅜	497⅜	— ⅛
Chrysler	5669	$40¾	39	40¾	+ 2½
Cimaron o	9400	390	380	385	+ 5
Cineplex o	1300	250	250	250	—15
Cinequity	600	18	18	18	— 1
Coastl A f	700	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
Coho A f	40704	420	410	415	+ 5
Coin Lake o	2000	44	44	44	
Colonial o	13030	435	415	425	—15
Cmpix	55600	135	130	135	+ 4
Cominco	28157	555	541⅜	541⅜	— 3⅜
Cominco A	200	$24¾	24¾	24¾	
Cominco D	3450	$29⅞	29⅝	29¾	— ⅛
Cmrcl OG	21500	240	235	240	
Cmplg	9800	$11¼	10¾	11	+ ⅜
Comstate o	31500	98	90	98	+ 4
Comstat w	23000	17	15	16	— 1
Comterm	14975	$9¾	9⅝	9⅝	
Coniagas o	33000	475	450	470	+ 30
Con Bath A	7811	$23	23	23	+ ⅛
C Bath 575	400	$55⅞	55⅞	55⅞	+ ¼
Con Bath p	500	$15	15	15	— ½
C Bath 525	see below				
Con Fardy	500	270	265	265	— 5
CDurham	30300	125	118	120	— 2
C Marbnr o	2100	53	53	53	— 2
Con Profo	5333	190	185	187	
C Rambler	14000	57	7	7	+ ⅛
Consoltex	600	375	375	375	—15
Con Distrb	4400	$24¼	24	24¼	+ ⅛
Cons Gos	3090	$18⅝	18½	18⅝	
C Gas 13½	2300	$32¼	32	32¼	+ ¼
Cons Gas w	10850	355	350	350	— 5
Con Glass	15500	$25¼	25	25	
CTL Bank	3025	$12⅞	12¾	12¾	
Conventrs	19100	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Conwest A	550	$10⅜	10⅜	10⅜	
Conwst B f	12105	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅛
Conwst 12	5811	$34⅜	34	34	
Cooper C	1100	$14	13¾	13¾	
Cop Fields	1530	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Corby vt	478	$36	35¾	36	
C Falcon C	1875	$17¼	17	17⅛	+ ⅛
Corrida o	10300	85	80	85	+ 5
Coseka R	3818	400	390	395	
Coseka 7 p	1300	575	575	575	
Costain Ltd	175	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Courvan o	4000	132	130	130	+ 4
Craigmt	1200	200	200	200	+ 4
Crain RL f	100	$17	17	17	+ ¼
CZeirba A f	249	$31½	31½	31½	
Cullaton o	49200	395	375	375	— 5
Culaton 10	61470	395	380	380	
Cuvier o	1000	48	48	48	— 2
Czar Res	54550	214	200	200	—15
Czar Wt	9832	13	12	12	
DRG A f	500	$8	8	8	
Daon Dev	32168	234	230	230	— 2
Daon 8¾ p	500	180	180	180	+ 5
Daon 9½ p	500	220	220	220	
Deiaur o	8000	62	61	62	+ 2
D Eldona o	7066	56	55	56	
Delhi Pac o	120000	58	55	55	
Denison	26548	$39⅝	39¼	39¼	+ ¼
Develcan	2700	$23⅜	23	23¼	+ ¼
Dicknsn A	15600	$7⅜	6⅞	7	+ ⅛
Dicknsn B	12600	$7¼	6¾	6⅞	+ ⅛
Digitech	6700	61	60	60	
Digitech w	3500	15	14	15	+ 1
Discovry f	5820	249	245	245	+ 3
Dist Tr A	800	60	60	60	—15
Dofasco A	5120	$49	48¼	48⅜	— ⅛
Dfs 4¾	225	$51¾	51¾	51¾	+ ½
Dfs 235	2700	$24⅝	24¼	24⅝	+ ⅜
Dofasco wt	13890	$12⅝	12	12½	+ ⅜
Doman I	5445	$9⅞	9¼	9⅞	+ ⅛
Dome Cda	53640	$5¾	5⅝	5¾	+ ¼
Dme Cda w	30071	10½	10	10	
Dome Mine	24935	$23⅜	22⅞	23⅜	+ ¼
D Pete	276220	$6¼	5⅞	6	
DPete A p	750	$14⅝	14¼	14⅝	+ ½

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée jeudi à la clôture des marchés à $517.40 (offre) et $524.40 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $14.93 (offre) et $15.42 (demande).

■ Voici les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de lundi:

Londres: $422.50 ($420.50)
Paris: $427.72 ($419.67)
Francfort: $423.23 ($420.25)
Zurich: $423.25 ($420.25)
Hong Kong: $424.09 ($419.83).

MONTRÉAL

Recul de 1.37 point

Comme la veille, la séance a été très mouvementée, jeudi, à la Bourse de Montréal, à la veille du congé de la Saint-Jean, où les cours ont fluctué sans tendance uniforme.

L'indice composé a abandonné 1.37 point à 411.77. Le volume a été de 1,173,062 actions transigées, au regard d'un total de 1,193,549 mercredi.

Huit des 11 secteurs de classification des titres ont tout de même gagné du terrain; et le nombre des titres gagnants a surpassé le nombre des titres perdants.

Le groupe des papetières a grimpé de 1.52 point à 212.45 points; celui des services publics, de 0.78 de point à 295.91; et celui des banques, de 0.68 de point à 485.66. Mais le groupe des pétrolières a cédé 3.42 points à 628.22; et le secteur des industrielles a glissé de 2.52 points à 435.64.

Chez les industrielles, le titre le plus actif, au niveau des échanges, a été Simpsons-Sears A, en hausse de 1-8 à $11 dans le virement de 100,000 actions. Chez les minières et pétrolières, c'est Rio Algom Ltd., plus 1 à $49 3-4 dans le virement de 20,500 actions échangées, qui a été le titre en vedette.

Il y a eu 72 titres gagnants, contre 61 perdants, et 62 sont demeurés inchangés, pour un total de 195. Mercredi, on avait eu respectivement 93, 69 et 52 pour un total de 214.

Parmi les titres les plus actifs, on a noté: MacMillan Bloedel, acquérant 3-4 à $32; Banque royale, 3-8 à $33 3-4; Alcan, 1-4 à $42 5-8; Brunswick Mining and Smelting Corp. Ltd., 1-4 à $18 3-4; Moore Corp., 1-4 à $59 1-4; et Hiram Walker, 1-8 à $24.

Mais Denison Mines a fléchi de 3-4 à $39 1-2; Pancanadian New, de 3-4 à $27 1-2; Imperial Oil A, de 1-2 à $36 3-4; B.C. Telephone, de 1-4 à $19 1-4; Labatt A, de 1-4 à $42 1-2; et Total Petroleum, de 1-8 à $16 1-4.

Est demeuré inchangé: Bell Canada à $26 5-8.

Chez les juniors, on a noté: Bateman, inchangé à 14 cents dans le virement de 9,000 actions; Queenston, plus 10 cents à $3.05 dans le virement de 8,100 actions; et Muscocho, en recul de 1 cent à $2.15 dans le virement de 8,000 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Agnico E	1500	$20	19¾	19¾	— ⅛
Alta energ	49975	$17⅞	17½	17⅞	+ ⅛
Alcan Alu	11746	$42½	41⅞	42⅜	+ ⅛
Alcan Wt	100	$14	14	14	+ ¼
Algoma St	300	$32¼	32¼	32¼	
Alum 2.312	1500	$26⅛	26	26⅛	— ⅛
AMCA int	2550	$26½	25⅜	26¼	+ 1¼
tAstral Bl	100	$9⅛	9⅛	9¼	+ ⅛
B C Forst	3600	$13½	13⅜	13½	
tBPres Can	1600	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
Bank NS	600	$42¼	42¼	42¾	+ ¾
Baue Cont	3105	$12⅞	12¾	12⅞	
Bp Mercn	1223	$21⅞	21½	21⅞	+ ⅛
Baue Mtl	11215	29⅞	29½	29⅞	+ ⅜
BMO 2.85	2701	$34⅛	33¾	34	
BMO $2.50	500	$31¾	31⅜	31⅜	— ⅛
BMO Wts	1025	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Ba Eparg	3549	$35½	35	35⅛	+ ¼
BaEp 2.62	480	$27	26¾	26¾	
Baue Nat	21185	$12¼	12⅛	12⅛	— ⅛
Ba Nat B	2000	$31¼	30¾	30¾	— ¾
Ba Rovale	10334	$33⅜	32¾	33⅜	+ ½
BaRv 1.88	41200	$20¼	20⅛	20⅛	+ ⅛
BaRv 2.75	1700	$34⅜	34½	34½	+ ⅛
Bomb A	775	$15¾	15	15	— ½
tBomb B	3801	$15⅝	15½	15⅝	
Bow Val	2575	$25¾	25¼	25¾	+ ⅝
BowVt2.05	1500	$36⅜	36¼	36⅜	+ ⅜
Brascade	4754	$39½	38¾	38½	
Brascan A	4700	$33½	33½	33¾	+ ⅛
Brinco	4900	435	410	420	+ 15
CAE Ind	9157	$12½	12	12½	+ ⅝
CIL	2315	$27½	27¼	27¼	
Cad Frvw	3800	$8¾	8⅝	8⅝	
Cad Fw o	700	$7⅞	7⅞	7⅞	
Ca.f.wt	4800	400	385	400	+ 15
tCampeau	100	$19½	19½	19½	+ ⅛
tCDC	294	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
CDC Pr B	100	$102⅜	102⅜	102⅜	— ⅜
C Imp Bk	2940	$33¾	32½	33½	+ ½
CIBa 2.50	1700	$27¾	27⅝	27¾	— ¼
CIBa 2.05	700	$27¼	26¾	26¾	— ¼
CIBQ 3.562	900	$31¼	31¼	31¼	—1¼
CIBa wt	200	$12	12	12	+ ¼
CP Ltee	15400	47	46⅜	47	+ ⅜
tC Tire A	4900	565	64	65	+ 1¼
tC Utili A	7000	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
C Util pM	250	$23⅛	23⅛	23⅛	— ⅜
Canron A	3000	$14½	14½	14⅝	+ ⅛
Carl Ok	2660	$22½	21¾	22⅛	+ ⅛
Cascades	1000	$5⅛	5	5	— ⅛
Cent Dyn	2000	67	67	67	—6
Chrysler	877	$39	39	39	+ 2⅛
CimL PrE	10734	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
Cim L 1.17	1800	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
Cominco	2730	$54⅞	54½	54⅝	+ ⅛
Comterm	3350	$9⅞	9⅝	9⅝	
C Bath A	552	$23	22⅞	22⅞	
Cons Gas	800	$18⅛	18⅜	18⅜	— ⅛
C Gas Wt	500	350	350	350	—5
Coseka Rs	300	395	395	395	—5
Dofasco A	2998	$49	48½	48½	— ¼
Dofasc Wt	1400	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Domco Lte	100	450	450	450	+ 25
Dome Cda	2000	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
DomeC wt	2240	10½	9	9	—1
Dome Mns	8500	$23⅛	22¾	23⅛	— ¼
Dome Pet	24400	6¼	6	6	+ ¼
Dome PrB	251	$13⅞	13⅞	28⅛	+ 15
Dom Store	400	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅜
Domtex	1137	$19	19	19	
Domtar	1900	$25¼	25⅛	25⅜	— ⅜
Donahue	350	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
DrMcC A	510	$7⅜	7⅜	7⅜	
DuPont A	1300	$26¼	26¼	26¼	+ ½
Echo Bay	1600	$12⅞	12¾	12⅞	+ ¼
fEnPr A	2000	110	110	110	
Ent Bell	50755	$26¾	26½	26⅝	
EnBell2.05	750	$26½	26⅜	26½	
EnBell2.70	3850	$30⅜	30¼	30¼	— ⅛
Entrep CP	25463	$24½	24½	24¼	+ ⅛
Epitek Int	18200	146	139	146	+ 6
Gaz Metr	3772	$7	6¾	7	
Gaz 15	700	$30½	30⅜	30⅜	— ⅛
Gen Matrs	267	$89	89	89	+ 10
Genstar	25210	$36⅜	35¼	36½	+ 1½
Genstar c	700	$38¾	38¾	38¾	+ 1½
Grma Lee	1000	200	200	200	—25
Guard. T.	100	$9½	9½	9½	
Gult Can	82865	$18⅝	18½	18¼	— ⅛
Hir Walkr	72942	$23¼	23⅛	23⅞	
H Wlkr D	2230	$24¼	23⅞	24⅛	+ ⅛
H Wlkr E	935	$26¾	26½	26½	
Wlkr Wts	3200	460	440	460	+ 15
H Bay MS	1085	$16½	16⅜	16⅜	— ⅛
H Bay Co	215	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅜
H Bay2.25	1900	$33¾	33¾	33¾	+ 1
Husky Oil	13155	$12	11½	12	+ ½
IU Inter	1000	$30½	29¾	29¾	— ¼
Imasco ltd	8770	$34¼	33¾	34¼	+ ¾
Imasco pB	2800	$68	68	68	+ 2
Imp Oil A	61995	$37¼	36½	37¼	+ 1¼
Inco Ltd	11935	$18¾	18¼	18¼	— ⅛
IBM	15	$151	151	151	+ ¾
Inter Pipe	600	$28⅞	28⅜	28⅞	+ ⅜
Ivaco A	400	$16	16	16	
Janock	4500	$11⅝	11½	11⅝	+ ⅛
Labatt A	2160	$42¼	42⅛	42¾	+ ¾
Labrador	225	$45⅞	45⅞	45⅞	—2½
Lof.Car	2160	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Lanpar T.	150	$7	7	7	— ⅛
tLaVrdv a	200	430	430	430	—20
Mclean X	100	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
McM Bldl	1755	$31¼	31¼	31¼	— ½
C Marconi	2135	$92¾	90½	90½	+ 5
tMarit Tel	1281	$33½	33⅛	33⅛	— ¼
Mass Fer	10236	$5¾	5⅝	5⅝	— ⅛
Merland	500	$5½	5½	5½	
Min Loc	350	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
tMitchll A	150	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅜
Mitchell B	100	$14¼	14¼	14¼	— ½
Mitel Corp	1750	$19¼	18¾	19⅛	+ ⅜
tMolson A	1950	$42¼	42¼	42¼	— ¼
Molson B	250	$41¾	41¾	41¾	+ ⅜
tMonenc o	1700	$13½	13	13½	+ ½
Moore	750	$59	58½	59	+ 1
Nabu	200	56	6	6	+ ¼
NB Tl 1.85	418	$19	19	19	+ ⅛
NfldL $14	100	$5	5	5	
Nfld 14¼	2200	$12½	12½	12½	
Nfld Tel	132	$13	13	13	— ¼
Norando	58661	$27¼	26⅜	27¼	+ ⅜
Norcen En	8421	$35¼	35	35⅛	+ ⅜
Normick	498	$12½	12	12½	
Nor Tel

au jour le jour

■ Groupe Commerce: no.1

C'est une firme québécoise qui remporte la palme au Canada au palmarès de la rentabilité des compagnies d'assurances générales (auto et habitation). Les revenus d'assurance du Groupe Commerce ont dépassé de $15.5 millions ses dépenses; si on ajoute les revenus de placements de $8 millions et des «revenus divers» de $8.8 millions, les profits avant impôts atteignent le chiffre record de $32,4 millions. Pas mal pour un revenu-primes de $150 millions! Ces données tirées du récent numéro de **Canadian Underwriter** précise également que Bélair, une firme d'assurance directe contrôlée par les actionnaires du Groupe Commerce, se classe au 5e rang avec des gains techniques de $4.9 millions. La Garantie d'Amérique, également de Montréal, arrive en troisième place devant La Prudentielle. Les primes perçues au Québec de cette dernière compagnie atteignent $100 millions contre $58 millions seulement pour l'Ontario où l'entreprise a décidé de déménager à Kitchener la plus grande partie de son siège social jusqu'à alors situé à Montréal.

■ Dominion en recul

Après avoir abandonné le marché québécois, Les supermarchés Dominion continuent d'éprouver de sérieuses difficultés: 100 magasins ont perdu de l'argent l'an passé. L'entreprise contrôlée par MM. Conrad et Montagu Black a fermé 43 supermarchés en 1982 et 35 magasins s'ajouteront à la liste au cours de 1983. Ce repli aidera les concurrents comme Loblaw, Oshawa et peut-être Miracle Mart (Steinberg). Les profits du premier trimestre seront nettement inférieurs à ceux de l'an dernier, a laissé entrendre le président du conseil, M. Montagu Black.

■ Du sang neuf à l'INP

L'Institut national de productivité compte maintenant cinq nouveaux admninistrateurs dont le directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), M. Pierre Harvey. Le ministre responsable, M. Rodrigue Biron, a également nommé Mme Rita Dionne-Marsolais, présidente de Bio-Endo Inc., une filiale de la SGF, et M. Pierre Lefebvre, vice-président de Lefebvre et Frères Ltée. Un permanent patronal, M. Denis Beauregard, directeur de la recherche au Conseil du Patronat, et un permanent syndical, M. Sylvio Gagnon, secrétaire général de la CSN, feront également partie du conseil toujours présidé par M. Raymond Bachand, vice-président de Métro-Richelieu.

■ Maislin: silence

Les choses ne s'améliorent pas du tout chez Maislin Industries. Les journalistes n'ont pu assiter à l'assemblée des actionnaires et la direction de la compagnie a refusé tout commentaire sur la situation financière. Ottawa a garanti des emprunts de $34 millions effectués par cette firme du boulevard Newman à Ville LaSalle; l'entreprise de camionnage, contrôlée par la famille Maislin, éprouve des problèmes financiers depuis l'acquisition d'une firme américaine, Gateway Transport Co. Un rapport financier sommaire déposé à la Bourse de Montréal indique que les pertes sont substantielles et que l'avenir de la compagnie peut-être mis en doute. L'injection de nouveaux capitaux est nécessaire à la survie.

■ Banques étrangères

Les 56 banques étrangères établies au Canada ont réalisé l'an dernier des profits de $37 millions sur un investissement total de $1 milliard. L'actif combiné est à peu près égal à celui de la Banque Nationale soit $16 milliards. Ce type d'institutions financières ne peut cependant détenir plus de 8 % de l'actif bancaire canadien soit $19.6 milliards. Au cours des derniers mois, l'actif des banques canadiennes n'a pas progressé ce qui freine la poussée des banques contrôlées par des firmes de l'extérieur.

■ Taux d'escompte: 9.48 %

Le taux d'escompte de la Banque du Canada n'a pratiquement pas bronché jeudi gagnant seulement un centième de point pour monter à 9.48 %; cet indicateur économique affiche une grande stabilité depuis le début de l'année alors qu'il oscille autour de 9½ %. Le taux préférentiel des banques demeure toujours à 11 %.

■ Des actions sans aile

Plusieurs investisseurs achètent souvent des actions avec l'espoir qu'une offre de prise de contrôle donnera des ailes au titre à la cote. Or, de plus en plus de compagnies créent deux groupes distincts d'actions: il y a d'abord les titres avec plein droit de vote que les principaux actionnaires tentent de se réserver; puis il y a les autres qu'on offre au public avec un droit de vote réduit ou inexistant mais avec la promesse d'un dividende un peu plus élevé. Le président de Distribution aux consommateurs, M. Jack Stupp, vient de faire approuver un règlement qui permettra à ses actions de représenter 75 % des droits de vote contre 16.3 % actuellement. Les actions «A» accorderont 20 votes alors que les titres «B» n'en donneront qu'un mais un dividende un peu plus élevé. Des administrateurs consolident ainsi leur pouvoir au prix d'une sortie de fonds supplémentaire pour l'entreprise.

■ En raccourci

Un compagnie de vols nolisés de Kansas City, Global International Airways, vient de louer un des sept Boieng 747 appartenant à **Air Canada**. Cette entreprise n'utilise actuellement que quatre appareils B-747. Les autres demeurent cloués au sol et servent en cas de panne....**Manville Corp**. a obtenu un nouveau sursis de 30 jours dans ses efforts pour éviter une faillite par les victimes de l'amiantose. C'est au cours des prochains jours que la direction de la firme de Denver doit signer une entente avec un groupe d'investisseurs québécois pour l'acquisition de sa mine à Asbestos...**Chrysler** a démenti la nouvelle voulant qu'il achète les installations de Volkswagen aux Etats-Unis. L'usine d'assemblage de VW à Westmoreland, en Pennsylvanie, est fermée depuis plusieurs mois...**Dome Petroleum** aurait besoin d'une injection de $1 milliard en «argent frais» selon le président du conseil de la Banque Toronto-Dominion, M. Richard Thomson...A compter de l'an prochain, il sera possible de recevoir la **télévision payante** sans être abonné au câble. Il faudra cependant payer $1,500 pour un décodeur de signaux émis par un satellite et adhérer au service en question...**Noranda** a annoncé cette semaine la construction d'installations d'extraction près de son gisement de Hemlo, en Ontario...Les bénéfices d'**Exploration Aiguebelle** ont fondu de moitié en 1982 à $241,235 en raison de la décision de ne pas inclure dans les recettes les activités de sa proprété aurifère Dest-Or. Les profits pourraient être de $1.50 par action avant impôts en 1983 si l'or se vend autour de US$500...La compagnie **Eaton** ouvrira bientôt un grand magasin aux Galeries Chagnon, de Lévis, un centre commercial appartenant à Cadillac-Fairview, de Toronto.

Michel Nadeau

Commercialisation des vins et spiritueux dans 175 pays

Les affaires de Seagram aux Etats-Unis en font le plus important investisseur étranger

par Claude Turcotte

La compagnie Seagram Ltée, dont le contrôle est entre les mains de la famille Bronfman de Montréal, est devenue, selon la revue américaine *Forbes*, le plus gros investisseur étranger aux Etats-Unis, dépassant ainsi l'entreprise sud-africaine Anglo-American Corp., Royal Dutch Shell des Pays-Bas, British Petroleum de Grande-Bretagne, Mitsui du Japon, Renault de France, etc...

Seagram constitue un empire financier considérable avec des investissements importants dans plusieurs entreprises, mais son titre principal est d'être « la plus grande entreprise mondiale de production et de commercialisation de spiritueux et de vins », comme on peut lire dans le premier paragraphe de la présentation de chaque rapport annuel de cette firme depuis plusieurs années.

D'année en année, le réseau des vins et spiritueux de Seagram s'étend. Le 20 mai dernier à l'occasion de l'assemblée annuelle, Seagram disait avoir des filiales et des sociétés affiliées dans 29 pays sur six continents. Dans son allocution aux actionnaires, le président, M. Philip E. Beekman, déclarait que les produits Seagram étaient vendus dans 175 pays.

L'Amérique du Nord constitue le bastion traditionnel de cette compagnie, qui y occupe « une position dominante dans tous les aspects de la fabrication et de la commercialisation des spiritueux et des vins ». Ses whisky sont bien connus, mais il y a aussi les rhum et les vins aux Etats-Unis; l'importante maison Paul Masson de Californie lui appartient.

Dans un autre domaine, Seagram a voulu prendre le contrôle de la très grande firme Du Pont aux Etats-Unis, ce que les Américains n'ont pas accepté, mais Seagram comme actionnaire de Du Pont reçoit en dividendes $120 millions par année! Plus récemment, Seagram s'est associé à Coca Cola pour produire et commercialiser une nouvelle marque d'eaux gazeuses pour mélanges; on parlera dorénavant des « Seagram's Mixers ». Ce sont tous ces intérêts divers qui ont sans doute propulsé récemment Seagram au rang de plus gros investisseur étranger aux Etats-Unis.

Seagram a des ambitions planétaires. « A l'heure actuelle, disait M. Beekman, notre chiffre d'affaires annualisé à l'étranger dépasse légèrement les 800 millions de dollars américains. Depuis 1978, ce chiffre progresse à près de deux fois le rythme de l'ensemble de nos ventes; il représente aujourd'hui plus de 30 % du total de nos revenus et devrait atteindre 50 % de ce total d'ici à la fin de la décennie.

Le président expliquait ensuite que « les succès de l'entreprise à l'étranger reposent sur une expansion harmonisée avec les besoins de chacun de nos marchés et les établissements (distilleries) que nous possédons dans 30 pays hors de l'Amérique du Nord nous procurent un avantage exceptionnel. En gardant ainsi la maîtrise de notre évolution, nous continuons de conquérir activement de nouveaux débouchés ».

La stratégie de Seagram s'articule autour de trois activités principales: acquisitions, soutien des marques florissantes et lancement de nouveaux produits. En achetant des compagnies réputés comme *The Glenlivet* en Ecosse pour le scotch de malt, comme *Raposeira* au Portugal pour le vin pétillant, comme *Sanderman* au Royaume-Uni, au Portugal et en Espagne pour le xérès et les portos fins, Seagram s'assure d'abord des approvisionnements permanents de grande qualité, puis peut plus facilement développer des marchés d'exportations grâce à la réputation de ces produits nationaux.

Par ailleurs, on s'installant dans de nouveaux pays par cette voie royale de l'acquisition de fabricants réputés, Seagram se donne en même temps des moyens très efficaces de faire entrer sur ces marchés ses propres marques tradtionnelles où celles des filiales acquises ailleurs. En d'autres mots, Seagram joue gagnant sur tous les plans.

Seagram ne répugne pas non plus à la co-participation. En Nouvelle-Zélande par exemple, en plus d'acheter le seul producteur national de whisky, elle a accentué le soutien commercial de ses marques et pris une participation importante dans la première société de vins; la part de Seagram sur le marché néo-zélandais des vins est passée à 40 %. La formule de la co-participation est également appliquée au Japon.

A la suite de l'assemblée annuelle le 20 mai dernier, un journaliste demandait au président du conseil, M. Edgar Bronfman, si la compagnie songeait à faire de nouveaux investissements, dans la bière par exemple. La réponse fut servie rapidement et sans hésitation. Seagram n'a aucunement l'intention de se lancer dans la bière pour une raison très simple; Seagram n'aimerait pas que les puissants de la bière décident d'investir dans les vins et les spiritueux.

L'avenir du meuble québécois

Toute l'industrie recherche des propositions d'action immédiate

(C.T.)Ayant constaté l'état de crise que traverse l'industrie du meuble au Québec, ayant aussi identifié plusieurs des causes des malaises actuels de cette industrie, il reste maintenant à tous les intervenants à s'entendre sur des « propositions d'action », qui leur seront soumises mardi et mercredi de la semaine prochaine, alors qu'aura lieu au Centre Shearaton de Montréal la deuxième conférence sur le meuble.

Cette assemblée fera suite à plusieurs semaines de préparations. Le 24 mars dernier au cours d'une réunion préliminaire, à laquelle participaient une centaine de personnes représentants le gouvernement québécois, les manufacturiers, les organisations syndicales, les spécialistes de la mise en marché, de la conception, de la vente et du transport, sans oublier les institutions financières et les associations de consommateurs, on avait constaté l'état de crise, repéré certaines des causes et songé à quelques solutions.

« Touchée par plus de 100 faillites au cours des trois dernières années, cette industrie a perdu au cours de cette même période plus de 4,200 emplois. Par ailleurs, la valeur des livraisons québécoises a diminué considérablement, passant de $773 millions en 1981 à $603 millions en 1982, soit une baisse de 22 % », disait-on dans un communiqué résumant les débats de la journée et surtout indiquant une volonté de sortir de la crise: « C'est dans ce contexte qu'on a fait un appel pressant à la concertation de tous les intervenants pour participer à un véritable effort de relance pour redonner à l'industrie québécoise du meuble le rôle dynamique qui lui revient ».

Au cours de cette même journée, l'Association des fabricants de meubles du Québec rendait public un mémoire dans lequel elle critiquait durement la fiscalité des deux gouvernements et autres mesures sociales, et se plaignait que ses recommandations, présentées lors d'un premier sommet en 1977, n'avaient pas été suivies. Elle s'engageait tout de même à travailler avec les autres intervenants pour sortir l'industrie du meuble de son marasme actuel.

Ces discussions préliminaires du 24 mars ont ensuite permis la rédaction d'un document de plus de 100 pages intitulé « Etat de la situation » et qui brosse un tableau plus approfondi de l'industrie du meuble et des activités connexes comme le marketing, le transport, etc...La description que les intervenants eux-mêmes ont fait de l'industrie du meuble est loin d'être flatteuse. L'essentiel du contenu de ce rapport a paru dans *Le Devoir économique*, édition du 15 juin dernier.

Le défi de l'industrie est à la fois simple et très exigeant. Pour assurer sa relance, l'industrie québécoise du meuble doit changer d'attitude, c'est-à-dire abandonner ses méthodes artisanales de gestion, de conception et de marketing, et tenir compte davantage du goût changeant des consommateurs, miser sur le design et l'innovation technologique.

Il y aura certainement un bloc important de propositions d'action à cet égard sur la table de conférence qui aura lieu la semaine prochaine. Les manufacturiers insisteront assurément encore une fois sur l'importance d'agir sur l'environnement gouvernemental (la fiscalité et la réglementation) dont se plaignent souvent les entrepreneurs.

Il s'agira pour les participants à la conférence de mardi et mercredi prochain de dégager de l'ensemble des propositions d'action, qui n'ont pas été rendues publiques, les idées maîtresses et d'en faire l'objet d'un consensus par la suite, sinon il n'y aura pas d'action concertée possible. L'idéal serait sans doute l'adoption par tous d'un plan d'action organisé, planifié et cohérent, pour permettre l'effort collectif le plus efficace possible.

Pour sa part, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, a clairement indiqué le 24 mars dernier que le gouvernement québébois n'avait pas l'intention de laisser mourir l'industrie du meuble et qu'il voulait collaborer à son redressement.

Arriérés d'impôt

Intérêt à 10%

OTTAWA (PC) — Le ministère du Revenu a fait savoir, vendredi, que le taux d'intérêt annuel sur les arriérés d'impôt pour le troisième trimestre demeurait le même qu'au cours du deuxième trimestre, soit 10 %.

L'intérêt s'applique également aux remboursements d'impôt, dont l'intérêt est calculé à compter du 30 avril.

Ce taux est ajusté à tous les trimestres et calculé de façon à refléter ce que le gouvernement a payé sur les emprunts à court terme du trimestre précédent.

"LES FILLES DU ROY"

Et si demain... vous veniez « bruncher » avec nous ?

Le dimanche de 11 hrs à 15 hrs... notre fameux brunch bien connu avec musiciens (12,95$)

Sur semaine, repas d'affaires, table d'hôte

415 rue Bonsecours • Vieux Montréal • 849-3535

RESTAURANT LES FILLES DU ROY

Classique Peter Jackson *

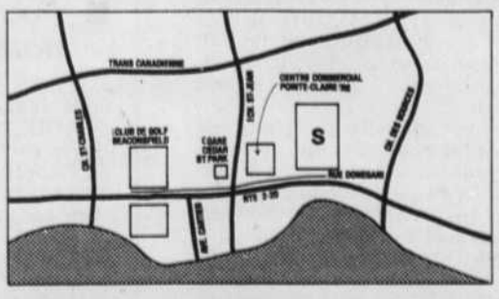
Assistez aux exploits des supervedettes
27 juin-3 juillet, Club de golf Beaconsfield

Les meilleures golfeuses au monde se retrouveront dans la région de Montréal à l'occasion de la Classique Peter Jackson dotée d'une bourse de 300000$. Le magnifique parcours du Club de golf Beaconsfield accueillera les Jan Stephenson, Nancy Lopez, Sandra Post, JoAnne Carner et la gagnante de la dernière Classique, Sandra Haynie. Venez vivre les plus grands moments du golf professionnel.
Billets en vente aux comptoirs Ticketron. Pour renseignements, composez (514) 695-7120.



*Marques déposées d'Impérial Tobacco Limitée.

Comment s'y rendre



1) Du centre-ville
- L'autobus 211, station Lionel-Groulx, vous amène à la porte du club.
- Le train de banlieue, gare Windsor, vous amène à la gare Cedar Park où une navette vous amènera au club (1 $ aller-retour par personne).

2) Si vous résidez dans les environs
- Prenez l'autobus 201 qui arrête à la porte du club.

3) Si vous utilisez votre voiture
- Vous pouvez stationner dans les aires prévues au centre commercial Pointe-Claire ou sur la rue Donegani et prendre la navette qui vous amènera au club (1 $ aller-retour par personne).

LONDRES 7 j. 399 $us
Avion de N. York, hôtel, visites, guides.
VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
845-8225 (Montréal) - 679-3777 (Longueuil) - 687-0880 (Laval)
Permis du Québec

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Gilbert Brunet | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Directeur des services administratifs: Michel Paradis | Directeur de la publicité: Marcel Payette

Le choix des fédéraux

PENDANT que les Québécois ne savent trop s'ils doivent célébrer la Saint-Jean, que le chef de leur gouvernement est à l'étranger, et que le premier ministre du Canada rappelle aux francophones qu'ils ont une place au pays et au grand large, d'autres, à l'esprit pratique, profitent du long week-end pour calculer, à l'abri des regards indiscrets, leurs chances de prendre le pouvoir dans la province en gagnant la course à la direction du Parti libéral du Québec. Aux dernières nouvelles, en effet, l'organisation libérale fédérale jouait le tout pour le tout au cours des heures qui passent afin de décider M. Raymond Garneau à abandonner sa carrière bancaire et à entrer en lice au congrès du PLQ du 15 octobre prochain.

Ces manoeuvres sont légitimes. Mais il y a encore loin de la Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal au bureau de Premier ministre du Québec. Avant même d'être annoncée officiellement, la candidature de l'ancien ministre des Finances part mal. Autant les militants libéraux sont ouverts à l'élection d'une personnalité fédérale à leur tête, autant ils risquent de rejeter finalement un candidat qui serait, somme toute, le prisonnier, sinon la marionnette des Ouellette, Lalonde et autres tireurs de grosse ficelle dans le caucus libéral. M. Garneau, à en juger par les critères de sélection des libéraux fédéraux, serait préférable aux autres parce que, moins que les autres, il donnerait priorité aux exigences québécoises sur les prétentions du pouvoir central.

Nous sommes loin du nouveau Jean Lesage qui viendrait d'Ottawa redonner de la force au PLQ et un deuxième souffle au Québec. Nous voilà plutôt devant un scénario qui, s'il devait réussir, arriverait surtout à réduire le Québec au rang d'un deuxième Nouveau-Brunswick, province où le parti libéral provincial n'est qu'une succursale du parti fédéral où les ténors d'Ottawa, à force de dicter les décisions d'importance, ont ruiné toute volonté propre, sinon toute chance d'avenir. Il y a toute la différence du monde entre un candidat venu de la scène fédérale, capable d'épouser pleinement les intérêts québécois, et un «homme de confiance» choisi, promu et mis au pouvoir par le Parti libéral du Canada.

M. Pierre Trudeau souhaite que le PLQ soit dirigé par un chef aux convictions fédéralistes claires et fermes, qui ne passerait pas d'alliance, même conjoncturelles, avec les milieux nationalistes, encore moins avec le Parti québécois. Malheureusement pour lui, les fortes personnalités qui incarnent le mieux au sein du parti le portrait-robot de ce parfait anti-Bourassa, sont incapables de renoncer à leurs préférences québécoises, non seulement parce qu'il y a un risque électoral évident pour le PLQ à emprunter cette voie, mais parce qu'à leur avis le Québec y serait mal servi. Le PLC, apparemment incapable de détacher chez lui une candidature d'envergure, en est rendu à chercher un mandataire plus ou moins servile de ses manoeuvres antinationalistes.

M. Garneau ne saurait en effet être placé bien haut au-dessus de son ancien chef, M. Robert Bourassa. Il a été autant que l'ex-premier ministre associé aux pires décisions du dernier gouvernement libéral. Il a beau revêtir le costume de l'homme d'affaires et du banquier qui a réussi, les Québécois se souviendront longtemps que c'est le même homme qui, plongeant dans la folie olympique, s'était fait fort d'éponger un «petit déficit» de $ 5millions devenu, peu de temps après, un gouffre de plus d'un milliard de dollars qui déséquilibre encore aujourd'hui les finances publiques à Québec et à Montréal. L'ancien député de Jean-Talon n'apporterait avec lui aucune garantie d'un rétablissement de la santé du trésor québécois. Ni la certitude morale d'un nouveau départ pour le secteur public et parapublic.

Paradoxalement, la candidature toujours présente de l'ancien ministre des Finances, même après sa défaite retentissante au congrès qui devait élire M. Claude Ryan à la tête du PLQ, aura favorisé la candidature de M. Robert Bourassa. Les libéraux ordinaires, en effet, savent que l'ancien premier ministre a remporté deux victoires importantes, et qu'il pourrait en remporter une autre si on en croit la popularité qu'il conserve dans la population. Si la prise du pouvoir, autant que la capacité, doit être un critère de sélection, M. Garneau serait à cet égard un plus grand «risque» que M. Bourassa pour les libéraux provinciaux.

En revanche, justement parce qu'il pourrait reprendre le pouvoir à Québec, M. Bourassa constitue un «danger» pour les libéraux fédéraux. Ils s'accommoderaient bien de sa «faible échine» et de sa philosophie politique laxiste, pour peu qu'elles servent leurs vues des choses, mais ils redoutent le pragmatisme avec lequel l'ancien premier ministre libéral élargissait sa marge de manoeuvre et recherchait des consensus dans tous les secteurs de l'opinion québécoise. M. Bourassa n'a peut-être rien du politicien nouveau et mûr qu'il prétend être. Il faudrait sûrement souhaiter pour le PLQ et le Québec un chef dont l'envergure soit moins problématique. Mais il faut bien voir aussi que la direction du PLQ et la course qui commence cachent un tout autre enjeu: le contrôle sur l'avenir constitutionnel et économique du Québec.

Certes, les libéraux fédéraux ont parfaitement le droit de réprouver le tour systématiquement nationaliste, pour ne pas dire indépendantiste, donné par le gouvernement Lévesque aux affaires publiques au Québec. Mais ils sapent eux-mêmes les chances d'en venir à une situation plus acceptable s'ils croient que deux partis libéraux de même farine, sinon de même direction, réussiront à battre le PQ et à faire la preuve qu'un meilleur gouvernement peut y succéder dans la Vieille capitale. Leur arrogance aura largemnent contribué à faire réélire le Parti québécois après le référendum de 1980. Ils pourraient rééditer le même exploit au prochain scrutin général, malgré la chute de popularité qui accable présentement le PQ!

— JEAN-CLAUDE LECLERC

lise bissonnette

L'enfant objet

LE Conseil de presse débite aujourd'hui les jugements un peu comme du pain Weston. Les plaintes passent au moule de la jurisprudence établie depuis une douzaine d'années, et les blâmes ou les exonérations deviennent hautement prévisibles. Pas de surprise, mais guère de subtilité non plus. Même la rédaction de ces brèves décisions est souvent si identique, d'un cas à l'autre, qu'elle semble programmée. Sachant que Denise Bombardier avait assez malmené le psychologue Alain Bouchard, invité à discuter de la pédophilie à l'émission *Noir sur blanc* du 9 avril dernier, et que ce milieu, bien que fort opprimé paraît-il, n'hésiterait pas à exercer son recours, on aurait pu vous communiquer la semonce d'avance, selon la formule qui a déjà servi à condamner d'enflammés animateurs de ligne ouverte. La « latitude » d'un animateur ne doit pas l'empêcher de « respecter l'opinion de ses invités »,etc. Le jugement tient sur 15 lignes du genre.

C'est sur ce formalisme routinier que tablaient évidemment les dénonciateurs, qui auront tôt fait de faire dévier ce jugement vers un appui sur le fond. Le virulent courrier qu'a reçu Mme Bombardier à la suite de cette émission ne laisse aucun doute là-dessus. Ce qu'on lui reprochait, c'est moins d'avoir « agressé » son invité que d'avoir émis elle-même des jugements fort négatifs sur la pédophilie, des « préjugés » bien sûr, qu'elle est sommée, et nous avec elle, d'abandonner illico sous peine d'être identifiés à la pire droite répressive, « fachiste » comme l'écrit, d'une orthographe sans doute libérée aussi, un étudiant à la maîtrise en éducation sexuelle.

Ce qui est plus troublant que de se faire renvoyer chez les « totalitaires bornés » ou « national-socialistes uniformisés », c'est l'image de l'enfant que nous renvoie cette lecture. J'ai été de celles et ceux qui ont vu arriver sans sourciller, en l'accueillant largement, dans les milieux d'éducation et ailleurs, le courant dit de « libération » de l'enfant. Les excès pédagogiques étant désormais passés, nous en récoltons les fruits dans une école plus active, des enfants plus spontanés, plus créateurs, moins inhibés, non seulement dans leur corps mais dans toute leur expression. Je me désole, toutefois, en découvrant aujourd'hui un envers que nous n'avions pas prévu: cet enfant libre, libéré, pour plusieurs, n'a plus droit à la protection. On le voit comme un « égal », autre distorsion de la pédagogie du respect, un être achevé, pleinement responsable, qui s'engage dans une relation sexuelle exactement comme un adulte et peut la maîtriser de la même façon.

« J'ai les yeux et le coeur ouverts, écrit un auditeur anonyme, et je peux vous affirmer que dans la majorité des cas, ce sont les enfants qui séduisent les adultes ». Une séduction comme une autre, en somme, qu'un adulte peut prendre ou laisser à son gré. « S'il y a **consentement** de la part de l'enfant, écrit un autre, le pédophile ne fait qu'utiliser le besoin de tendresse, d'argent, d'attention profonde, pour satisfaire des besoins hors de l'ordinaire. » Ou encore: « On peut très bien concevoir des échanges sexuels basés sur la réciprocité et non pas subis mais désirés soit par les enfants entre eux ou avec les adultes. Le refuser a priori à des enfants, c'est sans contredit faire abus de pouvoir sur lui. » On ne saurait mieux dire comment une chose simple et naturelle — l'acceptation des jeux sexuels de l'enfance, le refus justifié de les réprimer — glisse vers une rationalisation de l'acceptation des jeux sexuels des adultes se servant d'enfants, qu'on maquille sous le thème du « partage égal », de l'épanouissement mutuel.

Car tout, dans cet univers, est calme et beauté, en même temps que volupté. On sent passer, dans la défense frémissante de la pédophilie, l'univers en dentelle des petites filles qu'a immortalisées le photographe Hamilton, innocente perversion, gestes légers, si légers, à travers la bruine du crépuscule ou le doux soleil de l'aube fraîche qui fait battre les rideaux sur la chair tendre, un peu instruite tout de même, mais jamais vraiment déflorée ... Rien n'est jamais laid, tout est consenti, et seul « l'amour » amène à cette relation adulte-enfant bien particulière. On distingue avec soin, comme le fait notre étudiant en éducation sexuelle « la pédophilie du maniaque sexuel violent ». Il n'y a pas, entre ce bel amour éducateur — que de Grecs anciens sont appelés incessamment à la barre ! — et le méchant violeur parfois tueur, de gradation. Personne n'utilise sa propre séduction, des appâts matériels ou psychologiques, une dépendance, la manipulation, la peur, ou le chantage, pour obtenir la collaboration d'un enfant, sans nécessairement le violenter physiquement. Même l'inceste, dans ces conditions, devient une forme anodine de pédophilie, un bel amour formateur qui ne traumatise pas s'il n'est pas accompagné de sévices.

J'ai déjà enseigné à une petite fille de 13 ans, ainsi séduite par son père. Pardon, devrais-je dire qu'elle l'avait séduit, puisqu'elle lui était violemment attachée ? Vieillie avant l'âge, populaire en classe où elle traînait les livres pornos de son père, dure, si dure, et fondant en larmes dès qu'on lui parlait doucement. Une enfant-adulte, brisée mais défiante, isolée. Oui, je sais, je recevrai des lettres pour me dire que tout le problème venait de mes « préjugés impudents » bien typiques d'une « société étiolée ». Mais si j'alignais tous les enseignants de Montréal et leur demandais de se porter témoins de ce qu'ils savent, je parie que le plateau de cette pédophilie abusive pèserait bien plus lourd que les romantiques et proprettes relations dont on nous parle, qui ont l'air de se produire toutes au son d'une grande musique, entre les délices assimilables d'une dégustation de fruits ou de crème glacée ...

Et des relations qui sauvent les enfants, j'allais l'oublier, « du suicide, de la délinquance, de la drogue ». Comme si des milliers d'éducateurs n'en avaient pas sauvé tant et tant, sans en même temps mettre ces enfants dans leur lit.

Que s'est-il passé pour que tant de gens ne se sentent plus collectivement responsables de protéger les enfants de ces abus ? Est-ce là une autre version du corps déifié, ou l'envers de notre faim, si aiguë au Québec, de sortir des tabous d'un passé encore proche, de ne plus jamais passer pour des « frustrés » ? L'enfant est-il en voie de devenir le prochain objet utile aux libérations des uns et des autres ? « Une société qui se respecte est pédophile », écrit-on maintenant à Denise Bombardier, en légitimant ainsi toutes les formes d'amour, ou d'exploitation sexuelle, de l'enfance. La plus belle réplique est venue de deux homosexuelles qui déplorent avec raison que les avocats de la pédophilie avivent l'intolérance envers l'homosexualité adulte. C'est une réponse limpide, et plus concrète que les circonvolutions théoriques du reste de la correspondance. « Nous aimons les enfants et nous n'hésiterions pas un instant à protéger les enfants de notre entourage contre ceux qui prétendent les aimer entre les genoux et la taille. »

Voilà ce qu'il fallait ajouter au jugement, si abstrait et sans nuance, du Conseil de presse. En ne faisant aucune distinction entre forme et fond, il accueille toute l'accusation, y compris l'attaque formelle du dénonciateur contre les « préjugés » de l'animatrice. Je m'en sens heureusement blâmée aussi, je les partage.

Des supermarchés financiers?

L'EVIDENCE n'apparaît pas lorsqu'il s'agit de déterminer les vertus et les inconvénients de ce concept de supermarchés financiers dont on discute dans les milieux d'affaires. Plusieurs rêvent de permettre à l'épargnant de s'assurer, de déposer ses économies, d'emprunter, d'acheter des actions, de demander des conseils financiers... sous un même toit. Ce regroupement de services irait à l'encontre de la séparation actuelle des pouvoirs du système financier qui repose sur quatre pilliers: les banques et Caisses populaires, les compagnies de fiducie, les compagnies d'assurance et les courtiers en valeurs mobilières.

L'Ontario Securities Commission étudie une demande de la Banque Toronto-Dominion qui veut prendre les commandes de clients pour des transactionsà la bourse. Avec plus de 7,000 points de service, l'industrie bancaire pourrait devenir un sérieux concurrent pour les courtiers. La Commission des valeurs mobilières du Québec libéralisait le 15 juin dernier les règles entourant la propriété des maisons de courtage. La CVMQ entrouvait ainsi la porte aux banques et aux assureurs dans le domaine des valeurs mobilières.

Ce goût de changer de secteurs ne s'explique pas par une vague récente de vocations tardives. Habituées à récolter de belles moissons durant des années de croissance, les institutions financières s'adaptent mal au calme plat d'une économie stable. La tentation est grande alors d'aller cueillir la croissance dans le champ du voisin.

Aux Etats-Unis, les autorités ont fait tomber plusieurs barrières limitant l'action des entreprises. Ceci a permis à La Prudentielle d'acquérir la maison Bache et de mettre la main sur une petite banque de Georgie qui sera son cheval de Troie dans l'industrie bancaire. Viscéralement, les Américains sont convaincus que la concurrence apportera une meilleure efficacité au système et que tout le monde profitera de la victoire des plus forts (souvent les plus gros).

Au Canada, la situation est fort différente en raison de la prédominance des cinq grandes banques qui, avec des actifs de plus de $300 milliards, peuvent absorber aisément leurs concurrents. La rivalité entre banquiers s'exprime beaucoup plus en termes publicitaires que de taux d'intérêts. La concurrence est un plus vive dans l'assurance et le secteur fiduciaire où de jeunes entreprises peuvent encore innover. Le dynamisme des courtiers ne saute pas aux yeux. Ils maintiennent une grille tarifaire unique (ou presque) en dépit des efforts pour stimuler la concurrence.

En somme, les différents crénaux du secteur financier offrent assez peu de concurrence réelle. Des géants déterminent les règles du jeu et tout le monde suit (ou presque). Dans ce contexte, la disparition des barrières entre fonctions pourrait stimuler l'innovation et encourager l'efficacité. Les entreprises chercheraient à mieux utiliser leur réseau de distribution de produits financiers.

Evidemment, le consommateur doit toujours avoir le choix et tirer profit de son privilège «d'aller en face». La guerre récente des prix dans le domaine alimentaire a montré comment pareil exercice est sain pour une économie.

Il y a évidemment des risques de conflits d'intérêts chez la banque qui prête à une entreprise et qui, en même temps, cherche à vendre ses actions sur le marché boursier. Mais ce genre de situations délicates existe abondamment: les banques prêtent aux compagnies tout en leur vendant certains services; les courtiers agissent simultanément dans les marchés primaires et secondaires de valeurs mobilières.

Pour améliorer la concurrence au Canada, faut-il commencer par augmenter les pouvoirs des banques, déjà toutes-puissantes? Ne vaudrait-il pas mieux d'abord les doter de concurrents plus sérieux?

Aussi l'évolution vers les supermarchés financiers devrait tenir compte de l'objectif d'élargir le club des « Big Five » en permettant l'émergence de d'autres groupes financiers importants pour assurer un contre-poids aux banques. Des institutions de taille intermédiaire comme le Mouvement Desjardins et La Laurentienne devraient pouvoir intégrer la gamme des services afin de mettre en place une alternative plus complète par rapport à ce que pourraient offrir éventuellement les banques à charte.

Enfin, à mesure qu'il accorde plus de liberté aux institutions financières, le législateur devra réclamer en contre-partie une divulgation plus grande. La véritable concurrence repose sur une information la plus complète possible de tous les acteurs économiques. Les entreprisers devront faire connaître leurs intérêts dans différentes transactions et éclairer le public sur les situations où des rôles conflictuels pourraient les mettre éventuellement mal à l'aise.

— MICHEL NADEAU

La mort d'un homme

ROLANDE ALLARD-LACERTE

BILLET

« VOUS AURIEZ pas une bonne brosse plutôt? » La nouvelle femme de ménage repousse les chiffons et éponges: « Pour les planchers, y'a rien comme une bonne brosse dure. Parce que moi, les planchers, je les lave à genoux, comme ma mère faisait. Ça fait une plus belle ouvrage. »

La quarantaine robuste, « pas regardante à l'ouvrage car, m'a dire comme on dit, rien de plus beau qu'une belle maison propre où on peut presque manger par terre » elle se met à l'oeuvre. Sans dire un mot de plus elle frotte, frotte, rince et cire. Fière devant le résultat, elle pose les poings sur ses hanches et tranche: « Y'en avait ben besoin ce plancher-là! »

À la pause café, elle allume une cigarette et en profite pour enfin parler un peu. Veuve avec cinq enfants à sa charge, elle ne pourrait pas vivre avec la « Béesse ». J'esquisse un mot de sympathie. Elle m'interrompt: « Faites-vous en pas, je suis bien de même. »

Et elle déroule une pénible histoire de femme battue que son récent veuvage a enfin délivrée: « Il me battait, moi et un de mes enfants, le quatrième. J'ai jamais su pourquoi il s'acharnait surtout sur celui-là qui lui ressemblait pourtant comme deux gouttes d'eau. Il rentrait aux petites heures, la plupart du temps « paqueté » et là, ça r'volait! »

Cet homme-là avait aussi été un enfant battu. La violence serait-elle héréditaire comme la misère et la couleur des yeux? « Des fois, je regarde mes enfants et je me demande lequel a hérité de ça. » La femme qui lave les planchers à genoux, comme sa mère les lavait, parle de son mari qui la battait comme il avait lui-même été battu.

Son homme, comme elle dit encore, était souvent déprimé, le lendemain de la veille surtout. À jeun, il lui arrivait de regretter les coups qu'il donnait et il parlait fréquemment de se suicider: « Il en a tellement parlé qu'il a fini par le faire. »

Et cette femme que je ne connaissait pas il y a une heure à peine me raconte des choses à faire frémir: « Une nuit, j'ai entendu un grand bruit dans la cuisine. C'était lui qui venait de tomber. Je me suis levée et je l'ai trouvé étendu de tout son long, comme après une brosse. Il avait pris toutes mes pilules pour les nerfs (j'en ai jamais eu besoin depuis) puis là, j'ai pris mon temps ... » Mon interlocutrice fait une longue pause, comme pour ajouter au suspense. « Puis là, j'ai appelé l'ambulance. »

L'homme a survécu quelques jours « tubé, plogué de partout » dans un coma profond. Un bon matin le médecin lui a dit que les cellules du cerveau étaient atteintes et que si son mari survivait il « resterait légume ».

Elle tire une dernière bouffée avant d'éteindre avec un geste déterminé sa cigarette — la cigarette du condamné — et arrive froidement à la conclusion du drame: « Débranchez, docteur, que je lui ai dit, débranchez. »

LETTRES AU DEVOIR

■ *Un fléau à combattre*

Lettre adressée à M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif de la Ville de Montréal

L'AN PASSÉ, à trois reprises, j'ai appelé Mme Thérèse Summers, de votre bureau, concernant un problème de pollution. Mme Summers a été des plus aimables et des plus coopératives, mais le problème ne s'est pas solutionné pour autant.

Je dois ajouter qu'au cours des deux années qui ont précédé, j'avais également communiqué avec de nombreux départements, énumérés à la fin de cette lettre, pour porter plainte à cet effet, mais en vain.

Il s'agit d'un problème d'herbe à poux qui croît en quantité monstre sur les deux rives du canal de l'Aqueduc, dans presque toute sa longueur (environ 4 milles), entre la rue Atwater et le fleuve Saint-Laurent, à Ville LaSalle.

Chaque année, il y a des avis dans tous les journaux concernant ce fléau et de nombreux citoyens doivent payer des amendes pour avoir contrevenu aux règlements. Pourtant, le terrain qui longe le canal de l'Aqueduc en est un qui appartient à la Ville de Montréal qui, elle, néglige systématiquement de s'en occuper, même après de nombreuses plaintes. Il est difficile de ne pas y voir l'analogie de « la paille et la poutre » ...

Qu'il me soit permis de vous rappeler que le vent venant de l'ouest, dans une très forte proportion du temps, il se fait que c'est surtout sur Verdun et aussi sur LaSalle que tout ce pollen est acheminé. Il n'est pas étonnant que tant de gens y soient incommodés par la fièvre des foins et des allergies diverses.

J'espère que cette année, le problème sera solutionné, une fois pour toutes.

— KATHY TOUCHET
présidente
Taxe $ Action (Verdun)
Verdun, 6 juin

■ *Pour sauvegarder notre patrimoine*

J'AI ÉTÉ étonnée par l'affirmation de M. Jean-Claude Marsan dans LE DEVOIR(19 mai, p. 9) que « les meilleures parties de Montréal, comme de Toronto, de New York ou de Londres ont été développées par des entrepreneurs ». Pourtant, l'oeuvre qu'il vante en tant que « la plus valable des dernières décennies » est le métro de Montréal. Il serait difficile d'imaginer un projet plus apte à démolir sa thèse.

Par ailleurs, M. Marsan omet d'ajouter que les pires parties de ces villes sont aussi l'oeuvre des entrepreneurs. Curieuse mégarde pour un historien de l'architecture. La vénération pour ce qu'il appelle « l'instinct sûr » des entrepreneurs, serait-elle à ce point aveuglante? La presse, elle, a remarqué les effets néfastes de l'emprise grandissante des promoteurs dans nos villes, accompagnement inévitable de l'affaiblissement des administrations urbaines partout en Amérique du Nord.

Le bilan de l'architecture et de l'urbanisme de l'après-guerre est en gros négatif — période que l'historien Arnold Toynbee caractérisa de « post-moderne » il y a déjà trente ans (*A Study in History, 8*, 1954-9). Il y a cependant des exceptions: les Pays-Bas, pour reprendre un exemple cité par M. Marsan lui-même. Si l'architecture n'est pas devenu « synonyme de cataclysme » ici, c'est grâce à la politique moderne du logement et de l'aménagement d'un état du Bien-Être. Dans un moment où, sur l'échelle internationale, de telles politiques sont en train d'être démantelées, la tradition de conscience sociale dans ce petit pays est des plus tenaces.

Il faut réaliser une meilleure architecture qui soit en rapport à la ville et à la société. Tout le monde en convient. M. Marsan conclut que les architectes doivent jubiler avec la population « autour de la problématique de la culture, comprise ici dans son sens anthropologique comme les façons particulières, propres aux membres d'un groupe humain de se relier à un environnement physique et social dans leur adhérence à un milieu donné ». Son exhortation a beau être bacchanale, mais elle est lamentablement vague.

Pour sauvegarder notre patrimoine urbain moderne et québécois, il faut sans cesse chercher ses formes physiques dans l'imagination collective évoluante. Mais il faut aussi donner de la vigueur à notre patrimoine institutionnel qui est le garant de la modernité.

— LIANE LEFAIVRE
Delft, Pays-Bas, 11 juin

■ *Les mythes ont la vie dure!*

BRIAN MULRONEY vient d'être élu à la tête du Parti conservateur. Un peu comme un Pierre Trudeau, ou un Jimmy Carter à d'autres époques, il semble, comme on dit, être parti pour la gloire. Jeune, beau, bilingue, riche, marié à une femme également jeune et belle, père de trois enfants, il exhibe toutes les marques de la réussite. Il ne lui reste plus qu'à devenir premier ministre du Canada, ce qui ne saurait trop tarder à ce qu'il semble. Voilà l'image, la belle image, l'image qui fait rêver, qui suscite l'envie, l'admiration. À un autre moment, c'est le prince Charles, Lady Diana et leur nouveau-né qui incarnent cette belle image mythique.

Mais qu'y a-t-il derrière une telle image? A-t-on affaire à un privilégié des dieux, à une sorte de surhomme, d'individu supérieur? On n'a pas beaucoup accès à ce qui se passe réellement derrière l'image, puisque la politique est d'abord et avant tout une question de surface, qu'il faut soigner. Le catholicisme de Trudeau, la religiosité de Carter? Leur jeunesse, leur dynamisme?

Nous faisons de ces personnages des mythes, de telle sorte à les rendre dissemblables de nous. Mais cette gloire, cette image merveilleuse sont aléatoires. Margaret Trudeau a pu nous révéler certains faits pas toujours agréables qui se passaient derrière cette façade de réussite parfaite. L'homme qui a réussi et qui avait créé une sorte de « manie » collective autour de son nom a fini par passer à travers les affres de la séparation et du divorce, et par être autant détesté qu'il avait pu être adoré. Jimmy Carter, après avoir goûté à l'ivresse d'une réussite irrésistible, a dû mordre la poussière d'une façon assez humiliante. Derrière ces mythes, se déroule une tout autre affaire.

Au bout du compte, ces hommes publics, et pour être publics, comme condition même de leur popularité, doivent, en fait, être comme les autres, comme l'individu ordinaire, le commun des mortels. Sauf qu'ils doivent le montrer le moins possible, qu'ils doivent s'accrocher à une image qui soit comme un idéal chéri par la majorité de la population, idéal mythique et qui n'est jamais réalisé, qui est irréalisable, mais qu'on aime avoir devant les yeux, tel un point fixe capable de nous hypnotiser et nous faire vibrer, quitte à ce qu'à l'enthousiasme succède bientôt le désenchantement.

— PIERRE BERTRAND
Montréal, 13 juin

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.25 par semaine. Le samedi seulement 50¢. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

MON ROYAUME POUR UNE PARADE

DANIEL LATOUCHE

À chaque année, la fête de la Saint-Jean sert de thermomètre pour mesurer notre degré de bonne-humeur collective. S'il y a beaucoup de monde dans les rues, si la bière coule à flot et que les policiers se montrent compréhensifs, alors c'est que la conscience nationale se porte bien. Par contre, s'il pleut ou si le super-spectacle n'est pas au rendez-vous, alors on s'empresse de conclure à la mort du nationalisme québécois.

Au Canada, ce petit jeu est assez récent. Mais ailleurs, il dure déjà depuis de longues années, quelque 625 pour être plus précis. Et au risque de faire s'écrouler un autre pilier de notre mythologie nationale, il faut bien avouer qu'en matière de Saint-Jean, les Québécois ne font que suivre la trace des Florentins de la Renaissance.

Dans un cas sans précédent de plagiat collectif, ceux-ci ne se sont pas contentés de nous emprunter le fleur-de-lys comme emblème national, mais aussi de nous voler notre saint patron ainsi que la date de notre fête nationale. Et, comble d'insulte, ils osèrent organiser dès les années 1320 des fêtes de la Saint-Jean, avec parade, feux de joie, déficits et scandales politiques.

Au début, ils se contentèrent de quelques messes commémoratives et d'une procession toute religieuse, question de faire prendre une marche aux vénérables reliques. Bref, une fête tranquille, contrairement à celle du Premier Mai ou du Carnaval de janvier (tiens, tiens!) durant lesquelles tous les excès étaient permis.

Et puis, à partir de 1410, ce qui devait arriver arriva. On enleva au clergé l'organisation des festivités pour les confier . . . à un comité. A une époque où les pays n'existaient pas encore, où les rois n'étaient encore que des roitelets et où le mot même de politique n'avait pas encore été inventé, il existait déjà un comité organisateur des Fêtes de la Saint-Jean.

C'est alors, vous l'aviez sûrement deviné, que le malheur s'abattit sur Florence.

Puisqu'il y avait dorénavant un comité, il fallait que quelqu'un se charge d'en nommer les membres. La Commune voulait bien le faire, mais c'était par le fait même se condamner à faire des jaloux. Et puis tout comité a la mauvaise habitude d'en faire à sa tête, et ce d'autant plus allègrement que c'est l'argent des autres qu'il dépense.

D'une petite fête « modeste », la Saint-Jean devint rapidement un événement d'envergure internationale. On venait de toute l'Europe pour voir le « show » des Florentins. Et comme tous ces princes en profitaient pour juger de la vigueur de l'économie florentine aux fastes des célébrations, on mit le paquet. On ajouta quelques tournois, la parade s'allongea, les chars allégoriques se multiplièrent, les coûts aussi.

Le bon peuple, lui, passa rapidement du statut de participant à celui de spectateur, et même de spectateur forcé car il fallut bientôt passer des lois pour obliger les citoyens à se masser le long du parcours pour impressionner les dignitaires étrangers.

Devant le manque d'enthousiasme des corporations marchandes à défrayer ces extravagances, il fallut aussi les obliger, à coup de décrets, à se montrer plus généreux. Et tant qu'à y être on ajouta quelques lois fixant les heures d'ouverture, les heures de travail, la largeur des rues et l'entretien des façades.

Et que de problèmes compliqués ne fallait-il pas résoudre. Les archives de la ville font état de négociations sans fin pour trouver une façon d'assoir tous ces princes sur la même estrade sans que personne ne se sente offusqué d'être assis plus haut ou plus bas que son voisin.

Une erreur de protocole, et c'était la guerre. Dans des palabres interminables, on devait décider du thème de la parade, de l'ordre des chars, qui avait le droit de défiler, où la parade devait passer, etc.

Il revint à Laurent de Médicis d'avoir compris avant tous ses rivaux, l'importance que les festivités de la Saint Jean pouvaient représenter dans sa conquête du pouvoir absolu. Même s'il n'était que simple citoyen, il ne ménagea pas ses florins afin d'aider la Commune à organiser des fêtes dignes de la renommée de Florence. Sa tactique favorite: favoriser et financer des associations de quartier.

En quelques années l'organisation de la parade devint une véritable affaire d'État. Il serait à peine exagéré de suggérer que la politique, cette invention de la Renaissance italienne, fit ses premiers pas (sic) au moment de ces parades.

Lorsque le moine Savonarole s'empare du pouvoir, en 1494, sa première priorité est une réforme de la Fête Nationale pour en faire un événement encore mieux encadré. Apparemment, les Florentins n'apprécièrent guère le sérieux du bon moine car quatre ans plus tard, ils le brûlaient sur la grande place de Florence, à l'endroit même où Savonarole aimait bien passer en revue sa parade.

Et puis, ce fut le délire. A mesure que Florence perdait sa prédominance économique et son indépendance politique, ses fêtes gagnaient en élucubrations de toutes sortes. C'est ainsi qu'on y introduisit les combats d'animaux et les séances d'autoflagellation. L'âge de la politique venait de commencer pour de vrai.

Mais tout cela se passait il y a plusieurs siècles. Toute ressemblance avec des événements récents ne peut être qu'accidentelle.

P.S. On aura compris que l'auteur, après une surcharge de politique québécoise, a décidé de se recycler dans la politique italienne de la Renaissance.

Les rebelles . . . au-dessus de tout soupçon

ROGER DUHAMEL

★ Jean Ziegler, *Contre l'ordre du monde: Les Rebelles*, collection « L'Histoire immédiate », Éditions du Seuil, Paris 1983, 417 pages.

CET ouvrage se situe au coeur de l'actualité, en s'employant à démonter les mécanismes souvent complexes au service des mouvements armés de libération nationale dans le tiers monde, plus particulièrement en Amérique du Sud et en Afrique. On se souvient que l'auteur, député au parlement de la Confédération helvétique, suscitait il y a quelques années des réactions passionnées en publiant un livre provocateur, *Une Suisse au-dessus de tout soupçon*.

Cette fois encore, il n'a pas raté la cible et son discours ne risque pas de sombrer dans l'indifférence. Il a emprunté le bâton du pèlerin, il s'est rendu sur tous les points chauds du globe, il a recueilli les confidences de nombreux combattants de l'ombre, il s'est efforcé de comprendre de l'intérieur leurs motivations, leurs concepts idéologiques, leurs espoirs. Il n'est pas indispensable de partager ses orientations politiques et sociales pour reconnaître l'ampleur de ses recherches et sa fidélité à un idéal dont il ne fait nul mystère.

M. Ziegler applique à la situation géopolitique contemporaine la grille d'analyse marxiste. Le recours à cette méthode aboutit inévitablement à des simplifications primaires; il est en effet trop facile de répartir les hommes entre bons et méchants.

Les faits se réduisent rarement à une répartition aussi puérile. Les citations seules découvrent les tendances de l'enquêteur; elles proviennent de poètes militants comme Neruda, Asturias et Aimé Césaire, de Bertolt Brecht, de Franz Fanon et même du sinistre Gracchus Babeuf. On ne nous trompe donc pas sur la marchandise!

Il serait erroné et malhonnête de ramener *Les Rebelles* à un vulgaire pamphlet de propagande. On nous offre une information copieuse et souvent inédite, les renseignements fourmillent sur la personnalité des principaux chefs révolutionnaires, aussi bien au Nicaragua et au Salvador qu'en Angola et en Erythrée. Il y a là une mine de documentation en général peu accessible au grand public. Reste à chacun d'interpréter tous ces événements dans l'éclairage de ses options.

Contrairement à beaucoup de partisans enclins à fausser la réalité, M. Ziegler n'hésite pas à souligner le rôle déterminant joué par l'Union soviétique dans la déstabilisation universelle. Pourquoi au demeurant s'en priverait-il, puisqu'il s'en réjouit?

Nous lisons sous sa plume que « ce sont les armes soviétiques qui contribuent à assurer les impressionnantes victoires des combattants sahraouis »; que le « Sud-Yémen est aujourd'hui un des puissants bastions soviétiques dans la région »; enfin que « la principale, la plus fidèle, la plus efficace puissance alliée des mouvements armés de libération nationale du tiers monde est l'Union soviétique ». À la vérité, nous n'en avons jamais douté, mais cette corroboration spontanée, émanant d'un admirateur de la subversion communiste, vaut son pesant d'or.

Il est entendu que l'URSS n'est pas « une superpuissance, désireuse de dominer le monde ». M. Ziegler estime « tout à fait erroné de penser que l'Union soviétique est aux aguets, tel un loup, pour happer les pays du tiers monde ». Cette grande nation est trop respectueuse de la souveraineté d'autrui pour se lancer tête baissée dans des aventures de conquête néo-colonialiste.

Pour qu'elle accepte de faire taire ses scrupules et d'intervenir à l'extérieur de ses frontières, en vue d'aider un peuple faisant appel à sa sollicitude, « il faut que cet État soit situé dans une région stratégique du globe, qu'il soit lié à l'Union soviétique par des liens historiques anciens ou qu'il soit dépositaire de considérables richesses minérales ou agricoles ». S'il avait le don de la parole, l'aigle ne s'exprimerait pas autrement avant de fondre sur sa proie et la ravir dans ses serres . . .

Nous multiplions les citations afin d'esquiver le reproche de déviationnisme. Quand nous lisons, noir sur blanc, que « les révolutionnaires du Nicaragua, du Salvador et du Guatemala d'aujourd'hui sont, dans leur majorité, des marxistes-léninistes convaincus, des communistes », nous nous étonnons que d'aucuns s'étonnent des mesures très modestes de rétorsion prises par les États-Unis, qui assument eux aussi des responsabilités de grande puissance. De nos jours, n'y a-t-il que les démocraties à se rendre coupables d'actes criminels en cherchant assez tardivement à assurer leur propre défense?

Après un exemple de dichotomie aussi flagrant, nous apprenons sans surprise que « les communistes . . . furent les dépositaires de la dignité du peuple portugais », tout comme deux siècles plus tôt, Robespierre et les jacobins « incarnaient la dignité, la grandeur de la France ».

Nous regrettons la hargne aveugle de l'auteur à l'endroit de l'Église catholique, qu'il accuse d'être arrogante et servile. Sans doute fait-il exception pour des prêtres réfractaires comme le trappiste Ernesto Cardenal, théorien d'un christianisme dit de base, devenu ministre de la Culture dans le gouvernement sandiniste de Managua, et qui se félicite d'avoir enfin compris que « gauche, dictature et révolution, avant d'être des catégories politiques, sont d'abord des réalités spirituelles ». La dictature promue réalité spirituelle? Nous ne le lui faisons pas dire.

Malgré sa conviction sans faille et son zèle apostolique, M. Ziegler ne peut gommer certaines bavures: il arrive que des révolutionnaires authentiques abandonnent le bon combat, tels Savimbi en Angola ou Pastora Gomez au Nicaragua.

Plutôt que les clouer au pilori, mieux vaut les faire passer pour des esprits instables ou de malheureux instruments des services secrets étrangers. Ainsi, le tout est joué sans altérer la pureté de la doctrine et les vertus de ses pontifes. En refermant ce livre très utile d'un Suisse au-dessus de tout soupçon d'impartialité, pourquoi ne pas répéter, à la suite de Péguy: la foi que j'aime le mieux, dit Dieu, c'est l'espérance . . .

Femmes au foyer, depuis la Révolution industrielle

DIANNE RIOUX

★ Katherine Blunden, *Le travail et la vertu, Femmes au foyer: une mystification de la Révolution industrielle*, Payot, Paris, 252 pages.

UN sujet très controversé, qui n'en finit pas de faire couler de l'encre: Femme au travail et/ou au foyer.

Économiste britannique, Katherine Blunden ne tente pas de s'imposer en arbitre dans une interminable discussion. Elle expose simplement les résultats de sa recherche, dans une perspective d'histoire économique.

Elle se situe d'emblée: « Ce livre raconte la recherche de réponses à ces incertitudes que l'on n'a jamais le temps de lever, à ces raisonnements que l'on n'a jamais le temps de démonter. »

Les femmes, au travail ou au foyer, se sentent déchirées, désorientées et désemparées devant les exigences d'une double vie. Rien de nouveau sous le soleil; ce que les femmes vivent en 1983, d'autres l'ont vécu depuis des siècles.

« Notre malaise a une origine, une histoire, un fondement. Nous avons le



droit de les apprendre, même si, pour cela, il faut déchirer les voiles de l'histoire, de la statistique ou de l'économie. »

Le point tournant se situe, pour l'auteur, en Angleterre et est intimement lié à la Révolution industrielle qui a changé la face du monde.

« C'est là que, pour la première fois, dans un jeu où causes et conséquences s'entrecroisent, le bouleversement économique va imposer ses règles, sa coupure à tous les champs de l'expérience humaine et les transformer radicalement. »

Pour Katherine Blunden, l'un de ces bouleversements est le retrait des femmes du monde du travail. Pour en faire des « anges protecteurs » du foyer, des symboles d'une réussite sociale!

La citation d'un auteur à la mode en 1862, F.P.Cobbe, vient étayer les propos de l'auteur: « Aucune femme ne peut mener deux vies en même temps. »

Nous voilà situées. On évalue la situation sociale d'un homme à sa capacité de faire vivre sa femme en la gardant au foyer, comme cela s'était toujours passé pour la classe dominante.

Les femmes, à partir de la Révolution industrielle, deviennent « inactives, improductives » mais avec de nobles rôles: épouse, mère, et . . . consommatrice.

Analyste financier, l'auteur démontre avec minutie que le modèle a pris racine simplement parce que tout le monde y a trouvé son compte: femmes, maris, enfants. Plus globalement, la société, productrice et consommatrice, s'est organisée pour absorber et digérer, à grande échelle, ces changements majeurs.

Autant de sujets de réflexion en ces années difficiles de sous-emploi, de surproduction et d'avènement d'une prochaine révolution: la société des loisirs.

Son message devant cette nouvelle tentation d'écarter les femmes: prendre le temps de voir venir les événements, plutôt que de laisser l'histoire se répéter bêtement. « La force qui a répondu si étroitement aux carences du système, si fidèlement à des déséquilibres — en refoulant les femmes — peut encore s'imposer avec une violence renouvelée. »

Katherine Blunden nous met en garde contre la toute proche société des loisirs; elle oublie toutefois une autre menace, déjà à notre porte: la révolution technologique . . . et ses conséquences sur le travail des femmes.

Plus qu'un tour d'horizon des auteurs « drôles »

GUY TROTTIER

★ Jean Fourastié, *Le rire, suite*, Paris, Denoël/Gonthier, 1983, 263 pages.

QU'EST-CE qui vous fait rire dans l'existence? Quels sont les mécanismes qui déclenchent le rire? Quel est le livre ou le spectacle (film, etc.) qui vous a fait le plus rire?

Jean Fourastié pose ces questions et fait un tour d'horizon non seulement des auteurs « drôles », mais aussi de ceux, beaucoup plus rares, qui ont parlé sérieusement du rire. Il intitule son ouvrage *Le rire, suite*, confessant ainsi qu'il reste beaucoup à dire sur le sujet. Il soutient que la France demeure, à travers les siècles, la patrie du conformisme.

Denrées maudites: l'insolite, le fantastique, le délire et surtout le rire. C'est ainsi que des écrivains étrangers et passablement dérangeants comme Bierce, Leacock, Benchley, Thurber, Saki, Lovecraft, Algeron Blackwood, Le Fanu, Machen, ont été publiés en France avec un retard variant entre 10 et 50 ans.

Cela sans parler de ceux qui, comme Perelman — le plus grand humoriste des États-Unis — n'ont jamais été découverts dans les régions si bien tempérées l'autre côté de l'Atlantique.

Chacun à son optique personnelle du risible: certains voient partout des raisons de rire, d'autres n'en trouvent jamais. Autant dire que Fourastié traque toutes les couleurs du rire et parcourt, malgré nous, un itinéraire qui nous mène du comique au rire macabre, en passant par le rose, l'aigre-doux, le licencieux et le fou rire.

Cet itinéraire même, il le définit en



une seule phrase qui tire sa force de percussion du fait qu'elle dit tout en peu de mots et en une seule image inscrite dans le temps et l'espace: « Voir un homme courir après son chapeau, voilà qui est drôle. Mais qu'il coure après son chapeau pendant des milliers de kilomètres, sans jamais pouvoir le rattraper et qu'il en meure, voilà qui vous fera rire d'une toute autre façon. »

Dans cette recherche du risible, il y a des hauts et des bas. Les bas, c'est que ni Staline ni Hitler ni Khomeiny n'ont ri . . . « Les vrais croyants, en politique comme en religion, reconnaît l'auteur, ne tolèrent pas que l'on rie de leurs dogmes. »

Mais la véritable redécouverte, c'est l'art purement incomparable de Marcel Aymé. Ce muet aux paupières à demi-closes traquait la bêtise par le rire. « Votre décoration, Monsieur le Président, vous pouvez vous la carrer dans le train! » C'est par cette réplique sans appel que, dans les années 45-50, l'écrivain Marcel Aymé répondit à Vincent Auriol qui se proposait de lui accorder la légion d'honneur.

L'auteur de *La Jument verte* ne parlait guère et faisait le désespoir des journalistes qui avaient mission de lui extraire des déclarations. Mais derrière sa façade de réserve et de silence s'agitait un esprit de feu, inlassablement en éveil, d'une liberté totale, en guerre permanente contre la bêtise et son cortège d'hypocrisie, de servilité, de cruauté et de snobismes en tous genres.

Drôle, dans *Travelingue*, (dont Molière aurait fait son livre de chevet), le personnage de Milou, jeune boxeur mollasson qui cherche un métier et s'entend conseiller de devenir écrivain: « Tu écrirais des livres. Je suis sûr que tu réussirais très bien. Tu es photogénique et fils de croque-mort, il n'en faut guère plus. Le reste viendrait tout seul. Naturellement, tu ferais dans la misère du peuple, l'injustice sociale, la poésie des masses, la noblesse de leurs instincts (. . .) Tu pourrais débuter par des souvenirs d'enfance (. . .) des petites phrases courtes . . . « Mon père était croque-mort. Ma mère faisait des ménages (. . .) » Les connaisseurs s'extasieraient sur la concision de ton style(. . .) Les journaux de gauche diraient: un grand écrivain et un prolétaire authentique. Et même dans les journaux de droite, quand on saurait que tu es mon ami, on se montrerait bienveillant. »

Le rire de Jean Fourestié nous aide, par sa singularité, à supporter le tout-venant de l'édition.

1er prix concours PME • UQAM 82

l'autotestament

La façon sûre, simple et légale de faire vous-même votre testament:

— Conçu par un notaire pour les situations courantes
— Prix modéré.
— Enregistré et confidentiel.

Protégez vos héritiers des problèmes et des contestations de testament.

Informations gratuites à:

(514)669-3510

ou à: 15 Boul Lévesque, Laval (Pont-Viau), H7G 1B3

LA GALERIE CULTART
J. Ph. Peides, directeur

Salle 1

ERTÉ et l'Art Déco

Dix derniers jours!

Salle 2

Nouvelles tendances
artistes de la galerie

4 juillet au 30 août

386 ouest, Laurier • 273-5149
mer. et jeu. de 10h à 18h, ven. de 12h à 20h, sam. et dim. de 12h à18h.

Si vous avez aimé L'AFFAIRE PRENTICE et MEURTRE À MIAMI, vous aimerez UNE ÉTUDE EN ROUGE



Comme dans *L'Affaire Prentice* et dans *Meurtre à Miami*, vous pourrez vous pencher sur de vrais indices: alliance, étiquette de chapelier, pilules mortelles préparées par le meurtrier... Vous pourrez étudier les photographies du coupable et de ses victimes, suivre les traces de roue, les empreintes de pas qui fournirent à Holmes ses premiers éléments. Vous pourrez ouvrir les carnets intimes du Dr Watson et les fameuses monographies de Holmes, examiner des télégrammes authentiques, des rapports de police, des coupures de journaux datées de 1881, année du crime. Vous pourrez trouver avec Holmes le coupable.

Éditions Lacombe — En librairie à $24.95

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Arafat

Pour M. Arafat, la situation est grave, et il ne l'a pas caché en arrivant à Tunis, en fin d'après-midi.

« Il faut que le monde sache que toutes nos bases sont encerclées par les blindés et les unités spéciales (commandos) syriens et nous ne savons pas encore quand aura lieu l'explosion », a dit M. Arafat, avant de lancer une mise en garde « contre une nouvelle tuerie que l'armée syrienne compte perpétrer contre le peuple palestinien ».

Après avoir « perdu » Beyrouth et le Liban-Sud l'été dernier, à la suite de l'invasion israélienne, le chef de l'OLP vient de se voir refuser l'accès à un lieu politiquement important: la Syrie, qui a reçu une grande partie des combattants palestiniens après l'évacuation de la capitale libanaise en août 1982.

En outre, les directions de toutes les organisations palestiniennes membres de l'OLP, à l'exception du Front de libération arabe pro-irakien, ont établi leurs quartiers généraux à Damas.

Pire encore, M. arafat aura des difficultés de plus en plus grandes à rester en contact avec les 9 à 10,000 combattants encore présents dans l'est et au nord du Liban, territoires dont l'accès est commandé par le territoire syrien.

Et il vient enfin de perdre « l'allié dans la difficulté » que semblait être la Syrie, à la suite de l'invasion israélienne du Liban et à la faveur des projets de paix américains.

Les Palestiniens eux-mêmes étant divisés entre pro et anti-Syriens, l'OLP risque un éclatement, ce qui paradoxalement donnerait à M. Arafat les coudées plus franches pour reprendre éventuellement le dialogue avec la Jordanie en vue de négociations de paix.

Mais la décision syrienne d'expulser M. Arafat risque d'entraîner des problèmes graves pour le régime syrien lui-même. La résistance palestinienne est en effet considérée dans le monde arabe comme le bras armé du sunnisme majoritaire au niveau des régimes et des peuples.

Son éviction par un État arabe pourrait, si les liens ne sont pas rétablis entre l'OLP et la Syrie, entraîner l'isolement progressif de Damas au sein du monde arabe, à l'instar de la Jordanie à la suite des affrontements jordano-palestiniens de 1970.

En outre, une grande partie des populations actives des puissants pays du Golfe arabe est de souche palestinienne. De surcroît, les Palestiniens loyaux à M. Arafat, n'ayant en définitive rien à perdre, pourraient faire leur un projet de déstabilisation du régime syrien dont les difficultés avec les Frères musulmans ne sont que mises sous le boisseau.

Il est permis de croire que les pays arabes vont s'efforcer dans les prochaines semaines de rétablir les ponts entre M. Arafat et la Syrie. Dans l'intervalle, le conflit syro-palestinien pourrait se traduire, une nouvelle fois, par des accrochages, notamment dans la Bekaa libanaise.

◆ Parachute

fance. Elle a continué pour le « kick », le frisson, le défi. C'est au Centre de parachutisme qu'elle a rencontré Richard, 25 ans. C'est dans les airs qu'elle l'a épousé, dans le même Cessna 206 qu'un vent violent agitait dans toutes les directions comme le hochet d'un enfant. Il y avait tellement de turbulence ce jour-là que Richard et Sylvie n'ont pas pu sauter comme prévu. Qu'importe. Le geste était symbolique. L'air les avait unis.

Cet été, Richard, Sylvie et leurs deux coéquipiers Donald, ancien percepteur d'impôts et Yvon, policier à la Sureté du Québec, travaillent tous azimuts pour se classer. Leur équipe Odyssée existe depuis à peine neuf mois et ils doivent travailler fort pour améliorer leurs routines et rattraper le temps perdu. Les trois gars ont pris congé tout l'été pour s'entraîner à leurs frais. « On attend ça depuis des mois, raconte Richard. On passe l'hiver à se *cranker* mentalement. On pratique nos routines dans le salon, on rêve. Quand on rencontre des parachutistes américains, on est toujours surpris de voir à quel point ils sont blasés. Ils peuvent sauter toute l'année, ils n'ont pas de problèmes avec la température. Nous, en retour, on est plus motivés parce qu'on sait qu'on n'a pas beaucoup de temps ».

En ville, Richard et Sylvie étouffent. Il y a toujours trop de trafic, trop de feux de circulation, trop de sens uniques, trop de voies interdites. Ils pourraient toujours tuer le temps en allant au cinéma ou boire une bière sur une terrasse, mais ils n'en ont pas les moyens. Le parachutisme est un sport excessivement coûteux. Un parachute dernier-cri vaut à lui seul environ $ 2,000. Chaque saut coûte entre $ 7.50 et $ 10, sans oublier l'essence pour se rendre au centre. L'air n'a peut-être pas de prix mais une semaine intense d'entraînement s'élève a près de $ 1,000, de quoi se payer une semaine dans le sud. À moins d'être un riche héritier, il faudra faire la tournée des gouvernements et multiplier les demandes de subventions pour se payer le luxe d'un entraînement adéquat.

Entre deux sauts, Sylvie et Richard travaillent, et économisent. Sylvie essaie de trouver des contrats dans le domaine. Elle confectionne des camisoles de parachutiste ou encore fait des recherches sur les règlements dans la compétition de parachute. Richard est camionneur aux Postes. À Noël, on les engage parfois pour faire des sauts de Père Noël dans les centres commerciaux. Ils sortent rarement, coupent le chauffage l'hiver, ne suivent plus la mode depuis longtemps. Toute leur vie sociale s'organise autour de leur passion. Quand il fait vraiment trop froid pour sauter, ils se font des soupers avec leurs coéquipiers et avec d'autres amis parachutistes. Ils discutent pendant de longues heures du nouveau parachute extra-léger qui vient d'entrer en production aux États-Unis, de la routine qu'ils monteront ensemble au printemps, ou encore du party du Jour de l'An où ils iront tous faire leur premier saut de l'année, sur le coup de minuit. Le bonheur pour eux se conjugue en trois minutes, quelque part dans les nuages, entre le ciel fuyant et la terre qui approche avec la vitesse de l'éclair.

« Au début, quand tu sautes, la montée d'adrénaline est incroyable raconte Richard, tu n'es tellement pas habitué à ce nouveau monde en trois dimensions, que tu doutes de tout, de toi-même, de ton parachute, t'es complètement dérouté, tu navigues quelque part entre le plaisir et la peur. Avec l'expérience, la peur disparaît. Le défi change. Il ne s'agit plus de sauter dans le vide mais d'apprendre à maîtriser les bras qui te font office d'ailes et le corps qui est devenu un avion. C'est tout le plaisir de la maîtrise technique ». Dans son esprit, il y a deux sortes de parachutistes: les sauteurs du dimanche qui sautent socialement pour épater la galerie, et les vrais sauteurs qui font de la compétition et qui cherchent continuellement le défi et le dépassement.

« Ne saute pas qui veut sauter », dit-il avec un certain orgueil. Les prérequis sont presque d'ordre militaire. Avoir du caractère, être déterminé, téméraire, fonceur et débrouillard. Sylvie fait remarquer que le monde des parachutistes est un monde d'hommes, que les femmes y sont mal acceptées, qu'elles doivent travailler doublement pour être respectées. Il ne faut pas, paradoxalement, qu'elles soient trop douées, sans cela elles mettent en péril la virilité de leurs confrères plutôt machos. Sylvie ne s'est pas laissée intimider par la situation. Certaines de ses amies ont dû renoncer à sauter parce que leurs chums ou maris ne sautaient pas. Sylvie n'a pas ce problème-là.

Certains préfèrent l'eau, d'autres préfèrent l'air. Richard avoue qu'il n'apprécie toujours pas la turbulence ni les poches d'air qui à l'occasion secouent le Cessna. Après 1,400 sauts toutefois, il sort de l'avion un peu comme d'un taxi. Son parachute, prétend-il, ne lui fait jamais défaut. « L'image du parachute qui ne s'ouvre pas est un mythe. T'as mille fois plus de chance de mourir en te rendant au centre de parachutisme dans un accident d'auto. Les parachutes sont ce qu'il y a de plus sécuritaires et les accidents sont de plus en plus rares ». Il se plaint des préjugés des gens. « Un parachutiste qui se casse la gueule, c'est toujours plus spectaculaire qu'un accident d'auto. Les gens se souviennent encore de l'étudiante qui était tombée en tenant son parachute entre ses bras, comme si c'était hier. C'était il y a quatre ans, et il n'y a pas eu d'autres accidents depuis. L'erreur humaine est finalement beaucoup plus dangereuse que l'équipement ».

Richard et Sylvie passeront l'été dans l'air à répéter leur routine, inlassablement. Ce sera le triomphe de leur concentration et de leur mémoire sur les éléments. À la fête du travail, ils iront, comme chaque année au Boogie d'Alma, le grand party des parachutistes de la province. Les compétitions seront terminées et ils pourront sauter en toute liberté sans penser à rien, sinon à l'air, au vent, aux oiseaux. Le temps filera au ralenti, égrenant ses secondes. Richard et Sylvie seront enfin au paradis.

◆ Challenger

de Sally Ride, une astrophysicienne de 32 ans. La troisième « première » au programme n'a pu se matérialiser: un atterrissage en Floride à quelque km du pas de tir d'où elle avait été lancée samedi dernier à 6 h 33.

La NASA tenait beaucoup à ce retour à la piste nouvellement construite du Cap Canaveral car il aurait permis d'économiser les sept ou huit jours nécessaires au « rapatriement » de la navette en Floride, sur le dos d'un Boeing 747 modifié. La fréquence des vols du « camion de l'espace » va maintenant aller en s'accélérant et chaque jour de gagné est précieux. L'agence spatiale américaine devra attendre au moins jusqu'en janvier pour inaugurer sa piste.

Au cours de la 8e mission de la navette, prévue pour la mi-août, le décollage et l'atterrissage devraient en effet avoir lieu de nuit et la piste n'est pas équipée en conséquence. À l'occasion de la 9e mission, à la fin de septembre, Challenger emportera dans sa soute le lourd laboratoire européen Spacelab, et la NASA ne prendra sans doute pas de risques inutiles en tentant un atterrissage sur une piste encore jamais essayée. La 10e mission, entièrement militaire, a été annulée et la 11e ne partira qu'en janvier prochain.

Ce petit accroc ne doit cependant pas masquer le succès de ce 7e vol de la navette. Challenger a démontré une fiabilité exceptionnelle et a rempli à la perfection son contrat de « livreur de satellites ». Deux de ceux-ci ont été largués samedi et dimanche derniers. Mercredi, les cinq astronautes (le co-pilote Frederick Hauck, John Fabian et le Dr Norman Thagard, outre Crippen et Mme Ride) se sont transformés en mécanos de l'espace. Grâce à un bras-robot d'une vingtaine de mètres de fabrication canadienne, ils ont envoyé « flotter » le satellite-conteneur ouest-allemand SPAS-01 pendant une dizaine d'heures et l'ont ensuite replacé dans la soute de Challenger pour le retour.

Cette expérience était d'une importance capitale pour la NASA car elle a démontré avec brio que la navette peut non seulement larguer des satellites, mais aussi aller les réparer dans l'espace ou les ramener sur terre si les avaries sont trop importantes.

En avril 1984, à l'occasion de son 13e vol, la navette doit d'ailleurs aller « bricoler » le satellite SMS (Solar Maximum Satellite), dont les fusibles ont sauté peu après son lancement en 1980.

Enfin, plusieurs expériences scientifiques ont été réalisées au cours de cette mission: plantations de graines de radis et de tournesol, étude du comportement d'une société de fourmis en apesanteur, extraction de protéines en vue de fabriquer des médicaments nouveaux, mise au point d'alliages impossibles à réaliser sur la terre en raison de la gravité, et d'autres.

Cette 7e mission « a été un succès à tous les points de vue et le rôle de Sally (Ride) a été historique », a déclaré peu après l'atterrissage le général James Abrahamson, administrateur adjoint de la NASA pour les systèmes de transports spatiaux, en résumant l'opinion générale.

À leur descente en Californie, les astronautes n'étaient attendus que par un camion de remorquage, quatre photographes et quelques techniciens seulement. À l'origine, il avait été prévu que le président Ronald Reagan se rende en Floride pour la cérémonie d'accueil avant d'être contraint d'y renoncer. Il a néanmoins téléphoné à l'équipage afin de le féliciter pour ce qu'il a appelé « une mission merveilleuse ».

S'adressant à Sally Ride, toujours présentée dans la presse comme première astronaute — et ce qui avait le don de l'irriter —, M. Reagan a tenu à la rassurer: « Vous y étiez pour une seule raison, celle d'être la mieux qualifiée pour le job ».

Tous les autres responsables et les familles des astronautes, réunis au Cap Canaveral, n'ont pu suivre l'arrivée de Challenger qu'à la télévision. Cette diversion vers la Californie aura été le seul problème de la mission, qui a par ailleurs été un succès complet.

◆ Montréal

bruit, s'évertuait avec sa petite amie saxophoniste. Un peu plus loin, l'orchestre de Dixieland du Grand Café faisait les délices d'un autre cercle de curieux, et d'un personnage étrange sur la tête rasée duquel apparaissaient le chiffre magique 50, chiffre bien en évidence aussi sur la canette de bière dans laquelle il faisait mine de chanter comme dans un micro.

Rue Prince-Arthur, toute petite fête aussi, mais rien qui ne sortait de l'ordinaire des belles soirées d'été. Là un danseur africain, avec un masque de chèvre, souple comme un serpent, mime une danse qui, dans son pays, doit être comprise par tous mais qui, même sur une voie piétonnière bien fréquentée, semblait attirer sourires et commentaires ignares plutôt qu'autre chose. Un peu plus loin, un groupe de jeunes gens, avec des flutes des Andes, commencent à jouer des airs mélancoliques de leur lointain pays, mais sont interrompus par un tam-tam bruyant qui signale l'arrivée d'un autre Africain et de ses bruyants rythmes.

Au parc Lafontaine, c'est un peu la plage au bord de l'étang. Corps plus ou moins dénudés au soleil, pique-niques assortis de bouteilles mystérieuses enveloppées dans des sacs de papier brun ou carrément exhibées au vu et au su de tous, radios criardes, accordéons, guitares, rires et cris avec, en arrière plan, les paons du Jardin des merveilles qui appellent sans cesse Léon de leurs voix de fausset, ou les cris des otaries qui réclament encore un hareng de leur dresseur.

Ailleurs, de rares rues son fermées à la circulation pour permettre aux enfants d'y jouer pour une fois sans trop risquer de se faire écraser, sous les regards peu attentifs de leurs parents qui sirotent quelques bières au soleil.

À Québec, les fêtes ont été un peu plus mouvementées, et les policiers sont intervenus jeudi soir pour disperser quelque 2,000 fêtards qui avaient allumé un feu un pleine rue Saint-Jean et qui, vexés de voir les forces de l'ordre mettre prématurément fin à leurs réjouissances, ont brisé quelques vitrines. Une quinzaine de personnes ont été arrêtées, deux policiers ont été blessés.

À Ottawa, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a rappelé aux Canadiens français, dans son message de la Saint-Jean, que « la fidélité à ses origines ne doit pas exclure l'ouverture aux autres. Au contraire, elle l'appelle et la fonde, comme en témoigne le refus du replis sur soi pratiqué par les Canadiens français à tous les grands tournants de leur existence collective ».

◆ Loi

national est dans les mains du peuple entier, a souligné M. Lopatka en présence du général Jaruzelski, président du conseil, qui a eu deux entretiens avec le souverain pontife.

La mise à profit des résultats avantageux de la visite pontificale donne à la hiérarchie ecclésiastique et à la communauté catholique du pays un rôle majeur à jouer avec le gouvernement et le Parlement, a ajouté M. Lopatka en notant que la semaine de pèlerinage s'était déroulée « dans une atmosphère d'intérêt populaire, de calme et de dignité ».

De son côté, M. Walesa - qui a rencontré le Saint-Père jeudi dans le sud de la Pologne, s'est dit sensiblement plus optimiste quant à l'avenir, mais soucieux de réfléchir un certain temps à ce que lui avait confié Jean-Paul II.

« Je crois qu'à présent, les choses devraient changer », a déclaré M. Walesa à un correspondant de Reuter à son domicile de Gdansk avant de s'accorder une journée de pêche et de méditation. Le fait qu'on ait fini par m'autoriser à voir le pape « est déjà un progrès », a-t-il déclaré.

Les autorités n'en ont pas moins refusé de traiter avec le chef du syndicat interdit, qu'elles considèrent désormais comme un simple citoyen sans rôle public à jouer.

M. Walesa s'est dit très heureux de son entrevue avec Jean-Paul II, auprès duquel l'avaient accompagné son épouse Danuta et quatre de leurs sept enfants: « Nous avons passé en revue toutes les questions d'intérêt commun, mais je ne peux rien dire à ce sujet, il me faut d'abord tout assimiler ».

« Le pape m'a beaucoup inspiré et je suis plus optimiste après ces entretiens, a-t-il poursuivi. Mais je suis également réaliste, aussi dois-je réfléchir à ce que j'ai entendu ».

La visite du pape a été marquée par de nombreuses manifestations de soutien à Solidarité, mais le porte-parole du gouvernement Jerzy Urban a déclaré jeudi soir que le syndicat dissous représentait une « affaire classée » et que les autorités n'auraient plus de contact avec son « ancienne direction politique ».

Le responsable du Vatican a déclaré que les sujets abordés au cours de la seconde rencontre - non prévue au programme de Jean-Paul II - avec le général Jaruzelski n'étaient connus que des deux hommes, mais que le sentiment prévalait au Saint-Siège qu'ils étaient parvenus à une sorte d'accord.

Il pourrait s'agir d'une éventuelle amnistie en faveur des personnes condamnées en vertu de la loi martiale, a-t-il dit. Le pape avait fait sans succès une requête en ce sens avant d'entreprendre son voyage.

Celui-ci a « comblé l'attente du peuple polonais et s'est avéré en parfaite harmonie avec les objectifs (du pape), a estimé le prélat. Ce fut un voyage merveilleusement réussi ».

Ces propos semblent refléter le sentiment de nombreux responsables du Vatican, où l'on considère que Jean-Paul II est parvenu à exprimer son soutien aux tendances politiques nées avant la proclamation de la loi martiale, sans toutefois s'aliéner le gouvernement de Varsovie.

L'*Osservatore Romano*, organe officieux du Saint-Siège, présente le voyage du pape comme un « chef-doeuvre d'équilibre » qui a uni plutôt que divisé, et réduit les difficultés au lieu de les exaspérer.

Si le chef de l'Église ne s'était rendu en Pologne que pour prier, sans faire allusion aux difficultés du pays, ou s'il s'était posé en « dirigeant de l'opposition », il aurait « réduit ou grossi, en s'exposant à la censure, son rôle de père universel et de guide de la vie chrétienne », écrit le journal.

Le pape a lui-même déclaré, à son retour de voyage, avoir porté en Pologne le message de « foi, de fraternité, de justice et de liberté » que contient l'Évangile.

Beaucoup d'observateurs du Saint-Siège ont été surpris par la franchise et le franc-parler dont portaient la marque certaine des déclarations de Jean-Paul II. L'*Osservatore Romano* s'en fait l'écho, mais souligne lui aussi qu'on ne saurait annoncer quel avenir attend la Pologne: « Nous estimons que cette visite est un succès sur tous les fronts. Mais il est impossible de formuler des prédictions concrètes ».

Dans son intervention au SEJM, M. Lopatka a souligné que le pèlerinage du pape s'était déroulé dans un bon climat « malgré plusieurs tentatives des forces de la clandestinité et de l'opposition - fortement encouragées par les stations de radio occidentales - pour détourner les rassemblements religieux à d'ignobles fins politiques.

La semaine que le pape a passée en Pologne aura été pour ses compatriotes une expérience sans précédent, et elle restera sans doute profondément gravée dans les mémoires, mais que peut-elle changer à l'ordre des choses?

Le souverain pontife a remporté au cours de cette visite un indiscutable triomphe personnel, mais le sentiment général, après les moments d'enthousiasme qu'il a suscités, est qu'il ne faut pas s'attendre à des changements à brève échéance.

En dépit des déclaration faites jeudi soir par un proche du général Wojciech Jaruzelski, qui a annoncé que la loi martiale pourrait être levée le mois prochain, nul ici ne peut ignorer que les autorités sont bien décidées à renforcer encore leur contrôle politique et idéologique sur la société.

En dépit des ardentes manifestations en faveur du syndicat interdit Solidarité, et de la rencontre entre le Saint-Père et son président Lech Walesa, il semble certain que le général Jaruzelski maintiendra son refus de dialoguer avec les syndicats indépendants qu'il a dissous.

La réunion imprévue qui a eu lieu mercredi entre le pape et le général a bien mis en lumière les implications politiques de la visite.

Les deux parties ont fait de cette rencontre des compte-rendus très divergents. On en a conclu que les deux hommes ont dû avoir des échanges de propos assez vifs, peut-être au sujet des déclarations publiques du Saint-Père, qui ont surpris même ses plus ardents partisans, et sur le rôle que l'Église pourrait jouer dans la solution de la crise polonaise.

Tout au long de son périple à travers le pays, c'est par millions que les Polonais se sont rassemblés le long des routes, dans les églises, les parcs, les monastères.

Il leur a parlé du respect des droits de l'homme et du citoyen, du droit des travailleurs de créer des syndicats de leur choix, et leur a affirmé que la vérité, la liberté et la justice l'emporteraient...

Dans son discours d'adieu, le président Henryk Jablonski a affirmé que plusieurs des thèmes abordés dans les discours du pape étaient proches des idées du gouvernement communiste, y compris ses appels à la paix sociale et à la tolérance.

Mais au même moment, comme pour rappeler combien le soutien populaire à Solidarité a été réaffirmé pendant la visite papale, des centaines de milliers de gens rassemblés sur les collines avoisinantes scandaient le nom de son président: « Lech Walesa, Lech Walesa ».

À plusieurs reprises, l'enthousiasme populaire semblait pouvoir échapper à tout contrôle. On le vit notamment après la dernière messe en public du Saint-Père à Nowa Huta, où il a consacré une nouvelle église.

Après la messe, des milliers de manifestants se sont répandus dans les rues en brandissant des pancartes au nom de Solidarité, en scandant: « Le pape est avec nous ».

Un autre slogan entendu ce jour-là était: « Ils ne cognent pas, aujourd'hui... », une allusion à la modération des forces de l'ordre qui ont beaucoup fermé les yeux pendant cette visite.

On peut se demander s'il en sera encore de même mardi prochain, quand les travailleurs de Poznan commémoreront les émeutes de 1956, qui firent des dizaines de morts.

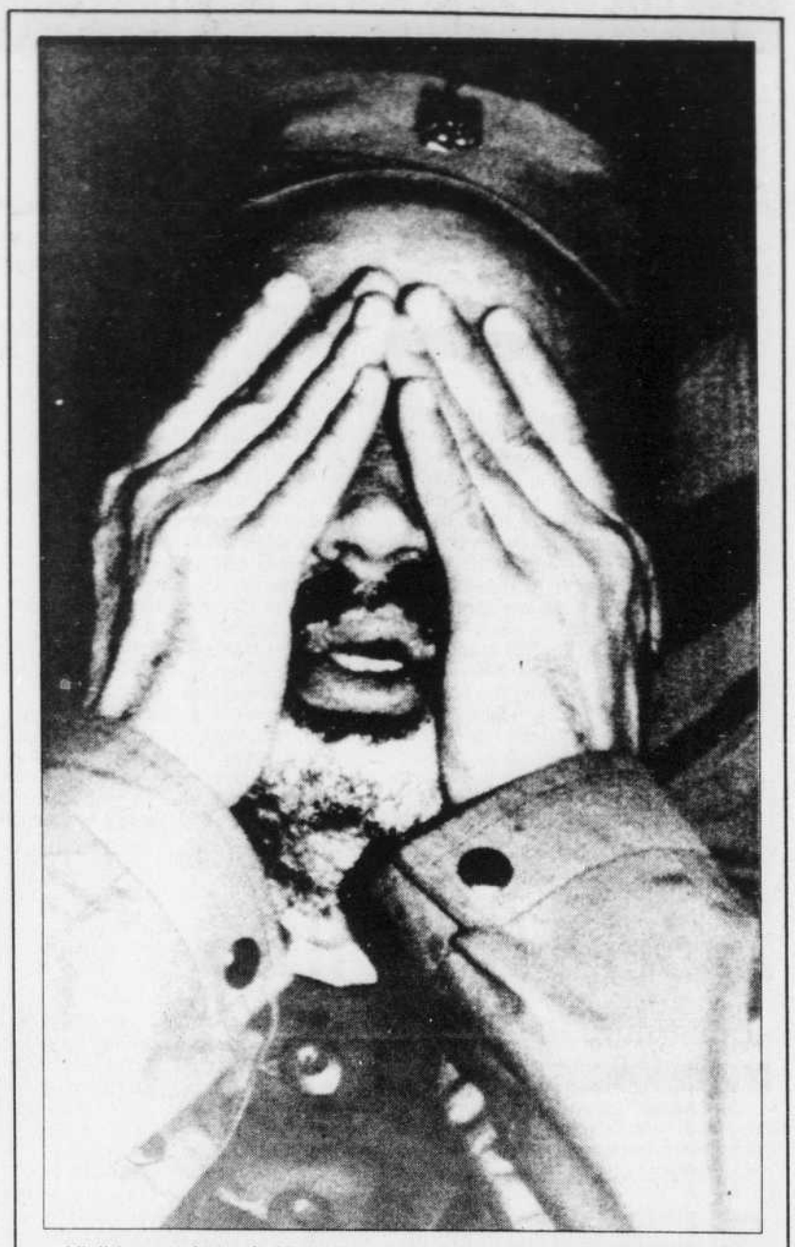
Le pape s'était agenouillé à la mémoire des victimes, mardi, pendant sa visite dans cette ancienne ville prussienne. La police avait, ce jour-là, arrêté un homme portant un tee-shirt au nom de Solidarité, et saisi un calicot rouge et blanc.

Des intellectuels catholiques déclarent que le pape s'est conduit en porte-parole de son peuple. étant à la fois pape et Polonais, il était le seul homme à pouvoir le faire.

« Il est venu et a dit la vérité. Après tous ces événements, les gens ici commençaient à avoir l'esprit embrouillé par la propagande. Il leur a remis les idées en place. Son influence a été immense », estime un journaliste catholique.

Le pape a déclaré au peuple polonais qu'il lui fallait travailler lui-même pour développer le pays comme il le souhaite, et qu'il appartenait aux autorités de créer les conditions propices à cette entreprise.

Aux Polonais, qui voient s'ajouter aux difficultés de la vie quotidienne et de la crise économique le rétrécissement de leurs libertés individuelles et la négation de leurs aspirations politiques, le pape a recommandé d'avoir confiance en eux.



Visiblement fatigué, M. Yasser Arafat s'est couvert les yeux à quelques reprises et a même baillé, au cours d'une entrevue accordée à la Presse Associée mardi près de Tripoli. Peu après, il se dirigeait vers Damas où le gouvernement du président Hafez Assad lui demandait de quitter la Syrie.

(Photolaser AP)

25 juin

par la PC et l'AP

1982: démission du général Alexander Haig, secrétaire d'État américain; George Shultz lui succède;
1980: le président Carter renouvelle sa proposition de neutralisation de l'Afghanistan, mais Moscou déclare ne pas avoir l'intention de renoncer à son influence dans ce pays;
1976: après des manifestations ouvrières, le gouvernement polonais renonce à son projet d'augmenter certains produits alimentaires;
1974: le Saint-Siège et la Yougoslavie renouent des relations;
1972: des informations annoncent que le gouvernement du Burundi poursuit le massacre des Hutus, dont 25,000 environ auraient fui à l'étranger;
1963: Moïse Tshombé est obligé de démissionner de la tête du gouvernement katangais;
1950: les Nord-Coréens franchissent le 38e parallèle, c'est le début de la guerre de Corée;
1942: mille bombardiers de la RAF effectuent un raid sur Brême;
1918: après une bataille de deux semaines, les Américains obligent les Allemands à évacuer la position du Bois Belleau (Aisne);
1876: la cavalerie du général Custer est massacrée par les Sioux à la bataille de Little Big Horn (Montana);
1872: les Jésuites sont expulsés d'Allemagne;
1862: les États-Unis reconnaissent l'indépendance du Liberia.

AUJOURD'HUI

« Chantons et dansons le folklore d'Israël » en compagnie de Maurice Perez avec la chanteuse Chantal Benamron et le groupe latino-américain Arcillia à 21 h au YMHA Snowdon, auditorium Samuel Grover, 5480, Westbury. Entrée: $3.50. 733-2684

■

L'Association des familles Allard invite les descendants des trois ancêtres canadiens-français, Pierre et Simon, à un grand rassemblement à Ste-Anne de Beaupré. 653-3858

■

Tous sont cordialement invités à venir passer une journée à la vieille ferme Saint-Jean-Baptiste (oeuvre catholique d'évangélisation). 254-1341

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

APPELEZ SANS FRAIS

1-800-268-7742 OPR. #77

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 25 juin 1983

L'oeil de Cartier-Bresson

par
Gilles Daigneault

«IL devint le prolongement de mon regard, et depuis que je l'ai trouvé, je ne m'en suis jamais séparé. » Ici, Henri Cartier-Bresson ne parle pas d'un prisme idéologique quelconque, mais du petit appareil Leica qu'il a découvert au début des années 30 et qui allait lui permettre de parcourir *discrètement* le monde et d'en traduire toutes les couleurs en quelques valeurs intermédiaires entre le blanc et le noir.

En effet, le regard fureteur et intimiste que ses compatriotes Atget ou Robert Doisneau, entre autres, ont porté sur Paris, Cartier-Bresson l'étend à l'échelle mondiale, et ce n'est pas un des moindres intérêts de son oeuvre que la tension qu'on y lit souvent entre la stature historique des êtres ou des événements photographiés et la liberté du *point de vue* (dans tous les sens du mot).

Or, pendant tout l'été, les Montréalais seront à même de prendre connaissance des plus belles pages du gigantesque journal de celui qu'on a appelé « le père du photo-journalisme moderne » puisque le Musée des beaux-arts accueille, moins d'un an après celle d'André Kertész qui fut un de ses maîtres, la grande exposition intitulée *Henri Cartier-Bresson, photographe*.

Mise sur pied par l'International Center of Photography de New York, avec l'appui financier de la société American Express, la rétrospective qui a déjà été présentée dans une trentaine de grands musées américains et européens comprend 156 images choisies par Cartier-Bresson lui-même et dont les épreuves ont été tirées exprès pour l'occasion. Les oeuvres sont échelonnées sur 55 ans — de 1926 à 1980 — et témoignent notamment de la vie mouvementée de celui qui semblait toujours se trouver au bon endroit au bon moment (alors que c'est son oeil qui créait l'un et l'autre).

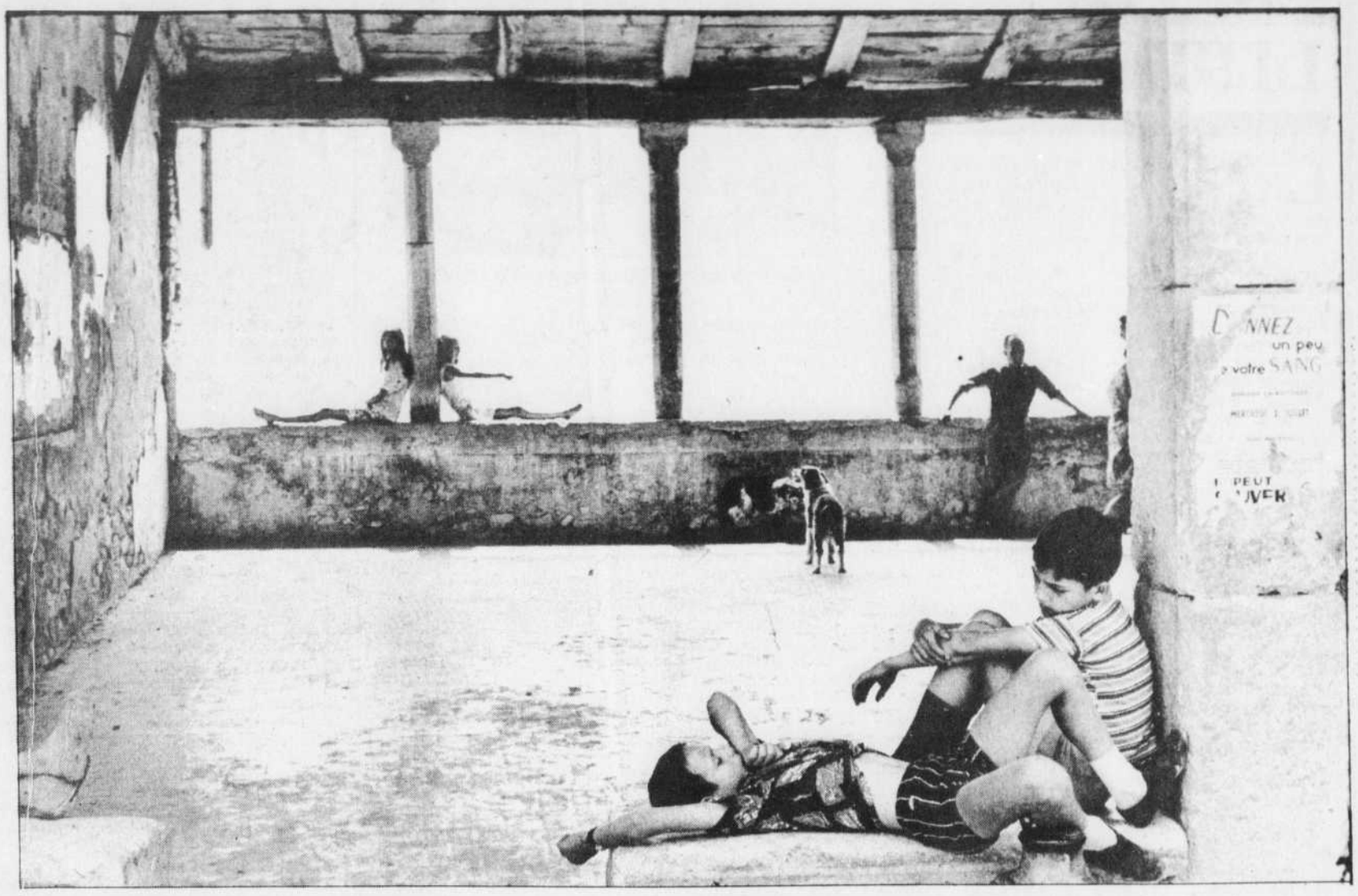
Rappelons que Cartier-Bresson est né à Chanteloup, en France, en 1908. Très jeune, il s'intéresse à la peinture, fréquente le groupe surréaliste à Paris, puis commence à voyager. Aux États-Unis, il s'initie au cinéma; il travaille avec Jean Renoir et réalise lui-même un documentaire sur l'Espagne républicaine. Mais séduit par l'irremplaçable liberté de mouvement que permet le petit Leica, même dans des contextes aussi explosifs que la Guerre d'Espagne ou l'Occupation de la France, il en fera l'instrument privilégié de sa réflexion sur le monde.

En 1946, il fonde l'agence coopérative Magnum-Photos et, dès lors, il pourra commenter visuellement — et en les chargeant de quelques-unes de ses intuitions morales et esthétiques — la plupart des grands événements qui secouent son époque: la mort de Gandhi, la fin du Kouo-min-tang et le début de la République chinoise, le Mur de Berlin, etc. Il quitte l'Agence au milieu des années 60, diversifie son activité et, depuis 1974, boucle la boucle en se consacrant principalement au dessin.

Il est du reste significatif que l'exposition *Henri Cartier-Bresson, photographe* ne comprenne que six photographies datant d'après 1974 et que ce soit la préparation d'une importante exposition de ses dessins qui empêche Cartier-Bresson d'être présent à l'ouverture montréalaise de sa rétrospective.

Bien sûr, l'artiste est un communicateur, et tout ce corpus généreusement connoté parle beaucoup par lui-même.

Suite à la page 20





À droite: Simiane-la-Rotonde, France, 1970. Ci-dessous: Mur de Berlin, 1962. Droits réservés Henri Cartier-Bresson.

Un Américain au MBA

Les premières réactions sont de bon augure

par
Lyne Crevier
collaboration spéciale

L'AIR désinvolte, en complet noir, le soulier léger et l'oeil à l'affût, le nouveau directeur du Musée des beaux-arts (MBA), M. Alexandre Gaudieri, affiche le sourire du vainqueur, nullement effrayé de la tâche à accomplir: « J'ai déjà rencontré tant de problèmes, que ceux-ci ne me semblent pas importants. »

Il fait référence, bien sûr, aux nombreux conflits entre le conseil d'administration et l'ancien directeur du MBA, M. Jean Trudel, et les difficultés financières incessantes du musée de la rue Sherbrooke.

Venu des milieux bancaires avant de se remettre aux études en arts, M. Gaudieri a eu une trajectoire bien incongrue. « Je n'étais pas heureux dans l'atmosphère des banques. Et, au moment où je me suis intéressé aux beaux-arts, là, j'ai commencé à m'amuser en travaillant », explique-t-il.

Alexandre Gaudieri, directeur de la Telfair Acade of Arts and Sciences, de Savannah en Georgie, appartient probablement au nouveau type de directeur de musée. Un homme du monde, à l'aise parmi les institutions financières et artistiques. Il parle un français impeccable, ayant fait des études à Paris.

Ses préférences, en matière d'art, vont à l'impressionnisme. Toutefois, sachant les craintes du milieu artistique québécois de ne pas être suffisamment représenté, il entend bien augmenter le fonds de collection en ce domaine. « Comme Montréal est une ville internationale, je veux que les artistes d'ici puissent exposer », assure-t-il.

De ce fait, il compare volontiers le Musée des beaux-arts à un mini-Metropolitan Museum. Américain d'origine, cet homme au faciès méditerranéen se voit comme un individu solide, rationnel, exigeant, non dépourvu de perspicacité et prêt à faire face aux critiques.



Photo Jacques Grenier

Nommé cette semaine, le nouveau directeur du Musée des beaux-arts, M. Alexahdre Gaudieri, entrera officiellement en fonction à l'automne.

Or, les réactions à sa nomination, jusqu'à maintenant, ont été positives. Un courant favorable semble s'amorcer devant cette nomination d'un directeur étranger.

À ce sujet, Mme Louise Letocha, ancienne directrice du Musée d'art contemporain, estime qu'il est important, pour occuper un poste si difficile (plusieurs directeurs de musée, au Canada,

Suite à la page 20

Camps musicaux et festivals d'été: où aller?

par
Gilles Potvin

CAMPS musicaux et festivals d'été se sont multipliés au Québec ces dernières années. De fait, on en trouve aujourd'hui un peu partout, du Nord-Ouest québécois jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine.

Certains se limitent à une activité surtout pédagogique alors que d'autres offrent également des manifestations publiques auxquelles participent étudiants et professeurs.

Pas moins de 12 camps musicaux sont subventionnés par le ministère des Affaires culturelles. tous les détails quant à leurs activités se trouvent dans une brochure intitulée *Vacances en musique au Québec*, disponible au Service des communications du ministère, au 225 Grande-Allée est, à Québec, ainsi qu'à ses bureaux régionaux.

Le plus ancien des camps musicaux du Québec, et celui qui offre le plus vaste programme, est le **Centre d'arts d'Orford JMC**, fondé en 1951 par les Jeunesses musicales du Canada et aujourd'hui dirigé par Pierre Rolland. Du 27 juin au 21 août, un nombre considérable de concerts, cours d'interprétation ouverts au public et autres manifestations auxquelles participeront maîtres et élèves auront lieu chaque jour non seulement à Orford même mais aussi dans quelques localités des environs.

Le Festival Orford 83 comprendra de nouveau des concerts le samedi à 16 h à l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac et à 20 h 30 à la salle Gilles-Lefebvre. L'accent est mis cette année sur la musique de chambre mais quelques-uns des professeurs du camp seront entendus en récitals.

Orford accueillera cette année une pléiade d'éminents musiciens d'ici et de l'étranger, notamment les pianistes Claude Helffer, Clifford Benson, Jacinthe Couture, Marc Durand et André-Sébastien Savoie; les violonistes Rodney Friend, Mauricio Fuks, Leonard Posner et Richard Roberts; l'altiste Hatto Beyerle, les violoncellistes Christopher Bunting, Eleonore Schoenfeld et Sophie Rolland; les flûtistes Christian Lardé, Guy Vanasse et William Bennett; la harpiste Marie-Claire Jamet, le guitariste Alvaro Pierri, le saxophoniste Jean-Marie Londeix, l'organiste Bene Hammel et l'ensemble Musica Antiqua Köln.

Outre les concerts du samedi et les cours d'interprétation, Orford organise également des manifestations musicales d'un caractère plus détendu chaque dimanche sous le vocable *Dimanche en folie*. Il s'agit d'un concert-brunch présenté à 10 h et suivi d'un concert-bouffe à 17 h avec la participation de l'Orchestre du Centre. Ces manifestations se tiendront en plein air, sur les pelouses, ou à l'intérieur en cas de mauvais temps.

Plusieurs expositions se tiendront au cours de l'été au pavillon l'Homme et la Musique ou dans le foyer de la salle Gilles-Lefebvre, notamment *L'Opéra dans le monde* organisée en collaboration avec l'association Lyrichorégra 20. (Renseignements: 1-800-567-6155 ou (819) 843-3981).

★ ★ ★

Organisé il y a six ans, le **Festival d'été de Lanaudière** est dirigé par Fernand Lindsay, qui assume la direction du Camp musical de Lanaudière situé au lac Priscault, à quelque 60 km de Joliette.

Le programme, cette année, comprend trois séries, dont la première se déroule dans la salle du Cégep de Joliette, récemment baptisée salle Rolland-Brunelle en l'honneur d'un musicien éducateur qui oeuvre dans cette région depuis plus d'un demi-siècle.

Les concerts du jeudi présenteront successivement le violoncelliste Vladimir Orloff et le pianiste Paul Helmer (7 juillet), le luthiste Paul Odette (14 juillet), l'Ensemble Vivaldi dirigé par Marc Bélanger avec la violoniste Denise Lupien dans Les Quatre saisons (21 juillet), le Quatuor Morency et le pianiste Paul Helmer (28 juillet), le violoniste Peter Zazofsky (4 août), l'Orchestre métropolitain de Montréal dirigé par Marc Bélanger avec les solistes Elaine Marcil, violoniste et Michèle Boucher, soprano (11 août).

Le mardi, du 5 juillet au 9 août, des concerts auront lieu dans diverses églises de la région et le mercredi, du 29 juin au 17 août, dans la salle de concerts du camp musical. (Renseignements: 514-759-1661).

★ ★ ★

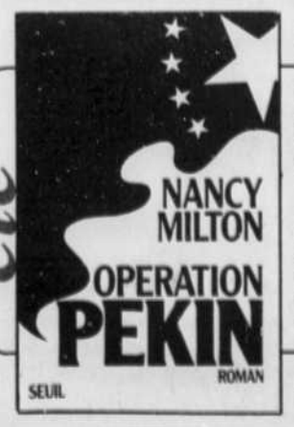
Le **Camp musical Domaine Forget** a été fondé en 1978 par le chef d'orchestre Françoys Bernier. Il tire son nom de sir Rodolphe Forget, dont il occupe la vaste propriété restaurée à Saint-Irénée.

Du 18 juin au 28 août, il offre aux étudiants des stages spécialisés sous la direction de professeurs invités du Canada et de l'étranger: flûte du 19 juin au 3 juillet, guitare du 3 au 24 juillet, danse du 3 au 24 juillet, instruments à archet du 24 juillet au 14 août et chant choral du 14 au 28 août.

Des concerts ont lieu les mercredis et samedis à 20 h, du 22 juin au 27 août: l'ensemble choral se produira sous la direction de Stéphane Gaillat, Chantal Masson-Bourque et Jean-François Sénart.

Parmi les artistes qui participeront aux concerts, on remarque les

Suite à la page 20

été


Opération Pékin
Un « thriller » captivant et plausible: Anne Campbell, journaliste américaine à Pékin, découvre que le Pentagone a décidé de doter la Chine de l'arme nucléaire afin d'affronter les Russes. Les U.S.A. pourront-ils jouer la « carte chinoise » ?
15.95 $
Nancy Milton
Seuil

été


Trois heures du matin à New York
L'auteur de « Nécropolis » (Grand Prix de littérature policière) nous donne un nouveau suspense. Celui-ci a pour cadre les milieux financiers internationaux.
15.95 $
Herbert Lieberman
Seuil

été


Le Bas-Pays de Don Camillo
Vingt ans après, voici une série de textes inédits où l'on retrouve la saveur, l'humour et la verve qui avait fait du « Petit monde de Don Camillo » le plus grand succès des années 1950.
14.95 $
Giovanni Guareschi
Seuil

LA VIE LITTÉRAIRE

LE colloque bilingue « Women and Words-/Les femmes et les mots », qui se tiendra cette année du 30 juin au 3 juillet sur le campus de l'Université de la Colombie-Britannique, accueillera plusieurs Québécoises: Louky Bersianik, Nicole Brossard, France Théoret, Marie-Madeleine Raoult, Madeleine Ouellette-Michalska, Cécile Cloutier, Pol Pelletier, Henriette Major, Armande Saint-Jean, Louise Cotnoir, Francine Pelletier et Yolande Villemaire, toutes écrivaines ou actives dans des activités artistiques ou de communication. Le colloque abordera de nombreux thèmes, par exemples : l'écriture des femmes et la tradition littéraire, l'image des femmes dans les médias, l'écriture lesbienne, la littérature visionnaire, le théâtre, les publications alternatives, le monde de l'édition, etc. Plusieurs écrivaines et féministes anglophones, dont la romancière Margaret Atwood, participeront à ce colloque annuel.

★ ★ ★

L'Association des auteurs des Cantons de l'Est a élu un nouveau bureau de direction qui réunit: Louise Davis, présidente, André Bernier, vice-président, Margot Lauzier, secrétaire-trésorière, André Morin, directeur, Bernard Trudel, directeur.

D'autre part, le rédacteur en chef du magazine de l'association, *Grimoire*, M. Jacques Côté, quitte son poste pour d'autres cieux après avoir préparé durant plus de deux ans 19 numéros.

★ ★ ★

Chaque dimanche après-midi à 14 h, du 26 juin au 18 septembre, au café-théâtre Quartier latin, 4301 rue Saint-Denis, des comédiens du Conservatoire d'art dramatique présentent leur spectacle de poésie *Les Effluves du mal*, réunissant 20 poèmes et chansons tirés de l'oeuvre de Baudelaire. Ce spectacle a été mis en scène par leur professeure, Mme Huguettte Uguay, à qui l'on doit aussi la mise en scène de plusieurs autres spectacles de poésie.

★ ★ ★

Les Éditions françaises Actes Sud viennent de publier un roman du Québécois François Depatie: *Magda La Rivière*, avec une postface de Marie Cardinal. Les éditeurs soulignent que « la langue verte, drôle, écrue » de Depatie « composait à elle seule un personnage du roman ». Ils présentent l'ouvrage comme « un roman jubilant d'espérance ».

★ ★ ★

Les Éditions Soudeyns-Donzé, dont l'activité s'étendait à la poésie et au théâtre, ont trouvé un troisième partenaire. En effet, M. Gaétan Lévesque dirigera désormais à ces éditions une collection « Roman ». Tous les auteurs intéressés à publier roman, théâtre ou poésie doivent s'adresser aux éditions à: C.P. 608, Dépôt N, Montréal H2X 3M6.



Janou Saint-Denis: dernière soirée de la saison

★ ★ ★

La Société des écrivains, section de Montréal, fait savoir dans un communiqué que son nouveau conseil d'administration, présidé par M. Gaston Laurion de l'Université Concordia, « appuie le projet de loi 109 du gouvernement du Québec et prie celui-ci de ne pas céder sur l'article 97 ». Un télégramme a été envoyé au premier ministre du Québec ainsi qu'au ministre des Affaires culturelles. Outre M. Laurion, le nouveau bureau de la Société des écrivains réunit M. René Le Clère, vice-président, Mme Claire Rivard, trésorière, ainsi que Jean-Pierre Duquette, Madeleine Gérôme, Jean Mirucki, Gisèle Schad, Jean-Louis Le Scouarnec, Marguerite Beaudry et Madeleine Leblanc, administrateurs.

★ ★ ★

Le mercredi 29 juin, Janou Saint-Denis recevra pour la dernière fois de la saison 82-83 à Place aux poètes, rue Saint-Denis. Les invités: Jean-Marc Castilloux et le duo de chanteurs Chantal Richer et Daniel Langlois. Place aux poètes reprendra ses activités le 5 octobre 1983.

★ ★ ★

Voici quelques émissions d'intérêt divers qu'on pourra entendre cette semaine au réseau FM de la radio de Radio-Canada.

Lundi à 16 h 30, Paul-André Bourque recense *Les prix littéraires de Radio-Canada*. Lundi à 19 h, Pierre Perrault présente un *Visage de Montréal*: le faubourg à m'lasse. Suivra le même jour à 19 h 30 et à la même heure tous les soirs de la semaine le *Journal intime* de Gilles Marcotte. Le romancier et essayiste, professeur à l'Université de Montréal, a aussi été critique littéraire au DEVOIR. Mardi à 17 h, Jacques Chancel rencontre Marguerite Yourcenar. Mercredi à 19 h, l'excellente série *Poésie des Amériques* nous présente celle des États-Unis.

★ ★ ★

À la télévision câblée, TVFQ 99, c'est le lundi 27 juin à 20 h que nous pourrons voir la première émission de *Boîte aux lettres*, animée par le critique littéraire Jérôme Garcin. En vedette: Philippe Sollers. Dimanche à la même antenne, à 21 h 30, Bernard Pivot fait *Apostrophes* avec le thème : « les intellectuels devant l'histoire du communisme ».

Jean ROYER

LA VITRINE DU LIVRE

PLUSIEURS textes sur la connaissance des Indiens d'Amérique, reprises critiques d'ouvrages anciens, ont paru récemment. Le volume de Pierrette Désy, professeure à l'Université du Québec (Montréal), paru chez Payot, dans la réputée collection « Bibliothèque historique »: **Trente ans de captivité chez les Indiens Ojibwa**, récit de John Tanner, 309 pages, $28.95, apporte un élément de tout premier ordre. C'est le récit d'un enfant, fils d'un pasteur protestant, enlevé par les Indiens à l'âge de neuf ans, revenant chez les Blancs 30 ans plus tard (1819). L'analyse des relations réelles entre Indiens et Blancs va loin avec les précisions ethnohistoriques et les notes. À lire.

★ ★ ★

Deux livres illustrés pour les vacances, bien différents... **Faites de meilleures photos**, par Tom Grimm et Michèle Grimm, éditions La Presse, 256 pages, traduit de l'américain, $12.95. « Comment éviter les erreurs les plus fréquentes » avec 250 photos. L'album **Le Ciel des hommes**, par Albert Ducrocq, Flammarion, 249 pages, cartes du ciel, lexique, index, $38.50, couvre un tout autre sujet: l'astronomie. Mais les vacances permettent de voir plus loin que l'horizon habituel. Et le sujet est prenant, présenté par un spécialiste du sujet et de la communication.

★ ★ ★

Le grand chansonnier Charles Trenet, qui doit donner un spectacle à Montréal cet été, sort son premier roman: **Pierre, Juliette et l'automate**, Robert Laffont, 175 pages, $12.95, qui se veut fantaisiste comme son auteur (ce qui n'empêche pas d'être sérieux).

★ ★ ★

Un écrivain de grande classe, Jorge Semprun, raconte la vie d'un ami fort célèbre, chanteur, acteur, homme public, homme tout court: Yves Montand. Et cela donne un livre unique, prenant, très lisible: **Montand la vie continue**, par Jorge Semprun, Lacombe, 310 pages, $13.95.



★ ★ ★

Les Yeux plus grands que le ventre, par Cavanna, Belfond, 315 pages, $16.95. Le roman a beaucoup de succès en France: mi-doux, mi-amer, mi-acide, ces trois « moitiés » de l'oeuvre parlent de la difficile relation d'un écrivain assez âgé avec une maîtresse bien plus jeune.

★ ★ ★

Trois textes, trois romans ou recueils de nouvelles écrits par trois femmes très différentes, chacune ayant une longue expérience de la vie et pas mal d'écrits. **La Statue**, par Colette Audry, Gallimard NRF, 214 pages, $15.95, un roman avec beaucoup de souvenirs. **Les Trois Quarts du temps**, par Benoîte Groult, Grasset, 383 pages, $15.95, le roman de la vie d'une femme. Et **Le Clin d'oeil de l'ange**, par Françoise Mallet-Joris, Gallimard NRF, 262 pages, $16.95, une suite romanesque où le même thème est repris sept fois.

★ ★ ★

Jacobo Timerman, né en Ukraine, expulsé d'Argentine après y avoir été torturé par la Junte au pouvoir alors qu'il dirigeait le journal *La Opinion*, vit maintenant en Israël. Dans son livre: **Israël au Liban: la guerre des consciences**, éditions Liana Levi/Sylvie Messinger, 203 pages, traduit de l'anglais, $11.95, il présente les inquiétudes fondamentales que lui pose cette guerre de 1982. Témoignage à lire.

★ ★ ★

Trois vies. **Une vie dans le siècle**, par John Kennett Galbraith, Gallimard NRF, 507 pages, traduit de l'anglais, $27.50. L'autobiographie d'un homme né au Canada, devenu économiste très réputé, ambassadeur des États-Unis en Inde, etc. Une expérience extrêmement large, attentive aux hommes.

Deux mille ans de bonheur, par Maria-Antonietta Macciocchi, Grasset, 591 pages, traduit de l'italien, $29.95. Là aussi une autobiographie, mais écrite par une femme, une Italienne très différente de Galbraith, un torrent de vitalité dans la vie politique et intellectuelle de l'Europe. Communiste exclue du parti, journaliste, professeure d'université, députée, auteure d'ouvrages. Témoignage exceptionnel.

Un autre personnage hors du commun est analysé dans **Les Clés d'Elsa Aragon Triolet**, par Dominique Desanti, éditions Ramsay, 422 pages, chronologie, bibliographie, index, $22. L'auteure, historienne de formation, présente cette aventure extraordinaire, tant du point de vue humain, littéraire, politique, etc. L'amour du siècle? Le roman vrai?

★ ★ ★

Cinq romans du Seuil pour les vacances.

Le Bas-Pays de don Camillo, par Giovanni Guareschi, 231 pages, traduit de l'italien, $14.95. Un des premiers textes de l'auteur du « Petit monde de don Camillo ». Une très bonne écriture qui accroche. **Le Douzième Vautour**, par Anne de Leseleuc, 375 pages, $19. L'auteure, docteur en archéologie, situe son roman sur des bases historiques dans la France mérovingienne (VIe siècle). **Trois Heures du matin à New York**, par Herbert Lieberman, 284 pages, traduit de l'américain, $15.95, nous conduit dans un tout autre monde: le monde bancaire américain actuel. Avec une histoire d'amour. C'est le monde actuel encore, la possibilité d'un armement nucléaire de la Chine par les États-Unis, qui forme la trame d'**Opération Pékin**, par Nanoy Milton, 393 pages, traduit de l'américain, $15.95. Quant à **Darling Bill**, par Jerome Charyn, 318 pages, c'est une histoire d'amour au Far-West.

Paul MANCEL

Le cahier

CULTURE ET SOCIÉTÉ

du journal

LE DEVOIR

est dirigé par

Paul Morisset

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE



Jacques BAGUENARD, Jean MAISONDIEU, Léon METAYER

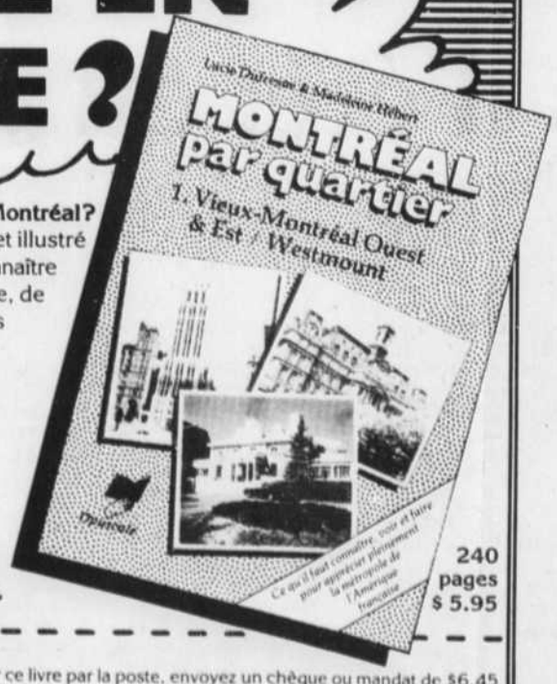
À l'origine des difficultés que rencontrent les successions politiques existe un refus généralisé de la part des hommes: celui de la rencontre avec la femme perçue comme partenaire libre, égale et ayant droit à une authentique parole. Toute l'histoire du pouvoir est celle d'un désaveu de paternité qui est aussi le désaveu d'un commerce avec la femme. Serait-ce la loi de l'unisexe politique?

Coll. « Politique d'aujourd'hui » 184 pages 20,50 $

Distributeurs exclusifs: les éditions françaises, 1141 rue Ampère, Boucherville. (QC) J4B 5W2 Tél.: (514) 641-9514

puf

L'ÉTÉ EN VILLE?



Connaissez-vous vraiment Montréal?
Voici enfin un guide détaillé et illustré qui vous permet de mieux connaître son histoire et son patrimoine, de découvrir son architecture, ses beaux coins et ses parcs, de participer aux plaisirs de la métropole: musées, restaurants, visites, spectacles, sports, etc..

VOICI VOTRE LAISSEZ-PASSER POUR MONTRÉAL

240 pages $ 5.95

Pour recevoir ce livre par la poste, envoyez un chèque ou mandat de $6.45 ($5.95 + 0.50 pour l'envoi) à l'adresse suivante:

Opuscule 3449 St-Denis, Montréal, Qué. H2X 3L1

LES NOUVEAUTÉS DUPUIS

EN VENTE PARTOUT

PÉCHÉS DE JEUNESSE
Le chinois est rancunier
#16 6,95$

LES PETITS HOMMES
... et des hommes-singes
#14 6,95$

SPIROU & FANTASIO
La ceinture du grand froid
#30 6,95$



AGENT 212
Sens interdit
#3 4,40$

ALBUM SPIROU
Spirou # 166
9.75$

GÉNIAL OLIVIER
Génie, péripéties & facéties
#11 4,40$

LUCKY LUKE SPÉCIAL No 7
13,85$

TOUT BUCK DANNY
LA GUERRE DU PACIFIQUE
Première partie
19,95$

AUSSI: Réédition LES BONHEURS DE SOPHIE #8 6,95$
Réédition VIEUX NICK L'île de la main ouverte #4 4,40$

Granger DISTRIBUTION EXCLUSIVE
210, boul. Crémazie ouest, Montréal, Québec, H2P 2S4
Tél.: (514) 389-3561

Yves Montand raconté par son ami l'écrivain Jorge Semprun



Yves Montand, chanteur, acteur, homme politique, homme public, homme secret. Un homme tout simplement. Pour raconter cet homme-là, pour rendre compte d'un tel personnage, dans son épaisseur, dans sa profondeur, il fallait la clé de la mémoire et de la connaissance intime.

Si Jorge Semprun a réussi ce pari — et ce portrait — c'est parce qu'il connait Montand depuis vingt ans et que, depuis vingt ans, de l'un à l'autre se sont tissés les liens rares de l'amitié.

Éditions Lacombe
En librairie à $13.95

éditions hurtubise hmh ltée

L'EXPLORATEUR NU
Plaisir du jeu
Découverte du monde
136 p. — 10,50$

7360, boul Newman, LaSalle, Qc H8N 1X2 tél.: 364-0323



Ce livre s'adresse à toutes les personnes concernées de près ou de loin par la petite enfance: parents, professionels et autres...

À partir d'un rappel clair des points importants du développement de l'enfant au cours des trois premières années de sa vie, L'explorateur nu propose de nombreuses activités de jeu, susceptibles de l'accompagner à tout moment dans ses multiples explorations motrices, sensorielles, sociales, qu'il soit à la maison ou dans toute structure d'accueil.

NOUVEAUTÉ

Cet ouvrage est disponible chez votre libraire et chez MARCEL DIDIER INC. 2050 rue de Bleury, bureau 500, Montréal, tél.: 288-7191

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Deux professeurs, deux miroirs

par Madeleine Ouellette-Michalska

★ Monique Roy-Gans, **Les Sangliers**, Éditions La Presse, collection Romans d'aujourd'hui, 198 pages.
★ Réjean Bonenfant, **Un amour de papier**, Éditions La Presse, 197 pages.


Monique Roy-Gans


Réjean Bonenfant

IL n'existe probablement pas de littérature qui ait développé le thème du double plus qu'au Québec. Quand on doute à ce point de la réalité ou de soi, le double est l'alibi ou le substitut commode grâce auquel on peut tout s'interdire ou se permettre. L'enfer ou le paradis, ça sera toujours l'autre inventé comme prolongement de soi.

Ce thème, je le trouve dans deux romans qui m'arrivent en même temps. *Les Sangliers*, premier livre de Monique Roy-Gans, et *Un amour de papier* de Réjean Bonenfant, qui nous avait déjà donné *L'Écriveule*, où l'on réfléchissait gravement sur le mal d'aimer et le mal d'écrire.

Mais dans une littérature en grande partie faite par des professeurs, ce qui est le cas de la nôtre maintenant, le double c'est aussi le pédagogue qui va nous entretenir de la théorie du roman, multiplier les commentaires, et tant pis si nous ne nous sommes pas inscrits à un cours d'éducation permanente! Voyons comment nos auteurs, qui sont également professeurs, s'en tirent.

Avec Monique Roy-Gans, Québécoise émigrée à Los Angeles, le double est une fille du pays, bizarre, chavirée, envahissante, qui débarque subitement sur la côte du Pacifique et s'introduit chez la romancière à qui elle tente d'imposer ses malheurs comme sujet d'intrigue et ses idées suicidaires comme dénouement.

Entre ces deux femmes, dont l'une dit « Zut! » et l'autre « Merde », dont l'une a un chien qui s'appelle Bernard et l'autre Didi, se nouent rapidement d'étranges liens de rejet et d'attraction. Mais il est difficile de savoir ce qui se passe exactement puisqu'au-dessus de cette rencontre plane toujours l'oeil d'un cyclope alentour duquel gravitent des souvenirs d'enfance, le visage d'une enfant rêveuse et celui d'une vieille femme méchante (autres doubles).

Il me semble que la romancière, très douée pour reconstruire des paysages et des atmosphères, s'est perdue quelque part, et nous perd très certainement, dans un projet trop intellectuel, trop ambitieux. Sous prétexte qu'on aime le mot *scuba*, il ne suffit pas, pour nourrir l'intrigue et la crainte du viol, de faire débarquer sur une île déserte des plongeurs de scuba. Tout cela aurait dû être dit par l'éditeur. Plus de cohérence, de simplicité et de dépouillement, aiderait à décanter un talent qui ne demande qu'à se révéler.

★ ★ ★

Par opposition, l'écriture nette, précise, mais évocatrice de Réjean Bonenfant est un repos. Une splendeur!

Bien sûr, puisqu'on est professeur, on ne résiste pas à la tentation d'emprunter des épisodes à la mythologie et à l'histoire littéraire, ce qui permet d'introduire le roman du roman dans le roman, mais l'on garde fort heureusement les pieds sur terre.

Et son double, le jeune narrateur a l'ingénieuse idée de le faire disparaître en Grèce, où il deviendra jardinier dans un monastère. Une fois Sébastien parti, Frédéric peut donc écrire en paix des lettres passionnées à Laurence, épouse de son professeur des beaux-arts dont il a commencé par peindre pudiquement les mains. Ainsi, pendant que l'un plante ses légumes au soleil, l'autre disserte aimablement, devant sa table, de l'amour et du sexe — avant de s'y adonner (commodité du double!).

Mais si l'amour naît de l'imaginaire, se crée avec des mots et des déclarations (d'où ce beau titre *Un amour de papier*), il peut difficilement se développer et se féconder sans le corps. Nos deux amoureux, après avoir fait avec intelligence et humour le tour de la question, passent donc à la cuisine. Si bien que ce roman se termine sur ces mots du couple heureux, adressés à Sébastien: « Nous te quittons, les pommes de terre brûlent. »

Si l'on me demandait quel roman proposer en milieu étudiant dans des ateliers d'écriture, je dirais *Un amour de papier*. Pour la fraîcheur des sentiments. Pour la fête de l'écriture, de l'intelligence et du coeur. Ça remplacerait avantageusement certains poids lourds, hyperurbains ou hyperfolkloriques, mais également voués à l'illustration de la grande noirceur duplessiste, qui tendent à faire croire, dès qu'on parle de littérature, que le Québec n'a ni présent ni futur.

Ville-Dieu, ou le rire d'un virtuose

François Barcelo, **Ville-Dieu**, Libre Expression, 269 pages.

DEPUIS qu'il a inventé Agenor, François Barcelo a pris en main une écriture qui s'affole de plus en plus devant le sérieux des systèmes et des mythes. En trois romans, dont le dernier raconte la vie quotidienne de Ville-Dieu, Barcelo nous a appris à rire de la société contemporaine en la regardant par le gros bout de la lorgnette.

Ville-Dieu, qu'on reconnaît bien avec son Mont Dieu et autres caractéristiques pas toutes géographiques, recèle dans son quotidien des personnages incroyables qui s'enrichissent, se dévorent, s'ignorent ou se reconnaissent, se cherchent et se perdent à travers le sexe, l'argent et la politique.

Le romancier invente mille pirouettes pour nous expliquer les destins des personnages de Ville-Dieu, parmi lesquels il faut au moins connaître Hervé Desbois, Hilare Hyon, Sylvane Forest, Agenor Hyon, Noël Lachard. On apprend qu'ils sont, soit millionnaire ou syndicaliste et première ministre, soit soldat ou vagabond, transsexuel ou joueur de hockey devenu inutile et fou.

On suit leurs aventures avec les pauvres et les électeurs, les gouvernantes et les bonnes soeurs, les ouvriers et les politiciens. On apprend que les pouvoirs couchent ensemble, que les sexes se cherchent, que l'argent donne confiance à l'argent et que tout le reste n'est que littérature.

Dans cette allégorie où règnent le calembour et la dérision, les bonnes blagues et le cynisme, le monde s'écroule comme dans un grand rire sonore où le romancier veut noyer ses lecteurs et lectrices.

Nous nous retrouvons alors dans la chambre d'écho de cette entreprise de dérision et de fantaisie à tout prix, dans un roman « anti-psy » loin de Gérard Bessette et dans un roman « anti-climax » loin de Réjean Ducharme avec qui d'ailleurs François Barcelo n'a rien à voir.

Mais si vous aimez les histoires faciles qui dérivent au premier mot, qui traversent le miroir au moindre rêve, qui se démontent au bout de la plus commune situation, vous aimerez ce troisième volet de la saga des Agenor que François Barcelo a inventée avec une virtuosité sûre d'elle-même.

Jean ROYER

Une nuit un peu longue dans le sérail de Michel de Grèce

par Monique Roy

★ Michel de Grèce, **La Nuit du Sérail**, Éditions Olivier Orban, 463 pages.

MOMENTS historiques reconstitués ou recréés, héroïnes fictives ou réelles, un soupçon d'imaginaire romancé. La recette semble heureuse et a donné au cours des dernières années des livres auxquels le public lecteur a réservé un accueil enthousiaste.

Dans *La Nuit du Sérail*, Michel de Grèce présente Aimée Dubuc de Riverie, née à la Martinique à la fin du XVIIIe siècle. Un jour de juillet 1781, avec sa cousine Joséphine (la future impératrice), elle consulte une *diablesse* qui prédit l'avenir.

« Toi-même qui jouiras pourtant d'un pouvoir immense, tu ne connaîtras jamais les honneurs et la reconnaissance publics. Tu vivras recluse dans un magnifique palais que tu ne pourras jamais quitter. »

Les prévisions se révéleront exactes et Aimée, capturée par des pirates barbaresques, entrera au Sérail et y mourra, 28 ans plus tard. Entre-temps...

Michel de Grèce a voulu rendre justice à cette femme dont on dit qu'elle fut un élément important dans la chute de Bonaparte. En lui donnant la parole, en empruntant le *je*, en se glissant dans la peau du personnage, l'auteur, pendant la première partie du livre, n'arrive pas à se départir d'une distanciation certaine. La narration, linéaire, s'égare dans le récit circonstancié de l'odyssée Martinique-Constantinople.

Davantage historien que romancier, Michel de Grèce ne réussit la symbiose avec Aimée-Kadine Nakshidil-Aimée Sultane Validé qu'à l'heure de la politique et des révolutions. À ce moment, la magie opère, et le long monologue d'Aimée trouve un ton juste, ému et passionné.

Longue parfois, cette *Nuit du Sérail* enchantera celles et ceux qui rêvent d'exotisme et fera réfléchir sur le pouvoir occulte des femmes, prisonnières de barreaux dorés.

ÉCHOS

Jusqu'au 15 juillet au restaurant La Fonderie (964 rue Rachel est, 524-2100), exposition des oeuvres récentes de *Michel Guilbeault*, basées « principalement sur l'intégration de diverses textures (dégoulinures, gestuel, lavis, etc.) dans un même quadrilatère sectionné géométriquement, et sur l'inter-relation des lignes et des couleurs, ainsi que sur les jeux de références entres des zones *a priori* dissemblables ».

Tous les états du chat

★ Jean-Pierre Hue, **Le Chat dans tous ses états**, France-Amérique, 229 pages.
★ Philippe Ragueneau, **Les Nouvelles Aventures du chat Moune**, Albin Michel, 103 pages.

UN seul livre suffirait à vous faire aimer le chat et c'est celui de Jean-Pierre Hue, *Le Chat dans tous ses états*. Ce roman d'une vie de chat depuis que le monde est monde est écrit avec la grâce du félin et la griffe du génie.

Sans aucun académisme ni mièvrerie, mais avec l'esprit d'aventure qui caractérise l'amoureux, Jean-Pierre Hue réinvente les destins du chat depuis les millénaires qui en ont fait un mythe, un dieu et un compagnon unique.

Avec le chat, l'auteur a fait le tour du ciel et de la terre, dans les rêves et les peurs. Il a visité les cimetières, les laboratoires, les bibliothèques, les musées, sans oublier les gouttières et les cours royales. Il nous raconte toute l'histoire du chat, celui qu'on aime chez soi ou celui qu'on martyrise dans les laboratoires des savants.

Philippe Ragueneau, pour sa part, donne sa langue au chat et raconte sa vie quotidienne avec Moune dans une suite d'aventures qui tiennent plus d'un élégant bavardage que d'une lecture nécessaire comme celle de Jean-Pierre Hue.

Jean ROYER

TRISTAN ET ISEUT de Wagner
traduit et adapté par JEAN MARCEL
Illustrations de Mikie Assil
«Livre aux mille splendeurs. Le plus bel hommage du Québec à l'occasion du centenaire de la mort de Wagner».
Charles Dutoit
Publié aux Éditions E.I.P. Inc.
C.P. 636 Verdun H4G 3G6 514-761-7849
Chez votre libraire (29,95$)

1985
Janvier 1985. Big Brother est mort. D'impitoyables luttes fractionnelles opposent sa veuve — Big Sister — aux partisans d'un « dégel » circonspect. Avec une longueur d'avance sur le temps réel, l'écrivain hongrois G. Dalos nous propose une suite burlesque au célèbre *« 1984 » de George Orwell.*



En vente chez votre libraire 12,50 $
LA DECOUVERTE/MASPERO

LE BEST-SELLER!
40 000 EXEMPLAIRES EN DEUX SEMAINES!


360 pages — 14,95$
- Quel banquet que d'être invité à cette lecture!... Merci pour ce long poème à la vie! (Ghyslaine Thomas, *Le Soleil*)
- Un beau livre... (Louis Falardeau, *La Presse*)
- Un livre politique, personnel et bien écrit (Denise Bombardier, *Noir sur blanc*)
- La preuve des talent littéraires de Claude Charron... L'impudeur des beaux talents... inspiré et lyrique (Régis Tremblay, *Le Soleil*)

BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir ☐ exemplaire(s) de *Désobéir*.
Mon chèque ☐ mon mandat postal ☐ au montant de $
NOM:.....
ADRESSE:.....
VILLE:.....CODE POSTAL.....
Retourner à: VLB ÉDITEUR
918, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L2

NOUVEAUTÉS
info-cassettes
l'Université sur cassettes



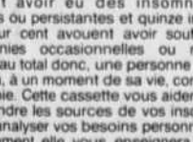
LA RELAXATION
Couture, Boudreau, Beltrami
La pratique régulière de la relaxation est la méthode la plus efficace à long terme pour contrôler l'anxiété, la nervosité, la tension et le stress. Les formes de relaxation présentées dans cette cassette sont inspirées de méthodes reconnues dans le monde scientifique et médical, telle la relaxation progressive et différentielle de Jacobson et le training autogène de Schultz. Pour mieux se sentir dans sa peau, voici une méthode qui vous apprendra à vous relaxer et ainsi vivre tout en contrôlant votre nervosité.
1 cassette 45 minutes



LA TIMIDITÉ: Qu'est-ce que c'est? Que faire pour s'en libérer?
Dr. Phillip G. Zimbardo et l'I.P.D.C.
Surmonter sa timidité, prendre sa vie en mains, jouir de la liberté versus choisir l'obéissance, la sécurité et laisser aux autres la responsabilité de sa vie, voilà les grands thèmes abordés dans cette cassette. La timidité est aussi trop souvent une excuse pour éviter les contacts inter-personnels et elle est, selon le Dr. Zimbardo, l'ennemi de la liberté. Voici donc un programme de vie qui favorisera le développement de votre sociabilité et qui aura pour conséquences d'améliorer la qualité de vos rapports avec vos parents, amis et collègues de travail.
1 cassette 65 minutes



VAINCRE SON ANXIÉTÉ
Dr. Marvin R. Goldfried et l'I.P.D.C.
L'idée d'apprendre vous-même à contrôler vos craintes et vos angoisses, peut peut-être vous paraître quelque peu inhabituelle et insolite car vous pensez sans doute que vous êtes une personne nerveuse de nature ou encore qu'il est trop tard pour vous changer. Avant tout, vous devez réaliser que c'est vous et vous seulement qui pouvez opérer les changements de vie nécessaires. Cette cassette vous apprendra comment développer des habiletés pour réduire votre anxiété et surtout comment évaluer plus rationnellement les situations anxiogènes de telle manière que vous serez en mesure de vous auto-contrôler.
1 cassette 60 minutes



SE LIBÉRER DE L'INSOMNIE
Dr. Richard R. Bootzin et l'I.P.D.C.
Selon une récente recherche menée aux USA, une personne sur dix reconnait avoir eu des insomnies répétées ou persistantes et quinze individus sur cent avouent avoir souffert d'insomnies occasionnelles ou modérées, au total donc, une personne sur quatre a, à un moment de sa vie, connu l'insomnie. Cette cassette vous aidera à comprendre les sources de vos insomnies, à analyser vos besoins personnels et finalement elle vous enseignera un programme pour surmonter ce fâcheux problème qu'est l'insomnie.
1 cassette 60 minutes

BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir la(es) cassette(s) suivante(s):
( ) La Relaxation.....12,95 $
( ) La Timidité: Qu'est-ce que c'est? Que faire pour s'en libérer?.....12,95 $
( ) Vaincre son Anxiété.....12,95 $
( ) Se libérer de l'Insomnie.....12,95 $
IMPORTANT: Ajoutez à toute commande la taxe provinciale de vente, soit 9 % et envoyez votre chèque ou mandat payable comme suit:
INFO-CASSETTES INC.
C.P. 6033 Montréal H2Y 3S6
NOM.....TÉLÉPHONE.....
ADRESSE.....
VILLE.....PROVINCE.....CODE POSTAL.....
TOTAL ci-joint.....incluant la taxe de vente (9 %) (plus 1 $ pour les frais de poste et de manutention).
Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.

COURS, CONFÉRENCES, INTERVIEWS EXCLUSIVES CONÇUS DANS UN LANGAGE CLAIR ET ACCESSIBLE À TOUS

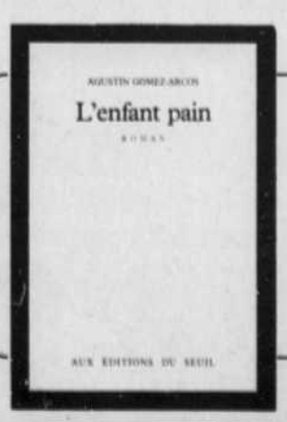

Grande vente d'inventaire !!!
DES MILLIERS DE LIVRES RÉDUITS de **20%** à **50%**
Une **multitude d'ouvrages** pour la jeunesse et pour les adultes à **40%** de rabais **du 16 au 30 juin 1983.**
Librairie FRANCE-QUÉBEC Inc.
3550, Rachel est, Montréal, H1W 1A7, tél.: 526-5951
Ouvert du lundi au samedi, jeudi et vendredi jusqu'à 21 h.
(Métro Joliette)

été Seuil


La maison du désir
Les voluptés du mensonge, le délice des caresses, l'éloge de l'infidélité. C'est le livre de l'innocence et de la perversité.
15.00$
France Huser

été Seuil


Talgo
«Il y a là un style, un ton, une émotion qui ne peut être que vraie. Et l'on est envoûté.»
Paul Morisset — Le Devoir
14.45$
Vassillis Alexakis

été Seuil


L'enfant pain
Les lendemains de la victoire franquiste dans un village d'Andalousie. Une famille républicaine n'en finit pas de payer le prix de son engagement aux côtés des «rouges». Pour les vaincus, la paix est synonyme de vengeance, d'humiliation et de soumission.
17.95$
Agustin Gomez-Arcos

Kèro: une infinie tendresse

par Claudette Raymond

★ **Au beau milieu de moi**, photographies de Kèro, texte de Louky Bersianik, Nouvelle Optique, 81 pages, $14.95.



Une très belle histoire d'amour... (Photo Kèro)

LE corps nu de la femme est presque toujours photographié par des hommes, qui en livrent une image généralement désincarnée — ou simplement dégradante. Les nus féminins réalisés par des femmes sont plus riches, tendres et passionnants, comme le montre magnifiquement Kèro dans son nouvel album *Au beau milieu de moi*.

Excellente portraitiste, Kèro est surtout connue pour ses portraits d'écrivains québécois. Depuis plus de 20 ans qu'elle photographie en noir et blanc, elle a pris l'habitude de photographier ses amies enceintes pour en garder l'image, en emporter la silhouette. Ce sont ces photos-souvenirs (une quarantaine) qui sont regroupées ici.

À coups d'obturateur, Kèro détruit une fois pour toutes le vieux mythe tenace selon lequel le ventre gonflé de la femme enceinte est un objet disgracieux à dissimuler sous une robe de maternité. Kèro a pris le parti de montrer « les belles bédaines », selon son expression. Toute forme d'art n'est-elle pas une forme d'engagement par rapport à la société?

Seule une profonde adhésion de la photographe à son sujet, une relation privilégiée avec les femmes photographiées, une étroite complicité auront permis cette oeuvre exceptionnellement sincère, d'une sensibilité authentique.

Mais les bons sentiments ne suffisent pas à faire de bonnes photos. Avec son art et sa technique, Kèro a su recréer des atmosphères poétiques et sensuelles par de belles compositions, des éclairages diffus et un habile équilibre entre la pose et le naturel.

Louky Bersianik, qui a écrit le texte de l'album, a été séduite par ces photos qu'elle qualifie de « gravides (. . .) parce que chacune d'elles est la gestuelle d'une gestation plastique qui fait naître les forteresses de l'Invisible: les beaux, les émouvants corps enceints ». Sa poésie d'une grande densité est toutefois difficilement accessible pour le public très large auquel l'album pourrait normalement s'adresser.

Au beau milieu de moi n'en demeure pas moins une très belle histoire d'amour, le fruit d'une infinie tendresse.

L'ironie de Skvorecky

par Naim Kattan

★ Josef Skvorecky, **Le Saxophone basse** et autres nouvelles, traduit du tchèque par Claudia Ancelot, Gallimard.

DEPUIS son arrivée au Canada en 1968, Joseph Skvorecky mène une vie double. Professeur de littérature américaine, il enseigne à des Anglo-Saxons leur propre littérature. En même temps, il dirige une maison d'édition tchèque, sans doute la plus importante à l'extérieur de la Tchécoslovaquie et qui permet à des écrivains qui ont trouvé asile en Europe et en Amérique de ne pas abandonner leur langue.

Son dernier ouvrage qui paraît en traduction française, le recueil de nouvelles *Le Saxophone basse*, comprend un chapitre d'un roman dont l'action se déroule à Toronto. Nous constatons là que la vie double de Skvorecky, loin d'être un handicap, lui permet la poursuite d'une oeuvre déjà considérable ainsi que l'amorce d'un nouveau départ.

Jamais Skvorecky n'a jamais été aussi drôle. Il nous raconte la mésaventure d'un éditeur tchèque de Toronto à qui l'on propose un manuscrit soustrait aux regards sourcilleux des autorités communistes. Or, il s'agit d'une vulgaire copie d'une oeuvre anti-sémite.

Skvorecky peut percevoir avec une admirable acuité un monde divisé. La nouvelle qui donne son titre au recueil a pour scène une petite ville tchèque pendant la Deuxième Guerre mondiale. Un jeune homme est entraîné par une troupe de musiciens allemands à se joindre à eux.

Nous assistons là à un double drame. Ces Allemands sont des éclopés; la musique est pour eux un refuge et une évasion. Aux yeux des tchèques, ils sont toujours des Allemands, c'est-à-dire l'ennemi. Le jeune Tchèque est déchiré entre son amour de la musique et son opposition à l'occupant même si celui-ci ne l'est qu'à son corps défendant.

La propension de Skvorecky à voir le monde en double est bien illustrée dans *Une sorcière au mois de mai*, où deux soeurs jumelles bouleversent les calculs, les désirs et les rêves d'un jeune Don Juan. La grosse blague qu'elles jouent frise le drame.

Dans *La Fin de Bul Macha*, un jeune zazou ne parvient pas à accepter la nouvelle moralité toute pudibonde et sourcilleuse de la police communiste. *Babylone sur Vltava* décrit deux mondes séparés, celui d'un officier américain qui cherche une agréable compagnie pour visiter Prague et celui d'une prostituée praguoise qui se saoûle en attendant son petit cadeau.

Cette vision d'un monde divisé, d'une conscience dédoublée, d'une humanité toujours coupée en deux alimente l'ironie de Skvorecky et l'explique. L'ironie qui va de la loufoquerie jusqu'au drame. Rien n'est sérieux mais tout est grave.

Aussi, c'est avec impatience que j'attends le prochain roman de Skvorecky, qui nous donnera une vision sans doute inusitée mais assurément riche de Toronto.

L'Espagne rouge, blanche et noire

par Clément Trudel

★ Agustin Gomez-Arcos, **L'Enfant pain**, Le Seuil, 315 pages.

QUELLE triste Andalousie ! Manichéenne par surcroît, où il semble que rien ne s'oublie, où vainqueurs et vaincus de la Guerre Civile se butent à des haines et à des exaltations qui les broient à tour de rôle.

Pour Agustin Gomez-Arcos, pas question de décrire la violence et la fougue de la tauromachie. Carrément, dans le coeur et l'esprit d'un enfant, il nous fait mesurer les ravages de la guerre civile espagnole de 1936-39, cet affrontement absurde dont n'est sorti indemne aucun clan.

Une vie quotidienne vous est suggérée, avec les tenants d'une divinité vengeresse enclins à affamer les « rouges »; en contrepartie, les idéalistes défenseurs de la République qui marchent à la boucherie convaincus de leur bon droit. Exceptionnellement apparaissent des êtres « isolés parmi des millions d'autres qui tenaient à s'entretuer ».

Gomez-Arcos a quitté l'Espagne en 1966. Certaines de ses pièces avaient été interdites. Il a adopté depuis 1975 le français comme langue littéraire. Une langue qu'il manie superbement, surtout dans les passages où il fustige la bêtise cléricale de ce Don Adrian à la « conscience de négrier sous une soutane ». Faisons fi de quelques poncifs sur ces Ibères sombres et hargneux; ce livre révèle un fin observateur des moeurs de village, du lieu où se joue impitoyablement un jeu d'échecs entre l'ancien et le nouveau maire. Gomez-Arcos rend bien la fascination de la Mer sur ces habitants de terres arides. Une terre qui pour l'enfant apporte avec la « nouvelle paix » la famine, la délation et la prison pour les vaincus.

L'Enfant pain pourrait en théorie se perdre dans les nombreux rayons de librairie consacrés à l'Espagne. Nous avons toutefois là une boulange de qualité, qui sait instiller dans cette problématique piégée Blancs/Rouges un rejet de la *fierté à outrance*. La mère de l'enfant obsédé par le pain auquel il n'a pas droit est une figure presque muette dans ce drame mais pour elle « aucune cause au monde ne vaut une guerre ».

Ces jeunes gens qui regagnent leur domicile en catimini, parce qu'ils ont eu tort de se battre pour leurs idéaux; ces disparus que l'on fusille et ces Espagnols que mobilise une joute d'éloquence dont les sophismes et le style ampoulé nous sont connus, tout cet univers pétri de mort et de sang nous révulse. Ce livre m'apparaît être un hymne libertaire, un hommage à la vie, à la découverte, à l'entraide, malgré les tyrans qui s'autorisent d'idéologies opposées pour faire régner l'arbitraire.

Paco, le grand frère mutilé, compare un marché déserté à un champ de bataille : « C'est comme à la guerre ; il ne reste que des déchets, et tu as l'impression d'assister à une mutilation généralisée . . .Il n'y a que les cadavres pour te rassurer, car, des fois, ils ont la chance de ne pas être déchiquetés . . . C'est une plaine sans vent, ou sans soleil, ou grasse, ou brûlante. Tout explose alentour. On se traîne comme on peut, sales de boue et de sang , sentant la poudre. »

À travers la peur et l'angoisse qui habitent les ennemis se glisse l'espoir que s'éteigne la « haine des hommes », du moins chez les tout petits. L'auteur ne fait pas ce pari optimiste: il a le constat plus désabusé sur cette terre qui fut sienne et qui est témoin d'humiliations jamais entièrement gommées. Une « histoire noire », narrée par un enfant prématurément sage, qui sait nous peindre avec compassion les deux côtés de ces barricades sur lesquelles les Espagnols clament leur identité.

Lancement de *Vice Versa*

UN nouveau magazine trilingue (français, anglais, italien) vient d'être lancé à Montréal. *Vice Versa* est en fait l'héritier des *Quaderni Culturali* qui ont paru trois ans.

Vice Versa sera un magazine bimestriel qui tentera de cerner les points de rencontre des diverses cultures. Son comité de rédaction est formé de Fulvio Caccia, de Bruno Ramirez et de Lamberto Tassinari.

Au sommaire du premier numéro, l'on retrouve un inédit à ce jour en français de Pier Paolo Pasolini (Que faire du « non sauvage »?); une chronique d'André Leroux, *L'Amérique selon Arthur Penn*. Minou Petrowski signe un billet de Berlin et Bruno Ramirez commente « La Turlute des années dures », documentaire de Richard Boutet et Pascal Gélinas.

Poésie, analyse sur Bologne, comptes rendus politiques, écrits sur le centre des femmes et textes de création complètent cette exploration culturelle qui comprend une recension de *Gens du silence*, de Marco Micone, d'un numéro du magazine *Ovo* sur les Canadiens français émigrés en Nouvelle-Angleterre et d'un essai paru à Toronto sur *The Québec and Acadian Diaspora in North America*.

C.T.

éditions d'acadie

NOUVEAUTÉS
maintenant disponibles en librairie et aux Éditions d'Acadie



L'ÉTÉ AUX PUITS SECS
Germaine Comeau, roman, 175 p., $8.50



SORCIÈRE DE VENT!
Dyane Léger, poésie, 76 p., $6.50

À LIRE ÉGALEMENT

GAGNANTS DU PRIX FRANCE-ACADIE 1983

LE CHANT DES GRENOUILLES
Melvin Gallant, roman, 157 p., $9.30

LA QUESTION DU POUVOIR EN ACADIE
Léon Thériault, politique, 256 p., $12.50

C.P. 885, Moncton, N.-B. E1C 8N8
Tél.: (506) 854-3490

Demandez notre catalogue 1983 sans frais

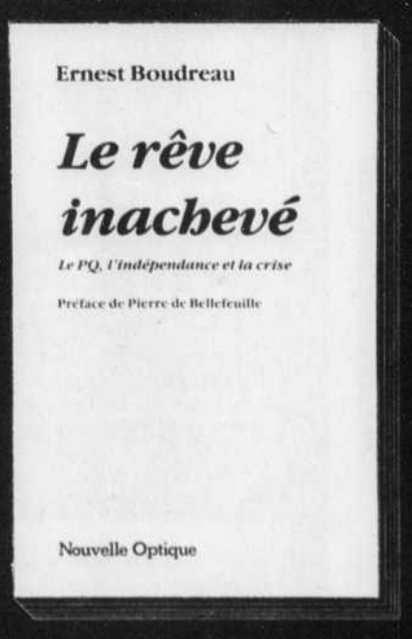
Nos livres sont distribués au Québec par les MESSAGERIES LITTÉRAIRES DES ÉDITEURS RÉUNIS INC. 900 Ontario Est, Montréal, QC H2L 1P4 Tél. 525-2511

POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE

LE DEVOIR

844-3361

Ernest Boudreau





Le rêve inachevé

Le PQ, l'indépendance et la crise

Préface de Pierre de Bellefeuille

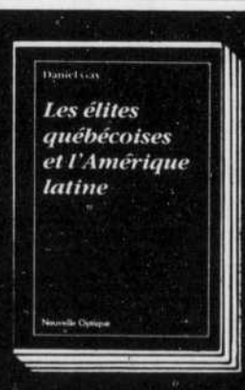
À la fois dure et chaleureux, ce livre est le témoignage vibrant et enragé d'un indépendantiste et d'un syndicaliste ayant vécu de l'intérieur, la « trahison du pouvoir ».

11,50$

Nouvelle Optique

Les arts, les spectacles, la littérature

en tête



Daniel Gay

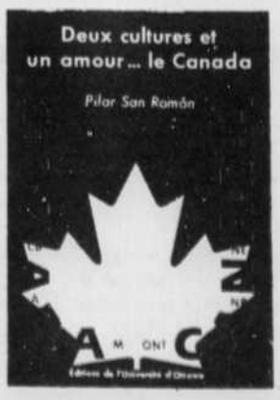
Les élites québécoises et l'Amérique latine

344 p. — 17,95$

Les idéologies internationalistes québécoises sont-elles progressistes ou réactionnaires? Une contribution importante à la connaissance sociologique du Québec contemporain, et à l'analyse de l'influence idéologique et politique des États-Unis au Québec.

Nouvelle Optique

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA



DEUX CULTURES ET UN AMOUR... LE CANADA

Pilar San Roman

Une Néo-Canadienne d'origine espagnole se lance dans la bataille de l'unité canadienne. Pour elle, le Canada résulte de l'apport des Anglophones et des Francophones, ainsi que des immigrants d'autres notionalités. C'est pourquoi l'auteur en appelle à une prise de conscience sur l'attitude des Pères fondateurs, un exemple à imiter. (Également disponible en anglais.)

ISBN 2-7603-3205-5 **$7,95**

Chez votre libraire ou directement aux Éditions de l'Université d'Ottawa 65, avenue Hastey, Ottawa K1N 6N5 (payable d'avance par chèque ou mandat)

PIAF

Le roman vrai du grand amour de sa vie

raconté par le réalisateur de LES USS ET LES AUTRES



Juin 1939: Édith Piaf triomphe à Paris, tandis qu'à Milan Marcel Cerdan devient champion d'Europe. Piaf, Cerdan, deux destins qui font la une des journaux, deux héros authentiquement populaires, censés ne jamais se rencontrer. Il leur faudra six ans et la guerre pour s'aimer: enfin, un soir de coup de foudre.

Octobre 1949. L'avion qui amenait Marcel Cerdan vers Édith Piaf, à New York, percute un pic des Açores: la plus improbable, la plus banale des histoires d'adultère bascule brutalement dans la tragédie.

Édith et Marcel est le récit de cette tempête amoureuse entre deux êtres d'exception, le chant d'un amour-passion devenu légende.

Éditions Lacombe
En librairie à $14.95

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Trois sommets de l'écriture italienne

par
Guy Trottier

★ Carlo Emilio Gadda, **L'Affreux pastis de la rue des Merles**, Seuil/Points, 319 pages.
★ Carlo Emilio Gadda, **La Connaissance de la douleur**, Seuil, 265 pages.
★ Alberto Moravia, **1934**, Flammarion, 257 pages.
★ Alberto Moravia, **Agostino**, Garnier/Flammarion, 170 pages.
★ Luigi Pirandello, **Un, personne et cent mille**, Gallimard/L'Imaginaire, 233 pages.
★ Luigi Pirandello, **Feu Mathias Pascal**, Calmann-Lévy, 314 pages.
★ Luigi Pirandello, **Les Vieux et les jeunes**, Denoël, 400 pages.
★ Luigi Pirandello, **Vêtir ceux qui sont nus**, suivi de **Comme avant, mieux qu'avant**, Gallimard/Folio, 213 pages.


Carlo E. Gadda


Alberto Moravio


Luigi Pirandello

ÉCRIVAIN réputé difficile, toutes les conditions ont pu sembler réunies pour que l'oeuvre de Carlo Emilio Gadda reste confinée dans une sorte de purgatoire auquel n'auraient accès que quelques rares lettrés.

On sort étourdi de ses deux romans. Leur réédition renforce, ô combien, notre sentiment de respect, de gêne, et presque d'effroi, devant deux oeuvres majeures de la littérature mondiale. Mais c'est bien là l'intérêt.

Nous nous trouvons devant l'exemple type de l'artiste submergé par son art. Ne soyons pas surpris d'être nous-mêmes pris de vertige et d'éblouissement.

Né en 1893 à Milan, cet ingénieur n'écrit pas sous la dictée du génie. Voilà le miracle: après une journée harassante, il se métamorphose, comme Rimbaud avec lequel il a de nombreux points communs, en « voleur de feu » . . . Dans la vie, c'est un grand bourgeois pauvre, un homme très grand, lourd, et en même temps plein de précaution, timide . . . I meurt, en 1973, d'artériosclérose.

C'est un virtuose de l'écriture, un vrai maître dans le sens le plus raffiné, qui possède le génie du langage, une liberté de l'écriture qui fait penser au sempiternel Joyce sinon à Rabelais. Sa langue est savante, crue, cambrée, tourneboulée, maniaque, grave, cultivée, malaxée, pluridialectale, alambiquée, indécente, sévère, vipérine, bouffonne, excessive, philosophale, convulsive, programmée, vitale, éloquente, fielleuse, allégorique, étourdissante, ancienne, et quoi encore!

L'Affreux pastis (1957), pastis-pastiche lyrico-policier, est un livre unique et, à la limite, intraduisible. *La Connaissance de la douleur* (1963) est un des quatre ou cinq grands livres du désespoir et un des plus beaux textes de l'époque. Quel final dans ce roman autobiographique: « Aux fentes des persiennes, l'aube, déjà. Le coq, soudain, la fit éclore des monts lointains, ignare et péremptoire, comme toujours: il l'invitait à venir, pour dresser inventaire des mûriers, dans la solitude des champs réapparus. »

★ ★ ★

Alberto Moravia est l'un des grands romanciers contemporains. Ici, il atteint les cimes. Une fois de plus, l'histoire n'est là que pour « donner vie » à une pensée de moraliste.

La première phrase pose la question à laquelle doit répondre le livre: « Peut-on vivre dans le désespoir sans désirer la mort? » Et il laisse un message: il faut vivre à tout prix. Et se nourrir du désespoir plutôt que de vouloir toujours en mourir.

Au reste, Moravia parle ainsi de son roman: « J'ai voulu montrer la difficulté de vivre sous une dictature. J'ai choisi l'année 1934 car, cette année-là, on pouvait étreindre la main d'un nazi et connaître encore un terroriste russe de la fin du XIXe siècle. Cette année fut un pivot au centre du monde terroriste. Je pense que les masses des années 30 ont été galvanisées et ont adoré trois super-terroristes, Staline, Hitler et Mussolini. Le terrorisme moderne sort de ces trois régimes-là. »

Au surplus, on réédite *Agostino* (1944), autre chef-d'oeuvre du réaliste Moravia. Initiation à la sexualité juvénile et au monde « bas » des enfants de la rue, il rappelle, par certains aspects, *Les Désarrois de l'élève Törless*, de Robert Musil.

Au cours d'un été au bord de la mer, Agostino voudrait lui aussi devenir adulte. Comme le héros de *1934*, il va vers une certaine forme d'acceptation du monde, et une abdication. C'est le passage délicat de l'enfance à l'adolescence. C'est aussi le regret des verts paradis et des éveils du printemps.

« Quand on vit, on est occupé à vivre, on ne se voit pas. Se connaître, c'est mourir. » Parvenu à ce point de ses réflexions, Vitangelo Moscarda est déjà allé trop loin, il est à la fois « un, personne et cent mille ».

Il menait jusque-là une vie paisible entre femme et amis, le voilà brusquement entraîné dans une quête vertigineuse de son identité, interrogeant anxieusement tous les miroirs, découvrant à son tour non seulement que « Je est un autre » mais qu'il n'est peut-être personne puisqu'il est impossible d'en saisir les images, car il existe autant d'images différentes du Moi que de regards portés par les autres.

Du reste, Vitangelo dira: « Cette conscience que nous croyons être notre bien le plus intime n'est que la présence des autres en nous. » Ajoutons donc que l'image que les autres se font de nous est mouvante, elle change avec le temps, nous-mêmes changeons d'un moment à l'autre et c'est toute une foule de personnages qui se trouvent regroupés sous le même nom, mais ce nom lui-même en quoi peut-il définir celui qui le porte?

On reconnaît là des thèmes chers à Pirandello et qu'il aborde souvent dans son théâtre. Écrit en 1927, *Un, personne et cent mille* est publié en 1930. Pirandello ne croit plus à l'unité psychologique de l'être humain, et par suite son *Feu Mathias Pascal* ne peut décrire un personnage mais tous les « doubles » de ce personnage.

De fait, on ne sait pas qui parle dans ce livre. Il y a souvent un « je », un « nous ». On est attrapé par le « je » pour tomber dans le « il » et le « on ». Ce « je » est une ombre qui parle, qui garantit que quelqu'un parle encore, et c'est bien sûr le pire: présence sournoise qui attire le lecteur dans la machine à décerveler, et le renvoie à lui-même, affolé.

Au poids de l'identité s'ajoute, dans *Les Vieux et les Jeunes*, celui de l'Histoire, qui met la Sicile dans un état de dépendance totale, et est donc, elle aussi, créatrice d'injustice, dans une Sicile de la faim, des mines de soufre et des domaines terriens, une Sicile des premières révoltes, aussi, condamnées à l'échec.

Ce roman, pour la première fois rédigé en 1907 et plusieurs fois repris, paraît en 1931: c'est dire l'importance que lui accorde l'auteur. (Il paraît pour la première fois en français aujourd'hui.)

Vaste fresque historique et sociale couvrant la période 1848-1895, la résumer lui ferait perdre beaucoup de son intérêt . . . Ce qui rend le récit attachant c'est qu'il nous fait partager de l'intérieur les découvertes de Pirandello qui, doué d'une grande sensibilité, et confronté à la société sicilienne et à ses contraintes, est marqué par un certain nombre de heurts traumatisants . . .

Les oeuvres théâtrales *Vêtir ceux qui sont nus* et *Comme avant, mieux qu'avant* montrent la différence fondamentale qui existe entre ce que Pirandello appelle lui-même la « forme » et la « vie »: entre cette vie, variée et mouvante, et l'oeuvre d'art, immuable et figée. Nous faisant douter de la réalité, le dramaturge se sert de l'illusion théâtrale pour mieux nous y faire croire ensuite.

En s'élaborant devant nos yeux de lecteurs, ces deux pièces acquièrent une telle force d'évocation que les personnages, tous médiocres, atteignent à la véritable grandeur tragique. N'est-ce pas l'image anticipée de l'homme d'aujourd'hui?

Luigi Pirandello a stipulé dans son testament qu'il désirait être incinéré et que ses cendres fussent dispersées, « afin que rien ne subsistât » de lui.

« Le Robert »: une mise au point

Mme Josette Rey-Debove, secrétaire générale des dictionnaires *Robert*, nous communique la mise au point suivante, à la suite de la publication de notre article du 4 juin, où il était notamment question de la possibilité d'une collaboration entre la maison Le Robert et l'Office de la langue française (OLF):

« Aucun membre de l'OLF n'a fait de proposition d'utiliser le *Petit Robert* pour la confection d'un dictionnaire québécois. Il s'agissait d'un entretien linguistique entre lexicologues qui n'appartenaient pas tous à l'OLF, où l'on a envisagé toutes sortes de possibilités théoriques.

« D'autre part, l'OLF n'a fait aucune pression sur les *Dictionnaires Robert* pour introduire les québécismes. Mais nous avons pensé, avec de nombreux amis québécois, qu'il était souhaitable d'accueillir les québécismes dans la mesure où il n'existe pas de dictionnaire général de la langue québécoise. »



C.C. ROCHES du LAC
LIVRES et PÉRIODIQUES de COLLECTION
Sur rendez-vous :
(514) 527-7336

les herbes rouges

CHARRON



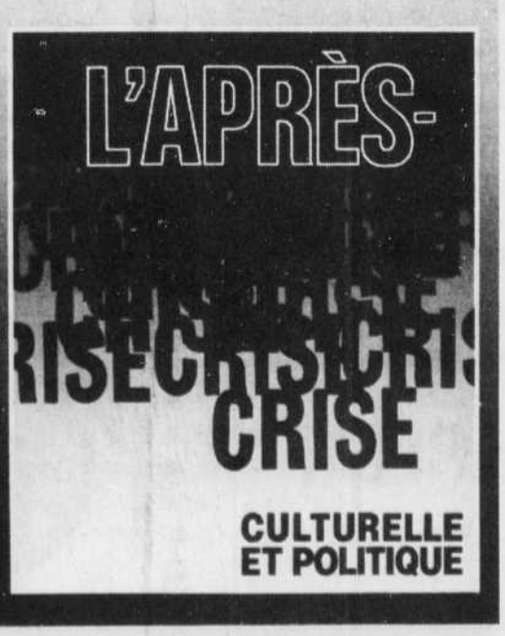
STRARAM



☐ **François Charron,** D'où viennent les tableaux?, 4,00$
☐ **Patrick Straram le Bison ravi, BLUES CLAIR** tea for one/no more tea, 4,00$
☐ **abonnement: 10 nos, 15,00$**
☐ ci joint ☐ chèque ☐ mandat postal

les herbes rouges
C.P. 81, bureau E, Montréal, Québec H2T 3A5
Nom.....
Adresse.....
..... Code postal.....

critere
PRINTEMPS 1983 • NUMÉRO 35



$7.75 l'exemplaire
revue **critere**
Renseignements:
9155, rue Saint-Hubert
Montréal, Québec H2M 1Y8
Tél.: mardi, mercredi, jeudi 389-9068

Par l'auteur de JENNIFER
Maîtresse du Jeu
Le destin exceptionnel d'une femme à la tête d'une immense multinationale



Une extraordinaire saga qui retrace, sur plus d'un siècle, dans un monde de violence et de passion, la vie tumultueuse d'une famille partagée entre l'amour et la haine, et dominée par une figure féminine exceptionnelle qui distribue de main de maître les cartes du destin.

Un roman inoubliable aux personnages fascinants.

Editions Lacombe
En librairie à $15.95


Jacques Demers

Le tourisme en péril
Essai sur le développement touristique au Québec
216 p. — 14,95$

Les politiques québécoises de développement touristique ont pris jusqu'à présent la forme d'un bricolage de mesures pour en donner un peu à tout le monde, et finalement ne contenter personne.

Nouvelle Optique

à lire cet été



Pour découvrir Montréal:
L'unique **GUIDE MONTRÉAL**
de Cécile Grenier et Joshua Wolfe

Le seul guide à contenir:
une vision **architecturale** et **historique** de la ville
17 circuits pour découvrir **17 quartiers** montréalais
158 photos du Montréal d'aujourd'hui et d'hier
340 pages d'informations surprenantes sur la ville que nous habitons, ses quartiers, ses monuments, ses maisons
24 cartes pour le promeneur curieux

Le **GUIDE MONTRÉAL:** on le lit chez soi on le glisse dans sa poche

Les auteurs: Cécile Grenier, bien connue dans le domaine de l'urbanisme et Joshua Wolfe, membre du comité exécutif de Sauvons Montréal.

LIBRE EXPRESSION
disponible dans toutes les bonnes librairies



Françoise Van Roey-Roux
LA LITTÉRATURE INTIME DU QUÉBEC
La première étude systématique des écrits à travers lesquels les Québécois, depuis deux siècles et demi, parlent d'abord d'eux-mêmes.

Vol. de 256 pages, en vente dans toutes les librairies à **12.95 $**

BORÉAL EXPRESS

Une rareté: un film (drôle) yougoslave

par Richard Gay

Si vous en avez soupé des superhéros, des supergadgets, des supereffets, des superproductions, des supernavets, vous prendrez probablement plaisir à voir *Qui chante là-bas?*, un film à la fois léger et grave, drôle et troublant.

Il s'agit d'un film yougoslave. Or le cinéma yougoslave, il faut bien l'avouer, est très mal connu ici. Le réalisateur Slobodan Sijan méritait cependant avec *Qui chante là-bas?* un prix spécial du jury au Festival des films du monde de 1981, puis récidivait au même festival l'an dernier avec le film *La Famille de Marathon*, qui constitua un des bons moments de la compétition officielle.

Voilà autant de bonnes raisons pour inscrire *Qui chante là-bas?* à son programme, d'autant plus que ce long métrage, en plus de ses qualités intrinsèques, diffère des gros canons américains de l'été qui ressemblent souvent plus à des jeux vidéos qu'à du véritable cinéma.

Le film nous ramène au printemps 1941, à la toute veille de l'invasion de la Yougoslavie par les forces allemandes. Dans un coin perdu de la Serbie, où la nature est aride et désolée, des voyageurs attendent l'autobus qui les mènera à Belgrade. L'autobus retarde, certains s'impatientent, puis finalement arrive un vieil autobus dont on se demande s'il franchira la prochaine pente. C'est dans cet engin toussoteux que les voyageurs feront route vers la capitale. Le film, sorte de *road-movie* à la yougoslave, est l'histoire de leur périple mais aussi beaucoup plus.

Qui chante là-bas? nous vaut tout d'abord une désopilante galerie de personnages: le jeune chauffeur un peu retardé, son père qui exploite constamment les voyageurs, un chanteur qui se croit important et irrésistible, un vieillard têtu, un chasseur qui contrôle mal son fusil, un couple trop jeune pour être marié, un passager aussi toussoteux que l'autobus lui-même, un notable fasciste et enfin deux jeunes bohémiens qui ponctuent le récit de leurs chansons. S'ajouteront même quelques cochons!

L'autobus devient vite un univers impossible où l'on s'engueule ferme et où l'on en vient même aux coups. Reflet comique d'une société sur son déclin et à laquelle les bombes de la fin assaineront le coup final.

Il s'agit donc d'une comédie plutôt noire, un humour que le réalisateur Slobodan Sijan manie merveilleusement. Et son comique repose principalement sur l'observation de ses personnages, qu'il met en scène avec une simple efficacité.

Le comique de *Qui chante là-bas?* est aussi un comique de situations. L'autobus met 24 heures à franchir une distance qui fait à peine une centaine de kilomètres. L'engin est loin d'être en très bon état, mais s'ajoutent aussi toutes sortes de situations, des circonstances tout à fait imprévisibles.

Le chauffeur, pour aider son père à gagner une gageure, conduira, par exemple, les yeux bandés. De plus, à cause de la guerre, l'autobus devra faire d'innombrables détours. On s'arrêtera aussi pour prendre des victuailles, pour un enterrement, et devant un pont qui menace de s'écrouler. On s'arrêtera enfin pour manger, pour danser. Et puis voilà qu'arrive l'armée dans laquelle s'enrôle le chauffeur. Le voyage, somme toute, n'en finit plus.

Le spectateur rit, s'attendrit, s'inquiète. Et ce climat mi-léger, mi-grave, est pour ainsi dire synthétisé par les deux jeunes bohémiens: en effet, au début et à la fin du film mais aussi pendant le cours du récit, les deux bohémiens interprètent des chants évocateurs du sort des personnages.

Qui chante là-bas? constituait le premier long métrage de Slobodan Sijan, qui a tout d'abord oeuvré à la télévision. Son talent a été confirmé de nouveau avec *La Famille de Marathon*, son deuxième film. Il s'agit donc d'un vrai cinéaste dont les cinéphiles voudront suivre la carrière. (Élysée)

★ ★ ★

À signaler aussi **Bleue Brume**, un récent court métrage de la cinéaste québécoise Brigitte Sauriol qui prend l'affiche lundi au cinéma Parallèle. Le film est présenté en complément de *L'Absence*, le premier long métrage de Sauriol dont je garde à vrai dire un assez mauvais souvenir.

Bleue Brume, principalement interprété par Sylvie Lachance, est centré sur une jeune femme qui erre la nuit dans les bars et s'enferme le jour dans sa chambre, où elle peint sur les murs des formes bleues.

Bleue Brume chôme. Mais l'État, et son chef joué par Michel Côté, veulent l'enrégimenter dans leur société d'ordre et de discipline. On a besoin d'elle pour procréer. Science-fiction? Peut-être pas.

Mais exercice de style sûrement. Un exercice que certains ne voudront peut-être pas manquer avant de voir *Rien qu'un jeu*, le nouveau long métrage de Brigitte Sauriol, qui sera sans doute présenté sur nos écrans la saison prochaine.

À la recherche du grand frisson

par Francine Laurendeau

Même si les cinq parties de *Twilight Zone — The Movie* ne sont pas de simples calques des célèbres émissions de télévision, il s'agit néanmoins d'un film à classer sans hésitation dans la catégorie des *remakes*.

C'est le jeune dramaturge américain Rod Sterling qui avait eu l'idée de cette série. Plus d'une fois reprise depuis lors, elle passionna les téléspectateurs américains de 1959 à 1964. La « twilight zone », littéralement zone crépusculaire, entre chien et loup, zone d'ombre, c'était une mystérieuse cinquième dimension aux frontières de l'imaginaire où il se passait des choses tout à fait inquiétantes pour nos cerveaux cartésiens.

Il n'est donc pas étonnant que deux réalisateurs de renom, Steven Spielberg et John Landis, aient voulu s'associer pour produire un film qui exploiterait une aussi bonne recette. Comme le créateur de la série, Rod Sterling, est décédé en 1975 (il n'avait que 50 ans), on a eu recours à d'autres scénaristes pour tenter de retrouver l'inspiration et le climat du *Twilight Zone* original.

On ne saurait passer sous silence le triste accident qui est venu assombrir le tournage, en juillet dernier. Pendant la reconstitution (en Californie) d'une attaque américaine contre un village vietnamien, la chute d'un hélicoptère coûtait la vie à deux enfants et à l'acteur Vic Morrow.

Des accusations graves ont été portées récemment contre John Landis (coproducteur du film et réalisateur de cet épisode) et contre ses collaborateurs impliqués, accusations qui devaient être précisées lors de la réunion du jury fédéral de Los Angeles prévue pour hier, le jour même du lancement du film en Amérique du Nord. Une imprudence aurait-elle été la cause de cet événement aussi tragique qu'inutile? Il semble bien qu'on tienne à faire de cet accident de tournage une cause type.

C'est John Landis, donc, qui a écrit et réalisé le prologue et le premier sketch de ce long métrage. D'abord amusant, le prologue tourne au grinçant puis au terrifiant, dans le goût « Bouh! fais-moi peur! », dont on usera et abusera du reste largement tout au long du film.

Le premier sketch décrit le calvaire d'un employé (Vic Morrow). Ulcéré d'avoir vu une promotion lui échapper au profit d'un collègue juif, il voue aux gémonies les Juifs, les Noirs, les Jaunes... Il sera puni par où il a péché, catapulté d'un racisme à l'autre.

C'est moral à souhait, assez rondement mené, mais le procédé fini par devenir répétitif. Nous sommes aux antipodes des divertissantes surprises d'un *Trading Places* (toujours à l'affiche, ne le manquez pas).

Le deuxième sketch est signé par nul autre que Steven Spielberg, dont les succès ne se comptent plus, de *Jaws* à *E.T.*. Eh bien, j'ai trouvé franchement insupportable cette histoire pavée de bons sentiments où des vieillards gentils et gâteux pleurent leur enfance perdue avant d'être réconciliés avec leur âge par l'intervention d'un bon vieux Noir de type Oncle Tom... Trop de guimauve donne mal au coeur.

Je n'ai pas envie d'être tendre non plus pour le sketch de Joe Dante, qui semblait cependant commencer sous d'heureux auspices par une sympathique rencontre entre une jeune femme et un petit garçon. Certes, il y a de bonnes idées, de loin en loin, dans la description de cette villa magique dont on ne peut s'échapper.

Mais — et ceci vaut pour tout le film en général et plus particulièrement pour les deuxième et troisième sketches — les effets sont simplistes et laids et les comédiens ont un jeu forcé, voire caricatural. La télévision, on ne peut que le constater, a une fâcheuse tendance à grossir les traits. Mais fallait-il, au cinéma, tomber si bas?

Est-ce parce que le quatrième et dernier sketch, réalisé par l'Australien George Miller, est adapté d'un épisode de la série originale intitulé *Nightmare At 20,000 Feet* qu'il m'a paru plus troublant? Dans un avion en plein vol, un passager (John Lithgow), dont la terreur convulse les traits, est d'abord jugé inoffensif et dorloté par l'équipage avant d'être considéré comme un fou dangereux. Et pourtant, les événements lui donneront raison... C'est simple, efficace et interprété avec conviction.

Mais si vous cherchez le grand frisson, je ne suis pas sûre que vous le trouverez dans *Twilight Zone*. Aux cinémas Loews, Laval, La Cité et Place Ville-Marie.



Scène de «Twilight Zone — The Movie»

BERGER
LE PASTIS À SON MEILLEUR
213

RÉCITALS D'ORGUE
chaque mercredi à 20 heures
29 juin RAYMOND DAVELUY — Montréal
Oeuvres de Hindemith, Bach et Reger. Improvisation
6 juillet HUGH MCLEAN — London
Oeuvres de Cabanilles, Croft, Bach, Franck, Vierne et Sowerby
13 juillet PATRICK WEDD — Vancouver
Oeuvres de Gowers, Jongen, Ligeti et Saint-Saëns
20 juillet RAYMOND PERRIN — Cap-de-la-Madeleine
Oeuvres de Bruhns, Bach, Marchand, Kodaly et Hambraeus
Organisés par LES CONCERTS SPIRITUELS
Billets en vente les soirs de récitals à 19 heures à la porte — $4.50; étudiants et âge d'or $2.50; au jubé de l'orgue $7.00.
RENSEIGNEMENTS: 733-8211
ORATOIRE ST-JOSEPH

Le Metropolitan Opera et Les Entreprises Gesser Inc. présentent
Ballet national de Marseille
Roland Petit
et une compagnie de 135 danseurs et musiciens
Danseurs étoiles:
NATALIA MAKAROVA - RICHARD CRAGUN - PATRICK DUPOND
Premiers danseurs:
DOMINIQUE KHALFOUNI - DENYS GANIO - J-CHARLES GIL - LUIGI BONINO
En vente maintenant
5, 6, 7, 8, 9, 10
JUILLET
Billets: 25$, 20$, 15$, 10$
Aussi en vente aux comptoirs du Montréal Trust
Place Ville Marie, Place Bonaventure, Plaza Alexis Nihon et Fairview.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS

Un film de FRANCO ZEFFIRELLI
POUR TOUS
La Traviata
GIUSEPPE VERDI'S
(Dolby au Alexis Nihon seulement)
DOLBY STEREO
Présenté en Version Originale Italienne avec sous-titres français et anglais
Dauphin, 2:20 - 4:40 - 7:05 - 9:25
Alexis: Lun. à ven.: 7:05-9:25. Sam. Dim.: 2:20-4:40-7:05-9:25.
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
PLAZA ALEXIS NIHON - 1
NIVEAU DU METRO ATWATER 935-4246

Bleue Brume
Un film de Brigitte Sauriol
(Que. 1982, 27 min.)
avec Sylvie Lachance, Pauline Julien et Michel Coté
• suivi de L'ABSENCE (1975), premier long-metrage de la même réalisatrice
Un prélude à la sortie du dernier long-métrage de Brigitte Sauriol, RIEN QU'UN JEU, sélectionné au Festival de Cannes 1983.
Au CINÉMA PARALLÈLE, à 20h. du 27 juin au 3 juillet
3682 St Laurent, Mtl.
843 4725
Distribution: CINEMA LIBRE

DANS LE CADRE DES FÊTES NATIONALES DU QUÉBEC
au programme
Les Traiteurs Héltum
INONDATION D'EUX
comédie
dernier soir
mercr., jeudi vendr. - 22 h. sam. - minuit
3 groupes de musiciens
mercr. 22 juin : OTO
jeudi 23 : JONAS
vendr. 24 : TAXI
sam. 25 : TAXI
à minuit
à 21 h.30
ET... une demi-heure où P'Péloquin chante l'Opéra de Quat'Sous avec P. Murray au piano à 21:30 - samedi à 23:30
au CONVENTUM / 1237 Sanguinet
845-1912

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT
FESTIVAL À NOTRE-DAME 83
MOZART PLUS
le mardi 28 juin à 19h30
CHARLES DUTOIT
Pascal Rogé, piano
MOZART Don Giovanni, ouverture
Concerto pour piano no 26,K537
R. STRAUSS Also sprach Zarathustra
Billets individuels 10 $, 7,50 $ en vente
• aux comptoirs TICKETRON (+ 0.75*)
• aux guichets de la Place des Arts (+ 0.75*)
• à la basilique Notre-Dame le jour du concert.
CE FESTIVAL EST RENDU POSSIBLIE GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DE LA COMPAGNIE
POWER CORPORATION DU CANADA

PRIX SPÉCIAL DU JURY
FESTIVAL de MONTRÉAL
Prime par : • LA FONDATION PHILIP MORRIS
Prix de : • LA PRESSE • GEORGES SADOUL
Un petit chef-d'oeuvre égaré parmi les superproductions cinématographiques!
SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
2e SEMAINE!
POUR TOUS
CINÉMAS UNIS
Qui chante là-bas?
Un film de SLOBODAN SIJAN
Version originale avec sous-titres français
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053
VEN. SAM. DIM. 1.00, 2.45, 4.30, 6.10, 7.50, 9.30, SEM. 6.10, 7.50, 9.30

BRAD DAVIS - FRANCO NERO
QUERELLE
18 ANS ADULTES
RAINER WERNER FASSBINDER
JEAN GENET
JEANNE MOREAU
LAURENT MALET
Vivafilm
Le PARISIEN 3
480 ST-CATHERINE O. 866-3856
12.50, 2.55, 5.10, 7.15, 9.25

PREMIÈRE TOURNÉE AU CANADA
reconnue à l'échelle internationale
Acclamée mondialement
(Angleterre — France — Pays Bas — La Maison Blanche)
BOYS CHOIR OF HARLEM
Walter J. Thurnbull, directeur
Ce Soir, le 25 juin à 19h30
Dimanche, le 26 juin à 19h30
Christ Church Cathedral
(entre La Baie et Eaton)
Billets: 8 $ — 10 $ — 12 $
Étudiants: * Troisième âge * 6 $
Billets disponibles à la porte
* Les étudiants et personnes du troisième âge devront s'identifier à chacune des représentations.

TRAIN DE L'OPÉRA.
Mélomanes! VIA vous invite à prendre le Train de l'Opéra en route pour Festival Ottawa. Un forfait-vacances inoubliable qui comprend aller et retour en voiture coach, une correspondance pour l'hôtel, une nuit à l'hôtel Lord Elgin et un fauteuil de choix à l'opéra.
Les Opéras:
LA CENERENTOLA, de Rossini, les 9, 16, 20, 22 et 27 juillet.
En vedette: Judith Forst, Paolo Barbacini, Colette Boky, Gabrielle Lavigne; Franco Mannino (au pupitre).
EUGÈNE ONEGIN, de Tchaikovsky, les 15, 19, 23, 26 et 28 juillet.
En vedette: Thomas Allen, Kathryn Bouleyn, David Rendall; Neeme Jarvi (au pupitre).
Le prix:
88$ de Montréal, par personne, deux par chambre.
Pour réservations, appelez votre agent de voyages ou VIA au 871-1331; notre standard téléphonique est ouvert 24 heures par jour.
VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.
VIA
Détenteur d'un permis du Québec

Danse dans l'île avec Eddy Toussaint

par
Suzanne Asselin

LES Montréalais n'ont pas encore le privilège d'avoir des saisons de danse. Sauf exception, les compagnies d'ici et d'ailleurs dansent trois jours au plus et la valse est déjà terminée. Les salles ne sont pas légion et surtout, les prix de location sont souvent prohibitifs.

Cet été pourtant, le Ballet Eddy Toussaint de Montréal nous réserve une surprise. En effet, il a pris possession du Théâtre des Îles, situé dans l'île Notre-Dame à Terre des Hommes, pour la modique somme de un dollar. S'ils avaient dû payer la location de cette magnifique salle, Eddy Toussaint et sa compagnie n'auraient pas pu se produire tout l'été, nous servant quatre programmes différents en plus des matinées pour enfants.

C'est donc une chance pour les Montréalais de voir ou de revoir les oeuvres originales de M. Toussaint, ainsi que sa compagnie formée de 17 danseurs et deux apprentis. En fait, c'est la quatrième compadu Canada après le Royal Winnipeg, le Ballet National et les Grands Ballets.

Le Ballet d'Eddy Toussaint aura 10 ans l'année prochaine. Cet anniversaire lui



La compagnie de danse Eddy Toussaint, qui se produira tout l'été au Théâtre des îles de Terre des Hommes

donnera d'autant plus de mérite que M. Toussaint a tenu à former des jeunes d'ici et à les amener à un niveau technique très appréciable. Le style de la compagnie s'est aussi graduellement modifié avec les années. M. Toussaint a été l'un des fondateurs des Ballets-Jazz de Montréal; les premières heures de sa compagnie portaient cette signature stylistique.

Ensuite, M. Toussaint s'est orienté, pas à pas, vers une ligne plus classique sans pourtant s'y confiner exclusivement. La plupart de ses ballets sont maintenant dansés sur pointes. Cependant, sa touche personnelle donne des oeuvres très expressives (dans le sens latin du terme) et aussi très modernes. Par exemple, M. Toussaint décompose souvent la courbe dessinée par un bras. Cette hachure est l'une de ses marques de commerce.

C'est un chorégraphe profondément instinctif et il est l'un des artistes qui a le plus exploité les traits de notre culture. Il a créé des ballets souvent inspirés de notre vécu collectif et fait revivre des légendes comme *Alexis le trotteur* et *Rose Latulipe*. Ses musiques sont souvent commandées à des chanteurs et compositeurs québécois, comme Jean-Pierre Ferland et Dominique Tremblay. Il a monté la plupart des oeuvres au répertoire.

Le premier programme, présenté en première mercredi soir, comporte trois oeuvres et fait deux heures. Un drôle de programme composé de ballets de factures différentes: *Les Clowns et les Autres* du chorégraphe Salvatore Aiello, *Rose Latulipe* et *Cantate* d'Eddy Toussaint.

Cantate a été composé en 1978, mais M. Toussaint n'a gardé de l'oeuvre que le nom. C'est une oeuvre très sensible, dansée par huit danseurs masculins et qui fait cause commune avec Bach. Toussaint peut maintenant se permettre de composer une pièce de ce genre parce qu'il a suffisamment de danseurs bien formés.

L'ensemble a beaucoup de cohésion et crée un impact visuel très fort. Les jupes longues des danseurs surprennent mais ajoutent de l'amplitude et du volume aux mouvements parallèles. Ces mouvements vigoureux, énergiques mettent beaucoup l'accent sur les torses, qui sont comme des tiges poussant vers le ciel. Les bras sont particulièrement expressifs, élevés comme une prière ou liés dans le cordon d'une chaîne humaine.

M. Toussaint a réussi à travailler de pair avec la musique en traduisant l'esprit, et non seulement la forme musicale, dans le mouvement et l'enchaînement chorégraphique. C'est une oeuvre de facture moderne qui constitue un ajout important au répertoire.

Dans un autre ordre d'idées, *Rose Latulipe* (1979) est une oeuvre rafraîchissante. Cette légende d'ici raconte que le soir des fiançailles de Rose Latulipe, un visiteur inattendu sème la panique parmi les invités en se servant de ses pouvoirs maléfiques. Il envoûte tous les personnages (Rose, son fiancé, le père, la mère et les autres). Ce n'est qu'à l'arrivée du curé de la paroisse qu'on réalise qu'il est le diable en personne.

Cette légende est bien articulée, les danses à l'allure folklorique précèdent les solos et les pas de deux parfois un peu longs. Robitaille joue un diable qui aurait fait fureur s'il était apparu dans *L'Exorciste*. Mais je trouve ses mouvements trop secs et cassants dans ses premiers mouvements à l'avant-scène. Il perd toute la dignité et le calme contenu de sa soudaine apparition dans la fête familiale. Mais le reste de son interprétation est juste et bien contrôlé.

Anik Bissonnette incarne la vraie Rose, la Rose timide, naïve, joyeuse ou troublée. Elle relève bien le défi du rôle qui avait été créé pour Manon Hotte des Grands Ballets. Comme sa soeur Sophie Bissonnette (qui est aussi la soeur dans le ballet) les pointes sont sûres et la technique n'avale pas l'énergie qu'il faut mettre dans l'interprétation.

Enfin, *Les Clowns et les Autres* de Salvatore Aiello (autrefois premier danseur et codirecteur artistique du Royal Winnipeg Ballet) est une oeuvre qui se sert de la danse et d'une pointe de mime. Les danseurs prouvent qu'ils ont le sens du jeu théâtral malgré deux ou trois moments plus faibles dans le lien entre les scènes.

Les danseurs sont des clowns gais et tristes, malins ou gentils qui jonglent ou jouent au funambule. Cependant, la pièce aurait plus de couleur s'il y avait plus d'accessoires comme des gerbes de ballons multicolores, surtout lors des matinées pour enfants.

Ce programme se terminera le 3 juillet. Ensuite, du 6 au 17, programme 2, du 20 au 31, programme 3 avec entre autres *Alexis le trotteur*, et du 10 au 28 août, le programme 4. À 20 h les mercredis, jeudis et vendredis, 14 h et 20 h le samedi, 14 h et 17 h le dimanche. Adultes $5 et enfants $2.50. Le programme spécial pour enfants est présenté en matinée.

Trenet vient le 17 juillet au St-Denis

APRÈS plus de 15 ans d'absence, Charles Trenet sera à Montréal le dimanche 17 juillet. Il ne donnera qu'un seul récital, au Théâtre Saint-Denis, à l'occasion de la clôture du Festival international de spectacle de Montréal.

Ces 80 heures de spectacles du 14 au 17 juillet, qui suivront de peu les 10 jours du Festival international de jazz de Montréal (1er au 10 juillet) sont organisées par Gilbert Rozon, de la défunte « Grande Virée » qui obtient ainsi un retour imprévu de Trenet sur la scène.

Le Festival international de spectacle de Montréal prévoit, entre autres, deux spectacles de Julien Clerc et de son groupe The Nylons au Saint-Denis, les 15 et 16 juillet. Le 14 juillet, Fête nationale de la France, sera marqué précisément par un hommage à Charles Trenet, avec la participation de Plume, de Charlebois, de Louise Portal, de « Marjo » et de plusieurs autres artistes qui interprèteront les chansons du « Fou chantant », l'auteur de *La Mer* et de maintes mélodies traduites dans une multitude de langues.

Notons que ce Festival nouveau genre fera une large place aux grands noms du rire: Sol y sera, de même qu'Yvon Deschamps, Normand Brathwaithe, Jean-Guy Moreau et d'autres vedettes comiques du monde francophone, tels Jacques Villeret, Jean-Paul Farré et Roland Magdane. Les spectacles qui se dérouleront du 14 au 17 juillet seront donnés dans deux salles de l'Université du Québec à Montréal, au Théâtre Méridien ainsi qu'au Saint-Denis.

Sherman à la Galerie nationale

Tom Sherman, artiste qui a élu domicile à Toronto en 1972, fait l'objet d'une série d'événements à la Galerie nationale du Canada (Ottawa), jusqu'au 10 juillet.

Il y a tout d'abord l'exposition : *Ingénierie culturelle* qui voyagera à l'automne à la galerie de l'Université Dalhousie (Halifax).

Le dimanche 26 juin, Willard Holmes, conservateur de l'exposition, donnera une conféremce sur le sens de l'oeuvre de l'artiste né aux États-Unis et dont l'oeuvre situe l'art dans un monde où la technologie serait une seconde nature.

À la nouvelle vidéothèque de la Galerie nationale, les visiteurs seront à même de voir des montages vidéographiques de l'oeuvre de Sherman et de consulter la collection vidéographique toute récente de la Galerie nationale.

Le quatuor à cordes, cet autre méconnu

par
Carol Bergeron

★ **Felix Mendelssohn Bartholdy** (1809-1847): Les Quatuors à cordes; Le Quatuor Melos. Deutsche Grammophon 2740 267, texte de présentation en français; coffret de quatre disques.
★ **Alexander Zemlinsky** (1871-1942): Les Quatre Quatuors à cordes. **Hans Erich Apostel** (1901-1972): Quatuor no 1, op. 7. Le Quatuor LaSalle. DG 2741 016, texte de présentation en français; coffret de trois disques.
★ **Quasi una Fantasia**, Theodor W. Adorno, Bibliothèque des idées, NRF, Gallimard, 357 pages.

LE quatuor à cordes: voilà un autre domaine du patrimoine musical occidental que l'on connaît en général assez mal. Et pourtant, le répertoire est important et abonde en chefs-d'oeuvre.

Lorsqu'on n'associe à ce genre que les noms de Haynd, Mozart et Beethoven et que l'on risque timidement ceux de Schubert, Schumann et de Brahms, on est encore fort loin d'avoir fait le tour de la question.

Le quatuor à cordes (deux violons, un alto, un violoncelle), tel que mis au point, entre 1760 et 1770, par Haydn d'une part, et Boccherini d'autre part, s'est très rapidement avéré, pour le compositeur, un outil d'introspection d'une rare efficacité. C'est d'ailleurs par cette caractéristique particulière que l'on juge de la valeur d'un quatuor à cordes. En écoutant ceux de Mozart et surtout ceux de Beethoven et de Schubert, on aborde les régions profondes de l'être humain: quatre instruments en quête de l'essence du moi.

Avec les huit quatuors à cordes de Mendelssohn, on ne se maintient pas là où Beethoven avait su mener le genre. Mis à part le *Quatuor* en mi bémol majeur, que Mendelssohn écrivit à l'âge de 14 ans, les sept autres furent composés après la mort de Beethoven, soit de 1827 à 1847. Cette précision est importante car Mendelssohn s'inspira fortement des oeuvres de Beethoven et en particulier de ses derniers quatuors.

Donc, on peut supposer que Mendelssohn connaissait la signification et l'importance musicale des grands quatuors beethovéniens. Alors, pourquoi les quatuors de Mendelssohn éprouvent-ils tant de mal à se frayer un chemin vers les zones profondes de sa personnalité?

Par modestie devant son modèle, par pudeur ou pour toute autre raison, le compositeur n'atteint jamais complètement les régions qu'il semble pourtant rechercher: le *Quatuor* en fa mineur op. 80 composé en 1747, sous le choc de la disparition de Fanny Hensel, sa soeur, peu de temps avant de mourir.

En dépit de tout cela, ces oeuvres de Mendelssohn restent fort belles et extrêmement agréables à écouter. J'ajouterai que dans l'interprétation de l'extraordinaire quatuor allemand Melos, l'intégrale touche la perfection et devrait faire partie de toute bonne discothèque.

Selon les mêmes critères d'analyse, les *Quatuors* d'Alexander Zemlinski, compositeur et chef d'orchestre autrichien d'origine polonaise, sont, à mon avis, quelques crans au-dessus de ceux de Mendelssohn. Ces oeuvres débordent d'une atmosphère pleine de lyrisme et d'émotion. C'est ce qui les caractérise et c'est de cette façon que le compositeur se livre à nous.

Jusqu'à ce que le quatuor américain LaSalle enregistre cette musique, qui pouvait se vanter de la connaître? Et pourtant, parties d'un modèle brahmsien qui marque très clairement le *Quatuor no 1* en la majeur, op. 4, elles nous mènent jusqu'aux portes de Schoenberg et de Berg.

Voilà donc une étape intéressante à franchir pour qui n'ose pas s'attaquer de front aux trois grands de l'École de Vienne, Schoenberg, Berg et Webern. Le lyrisme irrésistible de la musique de Zemlinski peut fort bien vaincre, en effet, les réticences que plusieurs mélomanes entretiennent encore devant les transformations importantes du langage musical, au début de notre siècle. La maison Deutsche Grammophon nous offre la chance de franchir cette étape avec un superbe enregistrement du Quatuor LaSalle.

Sur Zemlinski et son oeuvre, mais surtout, sur les raisons qui les ont fait tomber l'un et l'autre dans l'oubli presque total, à peu près rien: une brève mention dans le nouveau *Larousse de la musique*, quelques lignes dans le Fasquelle. Le long texte qui accompagne les trois disques DG aurait pu remédier à cette situation mais il est un peu lourd et plutôt mal traduit en français.

Il n'y a, semble-t-il, que le texte du philosophe, musicologue et critique allemand Theodor Adorno, qui soit facilement accessible. Ce texte fait partie d'une collection d'articles qui, sous le titre de *Quasi Una Fantasia*, s'attardent à certains problèmes de la musique et à certains créateurs du XXe siècle.

La seule lecture du chapitre consacré à Zemlinski nous donne envie de parcourir tout le livre. Adorno ne se contente pas d'une biographie sommaire, ce qui d'ailleurs revient au dictionnaire, non plus qu'il se réfugie dans de longues et sèches analyses musicales. Il aborde ces deux aspects en expliquant, d'une lumineuse façon, les raisons qui ont injustement mené Zemlinski et son oeuvre au purgatoire de l'Histoire.

De la chanson à la peinture

par
Pierre Roberge

(PC) — Il y a une vingtaine d'années, Gilles Brown était chanteur populaire et il faisait partie du duo « Les Valentins ». Récemment, il inaugurait la galerie d'art Clarence-Gagnon, à Outremont.

La peinture est pourtant une vieille passion chez lui, qui a acheté son premier tableau (une nature morte de Léo Ayotte) en 1967, et fit rire de lui par sa famille qui trouvait l'oeuvre absolument sans valeur.

Doté d'une sensibilité certaine, il raconte que lui et sa femme Lisette (une autre passionnée) se sont toujours fiés à leur flair, refusant d'accrocher à ses murs ce qu'il trouvait trop banal.

Depuis qu'ils se sont lancés dans ce commerce en 1974, les Brown ont souvent renoncé à exposer des peintres à la mode qui leur auraient fait faire de grosses affaires mais auxquels ils ne croyaient pas.

« Les prix gonflés artificiellement, pour des peintres dont l'histoire et la qualité ne le justifient pas, finissent toujours par s'effondrer », explique-t-il en entrevue.

Occupant deux étages, la galerie Clarence-Gagnon est installée depuis peu dans un immeuble d'habitation que Brown a acquis avec des associés. Après six années passées rue Bernard, un peu plus au nord, il a enfin trouvé ce qu'il cherchait, avenue Laurier.

« C'est une des plus belles rues de Montréal. Elle s'est bien développée avec ses magasins », dit-il de l'artère qui descend d'Outremont vers le quartier du plateau Mont-Royal.

L'endroit se spécialise dans le style figuratif, à la fois par goût des propriétaires et parce que c'est le genre de peintres qu'ils ont d'abord connus.

La peinture abstraite, estime Gilles Brown, a donné lieu à bien de la fumisterie, au grand dam des peintres figuratifs. « Une fois Francesco Iacurto (de Québec) n'était pas content et il a réalisé devant moi, en cinq minutes, une toile abstraite exactement comme celles d'un de ceux qui vendaient cher à l'époque. »

Rien qu'à parler à certains peintres, on constate qu'« ils ne respectent même pas leur oeuvre », affirme Brown qui a déjà fait une remarque à l'un d'eux et s'est fait répondre: « C'est pas grave, j'en vends beaucoup. »

Il admet par contre que le figuratif peut être source de facilité, avec par exemple l'omniprésente petite maison canadienne. Notre marchand d'art regrette par ailleurs que les chroniqueurs spécialisés en peinture ne fassent pas un effort suffisant de vulgarisation et écrivent parfois de façon hermétique.

En 1970, il s'est mis à rédiger une chronique de peinture dans *Manchette*, un hebdomadaire de potins artistiques. Le journal tirait à 35,000 exemplaires et, se disait Brown, « si cela a permis à une centaine de personnes d'ouvrir les yeux sur la peinture, ça valait la peine».

PREMIÈRE
EXPOSITION PRIVÉE À MONTRÉAL
FRIEDEBERG
7 JUIN - 8 JUILLET
Du mardi au samedi 11h - 18h
GALERIE
esperanza
2144 MacKay, Montréal, Tél: (514) 933-6455

«L'OEIL»
4427 rue St-Denis 282-1756

gravures originales de
Leonor Fini
à partir de 180$
(encadré)
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

VENTE AUX ENCHÈRES
CANADIANA ET LIVRES-D'ART
Livres de collection anciens et modernes
à L'HÔTEL DES ENCANS DE MONTRÉAL
4521, BOUL. ST-LAURENT, MTL.
AU NORD DE MONT-ROYAL
EXAMEN: lundi et mardi, 27 et 28 juin de 15h à 18h
VENTE: le mardi 28 juin à 19h30
Suzor Côté, Borduas, Matisse, Fini, Giacometti, Pellan, Tapies, Chagall, Roy, L'opinion publique, Masson, Wilson, Picasso, Garneau, Kollwitz, Lemieux, Miro, Wyeth, Léger, Soulages, Braques, etc.
Iegor de Saint-Hyppolite
Commissaire-Priseur
849-2505
Simon Blais, expert
Inf.: 279-2188
atelier



Expositions

Henri Cartier-Bresson, photographe
Jusqu'au 4 septembre
Organisée par le International Center of Photography de New York, avec l'aide de la American Express Foundation

Les titulaires d'une carte American Express et les acheteurs de chèques de voyage American Express, accompagnés d'un invité, seront admis gratuitement à l'exposition **Henri Cartier-Bresson, photographe**, en présentant la Carte ou une preuve d'achat de chèques de voyage American Express. Le Musée des beaux-arts de Montréal recevra un don de la part de American Express Canada, Inc., pour chaque telle entrée.


Derrière la gare Saint-Lazare, Paris, 1932
© Henri Cartier-Bresson

Programme de films
Un important programme de films relié à l'exposition sera présenté durant l'été

Le projet de Berlin
Jusqu'au 4 septembre
Oeuvres des artistes canadiens Max Dean, Betty Goodwin et John Massey

Ateliers de photographie Le Clic!
Une série d'ateliers de photographie pour enfants et adolescents aura lieu du 28 juin au 26 août. Choix de dates possible et matériel compris. Renseignements: Service éducatif du Musée, poste 135 ou 136.

L'été de la Saint-Martin, jours alcyoniens de Sir John Everett Millais
Jusqu'au 18 septembre

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
de même que **tous les jeudis soirs** jusqu'à 21h
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: (514) 285-1600

18 juin — 17 juillet
Pierre Alechinsky
gravures
•
Antoine Dumas
sérigraphies
LA GUILDE GRAPHIQUE
9 RUE ST-PAUL OUEST
VIEUX-MONTRÉAL
TÉL.: 844-3438
OUVERT TOUS LES JOURS
MÊME LE DIMANCHE

Quatrième Biennale de la peinture


Centre Saidye Bronfman
5 juillet — 6 septembre 1983
Vernissage le mardi 5 juillet à 19h30
Centre Saidye Bronfman
5170 Chemin Côte Ste-Catherine
Montréal, Québec, H3W 1M7
Tél.: (514) 739-2301
HEURES D'OUVERTURE: Lundi à jeudi: 9h à 21h
Vendredi: 9h à 17h — Dimanche: 10h à 17h

Salle 1
Robert Savoie
aquarelles japonaises
Salle 2
Artistes de la galerie
prolongation jusqu'au 10 juillet
Galerie TREIZE
4015, Drolet (coin Duluth) Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mercredi au dimanche de 12h à 17h.
Exceptionnellement fermé les 24, 25, 26 juin, 1er, 2 et 3 juillet.


galerie uqam
LA COLLECTION DE CANADA PACKERS
OEUVRES À L'HUILE ET SUR PAPIER
La galerie est ouverte du mercredi au dimanche de 12h à 18h
Entrée libre
Du 9 juin au 3 juillet 1983
Fermée le 1er juillet
Pavillon Judith-Jasmin
Local J-R120
1400, rue Berri
Montréal (Québec)
Université du Québec à Montréal

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-031874-80-8. SOCIÉTÉ D'HABITATION QUÉBEC, partie demanderesse, —VS— RENÉ BOILARD, partie défenderesse. Le 07/07/83 à 13:00 heures, au 225 Régent, Greenfield Park, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENÉ BOILARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 3 morceaux, 1 stéréo de marque Panasonic & ameublement de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-047212-81-1. CO. PAR. DU CAMIONNAGE DE MTL., partie demanderesse, —VS— LIVRAISON N.P.T. INC., partie défenderesse. Le 06/07/83 à 10:30 heures, au 1575 Cartier, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LIVRAISON N.P.T. INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 1974 immatriculé L50131 de marque GMC, 1 camion immatriculé L31649 de marque Ford 600. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J.-ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-021927-82-5. CO. PAR. CAMIONNAGE DE MTL., partie demanderesse, —VS— YVON LEFEBVRE, partie défenderesse. Le 07/07/83 à 10:00 heures, au 1379 O. Crémazie, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVON LEFEBVRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 1973 no série CA11927 de marque International, 1 camion 1975 no série N70EVN69217 de marque Ford. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 41476955-2. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —VS— CHEZ RICCI RESTAURANT, partie défenderesse. Le 08/07/83 à 13:00 heures, au 88 Bernard ouest, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHEZ RICCI RESTAURANT, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque Victor, 1 lot de 70 chaises, & équipement de restaurant, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-023973-83-2. SOUS-MINISTRE REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, —VS— CONSTRUCTION SYLT LTÉE, partie défenderesse. Le 06/07/83 à 12:00 heures, au 5055 Cornwall, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CONSTRUCTION SYLT LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 1981 no série 2FTEF2569BCA57525 de marque Ford F250, a camion 1980 no série JOD176N041726 de marque Cherokee Jeep. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE B. ANGERS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019831-81-2. PORTUGAL IMPORTS LTD., partie demanderesse, —VS— RAUL PEREIRA DASILVA, partie défenderesse. Le 07/07/83 à 12:00 heures, au 3315 Ridgewood, app. 12, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAUL PEREIRA DASILVA, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 8 morceaux, 1 métier à tisser & ameublement de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-045718-79-3. LAZIO SUPERMARKET LTD., partie demanderesse, —VS— GIOVANNI PERRI, partie défenderesse. Le 07/07/83 à 11:00 heures, au 226 Curé Labelle, Ste-Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GIOVANNI PERRI, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de marque Jackson, 1 friteuse de marque Keating & équipement de restaurant, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: R. JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 41841151 - 417887046 - 419500922 - 115625274 - 419007164 - 421884853 - 115623012 - 114080831 - 421560650. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —VS— ENSEIGNES CRÉATIVES, partie défenderesse. Le 06/07/83 à 12:00 heures, au 749 rue Guy, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ENSEIGNES CRÉATIVES, saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur de marque Webster, 1 dactylo de marque IBM, & équipement de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-057558-82-2. BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse, —VS— SPYROS ANDRIANAPOULOS, partie défenderesse. Le 08/07/83 à 10:30 heures, au 751 Bonsecours, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SPYROS ANDRIANAPOULOS, saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir réfrigéré, 1 congélateur de marque Kenmore, & équipement de restaurant, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CAMILLE BERNARD, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE. No.: 700-05-000514-82-2. M. HERVÉ PAQUET & AUS, partie demanderesse, —VS— M. JEAN-GUY RATHÉ, partie défenderesse. Le 07/07/83 à 11:00 heures, au 1123, Route 337, Ste-Julienne, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. JEAN-GUY RATHÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1975 no série VH2965B195795 de marque Plymouth, 1 lot de 2,000 pneus usagés, & équipement de garage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: HENRI JUNEAU, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 421824616. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —VS— LES ENTREPRISES JEAN & GASTON, partie défenderesse. Le 07/07/83 à 13:00 heures, au 193 Lafayette, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENTREPRISES JEAN & GASTON, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo de marque Olivetti, 2 bureaux, & équipement de bureaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE-PAUL DUCHARME, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-050709-828. PROPRIÉTÉS CITÉ CONCORDIA, partie demanderesse, —VS— MULTI MASS PRODUCTIONS a/s Gaétan Croteau, partie défenderesse. Le 6 juillet 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 405 rue St-Éloi, apt. 1A en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Xérox 3450, 1 TV couleur Hitachi 14", 1 pièce d'équipement. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 25 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-038280-835. WILLIAM SILVER, demandeur —VS— SIMPSON PLACE, défenderesse. Le 6 juillet 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3470 rue Simpson apt. 101 en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 4 chaises avec bras couleur orange, ameublement et équipement de bureau, dactylo électrique Olivetti, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, 25 juin 1983.

[illegible] COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-006008-831. KWIKASAIR EXPRESS LTÉE., partie demanderesse, —VS— GEMI GROUPEMENT EXPRESS, MESSAGERIE INTERCITÉ INC., partie défenderesse. Le 6 juillet 1983, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 725 rue Meloche en la cité de Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 75 planches à voiles, 6 convoyeurs en métal, équipement et ameublement de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 25 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-023444-834. STANDARD TUBE CANADA INC., partie demanderesse, —VS— SYSTÈMES DE CONVOYEURS LAVOIE LTÉE, partie défenderesse. Le 7 juillet 1983, à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 16803 rue Hymus en la cité de Kirkland, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: dactylo Royal 660 couleur et acc., 1 chaufferette électrique Torcan 88 et acc., photocopieuse, pièces d'équipement, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 25 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-035863-82-0. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse, —VS— CLAUDE NADEAU, partie défenderesse. Le 06/07/83 à 13:00 heures, au 7352 Cannes, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE NADEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Hotpoint & ameublement de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CAMILLE BERNARD, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005762-83-1. LA PRÉVOYANCE CIE D'ASSURANCES, partie demanderesse, —VS— LES CARROSSERIES MICHEL HOGUE INC., partie défenderesse. Le 06/07/83 à 11:00 heures, au 3988 boul. Dagenais, Fabreville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES CARROSSERIES MICHEL HOGUE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 fusil à peinturer, 1 plieuse à tole, & équipement de peinture pour auto, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-050872-82-9. CAMIONS INDUSTRIES YALE MTL. LTÉE, partie demanderesse, —VS— RICHARD ZATYLNY, partie défenderesse. Le 07/07/83 à 11:30 heures, au 162 Hamilton, Châteauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD ZATYLNY, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile immatriculée 975M253 de marque Chevrolet. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-047620-815. CARL THERRIEN, demandeur, — VS — ISOLATION MAROIS-GAGNON INC., tierce-saisie. Le 11 juillet 1983 à 12 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No. 669-A, rue Adolphe Chapleau, en la cité de Bois des Filions, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford avec boîte Fleet, 160 panneaux isolants; 12 panneaux de "Aluminum Siding"; équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier, 845-1147. Montréal, le 23 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-008744-828. RÉMI GAGNON ÉLECTRIQUE LTÉE, demanderesse, — VS — MELVIN MARTIN, défendeur. Le 7 juillet 1983, à 10:30 heures au domicile du défendeur, au No. 11233 rue Jules Tardivel, en la cité de Motnréal-Nord district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Chevrolet Blazer de couleur rouge. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 845-1147. Montréal, le 23 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-039597-82-3. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, —VS— JOHN ROBERT WRIGHT, partie défenderesse. Le 06/07/83 à 13:00 heures, au 1497 Caldwell, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN ROBERT WRIGHT, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine 5 morceaux, 1 système de son de marque Sanyo & ameublement de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-041123-81-6. CO. CONJOINT DE MATÉRIAUX DE CONT., partie demanderesse, —VS— LÉONARD BOUCHER, partie défenderesse. Le 08/07/83 à 11:00 heures, au 224, 25e avenue, St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LÉONARD BOUCHER, saisis en cette cause, consistant en: 1 soudeuse de marque Lincoln, 1 camion immatriculé 2281,602 de marque Chevrolet, & équipement pour travaux de bois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-035863-82-0. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse, —VS— CLAUDE NADEAU, partie défenderesse. Le 06/07/83 à 13:00 heures, au 7352 Cannes, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE NADEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Candle, 1 sécheuse-laveuse de marque Hotpoint & ameublement de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CAMILLE BERNARD, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-002324-83-3. FRANCOIS AQUIN ET AL., partie demanderesse, —VS— 108220 CANADA INC., partie défenderesse. Le 06/07/83 à 13:30 heures, au 479 St-Alexis, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 108220 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir réfrigéré, 1 lot de 22 tables, & équipement de restaurant, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CAMILLE BERNARD, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-030577-82-1. PROCUREUR GÉNÉRAL - PROVINCE DE QUÉBEC, partie demanderesse, —VS— KORDZIAN LEON PIZANT, partie défenderesse. Le 06/07/83 à 10:00 heures, au 11765 Joseph Casavant, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KORDZIAN LEON PIZANT, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salle à manger 8 morceaux, 1 set de salon & ameublement de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-051542-82-2. CIE GEN. ÉLECTRIQUE DU CANADA, partie demanderesse, —VS— PLACE DE LA MAIRIE INC., partie défenderesse. Le 07/07/83 à 11:00 heures, au 5900 Cousineau, s. 201 St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PLACE DE LA MAIRIE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau, 3 classeurs, & ameublement de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J.-ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-011148-835. SHINE INDUSTRIES LTD., partie demanderesse, —VS— DISTRIBUTEURS DAVID SNYDER INC., partie défenderesse. Le 8 juillet 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 42 rue Greene, en la cité St-Lambert et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 cuisinière Inglis Royal 500 Amande, 4 téléviseurs et autres, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 25 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-048593-805. LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCES UNIES, partie demanderesse, —VS— RÉNALD ÉTHIER, partie défenderesse. Le 6 juillet 1983 à 11:00 heures au domicile et place d'affaires du défendeur au 635 rue Bellevue, en la cité de Berthier, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 moulin à coudre Pfaff, 1 auto Chrysler Newport, équipement de restaurant, mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal le 22 juin 1983

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-042282-801. LA COMPGNIE DE LA BAIE D'HUDSON (QUÉ.) LTÉE/LA BAIE, partie demanderesse, —VS— JEAN-CLAUDE LÉONARD, partie défenderesse. Le 5 juillet 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 5865 rue Albani, en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Philips, 1 stéréo Supersonic, mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal le 22 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-059729-827. STUDIO 77 TYPOGRAPHIE INC., partie demanderesse, —VS— A.G.C. GROUPE DESIGN INC., partie défenderesse. Le Le 6 juillet 1983 à 16:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 373 rue St-Paul ouest, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactlo IBM, 1 photocopieur Pitney Bowes, mobilier, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal le 22 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-[illegible] OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, partie demanderesse, —VS— LES FABRICATIONS MIAMI, partie défenderesse. Le 6 juillet 1983, à 12 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 21 rue Rondeau, en la cité de Lanoraie, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Underwood, 1 drill Rockwell, 1 drill Bond D, 1 toupie Craftman, 1 grinder, 1 scie ronde, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, le 22 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-022824-803. PLOMBERIE ST-MICHEL, partie demanderesse, —VS— NABIL VOUTROS, partie défenderesse. Le 7 juillet 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 786, 5ème Avenue, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet Chevy Van, 2 mobiliers de salon, 1 télécouleur RCA, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, le 30 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-025171-815. VAL ROYAL LASALLE LTÉE, partie demanderesse, —VS— OMER LYONNAIS et MARIE-REINE LYONNAIS, partie défenderesse. Le 6 juillet 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur OMER LYONNAIS, au 3239 rue Louis-Hébert, en la cité de Tracy, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur OMER LYONNAIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto rouge Concord 1979, 1 télécouleur Hitachi, mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal le 22 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-022432-830. E.M. HOLDINGS LTD., partie demanderesse, —VS— VETEMODE INTERNATIONAL MARKETING INC., partie défenderesse. Le 7 juillet 1983, à 11:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 8850 Ave. du Parc, 2e étage, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 balance, 2 extincteurs Pyrene, lot d'accessoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 25 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-050709-828. PROPRIÉTÉS CITÉ CONCORDIA, partie demanderesse, —VS— MULTI MASS PRODUCTIONS a/s Gaétan Croteau, partie défenderesse. Le 6 juillet 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 405 rue St-Éloi, apt. 1A en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Xérox 3450, 1 TV couleur Hitachi 14", 1 pièce d'équipement. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 25 juin 1983.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-041123-81-6. CO. CONJOINT DE MATÉRIAUX DE CONT., partie demanderesse, —VS— LÉONARD BOUCHER, partie défenderesse. Le 08/07/83 à 11:00 heures, au 224, 25e avenue, St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LÉONARD BOUCHER, saisis en cette cause, consistant en: 1 soudeuse de marque Lincoln, 1 camion immatriculé 2281,602 de marque Chevrolet, & équipement pour travaux de bois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-039597-82-3. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, —VS— JOHN ROBERT WRIGHT, partie défenderesse. Le 06/07/83 à 13:00 heures, au 1497 Caldwell, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN ROBERT WRIGHT, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine 5 morceaux, 1 système de son de marque Sanyo & ameublement de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de juin 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-059962-824. TEXACO CANADA INC., partie demanderesse, —VS— ASHER MEIR, défendeur. Le 6 juillet 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 852 rue du Sablon en la cité de Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: TV couleur xl 100, 1 sélectavision vidéo cassette, 1 table en brass et marbre, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 25 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-047486-829. FRANCANA REAL ESTATE LTD., demanderesse, —VS— LORIA ATKINSTALL, défenderesse. Le 5 juillet 1983, à 13:00 heures au domicile de la défenderesse au No 3210 rue Forest Hill, apt. 211 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: TV couleur RCA x1100, 2 tables chinoises. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 25 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-020973-835. LES PÉTROLES MOTOCO INC. demanderesse —VS— M. MALCOLM R. MACKAY, défenderesse. Le 7 juillet 1983, à 12 heures au domicile du défendeur au No 9361 rue Francoeur, apt. 11, en la Cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Datsun 1978, = série : WLIA10027855; couleur bleue, 1 t.v. couleur, 26" (meuble) Viking; 1 chaise en bois et matériel rouge. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier de Babin, Bourdages & Decoste, 842-5291. Montréal, le 23 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-034744-826. SIMPSONS CO. LTÉE, demanderesse, — VS — M. CADILLO (BAMBINO PIZZERIA ENRG.), défenderesse. Le 6 juillet 1983, à 12 heures à la place d'affaires du défendeur au No 715 rue Provost, en la cité de Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse Victor, grise et noire; 1 cafetière (double) et acc.; 1 comptoir en bois, approx. 4'x8', 1 machine Old Hichory B.B.Q., 2 tablettes et acc., équipements et accessoires divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE huissier de Babin, Bourdages & Descotes, 842-5291. Montréal, le 23 juin 1983.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No.: 705-02-002399-822. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, — VS — MICHEL MARTINEAU & GINETTE MARTINEAU, défenderesse. Le 5 juillet 1983, à 12 heures au domicile des défendeurs au No 258 rue St-Denis, en la cité de Lachenaie, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 bicycle Yamaha 1982; = série : 5N9-001142; modèle : XJ-G50. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier de Babin, Bourdages & Decoste, 842-5291. Montréal, le 23 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-041980-819. LITHOGRAPHISME J.M. INC., demanderesse, — VS — McNEIL PHOTO LITHO INC., défenderesse. Le 7 juillet 1983, à 10:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 271 rue François-Séguin en la cité de Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caméra Litho New-Arc VV1418; 1 processeur à PMT. 14" Nu-Arc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-FÉLIX BOUCHARD, huissier de Babin, Bourdages & Decoste, 842-5291. Montréal, le 23 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-001567-831. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, — VS — WILFRID & ISLE NYKAMP, défenderesse. Le 6 juillet 1983 à 14:00 heures au lieu d'entreposage des défendeurs au No 1238 Boul. Labelle en la cité Laval (Chomedey), district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chrysler 1980 modèle : Le Baron = série : FP22-GAG128293. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier de Babin, Bourdages & Decoste, 842-5291. Montréal, le 23 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-006419-837. McLEAN HUNTER, demanderesse, — VS — PILIGUIAN MACHINE & TOOL CORP. LIMITED, défenderesse. Le 5 juillet 1983, à 11 heures à la place d'affaire de la défenderesse au No 620 rue Cathcart, Suite 317 en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: diverses machines et meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES CLOSSEY, huissier, 4 est, Notre-Dame = 701, Montréal 866-1325. Montréal, le 23 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-027641-820. LA REINE, partie demanderesse, -vs- MURRAY CALDER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 juillet 1983 à 10:00 heures au 40, Avenue Golf à Pointe-Claire dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MURRAY CALDER, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur de marque Granada, 1 table tournante de marque Pioneer modèle PL-200, 1 amplificateur de marque Pioneer avec tape deck, 2 enceintes acoustiques de marque Pioneer, 1 table en bois style antique, 1 horloge style antique. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT POULIOT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE. No.: 700-05-000220-834. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- LOUIS VAUDRY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 juillet 1983 à 10:30 heures au 635 Rang St-Jean, à St-Placide, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUIS VAUDRY, saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo AM-FM comprenant 1 table tournante, lecteur de cassettes 8 pistes, 1 camion GMC rouge avec boîte 1975 plaque = F481-238, 1 camion Ford Pick Up bleu 1976, plaque = F398-371, 1 automobile Ford Montego 1973 et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE LAMARCHE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-016926-827, 505-27-012085-826. LA REINE, partie demanderesse, — VS — DONALD MacDOUGALL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 juillet à 10:00 heures au 6240, Bienville = 202B à Brossard dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DONALD MacDOUGALL, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble stéréophonique comprenant 1 récepteur AM-FM stéréo de marque Sansui et acc., 1 amplificateur de marque Sansui et acc., 1 lecteur de cassettes de marque Sansui et acc., 2 enceintes acoustiques de marque Sansui et acc., 1 lecteur de cassettes de marque Kikk, 1 meuble en bois vitré pour stéréo. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements:

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR SUPÉRIEURE, No.: 760-04-000213-79, 760-99-000355-82, LE PERCEPTEUR POUR ET AU NOM DE DAISY COMEAU, Demanderesse -vs- EDWARD SHIROYAN, Défendeur. Le 11 juillet 1983, à 12:00 heures, au domicile du défendeur au No 6792 rue Légaré, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Oldsmobile Cutlass Suprême = série: 3R47V182479697; couleur: beige. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, BABIN, BOURDAGES & DÉCOSTE, huissiers (842-5291). Montréal, 23 juin 1983.

Province de Québec, District de Trois-Rivières. GREFFE DE LA PAIX. NO: 400-27-001779-821. LA REINE, Demanderesse. -vs- JACQUES LANDRY, Défendeur. Le 7 juillet 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 2640 rue St-André en la cité de St-Cuthbert, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet noir et blanc, no. série/ GS151 V 212114 no. Plaques/ 426S425 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 22 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-009093-837. COLIN A. GILLIES, partie demanderesse, — VS — SYSTÈME DE CONVEYERIES LAVOIE LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 juillet 1983 à 10:00 heures, au: 16803 Hymus, à Kirkland, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYSTÈME E CONVEYERIES LAVOIE LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire électrique Royal, 1 photocopieuse Colt, 1 réfrigérateur Admiral, 1 tour à métal Leeson, 1 presse hydraulique et compresseur à l'huile, 1 perçeuse à métal, 1 punch press à métal environ 30 tonnes Toledo, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT POULIOT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-003585-831. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, — VS — PAVAGE IMBRIQUE A & D INC, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 juillet 1983 à 11:00 heures au: 254 Savard, à St-Luc, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAVAGE IMBRIQUE A & D, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Pick Up Ford Custom 1977, plaque = F503-506 Que. 82, de couleur jaune, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-003585-831. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, — VS — PAVAGE IMBRIQUE A & D INC, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 juillet 1983 à 10:30 heures au: 850 Hébert, à St-Jean, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAVAGE IMBRIQUE A & D INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 coupeuse à pierre Little Helper, 1 camion Ford Custom 250 de couleur jaune 1977, Pick Up, plaque = F503-505 QUe. 82, 1 camion Econoline Ford 200, plaque = F483-846 Que. 82, 1 table vibrante Mikas, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Témiscamingue, GREFFE DE LA PAIX. No.: 610-27-000099-83. LA REINE, partie demanderesse, — VS — MALO LOUIS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 juillet 1983 à 12:00 heures, au: 6566, Chauvin à Montréal dans le dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUIS MALO, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur portatif de marque Viking et acc., 3 fauteuils en cuirette, 1 miroir de 4' par 3'. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-016809-829. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, partie demanderesse, —VS— TERRY McCONNON, partie défenderesse. Le 7 juillet 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 4981 rue Barnabas, en la cité Pierrefonds et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, 1 téléviseur couleur portatif R.C.A. & stand, 1 humidificateur Electrohome et autres meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal le 25 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-013385-807. SIMPSONS SEARS LTÉE, Demanderesse. -vs- Mr. & Mme Lloyd DUPLESSIS, Défenderesses. Le 8 juillet 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 1018 rue Woodside en la cité de Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 mcx, beige, 1 bicyclette 10 vitesses bleue Free Spirit, 1 système de son Lloyd's, radio cassette, effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 22 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-060147-829. GAY TOGS CRÉATIONS LTD, Demanderesse. -vs- MONIQUE LONGPRÉ, Défenderesse. Le 7 juillet 1983, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1552 rue Albert en la cité de Ste-Julienne, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Oldsmobile Cutlas de couleur rouge 1979, no série 3R47H92471347 no plaques Qué. 1983, 1 T.V. couleur Toshiba, 1 lave-vaisselle Inglis, 1 appareil d'air climatisé Électrohome. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 22 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-010139-819. PLOMBERIE RENÉ PILON INC., partie demanderesse, — VS — BOB VIDANOVICH (C.N.D. RÉNOVATION), partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 juillet 1983 à 10:00 heures, au 1370 Pl. Sagan, à Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BOB VIDANOVICH (C.N.D. RÉNOVATION) saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Dodge 1974, de couleur bleu, plaque = PF-2825 Qué. 82, 1 vehicule automobile Dodge Club Cab 100, année 1974, de couleur rouge, plaque = 324I1042 Qué. 82, 1 véhicule automobile Pontiac vert 1973, 2 portes, plaque = 683M992 Qué. 82, 1 répondeur téléphonique Record a Call, 1 téléviseur couleur meuble console Sears avec commande à distance, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 22 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-003487-829. VILLE DE LAVAL, demanderesse, — VS — BENOIT LUC, défendeur. Le 11 juillet 1983 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No. 8043 rue De Lorimier, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon trois morceaux en peluche brune; 1 système de son Pioneer; effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 845-1147. Montréal, le 23 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-014849-820. LA COMPAGNIE DE FINANCE BENEFICIAL DU CANADA, demanderesse, — VS — ROLLAND MARINGER, défendeur. Le 7 juillet 1983 à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 215 Montée Godin, en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Dodge Monaco, 4 portes, no. immatriculation août 1983 — 3341,800, vignette QC 83-314014004.. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier, 845-1147. Montréal, le 25 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-011721-839. ÉLECTRICITÉ D'AUTO ROY INC., partie demanderesse, —VS— ANDRÉ MARION, défendeur. Le 6 juillet 1983, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 1831 rue Le Corbusier apt. 1 en la cité de Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Magnavox et acc., murale en bois et vitre, système de son Hitachi 5R 2010 et table tournante, 2 haut-parleurs. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511. Montréal, le 25 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-050163-828. MODERN FISHERIES CO. LTD., partie demanderesse, —VS— 94160 CANADA LTD., partie défenderesse. Le 5 juillet 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3360 rue Des Sources en la cité de Pointe Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de restaurant, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 25 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-023403-822. CAISSE POPULAIRE ST-MAURICE DE DUVERNAY, demanderesse, — VS — ALAIN BEAUREGARD, défendeur. Le 6 juillet 1983, à 10 heures au domicile du défendeur, au No 2024, rue Marie Anne est, App. B, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil en cuir rouge, 1 table tournante Sony, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 845-1147. Montréal, le 23 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-014920-818. BLAIN & ASSOCIÉS INC, partie demanderesse, — VS — ROGER MORIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 juillet 1983 à 11:00 heures, au: 5145, 5e avenue, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER MORIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Datsun 1600 1971, de couleur bleue, 4 portes, plaque = 802M943. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-037756-835. LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LTÉE, demanderesse, — VS — CLAUDE PICOLO, défendeur. Le 6 juillet 1983, à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 520 rue de Gaspé = 107, en la cité Ile des Soeurs district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 2 colonnes de son Pioneer, 1 dactylo Royal électrique, 1 mobilier de salon 6 mcx, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 22 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-031543-825. HERVE GAGNON (GAUTHIER & GAGNON), demandeur, — VS — WILFRIED KARSTEN, défendeur. Le 6 juillet 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 700 rue 34ième Ave, en la cité St-Zotique district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave vaisselle Maytag, 1 TV couleur console RCA XL100, 1 système de son Sony Radio-table tournante & acc., effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 22 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-019891-808. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse, — VS — PIERRETTE BERTRAND, défenderesse. Le 5 juillet 1983, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse, au No 1060, 6 Rang de la Naudière, en la cité St-Didace district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur console Electrohome, 1 mobilier de salon 3 mcx, 1 bibliothèque brune livres, effets mobiliers divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 22 juin 1983.

RECTIFICATIF

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-022759-836. SALAISONS ALPHA MEAT PACKERS LTÉE, partie demanderesse -vs- PALADIUM RESTAURANT INC. partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1983 à 14:00 heures. Au: 4901, Ste-Catherine est, à Montréal dans le dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de PALADIUM RESTAURANT INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse NRC et acc., 1 distributrice à paquets de cigarettes, 1 téléviseur portatif Sanyo et acc., 1 congélateur R.C.A., 1 table de travail en bois, 1 bloc à boucher, 1 réfrigérateur 6 portes, 1 four Blodgett et acc., et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'étude: Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no tél.: 248-1148). Montréal, le 13 juin 1983.

DISTRIBUTION JELANAU INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie "Distribution Jélanau Inc.", constituée en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies de la province de Québec, ayant son siège social situé en la ville de Montréal, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des Institutions Financières la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies.
Montréal, province de Québec, le 20 juin 1983.

Les procureurs,
STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI, MERCIER & ROBB

AVIS

AVIS est par les présentes donné que ISABEL BELINA-BRZOZOWSKI, domiciliée et résidant au 325 Avenue Grosvenor, dans les cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de ISABEL BELINA.
MONTRÉAL, ce 31 mai 1983.
ZIMMERMAN BLITT & JARRY
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO: 500-43-000185-83

ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC (art. 139 C.p.c.)

À M. Denis Robert et Mme Danielle Laramée
Considérant la demande formulée par requête en date du 18 mai 1983, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au greffe du Tribunal de la Jeunesse 410 est, rue Bellechasse, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informer, sous réserve des restrictions légales prescrites, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisie concernant l'adoption de l'enfant Eric, né le 12 octobre 1977 et pour y donner ou refuser son consentement. À défaut par lui de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.

LUCILLE ROUILLER
Le Greffier-adjoint
d'AMOURS, ZONATO & ASSOCIÉS
Procureurs des requérants

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-002395-839

DAME MONIQUE BINETTE,
partie demanderesse,
-vs-
M. JEAN-CLAUDE TREMBLAY,
partie défenderesse,
-et-
M. LE CURÉ DE LA PAROISSE L'ASCENSION DE HAWKESBURY,
M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL DES REGISTRE DE L'ÉTAT CIVIL (H.F. Humpheries);
mis-en-causes,

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse, MONSIEUR JEAN-CLAUDE TREMBLAY, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de la publication;
Une copie de la déclaration de déchéance de l'autorité parentale et en changement de nom a été laissée à la Chambre de la Famille du district de Montréal, à son intention;
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement accompagné de toute ordonnance qu'elle sollicite contre vous;
MONTRÉAL, ce 16 juin 1983.
(S) ME MARCELLE AUBRY, P.A.
REGISTRAIRE-ADJOINT
Par: Toulet Bushey Laporte & Turgeon
3236 rue Masson, suite 201
Montréal, P.Q. H1Y 1Y3.
Procureurs de la partie demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
ALAIN SOUCISSE
-pour-
ALAIN LECOMPTE

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Avis est par les présentes donné que ALAIN SOUCISSE, musicien, domicilié et résidant au 7080 de l'Épée, app. 2, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, demandera au lieutenant gouverneur en conseil de la province de Québec un décret lui permettant de changer son nom en celui de ALAIN LECOMPTE.

Montréal, 13 juin 1983
Borenstein Duquette Brott & Tsmiberis
procureurs du requérant

AVIS

PRENEZ avis que le seul actionnaire de 98482 CANADA INC., à une assemblée générale spéciale dûment tenue le 31ième jour de mars 1983 a adopté une résolution spéciale afin de liquider et dissoudre volontairement la société en vertu de la loi sur les sociétés commerciales canadiennes, et un certificat d'intention de dissolution a été émis à la société en vertu de cette Loi le 6 mai 1983.
Veuillez de plus prendre avis que preuve de toutes réclamations contre cette société devra être déposée auprès de la société dans les DEUX (2) mois de la publication de cet avis, après quoi les biens de la société seront remis à son seul actionnaire, soit Serge Trudeau Inc.
DATÉ à Montréal, ce 27ième jour de mai, 1983.
98482 CANADA INC.
1625, Chabanel
MONTRÉAL (Québec)
H4N 2S7

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-002394-832

DAME MONIQUE BINETTE,
partie demanderesse
-vs-
M. JEAN-CLAUDE TREMBLAY,
partie défenderesse,
-vs-
M. LE CURÉ, PAROISSE NOTRE-DAME DU SAINT-ROSAIRE,
M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC,
mis-en-causes,

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse, MONSIEUR JEAN-CLAUDE TREMBLAY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de la publication;
Une copie de la déclaration de déchéance de l'autorité parentale et en changement de nom a été laissée à la Chambre de la Famille du district de Montréal, à son intention;
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement accompagné de toute ordonnance qu'elle sollicite contre vous;
MONTRÉAL, ce 16 juin 1983.
(S) ME MARCELLE AUBRY, P.A.
REGISTRAIRE-ADJOINT
Par: Toulet Bushey Laporte & Turgeon
3236 rue Masson, suite 201
Montréal, Québec. H1Y 1Y3
Procureurs de la partie demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-04-002284-835

ANITA LACHANCE,
Requérante
-c-
LÉONCE ROY,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans les 60 jours à compter de la présente insertion.
Copie de l'action en séparation de corps a été laissé à la division de pratique du Palais de Justice de Montréal, à son intention.
Faute par la partie intimé de comparaître dans les délais sudit, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Me Dominique Audet, avocate
411 boul. Goineau, # 1
Laval — 667-7168

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80 (4)

Dans l'affaire de la faillite de:
GEORGES DESJARDINS, Surveillant des travaux, domicilié au 4560 A, d'Iberville, Montréal, Qué. H2H 2M2
Failli

Avis est par les présentes donné que GEORGES DESJARDINS a fait une cession le 16 juin 1983 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6 juillet 1983, à 9 h au bureau du syndic, 1404 Tour de la Bourse, Place Victoria, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
Daté de Montréal, ce 20ième jour de juin 1983.
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
Syndic
1404, Tour de la Bourse
C.P. 396, Place Victoria
Montréal, Québec H4Z 1J2
Tél.: 879-1385

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

Greffe des Divorces
District de Montréal
NO: 500-12-125760-839

DAME CLAUDETTE FLIBOTTE,
Requérante
-vs-
SERGE HAMEL,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de SOIXANTE (60) jours de la présente publication. Copie de la requête en divorce a été déposée à la division des divorces, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires.
MONTRÉAL, le 16 juin 1983
(S) ME MARCELLE AUBRY, P.A.
PROTONOTAIRE C.S.M.
ME FLORIENT PHILIBERT
a/s BÉLANGER, LEDUC & ASS.
6850 est, rue Sherbrooke, S. 350
Montréal, Qué. H1N 1E1

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 juin 1983 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CONSTRUCTIONS NOUVEAU MONDE INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 17e jour de juin 1983, sous le numéro 3371096.
Ce 20e jour de juin 1983.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-12-125827-836

JACQUELINE LANDRY, commerçante, domiciliée au 1960 rue Westgate, Longueuil, district de Montréal,
Requérante
-vs-
YVON GAGNON, de lieux inconnus,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé YVON GAGNON, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la présente publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 17 juin 1983.
(s) JEAN FILIATREAULT
Procureur de la Requérante.
(s) DOMINIQUE DIBERNARDO
Protonotaire-Adjoint.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500/04-002-396-837

DAME FRANCINE MOISAN,
Partie demanderesse
-vs-
M. YVON DURAND,
Partie défenderesse
-et-
M. LE CURÉ, PAROISSE ST-TÉLESPHORE DE VALLEYFIELD,
M. LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE BEAUHARNOIS,
M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC,
Mis-en-causes

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse, MONSIEUR YVON DURAND, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de la publication.
Une copie de la déclaration de déchéance de l'autorité parentale et en changement de nom a été laissée à la Chambre de la Famille du district de Montréal, à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement accompagné de toute ordonnance qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 20 juin 1983.
(s) Me Marcelle Aubry, P.A.
par: Toulet, Bushey, Laporte & Turgeon
3236 rue Masson, suite 201
Montréal, Québec. H1Y 1Y3

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal

NO: 500-02-050153-829

VILLE DE SAINTE-CATHERINE, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires en son hôtel de ville au 5465, boul. Marie-Victorin, en la ville de Sainte-Catherine, district de Montréal, demanderesse, contre SOFIDEL LTÉE, corporation légalement constituée ayant une place d'affaire au 1584, Chemin du Fer à Cheval, à Sainte-Julie, district de Longueuil, défenderesse, et le RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

« 1) Partie du lot 634

De figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une autre partie dudit lot 634 (boulevard St-Laurent), vers le sud-est par les lots 634-25 et 634-54, vers le sud-ouest par les lots 634-153 à 634-156 inclusivement vers le nord-ouest par une partie du lot 635, cette partie du lot 634 mesure deux cent vingt-huit pieds et quarante-sept centièmes de pied (228.47') suivant un arc de cercle de deux mille pieds 2000.0') de rayon dans sa ligne nord-est, cent soixante-dix-sept pieds et neuf dixièmes de pied (177.9') dans sa ligne sud-est, deux cent vingt-cinq pieds et soixante-six centièmes de pied (225.66') dans sa ligne sud-ouest, cent trente-neuf pieds (139.0') dans sa ligne nord-ouest et contient en superficie trente-six mille deux cents pieds carrés et neuf dixièmes de pied carré (36200.9 pi.ca.).

2. Partie du lot 635

De figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 635 (boulevard Saint-Laurent), vers le sud-est par une partie du lot 634, vers le sud-ouest par les lots 635-68 à 635-70 inclusivement, vers le nord-ouest par une partie du lot 636, cette partie du lot mesure cent dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (119.6') dans sa ligne nord-est, suivant un arc de cercle de deux mille pieds (2 000.0') de rayon, cent trente-neuf pieds (139.0') dans sa ligne sud-est, cent quinze pieds et quarante-six centièmes de pied (115.46') dans sa ligne sud-ouest, cent huit pieds et cinq dixièmes de pied (108.5') dans sa ligne nord-ouest, et contient en superficie quatorze mille trois cent soixante-huit pieds carrés (14 368 pi.ca.)

Toutes les dimensions dans cette description sont en mesures anglaises. Le tout tel que montré sur un plan préparé par Jean Ladrière, arpenteur-géomètre, en date du 23 novembre 1982, et portant le numéro 965 de son répertoire. »

La mise à prix est fixée à 5 490 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc, au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace à Laprairie, Québec, le VINGT-SIXIÈME (26e) jour de JUILLET 1983, à QUINZE heures.

3. Le lot numéro cent cinquante-trois de la subdivision officielle du lot originaire six cent dix (610-153) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie de la Magdeleine, division d'enregistrement de Laprairie.

La mise à prix est fixée à 360 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, Laprairie, Québec, le VINGT-SIXIÈME (26e) jour de JUILLET 1983, à QUINZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-013840-820

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CROWN LIFE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto et une place d'affaires au 550 ouest de la rue Sherbrooke, en les cité et district de Montréal, partie demanderesse, contre, CONGRÉGATION TOLDOS YAKOV YOSEF, une corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 6019 de l'avenue Durocher à Outremont, district de Montréal, partie défenderesse, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles de la partie défenderesse CONGRÉGATION TOLDOS YAKOV YOSEF.

« Deux immeubles situés sur l'avenue Durocher en la cité d'Outremont, district de Montréal, connus et désignés comme étant la resubdivision numéro cinquante-huit de la subdivision officielle numéro cinq du lot originaire numéro trente-deux (32-5-58) au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal et la resubdivision numéro cinquante-neuf de la subdivision officielle numéro cinq du lot originaire numéro trente-deux (32-5-59) au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal.

Avec les bâtisses dessus érigées portant le numéro civique 6019 avenue Durocher, cité d'Outremont, district de Montréal.

Avec un mur mitoyen situé du côté nord-ouest, tel qu'établi par acte de vente et de servitude enregistré sous le numéro 996510 de la division d'enregistrement de Montréal.

Tel que lesdits immeubles subsistent avec tous les droits et appartenances sans aucune exception ou réserve, et sujet à toutes les servitudes apparentes ou occultes, actives ou passives. »

La mise à prix est fixée à 61 770 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de Justice à Montréal, 10 est rue Saint-Antoine, Montréal, local 7.81 le VINGT-SIXIÈME (26e) jour de JUILLET 1983, à DIX heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-006549-800

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre PIERRE PARISEAULT, ayant élu domicile au bureau du protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, défendeur, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Ce certain emplacement ayant front sur le boulevard Gouin est, en le quartier Rivière-des-Prairies, de la ville de Montréal, composé de:

a) Les lots de subdivision dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept du lot originaire quatre-vingt-onze (91-17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27) du cadastre officiel de la paroisse de Rivière des Prairies. »

La mise à prix est fixe à 13 167 $.

b) Cet emplacement vacant composé des lots de subdivision un, deux et trois du lot originaire quatre-vingt-quatorze (94-1, 2 et 3) dudit cadastre officiel de la paroisse de Rivière-des-Prairies. »

La mise à prix est fixée à 2 164,50 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu séparément au bureau du shérif, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-SEPTIÈME (27e) jour de JUILLET 1983, à DIX heures TRENTE.

VENTE PAR LICITATION
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

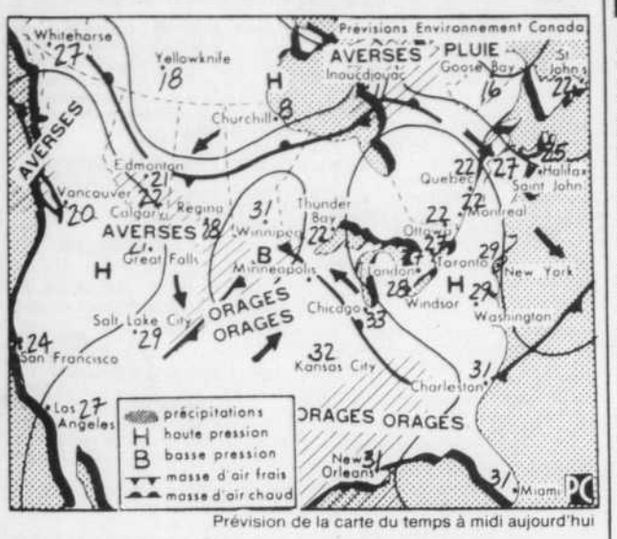
NO: 500-05-002940-763

MARIE-JEANNE ROBILLARD, demanderesse, contre GABRIEL DUFRESNE, défendeur, et le RÉGISTRATEUR DE MONTRÉAL, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par l'Honorable juge Réjane L. Colas de la cour supérieure du district de Montréal, daté du 7 octobre 1981, ordonnant la licitation de l'immeuble suivant:

"Un emplacement ayant front sur la rue Christophe-Colomb, à Montréal, connu et désigné comme étant les lots numéros trois cent soixante et douze et trois cent soixante treize de la subdivision officielle du lot originaire quatre cent quatre-vingt-huit (488-372 et 373) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-aux-Récollets, avec maison érigée sur la subdivision trois cent soixante-treize dudit lot quatre cent quatre-ving

LA MÉTÉO



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Un anticyclone maintiendra du beau temps au cours des prochains jours et les températures remonteront au-dessus des normales sur les régions du sud-ouest.

MONTRÉAL

Ensoleillé. Max.: 22. Dimanche: beau et chaud.

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Pontiac, Gatineau, Rivière-du-Lièvre: ensoleillé. Max.: près de 22. Demain:ennuagement suivi de quelques averses.

Réservoirs Cabonga, Gouin, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 22 à 24. Demain: beau.

Outaouais, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé. Max.: près de 22. Demain: beau et chaud.

Québec, Estrie-Beauce: ensoleillé. Max.: près de 22. Demain: ensoleillé.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ensoleillé et vents modérés. Max.: 20 à 22. Demain: ensoleillé.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Max.: 18 à 20. Précipitations: 10 %. Demain: beau.

Gaspé, Parc Forillon: ciel variable. Vents modérés. Max.: près de 18. Précipitations: 20 %. Demain: beau.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Max.: 16 à 18. Précipitations: 10 %. Demain: ensoleillé.

Basse Côte Nord, Anticosti: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Vents d'ouest de 30 à 50 km/h à l'ouest de Natashquan. Max.: près de 15. Précipitations: 30 %. Demain: généralement ensoleillé.

AVIS

AVIS est donné par les présentes, que JOSEPH TRAYNOR, retraité, domicilié et résidant au 2210 rue Laval, Ville St-Laurent, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice en vue d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JOSEPH TRAINOR.
Ville St-Laurent, 10 juin 1983.
Me Claire Savard
Procureur du requérant
SAVARD & VANASSE
812 Boul. Décarie
V. St-Laurent, QC.
H4L 3L9

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que XUAN THAO DINH commerçant, résidant et domicilié au 3702 de la rue St-André en les cité et district de Montréal, s'adressera au Ministère de la justice de la Province de Québec, afin d'obtenir la permission de changer son nom de XUAN THAO DINH à celui de SOAN TAO DICK.
Montréal, 10 juin 1983
Mes PIERRE RICHARD MAINVILLE & ASSOCIÉS
Procureurs du requérant

Avis est donné que Marie Exilda Chartrand, domiciliée au 2010 rue Wolfe, appartement 321, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de "Marie Exilda Léonie Chartrand".

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 juin 1983 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PEMIK ENTERPRISES INC. / LES ENTREPRISES PEMIK INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 17e jour de juin 1983, sous le numéro 3371095.
Ce 20e jour de juin 1983.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

H.C.H. MANELLA INC.

PRENEZ avis que la compagnie H.C.H. MANELLA INC., demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.
MONTRÉAL, le 21 juin 1983.
Les procureurs de la compagnie,
ROBINSON SHEPPARD BORENSTEIN SHAPIRO

Lachine

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LACHINE

APPEL D'OFFRES

Les soumissions sous pli cacheté, adressées au Directeur Général Adjoint (Contrats) et marquées: "Réparation et repavage des terrains de stationnements nos. 2, 3 et 4 dans le cadre du P.A.Q. Remy Phase II" seront reçues au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph à Lachine, d'ici jeudi le 7 juillet 1983 à 12:00 heures (midi).

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à 12:00 heures (midi), jeudi le 7 juillet 1983 dans la salle des délibérations du Conseil, 15-18ème avenue, Hôtel de Ville, Ville de Lachine.

Chaque soumission devra être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à la Ville de Lachine, d'un montant égal à 10% de la soumission. Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée avant l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse le contrat.

Les documents de la soumission peuvent être obtenus au bureau du Directeur Général Adjoint, Monsieur André C. Gosselin, i.c. M.Sc.A., 1800 boulevard St-Joseph, Lachine.

Les soumissionnaires intéressés détenant une license d'entrepreneur pour travaux civils classe II devront examiner les sites sur réception des documents de soumission.

La Ville de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ANDRÉ C. GOSSELIN
Directeur Général Adjoint (Contrats)
Ville de Lachine

LACHINE, LE 20 JUIN 1983.

Conseil des Services essentiels

DÉCRET
GOUVERNEMENT DE QUÉBEC

NUMÉRO 1269-83

CONCERNANT le maintien de services essentiels en cas de grève à la Société canadienne de la Croix-Rouge.

ATTENDU qu'en vertu de l'article 111.0.37 du Code du travail (L.R.Q., chap. C-27), le gouvernement peut, sur recommandation du ministre, s'il est d'avis que dans un service public une grève pourra avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publique, ordonner à un employeur et à une association accréditée de ce service public de maintenir des services essentiels en cas de grève;

ATTENDU QUE la Société canadienne de la Croix-Rouge constitue un service public au sens du pargraphe 7e de l'article 111.0.16 de ce code;

ATTENDU QUE ce décret est pris au moins quinze jours avant que l'association de salariés de ce service public soit, le Syndicat des employés aides-techniciennes en laboratoire de la Croix-Rouge (C.S.N.) n'acquière le droit de grève;

ATTENDU QU'une grève dans ce service public pourrait avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publique.

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du travail par intérim:

QUE la Société canadienne de la Croix-Rouge et le Syndicat des employés aides-techniciennes en laboratoire de la Croix-Rouge (C.S.N.) maintiennent des services essentiels en cas de grèves;

QU'une association de salariés accréditée à l'égard d'un groupe de salariés actuellement représenté par l'association de salariés ci-haut décrite soit soumise à la même obligation;

QUE ce décret entre en vigueur le jour où il est pris;

QU'il soit publié à la Gazette officielle du Québec.

Le Greffier du Conseil exécutif.
Louis Bernard

Prenez la vie à deux poumons,
Cessez de fumer!

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 3 juin 1983 par lequel Construction Solaren Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 9ième jour de juin 1983 sous le numéro 3366919.
Banque de Montréal, le 15 juin 1983.

Prenez avis que le contrat en date du 10 juin 1983 par lequel BALI ELECTRONICS LTD. a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toutes ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de Montréal le 16 juin 1983 sous le numéro 3370344.
BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 20 juin 1983.

MAN-SAM INC.

PRENEZ avis que la compagnie MAN-SAM INC., demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.
MONTRÉAL, ce 21 juin 1983.
Les procureurs de la compagnie,
ROBINSON SHEPPARD BORENSTEIN SHAPIRO

MANCLEAVE INC.

PRENEZ avis que la compagnie MANCLEAVE INC., demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.
MONTRÉAL, le 21 juin 1983.
Les procureurs de la compagnie,
ROBINSON SHEPPARD BORENSTEIN SHAPIRO

AVIS

Prenez avis que la Compagnie Les Bergeries de L'Estrie Inc. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de procéder à la dissolution volontaire de sa compagnie.
LAFLEUR, BROWN, DE GRANDPRÉ
Procureurs de la Compagnie.

AVIS

Avis est par les présentes donné que ADELA REALTY LTD. une corporation constitué selon la loi des compagnies du Québec et ayant son siège social à Montréal, Québec, s'adressera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières pour obtenir l'abandon de sa charte selon les dispositions de la loi des compagnies.
Montréal, le 21 juin, 1983.
PHILLIPS, HALPERIN
Procureurs pour la requérante
Par: MICHAEL GREENBLATT, C.R.

AVIS

PRENEZ avis que le seul actionnaire de PROCULTURE ÉDITION LTÉE, à une assemblée générale spéciale dûment tenue le 31ième jour de mars 1983 a adopté une résolution spéciale afin de liquider et dissoudre volontairement la société en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, et un certificat d'intention de dissolution a été émis en vertu de cette Loi le 6 mai 1983.
Veuillez de plus prendre avis que preuve de toutes réclamations contre cette société devra être déposée auprès de la société dans les DEUX (2) mois de la publication de cet avis, après quoi les biens de la société seront remis à son seul actionnaire, soit Le Groupe Pro-Culture Ltée.
DATÉ à Montréal, ce 27ième jour de mai, 1983.
PRO-CULTURE ÉDITION LTÉE
89 ouest, rue St-Charles
LONGUEUIL (Québec)
J4H 1C5

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-04-002383-835

RAYMONDE BOISVERT, résidant et domiciliée à Montréal, district de Montréal,
Demanderesse
-vs-
ANDRÉ GUINDON, d'adresse inconnue,
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la déclaration en séparation de corps a été laissée à son intention, au Greffe, au Palais de Justice de Montréal.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement en séparation de corps, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 10 juin 1983.
Registraire-Adjoint.
BOISCLAIR, KOZINA & ASS.
4906 est, boul. Gouin,
Montréal-Nord,
H1G 1A4
Me Normand Désy
Procureur de la Demanderesse

CARELLE APPAREIL LIMITED

AVIS est par les présentes donné que CARELLE APPAREIL LIMITED, continuée en vertu de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes le 24 novembre 1977, et ayant son siège social dans la ville de Toronto, dont un certificat d'intention de dissolution a été émis, procédera à sa dissolution en vertu de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes. CRÉATIONS WHITE SISTER INC./WHITE SISTER APPAREL INC., étant sa compagnie mère, assumera tous les engagements et obligations de ladite compagnie.
Suite à cette réorganisation, l'entreprise de CARELLE APPAREL LIMITED, soit la fabrication de vêtements de sport et robes, sera continuée en tant que division de CRÉATIONS WHITE SISTER INC./WHITE SISTER APPAREIL INC. sous la raison sociale CARELLE APPAREL.
DATÉ à Montréal, ce 31e jour de mai 1983.
(SGD) PRÉSIDENT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-02-035969-836

GASTON HAROON,
Partie demanderesse
-vs-
GEORGES TAYLOR ET
MARIE LOURDES GEORGES
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse, GEORGES TAYLOR ET MARIE LOURDES GEORGES est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de Montréal à son intention.
PLANTE & BLACKBURN
Avocats
6984 St-Denis
Montréal, P.Q.
H2S 2S4

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-02-035970-834

GASTON HAROON,
Partie demanderesse
-vs-
MICHEL FOURNIER ET
DAME CAROLE FOURNIER
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse, MICHEL FOURNIER ET DAME CAROLE FOURNIER est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de Montréal à son intention.
PLANTE & BLACKBURN
Avocats
6984 St-Denis
Montréal, P.Q.
H2S 2S4

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-02-035968-838

GASTON HAROON,
Partie demanderesse
-vs-
JACQUES BIENVENU
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse, JACQUES BIENVENU est par les présentes, requises de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de Montréal à son intention.
PLANTE & BLACKBURN
Avocats
6984 St-Denis
Montréal, P.Q.
H2S 2S4

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

HABIB ACAR, 20, rue Devon, Westmount,
Requérant
-vs-
DAME ALIA FARAH, adresse inconnue,
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée DAME ALIA FARAH est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de cette publication.
Une copie de la requête en divorce, affidavit de la partie requérante, déclaration de l'avocat, avis relatif à la contestation et certificat du régistraire, a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce.
Drouin, Papineau & Associés
2275 est, rue Jean-Talon
Suite 313
Montréal, Qué. H2E 1V6

Transports Canada / Transport Canada

APPEL D'OFFRES

PROJET: QJ-5011 Exploitation du Restaurant/Bar à l'aéroport de Québec, pour une période de cinq (5) ans, débutant le 1er mars 1984.

DATE DE CLÔTURE: ÉTAPE I — 29 juillet 1983.
***ÉTAPE II** — 27 septembre 83

* Seuls les soumissionnaires qui auront participés à l'étape I seront invités à présenter leurs offres à l'étape II.

DÉPÔT POUR DOCUMENTS DE SOUMISSION: $50.00

SÉANCE D'INFORMATION: Le 5 juillet 1983, à 10:00 heures, heure locale, à l'Université Laval, Pavillon Comtois, salle 3108, Québec, Québec.

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, C.P. 550, Édifice du Dépôt régional, aéroport int. de Montréal, Dorval, P.Q. H4Y 1B3 (angle route "C" et rue Cardinal, entrée par la rue Cardinal) 636-3203, (no. Télex. 05-822544) seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale à la date stipulée. Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un chèque remboursable fait au nom du Receveur Général du Canada.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

A. O. DUMAS
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne du Transport aérien.
21 juin 1983.

Canada

Les arts,
les spectacles,
la littérature
en tête

Annonces classées 286-1200

■ Ameublements à vendre

MEUBLES LOUIS XIII, copie vieux Québécois, artisan de meubles du Québec. 1 causeuse 2 places et 1 fauteuil. 667-7085. 5-7-83

AUBAINE, table et 4 chaises en merisier, style canadien. 272-3607. 27-6-83

■ Antiquités

ALBERT ANTIQUE 3762 St-Laurent, 845-6802, ACHETONS DE LA CAVE AU GRENIER. Visite à domicile. 6-7-83

DÉCAPAGE de meubles et boiseries, finition et traitement du bois. 642-8278. 13-7-83

ENCAN D'ANTIQUITÉS dimanche le 26 juin à 13h. Des centaines de pièces d'antiquités de tous styles seront vendus aux enchères en cette fin de semaine de fête nationale. Nous profitons de l'occasion pour vous offrir des meubles de notre patrimoine: Armoire en pin Circa 1825, 4 panneaux soulevés par portes, couleur d'origine; plafonnier style Tiffany, damier à pointes de diamant, ensemble de vaisselle "Flue blue Crumlin" 92 pièces, coffre en pin moulures en V ploycrome, portes à plis de serviettes circa 1850, petite armoirette d'enfant, pupitre en pin à clous de forge, poupées indiennes circa 1900, ensemble de vaisselle 62 morceaux "Royal Doulton" 1891. Beaucoup de pièces d'art populaire et de nombreux autres items. Christian Richer encanteur licencié. 4 rue Renaud, Shawbridge. 1-224-5346 27-6-83

■ Appartements/logements

CENTRE-VILLE
LE PENFIELD
Immeuble neuf, luxueux, piscine, sauna, portier. À louer deux appartements de prestige:
— 1300 p.c., 5e étage, 2 c. c., terrasse.
— 2600 p.c., 6e étage, 3 c. c., ascenseur privé.
287-9750 — 768-6536
5-7-83

■ Appartements/logements

OUTREMONT, Lajoie / de l'Épée, 5½ rénové, non-chauffé, sans cuisinière/réfrigérateur, entrée laveuse-sécheuse, 2 balcons, 1er étage, $445. 270-4477. 28-6-83

CÔTE DES NEIGES, Wilderton, grands 3½, chauffage, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, $250. $275. 665-2735. 4-7-83

AVENUE ISABELLA, très beau haut de duplex, 6½, équipé, balcon, août. $600. 731-1026. 27-6-83

OUTREMONT, 6½ chauffé, 2ème, balcon, garage, vue splendide sur un parc, cachet unique, $750. 276-7975. 27-6-83

BOUL. ST-JOSEPH EST, superbe 4½, meublé ou non, métro, libre, $575. Aussi 5½ Ahuntsic. 522-8497. 26-7-83

AHUNTSIC, 3½ pièces, chauffé, à proximité métro Sauvé, $280/mois, situé dans le haut d'un triplex. 389-1557. 28-6-83

À SOUS-LOUER, Ridgewood, angle C.D.N., studio spacieux, lumineux, belle vue, très bien entretenu, moquette m/m, libre immédiatement, $300, bail jusqu'au 1er février 84. 737-8237 16 à 22h. 27-6-83

OUTREMONT, 4½ moderne, bien situé, béton armé, intercom, ascenseur, cuisinière, réfrigérateur, chauffage, eau chaude. 766-0470, 272-0351 27-6-83

AVENUE DU PARC, 5231 #16, 4½, équipé, $545. 1er juillet. Tél.: 271-1311. 29-6-83

WESTMOUNT, Michel Bibaud, 6½, haut duplex près de Collège Marie-de-France, Villa Ste-Marcelline, Oratoire St-Joseph, 2 s.b., garage, $800. François jour: 384-2690, soir: 738-2043 5-7-83

OUTREMONT, 7½ rénové dans triplex, loyer réduit. 351-5029. 27-6-83

N.D.G., rue Marcil, bas de duplex, 6½, foyer, boiseries, garage, chauffage électrique, $575. 683-4558. 27-6-83

ÉDOUARD-MONTPETIT, près du boisé, 5½, spacieux, boiseries. Possibilité de 3 chambres, appareils. 389-2125, 735-6743. 4-7-83

5½, Parthenais près St-Joseph, r-de-ch, $430/mois, chauffé, garage et cour. 739-5601 après 5h. 28-6-83

OUTREMONT, grand duplex luxueux, 3 chambres, séjour, salon, s. à manger, nouvelle cuisine, garage. Appelez Michael: 353-9250 ou 342-4221. 02-07-83

OUTREMONT, Querbes près Laurier, 6½, r-de-ch, refait à neuf avec s. de lavage, nouveau chauffage central au gaz, isolation, disponible 1er août, $700/mois, non chauffé. 276-9431 02-07-83

COURT TERME, meublés, superbes appartements, duplex, maisons, tout inclus, période 1 à 8 mois. Aussi chalets. TROC-VACANCES. 875-2577. 30-6-83

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 1½-3½-4½. Concierge. 935-5321. 11-7-83

ST-HUBERT PRÈS SHERBROOKE, 7½ stationnement, $575 282-9130. 27-6-83

OUTREMONT, Côte Ste-Catherine, à louer, 10e étage, 4½, chauffé, sauna, piscine, garage, libre 1er juillet. $700. 277-5983 ou après 18h: 274-7186. 02-07-83

N.D.G. - SNOWDON, grand 6½, planchers revernis, frais peint, entrée laveuse-sécheuse, chauffé, eau chaude fournie, libre. 353-6784. 02-07-83

N.D.G. Victoria adjacent Westmount, grand 7½ rénové, lumineux, bas de duplex détaché, stationnement, jardin privé, équipé, chauffage électricité inclus. Jour: 877-7930, soir: 844-7264. 27-6-83

ÉDOUARD MONTPETIT près Decelles, 1er juillet, 2½ - 3½, chauffage, cuisinière, réfrigérateur et service inclus. Aussi 1½ - 5½, bien clairs au sous-sol. 748-9213. 30-6-83

OUTREMONT, retapé, 5 pièces, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, 1er juillet. $460. 255-7331, 272-9271. 27-06-83

CENTRE-VILLE, 7½, triplex rénové, murs à la brique si désiré, 1er juillet, $540. 989-1494, 931-7189, 937-1388. 28-06-83

OUTREMONT secteur Université, grand haut de duplex, 8½, garage, chauffé, $800 libre 1er juillet. 735-3108. 02-07-83

6500 WILDERTON, grand appartement 4½, chauffage, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur et autres services fournis. 1er juillet. 748-9213. 30-6-83

L.D.R., 3½-4½, chauffés, taxes payées, meublés ou non, refaits. Après 6h: 667-6716. 09-07-83

OUTREMONT près Laurier, haut duplex 7½, chauffé, 1½ s.b., garage, 272-7886. 27-6-83

BOULEVARD ST-JOSEPH, grand 5½, entièrement rénové, chauffé, $550/mois. 527-0189. 27-6-83

AVENUE GATINEAU, coquet 3½, équipé, chauffé, tranquille, garage si besoin. Soir: 482-4367. 27-6-83

N.D.G., 7½, haut duplex, foyer, proximité métro, entrée laveuse-sécheuse. $550/mois. 486-8643. 27-6-83

■ Appartements/Logements demandés

CHERCHE LOGEMENT à partager ou occuper durant juillet; secteur Outremont. Personne fiable possédant meilleures références. 272-6539. 27-6-83

■ À partager

OUTREMONT 6½ à partager avec personne calme entre 25 et 40 ans. 270-1972. 27-6-83

■ Autos/motos

MAZDA RX7 1982, GS, automatique, neuve, 300 KM, encore garantie, toit ouvrant noir fumée. 525-0414. 29-6-83

■ Autos/motos

PONTIAC J 2000, 1982, manuelle, aubergine, 15,000 m, 4 portes, 2 pneus d'hiver, comme neuve, $6,800. 637-5604, 769-7817. 4-7-83

MERCEDES BENZ 280, 1974, excellent état, meilleure offre. 272-2724 ou 282-1287. 28-06-83

■ Bureaux à louer

CO-LOCATION: bureau de psychologue, loyer raisonnable, libre 1er septembre. 831 Rockland. 272-3045, 273-1426. 2-7-83

ÉDOUARD MONTPETIT, près métro Vincent d'Indy et Université de Montréal, pour professionnel. 900 p.c. 739-9908. 10-07-83

■ Chalets à louer

BORD DU RICHELIEU, jonction Lac Champlain, terrain privé, 2 c.c., chaloupe, natation, saison. 674-1221, 1-294-3186. 27-6-83

AU LAC ÉMERY, St-Hippolyte, tout équipé, $120/semaine. 432-3184. 27-6-83

LAC MEMPHRÉMAGOG, chalet avec foyer, plage, 24 juin — 15 octobre, $2,250. 937-8290 ou (819) 843-8339. 27-6-83

LUXUEUX chalet près du Mont-Orford, lac privé, environnement protégé, 4 c.c., 2 s.b., tout équipé, mois ou saison, références exigées. Après 18h: 672-8885. 27-6-83

CANTONS DE L'EST, 2h de Montréal, grand chalet habitable à l'année, puits artésien, eau chaude, chauffage électrique, poêle Franklin, terrain de 7½ acres. Appelez après 5h: 487-6124, 819-344-2265. 27-6-83

■ Chalets à vendre

LAC BARRON, 4 c.c., 15 minutes aéroport Mirabel, meublé, c. huile, $70 000. 1-562-7125, 620-9391. 30-6-83

BORD LAC CHAPLEAU, luxueux chalet 3 chambres. 342-1663, 277-9919. 15-7-83

■ Collection

VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hôtel des Encans de Montréal, 4521 boul. St-Laurent, le mercredi 29 juin 1983 à 19h. Exposition des timbres et des certificats les lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 juin de 19 h à 18 h à l'Hôtel des Encans. Renseignements: pour timbres, M. De Turris 843-3652, pour certificats, Mme Micheline Masset 256-9487. Entrée libre. 30-06-83

■ Chambres à louer

SUITE 2 PIÈCES CONFORTABLEMENT MEUBLÉES, salle de bain privée dans grand appartement centre-ville. Idéal pour universitaire ou professionnel nécessitant pied-à-terre à Montréal durant la semaine. $275/mois. Libre 1er juillet. Références. 935-1652. 27-6-83

■ Copropriétés à vendre

VENTE PRIVÉE, Vieux-Montréal, 1440 p.c., Cours Le Royer, mur de brique, cheminée, air climatisé, unité de coin, 9 fenêtres, doit vendre. Bur: 351-2303, Rés: 845-8345. 02-07-83

ÎLES DES SOEURS, « Pyramide », très joli condominium sur 2 étages, 2 c.c., 3 s.b., beaucoup d'extras, prix avantageux, $85 000. À VOIR. Louise B. Lacas. 738-0229. A.E. LEPAGE COURTIER. 481-0241 27-06-83

Le 405 PRINCE ARTHUR, immeuble pierre grise, construction Circa 1900-1911, excellente condition, 3½ copropriété. 25 000 $, comptant 7 500$, charges mensuelles approximatives comprenant hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien $290. Possibilité terrasse, s. lavage au s/sol, grands « lockers ». Sans agent. 849-0709. 18-06-83

OUTREMONT, copropriété indivise, entièrement rénovée, 3e étage, 6 pièces, puits de lumière, terrasse. Libre immédiatement. $62,500. 277-6394. 27-6-83

■ Cours

L'UNIVERSITÉ SUR INFO-CASSETTES, Cours, conférences, interviews exclusives, donnés par des communicateurs et des universitaires de réputation internationale. Catalogue sur demande pour recevoir une cassette démonstratrice gratuite envoyez $2 (manutention), remboursable avec votre 1er achat. Info-Cassettes, 800 Berri, Montréal, H2Y 3E7, 842-4389 27-6-83

■ Cours

COURS DE DÉGUSTATION SUR LES VINS de jour ou en soirée. 842-0050 ou 2005. 5-7-83

COURS D'ASTROLOGIE: Centre de recherches Astro-psychologiques de Montréal Inc. fondé par Huguette Hirsig. Information: C.P. 1081, succ. Desjardins, Montréal, H5B 1C2 ou téléphoner à Micheline Brault: 277-3514. 27-6-83

■ Cours demandés

AIMERAIS SUIVRE COURS PRIVÉS de chant et de pose de la voix. 254-6204. 27-6-83

■ Déménagements

CONSEILLER en petits et gros déménagements; Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone 253-4374. J.N.O.

■ Divers

Faites réparer vos horloges à sonnerie
Travail très soigné et garanti. Longue expérience.
671-1530 27-6-83

Monsieur Baignoire®
Reémaille sur place
baignoires, lavabos, tuiles à la couleur désirée.
ESTIMATION GRATUITE 336-1133
980 Oulmet, Ville St-Laurent 27-6-83

■ Fermes à vendre

CANTONS DE L'EST: 43 acres déboisés, 124 boisés, maison 8 pièces, foyer en pierre, s/s fini, entrepôt 24X52, équipement de ferme, île, lac, rivières, pas d'agent. 465-6192, (514) 298-5333. 27-6-83

PETITE MAISON, 4 arpents, beau site, tranquille, vendre ou louer. 271-9192. 27-06-83

■ Instruments de musique

CONTREBASSE 3/4 en pin, cordes jazz, belle sonorité. $1200. 277-8973 27-06-83

■ Maisons à louer



OUTREMONT — Prestigieuse, historique, grand terrain paysagé, près U. de M., 9 pièces, grenier mansardé, cave à vin, taxes payées, placards cèdre, prête à habiter (la partie de droite de la maison), $1,200, stationnement. VISITE LIBRE: vendredi, samedi, dimanche, 792 CÔTE STE-CATHERINE. 849-2481, 737-0302. **27-06-83**

■ Local commercial à louer

ST-DENIS PRÈS ROY, métro Sherbrooke, 840, pieds carrés pour boutique, galerie, bureau. 849-6713, 484-3278. 29-6-83

■ Maisons à louer

À LOUER POUR UN AN, cottage meublé, grand 5 pièces, rénové, près de Parc Lafontaine, chauffage électrique, grand jardin, espace de stationnements, terrasse sur 2 niveaux, très ensoleillé, $550/mois. 525-0414 29-6-83

ROXBORO, bungalow 3 c.c., garage, site paisible, près de gare. 276-8181. 27-6-83

CENTRE-VILLE, luxueux 8 pièces, style cottage, boiseries décapées, terrasse ensoleillée. $575/mois. 849-0017, 842-5931, 483-4056. 27-06-83

MAISON ANCIENNE Très confortable, meublée, site tranquille dans les Apalaches, près Victoriaville. $300 par mois, 1-819-344-2332. 27-06-83

ST-LAMBERT, maison détachée, 4 c.c., salle familiale avec porte-patio jardin, climatisation centrale, garage double électrique, $950/mois. 672-6174 entre 6h-10h. 25-7-83

■ Maisons de campagne à louer

LOUE MAISON ancienne restaurée, 6½, jardin, bord de rivière Richelieu, St-Ours, $400. Tél.: 1-785-3407. 27-6-83

AU MILIEU DES MOUTONS, une maison de ferme restaurée et meublée. Accès à grand lac sauvage et forêt pour des vacances dans la quiétude rustique du bas St-Laurent. St-Mathieu. $175/semaine. (418) 738-2295. 28-6-83

■ Maisons de campagne à vendre

MAISON DE STYLE QUÉBÉCOIS, toit à larmiers, très grandes pièces, grand foyer, poutres apparentes, planchers de terre cuite, 65 arpents, 2 ruisseaux, rivière Maskinongé, rang asphalté, cul-de-sac, 1 h de Montréal, 35 minutes de Trois-Rivières, Rive-Nord. Tél.: Après 19 h: 352-3581. 27-6-83

ANCIENNE FERME région Bois-Francs près Victoriaville, 100 milles Montréal, 10 acres, maison, bâtiments, verger. $32,500. (514) 273-3013. 5-7-83

■ Musique

PREVILLE JAZZ, « Big-Band ou Combo ». Tom Green. 284-9670 ou 489-6971 27-06-83

■ On demande

GROUPE DE PARENTS
Ayant perdu sa garderie cherche éducateur pour en fonder une nouvelle. Secteur Outremont. Tél.: lundi, 277-1744 27-6-83

■ Occasions d'affaires

VENTE IMPRIMERIE, IMPRIMERIE CHIFRE D'AFFAIRES $1,000,000. Cause maladie. Notaire Céline Michaud, 321-6124. 27-6-83

■ Offres d'emplois

VENDEURS / VENDEUSES DEMANDÉS, expérience dans le meuble et décoration. Faire parvenir C.V. à: B.P. 5211, St-Laurent H4L 4Z8. 27-6-83

■ Professionnels

LE DOYEN
TRADUCTIONS SPÉCIALISÉES

Français, Anglais, Allemand, Espagnol, rédacteurs, correcteurs, interprètes, service d'imprimerie. Ramassage et livraison à domicile, 7 jours par semaine à toute heure. 255-9064. J.N.O.

■ Propriétés à vendre

MAGNIFIQUE DUPLEX
Sur Gouin du côté sud entre St-Laurent et Grande-Allée à Ahuntsic. $145,000.
389-4429
27-06-83

HAMPSTEAD, Dufferin, duplex détaché, rénové, 6½-6½, s/s fini, occupation double. $175 000., négociable.
OUTREMONT, Claude-Champagne, cottage, 5 c.c. boiseries, $190 000.
A. Trudeau, courtier.
733-1871
27-6-83

OUTREMONT, terrasse Laurier, ravissant Townhouse, 2 garages, M. LeSourd. 731-6306, 735-2281. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 26-7-83

VILLE MONT-ROYAL ADJACENT, cottage 8 pièces, impeccable, 4 c.c., foyer, garage, véranda, sous-sol fini, paysager, jardin, patio, train CN, $118,000. 342-3680, 326-1980. 27-6-83

N.D.G., 3772, Grey, visite libre dimanche 3-5h PM, super résidence, construction Lambert, garage. Jardin, F. Bibaud, 935-8541, 482-1143. A.E. LEPAGE COURTIER 27-6-83

ST-LAMBERT — Maison tout brique, 2 étages, 4 c.c., $88,000. aussi duplex de luxe, Sam Tran 651-9381, 677-8846. TRUST GÉNÉRAL, courtier 27-6-83

OUTREMONT, Côte Ste-Catherine, en flanc de montagne, 4 magnifiques cottages, finition de grand soin, grandes pièces, 3 c.c., 2½ s.b., cour privée, stationnement double intérieur. Prix pré-construction: $175,000. Prêts pour 1er juillet 1983. 842-1046, 849-1072, 632-8402. 27-6-83

AHUNTSIC, bord de l'eau, magnifique cottage semi-détaché, exclusif, meublé ou non, 4 c.c., 4 s.b., foyer, cellier, terrain approximativement 6000 p.c., clôture fer, cause transfert. Prix demandé $189 000. non meublé. 381-6995. 27-6-83

LAVAL, secteur Ste-Rose, 8 pièces, grand terrain paysager, construction 1973, pierres et cèdres. À voir absolument. Pour rendez-vous: 622-1035. 30-6-83

VIEUX MONTRÉAL: Bâtisse superbe pour restaurant de classe, terrasse sur le toit, mezzanine. Louise Hamelin, 651-5300, 465-7595. MONTRÉAL TRUST COURTIER 28-6-83

■ Propriétés à vendre

ADJACENT HAMPSTEAD, cottage, 3 chambres, 1½ s.b., grand terain, à vendre ou louer. 737-8000 27-06-83

N.D.G., magnifique cottage en rangée, 4 c.c., superbes boiseries,

Terry Francona réussit le jeu défensif de l'année

☐ Rogers inscrit sa 10e victoire

☐ Dawson frappe son 14e circuit

par Daniel Caza
de la Presse Canadienne

Tim Raines et Andre Dawson se sont à nouveau chargés de l'attaque des Expos hier après-midi mais, cette fois, c'est Terry Francona qui a permis aux hommes de Bill Virdon de l'emporter 4-3 sur les Cubs de Chicago, devant 28,795 spectateurs. Francona a exécuté un jeu défensif tenant du miracle, après que les Cubs eurent rempli les coussins après un retrait à la neuvième manche.

Évoluant au premier-but par mesure défensive à la place de Al Oliver, Francona a volé un triple certain au frappeur suppléant Jay Johnstone en plongeant vers sa gauche le long de la ligne de droite pour saisir la balle après un bond. S'il avait raté cette balle, les Cubs auraient facilement vidé les sentiers et pris les devants pour la première fois du match.

Francona a ainsi aidé Jeff Reardon à préserver une 12e victoire et le partant Steve Rogers à mériter son 10e triomphe en 13 décisions cette saison.

« Je n'ai jamais eu droit à une si belle pièce de jeu en défensive depuis que j'évolue dans les ligues majeures, a d'ailleurs reconnu l'as-pompier des Expos. Quand Johnstone a frappé la balle, j'étais certain qu'il s'agissait d'un triple. « Tito » a peut-être été chanceux de capter la balle, mais on a parfois besoin de chance pour connaître le succès. »

Quant à Francona, il était heureux de pouvoir enfin contribuer aux succès de l'équipe après avoir vécu des moments inquiétants depuis le début de la campagne.

« J'aurais peut-être pu tenter de retirer le coureur qui se dirigeait vers le marbre, a-t-il expliqué. Mais comme il ne s'agissait pas du point égalisateur, le seul jeu que j'avais en tête était de toucher au premier coussin pour éliminer Johnstone. De plus, je ne voyais pas clairement ce qui se passait autour de moi puisque'en plongeant, mes verres fumés me sont tombés sur le nez. »

Un autre beau jeu défensif, celui-là accompli par le joueur d'arrêt-court Chris Speier, aurait pu permettre à Rogers de compléter un huitième match cette saison. Cependant, l'arbitre Jerry Dale a raté le bateau, ayant le dos au jeu.

Après un retrait à la neuvième manche, Rogers a accordé un simple à Keith Moreland. Ron Cey a suivi avec un roulant qui a effectué de hauts bonds. Speier ne put retirer Cey au premier but, mais il surprit tout le monde en se retournant rapidement pour relayer la balle à Bryan Little et harponner Moreland qui avait déjà contourné le deuxième sac.

« Le jeu n'était même pas serré, a commenté Little qui s'en est pris verbalement à l'officiel, appuyé du gérant Bill Virdon. Mais Dale n'a jamais vu ce qui s'est passé. C'est dommage pour Steve car, avec cet important retrait, il aurait pu compléter la rencontre. »

Rogers n'était pas déçu d'avoir eu à céder sa place à Dan Schatzeder et à Jeff Reardon pour maîtriser les Cubs.

« La situation exigeait le soutien d'un releveur, a dit Rogers. Avec Schatzy et Jeff en grande forme, le gérant a eu raison d'intervenir, a ajouté Rogers qui totalise maintenant 127 manches et un tiers au monticule, un sommet dans la Ligue nationale. En recourant à leurs services, Virdon a changé le rythme de la rencontre, ce qui nous a été profitable. »

Avec deux coureurs sur les sentiers, le gaucher Schatzeder a donné un simple à Bill Buckner, mais Moreland, qui était posté au deuxième coussin, a respecté le bras de Andre Dawson en choisissant de ne pas tenter de croiser le marbre.

« Voilà un autre jeu défensif qui nous a permis de garder les devants », a mentionné Rogers.

Dawson a de plus brillé à l'attaque avec un circuit en solo, son 14e, un triple et un ballon sacrifice. Il a produit deux points pour hausser son total à 56. Son 12e ballon sacrifice lui a en outre permis d'égaler un record d'équipe pour une saison entière. Et on n'a pas encore franchi la moitié du calendrier. . .

« Avec un Tim Raines qui atteint les sentiers avec la régularité d'une horloge et un Bryan Little qui dépose les amortis-sacrifices avec autant d'aisance, il est facile d'accumuler les ballons-sacrifices », a déclaré celui qui flirte drôlement avec le titre de joueur par excellence de la Ligue nationale.

Raines a en effet continué de semer la terreur chez l'adversaire en frappant un simple à la troisième manche pour produire son 32e point de la saison et en ajoutant un double à sa fiche, à la huitième reprise, avant de marquer sur le ballon-sacrifice de Dawson.

Le duo Raines-Dawson a fait suffisamment mal au lanceur Dick Ruthven pour qu'il écope d'un cinquième revers en neuf décisions, même s'il s'est très bien comporté dans l'ensemble, avant de laisser sa place à un frappeur suppléant à la huitième manche.

Al Oliver a fait compter l'autre point des Expos en poussant Dawson au marbre avec un simple à la sixième manche.

A l'offensive pour les Cubs, seul Ron Cey est parvenu à atteindre Rogers d'aplomb. Il a récolté son septième circuit à ses dépens, à la cinquième manche.

Si les Expos inscrivaient un quatrième triomphe consécutif, les Cubs, eux, encaissaient un sixième revers de suite.

ÉCHOS — Toujours ennuyé par une blessure au genou droit, le voltigeur de droite Warren Cromartie a cédé son poste au jeune Terry Francona hier après-midi.

La rapidité des Expos compte pour beaucoup dans leur récente poussée victorieuse. Ils ont inscrit 29 vols de but en 32 tentatives au cours de leurs 21 dernières rencontres, contre 10 en 22 pour leurs rivaux lors de la même période.

Les lanceurs débutants pour le match de ce soir seront Ray Burris (3-2) et Ferguson Jenkins (3-3). Un beau duel en perspective.

Hier

Cubs (3)	pb	p	cs	pp	Expos (4)	pb	p	cs	pp
MHall cc	4	0	0	0	Raines cg	4	1	2	1
Sndbrg 2b	4	0	1	0	Little 2b	3	0	0	0
Durhm 1b	4	0	1	0	Dawson cc	3	2	2	2
Morelnd cd	4	2	2	0	Oliver 1b	4	0	1	1
Cey 3b	4	1	3	1	JWhite cd	0	0	0	0
STomsn cg	2	0	0	0	Wallach 3b	3	0	1	0
Bucknr 1b	2	0	1	0	Carter r	3	0	0	0
JDavis r	2	0	0	1	Francon cd	3	0	0	0
Johnstn lu	1	0	0	1	Speier ac	3	1	1	0
Veryzer ac	3	0	0	0	Rogers l	2	0	0	0
Campbel l	0	0	0	0	Schtzdr l	0	0	0	0
JeMrls lu	1	0	0	0	Reardon l	0	0	0	0
Ruthven l	2	0	0	0					
Bowa ac	1	0	0	0					
Totaux	34	3	8	3	Totaux	28	4	7	4

Chicago	000	010	101— 3
Montréal	001	101	01x— 4

Point produit victorieux — Raines (8). LSB—Chicago 5, Montréal 3. 2B—Sandberg, Raines. 3B—Dawson. CC—Dawson (14), Cey (7). S—Rogers, Little. BS— JDavis, Dawson.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Chicago						
Ruthven p,4-5	7	6	3	3	0	6
Campbell	1	1	1	1	0	0
Montréal						
Rogers g,10-3	8 1-3	7	3	3	0	6
Schtzdr	0	1	0	0	0	0
Reardon vp,12	2-3	0	0	0	0	1

Schatzeder a affronté un frappeur à la 9e manche. D—2 h 15. A—28,795.

Jeudi

Phillies (3)	pb	p	cs	pp	Expos (4)	pb	p	cs	pp
Dernier cc	4	1	1	0	Raines cg	4	1	3	1
Rose 1b	4	0	0	1	Little 2b	2	1	0	0
Morgan 2b	4	0	1	0	Vail lu	1	0	0	0
Schmdt 3b	4	0	0	0	Reardon l	0	0	0	0
VHayes cd	3	1	1	0	Dawson cc	4	0	0	0
Matthws cg	3	0	0	0	Oliver 1b	4	0	3	2
Virgil r	4	0	1	1	Wallach 3b	4	0	1	0
DeJesus ac	3	0	0	0	Carter r	3	1	1	0
BDiaz lu	1	0	0	0	Cromrti cd	2	0	0	0
Hudson l	1	0	0	0	JWhite cd	1	0	1	0
Altmran l	0	0	0	0	Speier ac	3	1	1	0
Gross l	0	1	0	0	Gullcksn l	2	0	0	0
McGraw l	0	0	0	0	BSmith l	1	0	1	0
Lefebvr lu	1	0	1	0	Whitfrd lu	1	0	0	0
WHrndz l	0	0	0	0	Flynn 2b	0	0	0	0
Totaux	32	3	5	2	Totaux	32	4	11	3

Philadelphie	010	002	000— 3
Montréal	211	000	00x— 4

Point produit victorieux — Oliver (6). E—DeJesus, Dernier, Oliver. DJ— Philadelphie 2, Montréal 1. LSB—Philadelphie 5, Montréal 10. 2B—Virgil, Raines, Carter, Oliver, Dernier. BV—Raines 3 (30), Little (4), VHayes (4). S—Speier.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Philadelphie						
Hudson p,1-2	4 1-3	8	4	3	4	3
Altmrano	2-3	0	0	0	0	0
McGraw	1	2	0	0	0	0
WHerndez	2	1	0	0	1	0
Montréal						
Gullcksn g,7-8	5	3	3	3	1	5
BSmith	3	2	0	0	1	3
Reardon vp,11	1	0	0	0	1	1

Gullickson a affronté deux frappeurs à la 8e manche. ML—Hudson. D—2 h 55. A—31,064.

Carling Bassett continue d'étonner, mais Evert-Lloyd perd prématurément

LONDRES (AFP-AP) — Nouvelle victoire de la Canadienne Carling Bassett et élimination prématurée pour l'Américaine Chris Evert-Lloyd, hier, au cours de la cinquième journée du tournoi de Wimbledon perturbé, pour la première fois, par la pluie.

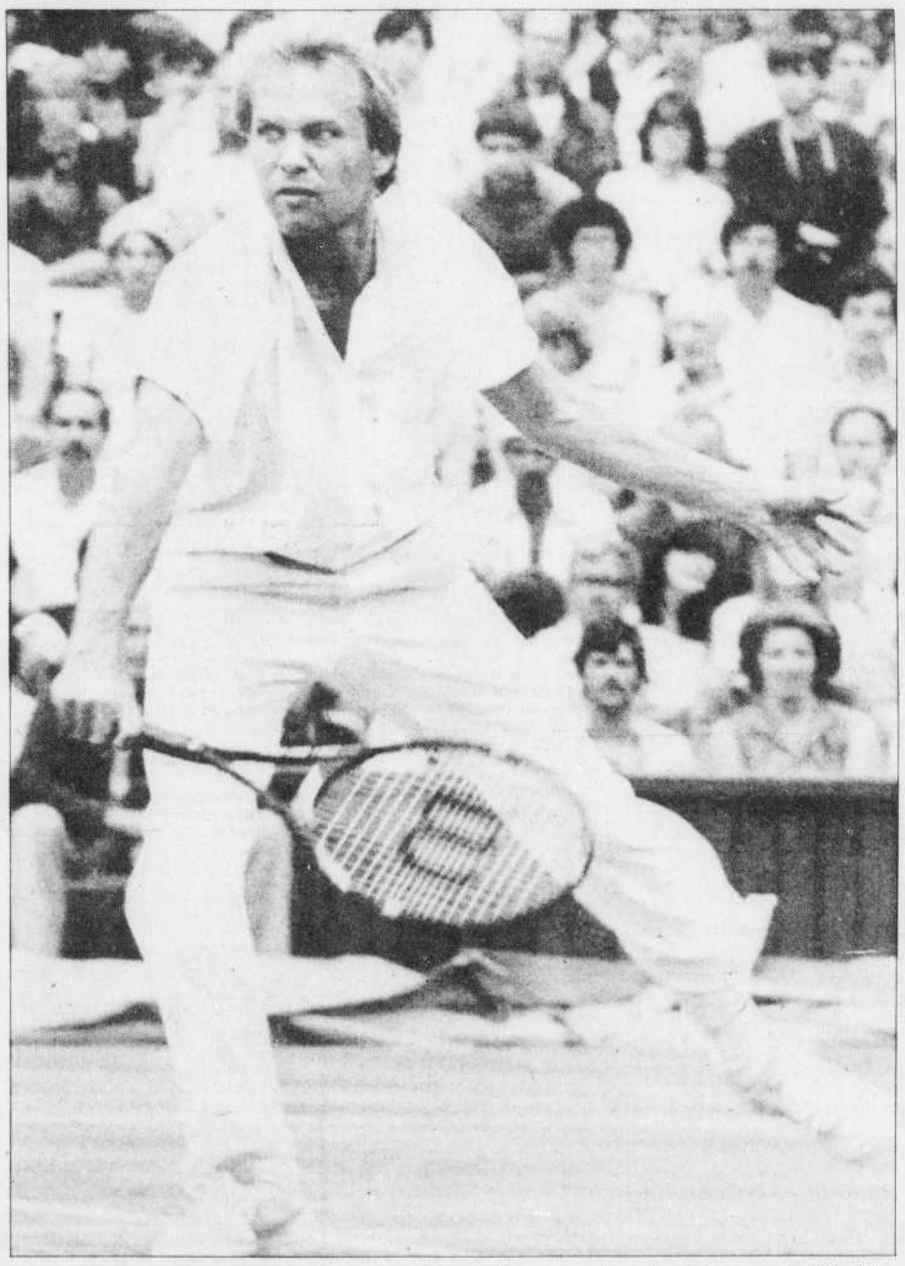
Pour Chris Evert-Lloyd, son élimination en deux manches face à sa compatriote Kathy Jordan, 26e mondiale, est un événement à double titre. C'est la première fois en 11 participations consécutives depuis 1973 qu'elle perd avant les demi-finales à Wimbledon où elle gagna trois fois, atteignant cinq autres fois la finale. D'autre part, cet échec lui barre la route de ce qui aurait pu être un grand chelem. Avant le tournoi anglais, elle avait gagné l'omnium des États-Unis à Flushing Meadow en septembre 82, l'omnium d'Australie à Melbourne en décembre puis, récemment, les Internationaux de France en juin.

Après sa victoire, Jordan a déclaré qu'elle avait particulièrement bien servi et que les retours de son adversaire avaient été moins bons que d'habitude.

« Depuis quelques semaines, j'ai décidé de contrôler une bonne fois pour toutes mes nerfs sur le court, ce qui n'était pas le cas auparavant. Cela m'a beaucoup aidé aujourd'hui. Je crois que c'est bon pour le tennis féminin qu'une joueuse de mon calibre puisse réussir à vaincre la première ou la deuxième joueuse au monde », a expliqué Mlle Jordan, une diplômée en sciences politiques.

Quant à Evert-Lloyd, elle était dans ses petits souliers quand elle a rencontré les journalistes après sa pénible défaite. « Bien sûr, je suis très déçue parce que j'ai perdu contre une joueuse qui ne m'avait jamais battue et aussi parce que jamais je n'avais échoué si tôt à Wimbledon ».

Une deuxième surprise a été enregistrée en simple dames avec l'échec de la Hongroise de 17 ans Andrea Temesvari (numéro 14). Elle s'est inclinée, il est vrai, devant le grand espoir canadien Carling Bassett, 15 ans seulement et déjà une coriace joueuse professionnelle.



La tenue rétro de l'Américain Trey Waltke a fait sourire dans les tribunes de Wimbledon, mais elle n'a pas déconcentré le Tchécoslovaque Ivan Lendl, qui l'a emporté 6-4, 6-2, 6-3. (Photolaser AP)

Jouant sur le court central, la jeune Torontoise l'a emporté en deux manches de 6-3, 7-6, vengeant ainsi l'échec subi contre sa partenaire d'entraînement plus tôt cette année, à Oakland.

Bassett, classée 27e mondiale, affrontera en seizièmes-de-finale l'Américaine Andrea Jaeger, tête de série no 3. Il s'agit du meilleur résultat jamais enregistré par une Canadienne à Wimbledon. Susan Butt de Vancouver avait perdu en troisième ronde en 1961, cependant que Marjorie Blackwood, d'Ottawa, était éliminée en 32ièmes de finale également, l'an dernier. Bassett avait précédemment battu les Américaines Joanne Russell et Sharon Walsh.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 4, Philadelphie 3
New York, 7, St-Louis 5
San Diego 7, Los Angeles 5
Pittsburgh 5, Chicago 2

Hier
Montréal 4, Chicago 3
Atlanta à Cincinnati, 2
Philadelphie à New York
Pittsburgh à St.Louis
Houston à Los Angeles
San Diego à San Francisco

Aujourd'hui
Pittsburgh, Robinson (1-0) à St-Louis, Hagen (2-0), 13 h 20
Philadelphie, (pas choisi) à New York, Terrell (1-0), 13 h 35
San Diego, Whitson (2-4) à San Francisco, Breining (6-4), 16 h 05
Atlanta, Falcone (5-1) à Cincinnati, Puleo (2-3), 19 h 05
Chicago, Jenkins (3-3) à Montréal, Burris (3-2), 20 h 05
Houston, Knepper (2-9) à Los Angeles, Reuss (6-6), 22 h 05

Dimanche
Chicago à Montréal
Philadelphie à New York, 2
Atlanta à Cincinnati
Pittsburgh à St.Louis
San Diego à San Francisco, 2
Houston à Los Angeles

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Hendrick, StL	219	75	.342
Knight, Hou	217	71	.327
Murphy, Atl	248	81	.327

Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
Carter	224	55	28	7	.246
Cromartie	180	55	18	2	.306
Crowley	7	2	0	0	.286
Dawson	266	87	56	14	.327
Flynn	187	38	7	0	.203
Francona	83	16	5	0	.193
Little	188	46	21	1	.245
Oliver	262	80	32	4	.305
Raines	254	72	32	4	.284
Ramos	19	7	2	0	.368
Speier	116	31	9	0	.267
Vail	23	4	2	1	.174
Wallach	245	66	29	8	.269
White	25	3	0	0	.120
Wohlford	47	12	4	1	.255

Buts volés: Raines, 30; Dawson, 8; Cromartie, 5; Little, 4; White, 3; Speier, 1.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burris	3-2	61.2	15	45	2.21
Fryman	0-0	0.1	0	0	0.00
Gullickson	7-8	102.1	47	62	4.13
Lea	5-3	89.1	30	55	3.02
Lerch	1-0	33.0	14	19	3.82
Reardon	3-4	39.1	13	29	2.98
Rogers	10-3	127.1	40	82	2.83
Sanderson	4-5	52.0	32	37	5.54
Schatzeder	3-0	32.0	5	17	1.41
Smith	1-3	43.1	12	25	2.49
Welsh	0-0	26.0	19	9	6.58

Parties sauvées: Reardon, 12; Smith, 3.

Dawson, Mtl	**263**	**85**	**.323**
Madlock, Pgh	212	68	.321
Evans, SF	244	76	.311
McGee, StL	206	64	.311
Horner, Atl	204	63	.309
Oliver, Mtl	**254**	**78**	**.307**
LoSmith, Stl	192	59	.307

Circuits: Murphy, Atlanta, 19; Evans, San Francisco, 19; Schmidt, Philadelphie, 14; Guerrero, Los Angeles, 14.

Points produits: Dawson, Montréal, 54; Murphy, Atlanta, 53.

Lanceurs: Dawley, Houston, 5-1, 1.72; Ryan, Houston, 5-1, 2.04; Lavelle, San Francisco, 5-1, 2.06; Falcone, Atlanta, 5-1, 2.48; Montefusco, San Diego, 5-1, 5.45.

Ligue Américaine

Jeudi
Chicago 8, Minnesota 6
Cleveland 5, Boston 4
Californie 7, Kansas City 2
Toronto 5, Seattle 4

Hier
Oakland au Texas, 2
Detroit à Baltimore
New York à Boston
Cleveland à Milwaukee
Minnesota à Chicago
Californie à Kansas City
Toronto à Seattle

Aujourd'hui
New York, Howell (0-3) à Boston, Eckersley (5-4), 14 h 05
Detroit, Rozema (5-0) à Baltimore, Palmer (2-1), 19 h 35
Cleveland, Eichelberger (3-5) à Milwaukee, Waits (0-2), 20 h 30
Minnesota, Viola (3-4) à Chicago, Hoyt (8-7), 20 h 30
Californie, Witt (3-5) à Kansas City, Creel (0-2), 20 h 35
Oakland, Krueger (6-5) au Texas, Tanana (2-1), 20 h 35
Toronto, Gott (5-5) à Seattle, Beattie (4-5), 22 h 35

Dimanche
New York à Boston
Detroit à Baltimore
Minnesota à Chicago
Cleveland à Milwaukee
Californie à Kansas City
Toronto à Seattle
Oakland au Texas

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Carew, Cal	217	89	.410
Boggs, Bos	244	89	.365
McRae, KC	231	80	.346
Griffey, NY	237	80	.338
Thornton, Cle	206	67	.325
Almon, Oak	190	61	.321
Yount, Mil	252	81	.321
Whitaker, Det	283	90	.318
Simmons, Mil	249	79	.317
Hrbek, Min	208	65	.313

Circuits: Rice, Boston, 16; Armas, Boston, 16; Kittle, Chicago, 16; DeCinces, Californie, 15; Johnson, Toronto, 14; Lynn, Californie, 13.

Points produits: Kittle, Chicago, 50; Ward, Minnesota, 48.

Lanceurs: Flanagan, Baltimore, 6-0, 2.72; Kison, Californie, 6-1, 3.23; Koosman, Chicago, 6-1, 4.05; Jackson, Toronto, 5-1, 4.28.

LIGUE NATIONALE

Section Est	g	p	moy.	diff.
MONTRÉAL	**37**	**29**	**.561**	**—**
ST-LOUIS	34	32	.515	3
PHILADELPHIE	29	33	.468	6
CHICAGO	30	38	.441	8
PITTSBURGH	28	36	.438	8
NEW YORK	27	40	.403	10½
Section Ouest				
LOS ANGELES	43	25	.632	—
ATLANTA	39	29	.574	4
SAN FRANCISCO	35	33	.515	8
SAN DIEGO	35	33	.515	8
HOUSTON	35	35	.500	9
CINCINNATI	30	39	.435	13½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	39	28	.582	—
TORONTO	38	29	.567	1
DETROIT	37	30	.552	2
NEW YORK	35	31	.530	3½
BOSTON	33	34	.493	6
CLEVELAND	32	36	.471	7½
MILWAUKEE	30	35	.462	8
Section Ouest				
CALIFORNIE	37	31	.544	—
TEXAS	35	31	.530	1
KANSAS CITY	33	30	.524	1½
CHICAGO	34	33	.507	2½
OAKLAND	33	35	.485	4
MINNESOTA	29	42	.408	9½
SEATTLE	26	46	.361	13

SOCCER

Ligue Nord-Américaine

Mercredi
Chicago 3, New York 2
Golden Bay 3, Team America 0
Vancouver 1, San Diego 0

Jeudi
Toronto 3, Fort Lauderdale 2

Aujourd'hui
New York à Montréal
Team America à Chicago
Seattle à San Diego
Tulsa à Fort Lauderdale

Dimanche
Golden Bay à Toronto
Tampa Bay à Vancouver

Ligue Canadienne

Mercredi
Montréal 2, Mississauga 0

Aujourd'hui
Edmonton à Calgary
Hamilton à Toronto

Dimanche
Mississauga à Montréal
Toronto à Hamilton

LIGUE CANADIENNE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
EDMONTON	8	6	0	2	21	5	14
HAMILTON	9	2	3	4	13	15	8
MONTRÉAL	**7**	**4**	**2**	**1**	**12**	**7**	**9**
TORONTO	6	2	3	1	9	12	5
CALGARY	7	2	4	1	10	14	5
MISSISSAUGA	9	2	6	1	9	21	5

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

Section Est	pj	g	p	bp	bc	pb	pts
TORONTO	13	8	5	27	23	26	74
NEW YORK	13	8	5	36	21	25	73
CHICAGO	10	6	4	19	21	17	53
MONTRÉAL	**13**	**4**	**9**	**24**	**38**	**20**	**44**
Section Sud							
TULSA	13	5	8	21	25	19	49
TEAM AMERICA	12	7	5	13	14	9	45
TAMPA BAY	13	4	9	23	28	20	44
FORT LAUDERDALE	12	4	8	19	23	17	41
Section Ouest							
VANCOUVER	13	12	1	27	10	24	94
GOLDEN BAY	9	7	2	22	11	18	60
SEATTLE	12	5	7	20	20	15	41
SAN DIEGO	9	1	8	4	21	4	10

(Six points sont accordés pour une victoire en temps régulier ou en prolongation, quatre points pour une victoire en confrontation. Un point boni pour chaque but compté jusqu'au maximum de trois par match. Aucun point boni pour un point en prolongation ou en confrontation.)

Le Canadien a voté en faveur de la prolongation

« L'adoption, par les gouverneurs de la ligue nationale de hockey, d'une période de prolongation de cinq minutes est la meilleure chose qui pouvait arriver au hockey. Nous avons d'ailleurs été les premiers à appuyer la proposition de M. Marcel Aubut et des Nordiques. »

De retour de la réunion des gouverneurs du circuit Ziegler, qui a pris fin mercredi, à Québec, le président du Canadien de Montréal, M. Ronald Corey, a tenu à faire cette mise au point. Selon une nouvelle publiée dans les journaux, on prétendait que le Canadien était contre l'idée de la prolongation. Ce n'est donc pas le cas puisque le Canadien a voté en faveur hier.

« Serge Savard et moi sommes de chauds partisans de ce nouveau règlement, a-t-il expliqué. Nous croyons que les amateurs en seront les premiers bénéficiaires puisque le spectacle en sera rehaussé.

« Les équipes devront aussi changer leurs stratégies, ce qui va amener une nouvelle dimension au hockey. Je crois que la raison d'être du sport est de déterminer un gagnant et grâce à ce nouveau règlement nous allons éliminer les verdicts nuls de 50 pour cent. »

Comment expliquer le changement d'attitude des gouverneurs qui avaient refusé, l'an dernier, un pareil règlement? « Plusieurs nouveaux gouverneurs sont arrivés, cette année, avec une nouvelle façon de penser ».

en bref...

■ *Scott et Fairbanks blessés*

Les Concordes de Montréal entreprendront leur deuxième saison dans la Ligue canadienne de football privés des services de Doug Scott et Lloyd Fairbanks, deux de leurs meilleurs joueurs de ligne. Scott et Fairbanks ont été blessés mardi soir à Hamilton où les Concordes ont subi une défaite hors-concours de 25-18.

Scott, un ailier défensif de grand talent, a aggravé une vieille blessure au genou droit et il sera tenu à l'écart du jeu pour les deux prochains mois, ratant au moins les cinq premiers matches réguliers. Il est passé sous le bistouri hier et devra porter un plâtre pour une période indéterminée.

Quant à Fairbanks, un bloqueur à l'attaque, il a eu le poignet droit fracturé et ne reviendra pas au jeu avant au moins un mois. Il est même possible qu'on doive installer une tige dans le poignet blessé, ce qui aurait pour résultat de prolonger sa période de convalescence.

■ *Beck mène à Memphis*

MEMPHIS (AP) — Chip Beck, qui a réussi quatre birdies à ses cinq derniers trous, a joué 68 et a porté son avance à deux coups à 133 à l'issue de la deuxième ronde de la classique de golf de Memphis, qui offre $400,000 de prix. Larry Mize, qui a joué sous l'orage, a égalé la meilleure ronde du tournoi en remettant une carte de 65 et il s'est hissé au deuxième rang à 135. Fuzzy Zoeller, un des plus longs cogneurs sur le circuit, n'était qu'à deux coups du meneurs au 18e trou, une normale cinq. Il a tenté d'atteindre le vert à son deuxième coup, mais a logé sa balle dans un ruisseau. Il a commis un bogey pour terminer avec une ronde de 68 qui le laissait à 136, à trois coups de Beck. Il est à égalité avec John Fought.

■ *Hachey gagne à Bromont*

BROMONT (PC) — Don Hachey a remporté son premier tournoi sur le circuit Labatt Bleue de l'Assocation des golfeurs professionnels du Québec, disputé mercredi sur le parcours du club de Bromont, à l'issue du second trou supplémentaire. L'adjoint-professionnel au club de l'Ile Perrot, d'origine acadienne, l'a emporté quand son adversaire Serge Thivierge a raté le par lorsque sa balle a frisé la coupe avant de s'en éloigner. Il a empoché une bourse de $1,800. Deux autres joueurs seulement ont obtenu la normale (71) du parcours, soit Carlo Blanchard, du club Saint-Luc (35 et 36) et Yves Tremblay, du Royal Québec, auteur d'un premier neuf de 32 sabordé au 18e trou par un double bogey.

■ *Brill la première victime*

LOS ANGELES — Debbie Brill, de Burnaby, Colombie-Britannique, est devenue la première victime de la nouvelle surface d'athlétisme installée au Coliseum de Los Angeles en se blessant à un genou pendant un entraînement. Brill, qui a été championne du saut en hauteur féminin aux Jeux du Commonwealth en 1970 et 1982, a glissé alors qu'elle approchait la barre. Le Coliseum sera le site des épreuves d'athlétisme lors des Jeux olympiques de l'an prochain.

■ *Dupont échangé aux Whalers*

WINNIPEG — Les Jets de Winnipeg, de la Ligue nationale de hockey, ont échangé l'ailier gauche Normand Dupont aux Whalers de Hartford en retour de considérations futures. Dupont, un Montréalais âgé de 26 ans, qui n'a pas vu beaucoup d'action depuis deux ans, n'a amassé que 23 points la saison dernière, dont sept buts. Il avait été acquis du Canadien de Montréal en 1980. À sa première saison à Winnipeg, il a compté 27 buts et mérité 26 mentions d'aide. En 1981-82, sa production avait baissé à 13 buts et 25 passes.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, Kitchener, Gaspé, Hinton, Montréal, Calgary, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sept-Iles, Coaticook, Ottawa, Edmonton, Trois-Rivières, Gatineau, Matane, Amos

C.-Bresson

Suite de la page 1

Mentionnons au passage quelques traits de cette écriture discrète. Cartier-Bresson signale volontiers l'intérêt d'un événement donné — par exemple, le couronnement de George VI (photo no 67 de la série), l'incinération de Gandhi (no 70) ou le passage à Montmartre du futur Pie XII (no 100) — en photographiant non pas directement l'événement, mais bien le regard de ceux qui sont attirés par lui et qui, en définitive, lui confèrent toute son importance. Il s'agit donc de regarder le regardeur, et cette situation est astucieusement mise en abîme quand le Musée à son tour transforme le deuxième regardeur (le photographe) en *regardé* par les visiteurs de l'exposition.

D'autre part, mais dans un même esprit, le Leica de Cartier-Bresson s'arrête indifféremment sur les grands personnages de ce monde et sur ses figurants les plus anonymes, et c'est un autre charme de cette écriture que de réduire provisoirement l'écart entre les uns et les autres. En effet, la qualité des regards du chômeur madrilène (no 89), d'une mère mexicaine (no 51) ou même du petit garçon rigolo de la rue Mouffetard (no 141) ne le cèdent en rien en intensité à celle des regards de Mauriac (no 122), de Sartre (no 19) ou de Bonnard (no 116). Simplement, les fictions que suggèrent les premiers sont moins univoques . . .

Enfin, Cartier-Bresson aura vraisemblablement retenu de ses relations avec les surréalistes le goût du collage, des juxtapositions, des oppositions et des analogies inattendues. Ici, les exemples sont légion — le no 98, qui mime un montage photographique en juxtaposant brusquement le corps tronqué d'un Mexicain et des assemblages de chaussures diverses, m'apparaît spécialement efficace — et cette attitude joue non seulement à l'intérieur des photographies considérées isolément, mais encore (et plus subtilement!) dans l'ensemble de l'accrochage.

Celui-ci refuse aussi bien l'ordre chronologique que thématique pour proposer des îlots d'images qui constituent autant de microcosmes de l'oeuvre entier du photographe. Il est remarquable que Cartier-Bresson soit aussi le concepteur de la mise en scène de ces oeuvres qu'il considère comme son testament spirituel et dont le corpus diminue avec les années (il y en avait quelque 250 vers 1970). C'est dire que l'artiste ne perd surtout pas le sens de l'essentiel, qu'il est conscient que seuls les instantanés d'une exceptionnelle intensité ont quelque chance de créer une durée.

Un album magnifique des éditions Delpire (en anglais seulement), vendu à $85, sert de catalogue à la présentation. Par ailleurs, le Service d'animation du Musée s'est surpassé pour l'événement, en organisant la projection de films relatifs à Cartier-Bresson et à l'art de la photographie en général, ainsi que des ateliers de photo pour enfants et adolescents.

L'exposition *Henri Cartier-Bresson, photographe* se termine le 4 septembre, en même temps que *Le Projet de Berlin*, dont nous parlerons la semaine prochaine.

Musique

Suite de la page 1

flûtistes Ransom Wilson, Robert Stallman et Alain Marion; les pianistes Marc Durand, Angela Hewitt, Line Villeneuve, Jean-Paul Séville et Michel Kozlowsky; les violonistes Pierre Amoyal, Martin Foster et Julie Triquet, l'altiste Robert Verebes et les violoncellistes Desmond Hoebig et Marcel Saint-Cyr ainsi que le chef d'orchestre Raymond Dessaints.

Le Domaine Forget sera aussi le théâtre de l'épreuve finale du concours international organisé par Guitare-Québec sous les auspices de la Guitar Foundation of America. Quatre finalistes participeront à cette épreuve le 13 juillet. Deux ensembles de Québec, le Quatuor à cordes Laval nouvellement formé et le Quatuor de l'Association de musique actuelle de Québec (AMAQ) se feront également entendre. (Renseignements: 418-452-3233).

★ ★ ★

Le **Camp musical CAMMAC** situé sur les bords du lac Macdonald dans les Laurentides célèbre cette année ses 30 ans de fondation. Fondé par les frères Georges et Carl Little, il est l'un des seuls à admettre des participants de tous âges et de tous niveaux de formation musicale.

L'accent est mis sur l'activité de groupe: musique de chambre, musique chorale et musique d'ensemble. Des centaines de musiciens amateurs s'y rendront, du 21 juin au 8 août, afin de faire la musique dans une atmosphère de détente.

Le flûtiste Mario Duchesne a été longtemps l'un des directeurs du camp, qui cette année est dirigé par le baryton Jan Simons et le chef d'orchestre Louis Lavigueur. (Renseignements: 514-932-8755).

★ ★ ★

Le **Festival de Bromont,** dans la municipalité de ce nom, présentera une sixième saison du 6 au 20 août. Le concert inaugural sera présenté par le groupe de jazz de Preservation Hall de la Nouvelle-Orléans.

Le 13 août, on entendra le Quatuor à cordes Colorado, lauréat du récent concours international de Banff et récipiendaire du prix Naumburg, avec le concours du pianiste Menahem Pressler. Le jeune violoniste Jean-Marc Leclerc, gagnant des Concours de musique du Québec donnera un récital le 14 août. Le duo de guitares formé de Celin et Pepe Romero sera de retour pour la deuxième année le 19 août. Le festival se terminera le 20 août par un grand spectacle de musique country & western. (Renseignements: 514-534-2774).

★ ★ ★

On trouvera ci-après pour référence la nomenclature des sept autres camps musicaux répertoriés par le MACQ avec le numéro de téléphone. **Camp musical Accord Parfait,** lac Simon, Portneuf (418) 683-4863; **Camp musical Asbestos** (819) 845-2728 ou 845-5583; **Camp musical du Nord-Ouest québécois,** Mont Vidéo, Amos (819) 333-6744; **Camp musical de l'Outaouais,** Hull (819) 777-8021; **Camp musical Saint-Alexandre,** près de Rimouski (418) 723-2604 ou 722-7602; **Camp musical du lac Saint-Jean,** Métabetchouan (418) 349-3681; **Camp musical l'Hameçon,** Havre-aux-Maisons, Îles-de-la-Madeleine (418) 986-3720; **Camp musical Vivaldi,** Duchesnay, Portneuf (418)435-2824.

Au MBA

Suite de la page 1

se désistent ou sont remerciés, régulièrement) d'être un bon gestionnaire, en plus d'avoir du charisme. Il pourra, dès lors, se frayer un chemin dans tous les milieux. « Aussi, dit-elle, très peu de Canadiens se sont présentés à ce poste et il n'est pas surprenant qu'un étranger l'ait obtenu. »

De son côté, M. Jean Trudel, qui a démissionné comme directeur du MBA il y a un an, s'étonne que le conseil d'administration n'ait pas encore adopté de règlements à la suite d'un rapport des Hautes Études Commerciales (septembre 82) recommandant, entre autres, que le conseil clarifie son rôle. « Quel que soit le directeur qu'on choisit, il faut d'abord déterminer les mandats pour chacune des parties », commente-t-il.

Il insiste, aussi, sur l'unité au sein du conseil, car les opinions trop divergentes amènent une confusion qui se répercute à la direction. Ironiquement, il termine: « J'ai hérité du musée après les grandes rénovations et je crois bien avoir préparé le terrain à un nouveau directeur. »

M. André Juneau, directeur des musées au ministère des Affaires culturelles, est plus laconique: « Le Musée se doit d'avoir un directeur qui le représentera à l'extérieur, et celui-ci pourra très bien le faire. »

Quant au Conseil de la sculpture du Québec, sa directrice, Mme Tatiana Demidoff-Séguin, espère que ce nouveau directeur sera sensibilisé à la culture d'ici et que des oeuvres québécoises de toutes les époques seront exposées au MBA. Elle ajoute: « Nous, les artistes, nous allons rester vigilants à ce sujet. »

Lorsque M. Alexandre Gaudieri franchira en octobre les grandes portes du Musée (qui seront réouvertes d'ici peu), il lui faudra manifester beaucoup d'adresse et d'acuité pour remplir son mandat de trois ans, puisque les fonctions d'un directeur sont de veiller à la collection permanente, d'élaborer de nouvelles expositions et d'élargir les acquisitions.

Mais que s'est-il passé au Musée cette année? Tout d'abord, l'affluence des visiteurs a augmenté de 11 %. La vénérable institution a ainsi accueilli presque un quart de million d'amateurs d'art. Ils étaient 92,000 à se pousser au portillon pour voir *L'Art du cinéma d'animation.* La rétrospective d'André Kertész, photographe hongrois, vivant aux États-Unis, a suscité beaucoup d'intérêt, d'autant plus que l'artiste, âgé de 89 ans, s'est déplacé pour l'événement.

Vint ensuite l'exposition de la collection Morrice. La succession d'Eleanore et David Morrice a offert au musée les oeuvres de leur oncle James Wilson Morrice, des toiles, aquarelles et carnets de dessins. Cette collection constitue à elle seule l'une des plus exceptionnelles que possède le MBA.

Car un Musée doit compter sur les legs, dons ou acquisitions. Ils sont la force même de la renommée de ce lieu d'art, par excellence. Et ils sont un apport essentiel au montant dérisoire dont le Musée dispose pour l'achat d'oeuvres. Les dons reçus représentent l'équivalent de $1,506,000. Ils proviennent, entre autres, de la famille Samuel et Saidye Bronfman, de la Fondation de Sève, de M. et Mme Michel Hornstein, M. & Mme Neil B. Ivory, M. et Mme Paul Ivanier, M. Hasseinali Soudavar, Dr Max Stern et, finalement, du Dr Gerald Weisbrod.

Pour que puissent continuer les activités du Musée, son personnel a accepté un gel des salaires pendant l'année 1982-1983. Malgré cela, les dépenses totalisaient $4,563,409 et les revenus 4,571,991, entraînant $8,582 de surplus. Le déficit accumulé reste inchangé à $565,636.

Le gouvernement du Québec donne la plus forte subvention, de l'ordre de 59 %, le gouvernement du Canada de 17.5 % et, finalement, la Communauté urbaine de Montréal de 3.5 %.

Enfin, cette année, la bibliothèque ajoutera à ses services un répertoire de coupures de journaux retraçant la vie artistique et sociale de la métropole depuis un siècle.

Le Musée doit avoir un rayonnement aussi bien local qu'international, et doit donc bien identifier son public. Maintenant, il a un visage mais il ne s'est toujours pas exprimé. On sait que 54 % de la clientèle est féminine et 67.7 % est de langue française.

Sur ce point, un comité d'orientation du musée déplorait il y a un an le fait qu'il n'y ait pas encore de directeur des communications. Et, comme à nouvelle fonction, nouveau budget . . .

Le même comité, mis sur pied par le conseil d'administration, s'interrogeait sur la gestion de la bibliothèque. Elle est la doyenne des bibliothèques d'art au Canada, et elle rassemble 85,000 titres et catalogues divers, ce qui coûte cher. On suggérait, alors, qu'elle soit autonome, à l'écart des fluctuations du budget global, afin de maintenir sa qualité de services aux usagers. On insistait, aussi, sur le fait que ces derniers devraient avoir libre accès à la bibliothèque sans payer le droit d'entrée au Musée. Parce qu'enfin, le droit à la recherche ne devrait pas se payer!

Le comité proposait au MBA d'acquérir des oeuvres appartenant à la période moderne de 1900-1950, afin de faciliter la compréhension de l'histoire de l'art contemporain à travers le monde. Certaines décisions devraient être prises, prochainement, par le conseil d'administration, pour donner suite à ce rapport du comité d'orientation.

Le projet majeur du musée viendra à l'été 1984, avec une exposition du peintre français du XIXe siècle, William Adolphe Bouguereau. M. Gaudieri, qui entre officiellement en fonction cet automne, devrait alors être bien en selle.

en tête d'affiche

■ **Cinéma indien**. Une semaine consacrée à un cinéma national mal connu chez nous. Des longs métrages de James Ivory et de Satyajit Ray. (Conservatoire d'art cinématographique jusqu'au 30 juin)
■ **Trading Places**. Un riche administrateur blanc est dépossédé de tout et on met à sa place un Noir loqueteux. Une excellente comédie de John Landis finement rendue par Dan Akroyd et surtout Eddy Murphy. (Palace, La Cité, Fairview)
■ **Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ**. La nouvelle comédie de Jean Yanne avec une pléiade de vedettes dont Michel Serrault qui reprend son personnage de folle cette fois dans le rôle de César. Comique d'anachronismes comme l'avait fait Mel Brooks dans « History of the world, part I ». (Berri, Brossard, Jean-Talon, Cartier)
■ **War Games**. Avec son ordinateur, un adolescent entre en communication avec l'ordinateur géant du système de défense américain et risque, malgré lui, de provoquer un conflit thermonucléaire. Un bon suspense qui n'est pas sans faire réfléchir. Principalement interprété par le jeune Mathew Broderick, excellent dans son rôle. Réalisé par John Badham. (Loews, Westmount Square, Dorval)
■ **La Femme tatouée**. Une belle jeune femme et un vieux maître du tatouage qui exige qu'elle s'étende sur son assistant pendant qu'il la tatoue. Du fétichisme à l'érotisme à travers des images d'une beauté tout exotique. Un film japonais de Yoichi Takabayashi. (L'Autre Cinéma)
■ **La Traviata**. L'opéra de Verdi brillamment transposé à l'écran par Franco Zeffirelli qui réussit à nous faire voir la musique et entendre l'image. Avec Teresa Stratas et Placido Domingo. (Dauphin, avec sous-titres français; Alexis-Nihon, avec sous-titres anglais)
■ **The Hunger**. Vampires servis à la moderne. Superbe esthétiquement mais plutôt vide. Avec David Bowie, Catherine Deneuve et Susan Sarandon, tous excellents. (Cinéplex)
■ **Querelle**. Librement adapté du roman « Querelle de Brest » de Jean Genet, une descente aux enfers signée Fassbinder qui tournait là son dernier film avant sa mort. Magnifiquement stylisé et suintant de sensualité. (Parisien) **Richard GAY**

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées au Service de publicité.

ASTRE I: (327-5001) — "Tonnerre de feu" 1 h 20, 5 h 25, 9 h 30. — "Faut s'faire la malle" 3 h 20, 7 h 30.
ASTRE II: — "Les aventuriers de l'Arche perdue" 1 h 15, 5 h 30, 9 h 40. — "Maman très chère" 3 h 15, 7 h 30.
ASTRE III: — "Maria Chapdeleine" 1 h 20, 5 h 25, 9 h 40. — "Pair et impair" 3 h 20, 7 h 30.
ASTRE IV: — "Le camion de la mort" 1 h, 4 h 30, 8 h. — "Dar l'invincible" 2 h 30, 6 h, 9 h 35.
AVENUE: (937-2747) — "Twilight zone" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BERRI I: (288-2115) — "Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ" 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40.
BERRI II: — "Maria Chapdeleine" 12 h 45, 2 h 50, 5 h 00, 7 h 15, 9 h 30.
BERRI III: "Le monde selon Garp" 1 h 20, 4 h 05, 6 h 35, 9 h 05.
BERRI IV: — "Le choix de Sophie" 12 h 50, 3 h 40, 6 h 30, 9 h 20.
BERRI V: — "Les valseuses" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 9 h 15.
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Space hunter adventures in the forbidden zone" 1 h 40, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 10, 9 h.
BONAVENTURE II: — "Tootsie" 7 h 00, 9 h 10.
BROSSARD I: (465-3851) — "Les aventuriers du bout du monde" 1 h 20, 5 h 30, 9 h 40.
BROSSARD II: (465-3851) — "Le monde selon Garp" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
BROSSARD III: — "Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ" 12 h 10, 4 h 05, 8 h. "Bandits, bandits" 2 h 00, 5 h 55, 9 h 50.
CARTIER LAVAL: — Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Les aventuriers du bout du monde" 1 h 45, 5 h 55, 9 h 55. — "Bronco Belly" 3 h 40, 7 h 45.
CHAMPLAIN II: — "Tootsie" 7 h 00, 9 h 15.
CHÂTEAU I: (271-1103) — fermé.
CHÂTEAU II: — fermé.
CINÉMA LUMIÈRE: — "Blanche-neige et les sept nains" 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 7 h 00. "Black and Blue" 9 h 00.
CINÉMA DE PARIS: — "They call me Bruce" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉMATHÈQUE: (842-9763) — "Pennies from Heaven" 6 h 35. — "Pitou Boudreault, violoneux" et "Steamboat Bill jr." 8 h 35.
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Breathless" 1 h 40, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 15.
CINÉPLEX II: — "The man with two Brains" 1 h 30, 3 h 10, 4 h 45, 8 h 05, 9 h 45.
CINÉPLEX III: — "The grey fox" 1 h 40, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15.
CINEPLEX IV: — "An Officer and a Gentleman" 2 h 30, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
CINÉPLEX V: — "Dr. Detroit" 1 h 30, 3 h 10, 4 h 50, 6 h 30, 8 h 10, 9 h 50.
CINÉPLEX VI: — "Sophies Choice" 3 h 15, 6 h 15, 9 h 05.
CINÉPLEX VII: — "Gregory's Girl" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15.
CINÉPLEX VIII: — "Blue Thunder" 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40.
CINÉPLEX IX: — "To Begin Again" 2 h, 3 h 45, 5 h 40, 7 h 35, 9 h 30.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "Tonnerre de feu" 2 h, 5 h 50, 9 h 40. — "Terreur sur la ligne" 12 h, 3 h 45, 7 h 35.
CINÉMA MONTRÉAL II: — "E.T." 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.
CLAREMONT: (486-7395) — "Return of the Jedi" 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS I: — "Le mystère de l'île aux monstres" 1 h, 5 h, 9 h. — "Planque ton fric, je me pointe" 3 h, 7 h.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Mary Poppins" 12 h 05, 4 h 10, 8 h 15. — "Les trois Cabaleros" 2 h 40, 6 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Fantaisies érotiques" 12 h 15, 15 h 45, 19 h 15. — "Les filles de Monsieur X" 13 h 25, 16 h 55, 20 h 25. — "Passions secrètes" 14 h 35, 18 h 05, 21 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Victor Victoria" 12 h 45, 15 h 20, 17 h 55, 20 h 30.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — "The world of Apa" 19 h. — "Shakespeare Wallah" 9 h.
CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — "Blue Thunder" 12 h 35, 2 h 50, 5 h, 7 h 20, 9 h 35.
CÔTE-DES-NEIGES II: "Tootsie" 7 h 00, 9 h 10.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Gandhi" 12 h, 4 h, 8 h 00.
DAUPHIN I: (721-6060) — "Dumbo, l'éléphant volant" 12 h 30, 3 h 40, 6 h 50, 10 h. — "Nanou, fils de la jungle" 2 h, 5 h, 8 h 10.
DAUPHIN II: "L'atraviata" 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 25.
DORVAL I: (631-8587) — "Superman III" 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
DORVAL II: "Porky's II" 12 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 55, 9 h 50.
DORVAL III: "Flashdance" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
DÉCARIE I: (341-3190) — "They call me Bruce" 1 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DÉCARIE II: "Psycho II" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "La cité des femmes" 1 h 05, 3 h 40, 6 h 20, 9 h.
ÉLYSÉE II: — "Qui chante là-bas?" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 10, 7 h 50, 9 h 30.
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Trading Places" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15.
FAIRVIEW II: — "Octopussy" 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 35.
IMPÉRIAL: (288-7102) — "Return of Jedi" 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 30.
JEAN-TALON: (725-7000) — "Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ" 1 h 00, 5 h 15, 9 h 30. — "Bandits, bandits" 3 h 00, 7 h 15.
KENT I: (489-9707) — "Superman III" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
KENT II: — "Porky's II" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 55, 9 h 45.
LA CITÉ I: (844-2829) — "Porky's II" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
LA CITÉ II: — "Trading Places" 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05.
LA CITÉ III: — "Flashdance" 12 h 50, 2 h 35, 4 h 20, 6 h 05, 7 h 50, 9 h 35.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "L'état des choses" 7 h. — "La femme tatouée" 7 h 15. — "Pirate: la loi du plus faible" 9 h 15. — "Les chariots de feu" 9 h 30.
LAVAL I: (688-7778) — "Octopussy" 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 35.
LAVAL II: — "Chez Porky's II" 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 55.
LAVAL III: — "Flashdance" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
LAVAL IV: — "Twilight Zone" 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50.
LAVAL V: — "Superman III" 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
LAVAL-ODÉON I: — "Les aventuriers au bout du monde" 12 h 45, 4 h 50, 9 h. — "Bronco Billy" 2 h 45, 6 h 55.
LAVAL-ODÉON II: — "Le monde selon Garp" 12 h 25, 3 h 25, 6 h, 8 h 30.
LOEW'S I: (861-7437) — "Twilight Zone" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
LOEW'S II: — "Wargames" 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
LOEW'S III: — "Porky's II" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
LOEW'S IV: — "Flash Dance" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
LOEW'S V: — "Flash Dance" 12 h, 2 h 05, 4 h 10, 6 h 20, 8 h 30.
MERCIER: — "Pot" Problème" 2 h 35, 6 h 05, 9 h 35. — "L'As des As" 12 h 50, 4 h 10, 7 h 40.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — "Victor, Victoria" 7 h, 9 h 45. — "Le quart d'heure Américain" 7 h 15, 9 h 15.
OUTREMONT: — "Le défi" 7 h 30. — "New-York 42e rue" 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — "Superman III" 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
PALACE II: — "Yellowbeard" 1 h 50, 3 h 50, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50.
PALACE III: — "Evil Dead" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
PALACE IV: — "Trading Places" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25.
PALACE V: — "Trading Places" 12 h, 2 h 10, 4 h 20, 6 h 30, 8 h 40.
PALACE VI: — "Trading Places" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
PARALLÈLE: (843-4725) — "A 20th Century chocolate cake" 7 h 30, 9 h 30.
PARADIS I: (866-6991) — "Les trois hommes d'Istambol" 1 h 15, 4 h 35, 8 h. — "La jungle en folie" 2 h 55, 6 h 15, 9 h 40.
PARADIS II: — "Le verdict" 1 h 15, 5 h 10, 9 h 10. — "Deux fois vingt ans" 3 h 30, 7 h 30.
PARADIS III: — "Caligula et Messaline" 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 20. — "L'un dans l'autre" 2 h 45, 5 h 30, 8 h 15.
PARISIEN I: (866-3856) — "Le retour du Jedi" 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 35.
PARISIEN II: — "Les farceurs" 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15.
PARISIEN III: — "Querelle" 12 h 50, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25.
PARISIEN IV: — "Chez Porky II" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
PARISIEN V: — "L'empire des sens" 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Pot" problème" 2 h 20, 6 h, 9 h 40. — "L'As des As" 12 h 20, 4 h, 7 h 40.
PLACE LONGUEUIL II: — "Tonnerre de feu" 2 h 15, 6 h, 9 h 45. — "Les fourgueurs" 12 h 30, 4 h 15, 8 h 00.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-2644) — "Octopussy" 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II: — "Flashdance" 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "La Traviata" 7 h 05, 9 h 25.
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Psycho II" 12 h 15, 2 h 20, 4 h 30, 6 h 45, 9 h 00.
PLACE ALEXIS NIHON III: — "Monty Python the meaning of life" 7 h 15, 9 h 15.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Gandhi" 12 h 00, 4 h 00, 8 h 00.
SAINT-DENIS II: (845-3222) — "Le mystère de l'île aux monstres" 1 h 45, 5 h 15, 8 h 55. — "Planque ton fric, que je me pointe" 12 h 05, 3 h 35, 7 h 10.
SAINT-DENIS III: (845-3222) — "La jungle en folie" 2 h 00, 5 h 30, 9 h 00. "La chèvre" 2 h 15, 3 h 40, 7 h 15.
VERDUN: — "Tonnerre de feu" 1 h 55, 5 h 45, 9 h 30. — "L'As des As" 12 h, 3 h 50, 7 h 40.
VERSAILLES I: (353-7880) — "Chez Porky II" 12 h 30, 2 h 20, 4 h, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
VERSAILLES II: — "Octopussy" 12 h 00, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 35.
VERSAILLES III: — "Superman III" 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
VILLERAY: (388-5577) — "Pot" problème" 2 h 35,, 6 h 05, 9 h 35. — "L'As des As" 12 h 50, 4 h 10, 7 h 40.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "Wargames" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
YORK: (937-8978) — "Octopussy" 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 35.

expositions

AQUARIUM DE MONTRÉAL: (729-0744). Aquarelles d'Elisabeth Galante, jusqu'au 30 août.
ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Altitude 3 (953-8030) — Peintures de N. Boisvert - G. BonMatti - M. Brazeau - G.E. Gingras, G. PFeiffer - A. Richardson - A. Rousseau - C.D. Valois.
ATELIER GALERIE SERGE LACROIX: 4593 (843-4335) —
CENTRE ARTICULE: 4060 Boul. St-Laurent # 106 Mtl. (842-9686) — Expositions de photos et dessins de Robert Ouellet, Donagan Cumming et Brian Collins, du 9 au 30 juin.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 chemin Côte Ste-Catherine (739-2301) Dessin contemporain canadien 1977-1982 du 24 mai au 29 juin. + Exposition "New Image/Contemporary", du 2 au 30 juin.
CONVENTUM: 1237 Sanguinet (Hall d'entrée) Exposition Solo de Céline Gilbert "Perception".
CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN DE L'UQAM: —
CENTRE URBAIN: 406 rue Notre-Dame est (842-8678) — Exposition et vente de photographies et oeuvres d'art organisé par Héritage Montréal.
COLLÈGE DE VALLEYFIELD: 169 Champlain, Valleyfield.
COMPLEXE ALFRED DALLAIRE: 2159 boul. St-Martin est, Laval. Oeuvres de Franc Guechard (Françoise Guénette Chartrand) Batik en transparence tridimensionnelle. Du 29 mai au 30 juin.
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
GALERIE ALLIANCE: 680 Sherbrooke Ouest (284-3768). "10 par 10", oeuvres de réalistes montréalais, du 9 au 30 juin.
GALERIE ALEXANDRE: 1456 Sherbrooke Ouest (284-2493). —
GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872, St-Denis (284-2668) Pauline Marcotte, du 15 juin au 10 juillet.
GALERIE ART SELECT: 6810 St-Denis (273-7088) Exposition d'artistes canadiens contemporains; Basque, Breton, Del Signori, Gingras, Lecor, Horik, Savard.
GALERIE ART ET STYLE: 4875 A, O. rue Sherbrooke, Westmount - 484-3184. Oeuvres de: Tom Forrestall - A. Rousseau - P. Soulikias - St-Gilles. Jusqu'au 27 juin.
GALERIE DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS: 88 St-Paul est. (866-1836) Patchwork et appliqués de Trixi, Diane Éthier et Nancy Malentant. Joaillerie de Guy Descarries, Rolland Chiasson et David Cercy, du 26 mai au 30 juin.
GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 Laurier O. (277-2179) — Expositions diverses.
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Aquarelles de J.P. Ladouceur, N. Ruiz, L. Tiengo, J.g. Meunier, N. Peacock et autres.
GALERIE AUBES 3935: 3935 rue St-Denis (845-5078) — Louise Cossette, travaux récents du 2 au 30 juin. Concours national de livres d'artistes, le 21 juin.
GALERIE DU CENTRE: 31 ave Lorne, St-Lambert (672-4772).
GALERIE CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 ave Victoria (488-9559).
GALERIE DU CENTRE DE POTERIE BONSECOURS: 444 St-Gabriel (866-6581) — Exposition permanente de pièces céramiques.
GALERIE CONVERGENCE: 1285 de la Visitation (524-4060).
GALERIE GILLES CORBEIL: 2165 rue Crescent (844-7147).
GALERIE CULTART: 386 rue Laurier ouest (273-5149) — Marcel St-Pierre, oeuvres récentes, du 8 juin au 1er juillet.
GALERIE DAZIBAO: 1671 St-Hubert (525-2020).
GALERIE DU MUSÉE: 24 Boul. Champlain 418-(643-7975). Exposition de photogravures, du 18 mai au 17 juillet.
GALERIE DON STEWART: 1460 Sherbrooke Ouest, 2e étage. (845-2905).
GALERIE DOMINION: 1438 Sherbrooke Ouest (845-7833, 845-7471) — Henry Moore, 40 bronzes, 25 dessins, 40 oeuvres graphiques.
GALERIE ELCA LONDON: 1616 Sherbrooke ouest (931-3646) — Spécialiste en oeuvres contemporains par artistes canadiens. Plus grande sélection de sculptures, gravures et tapisseries inuites.
GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay (933-6455). Exposition Pedro Friedeberg, du 7 juin au 8 juillet.
GALERIE FRANÇOIS LEMAI: 1437 Stanley (842-3639) — Maîtres japonais contemporains: Amano — Hoshi — Kuroda — Saito — Satoh — Sawada — Shimizu.
GALERIE FRÈRE JÉRÔME: 1601 rue St-Denis (739-3371). Exposition des oeuvres d'Hélène Cartier, Pauline Dugas, Huguette Guénette, Danielle Auprin, Hélène Baraby, Réal Bilodeau et Louise Bourbeau.
GALERIE FRÉDÉRIC PALARDY: 1170 rue Victoria (465-3337). Oeuvres de Paul Livernois jusqu'au 30 juin.
GALERIE FUCITO: 5283 avenue du Parc (279-1919) — "Propositions" peintures, dessins et techniques mixte de Manon Otis, Rolande Pelletier, Mario Roy, Tom Monahar et Luc Bourbonnais, du 22 juin au 20 juillet.
GALERIE GRAFF: 963 Rachel est (526-2616).
GALERIE INTERACTION: 4060 rue St-Laurent (849-2791). Exposition d'oeuvres de céramiques "Pot-Pourri II". Du 5 juin au 24 juillet.
GALERIE IMPRESSION: 4826 St-Denis 843-4491 Gravures de K. Cantin, M. Dupont, P. Patry, M. Varin.
GALERIE IT DARSTELLUNG: 2015 boul. St-Laurent, (849-8246).
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639). Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE CLAUDE LAFITTE: 1335 boul. des Laurentides, Laval (668-1531).
GALERIE L'ÉMERGENCE: (1452 St-Laurier).
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke Ouest, (842-6369) —
GALERIE LUDOVIC: 1390 Sherbrooke Ouest, suite 3 (844-9788) — Poissant, Alvarez, Bellego, Lamoureux, Labelle, Bergeron, Rousseau.
GALERIE LA MAGIE DE L'ART: 1235 rue Guy, 935-1446. Eaux-fortes d'Ettie Richler Prazoff, et sculpture par Heath, 15 juin au 15 juillet.
GALERIE MARIE-ANASTASIE: 4334 St-Denis (843-4748). Oeuvres graphiques et littéraires de Marie Anastasie, du 2 juin au 4 juillet.
GALERIE MONTCALM: Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Hull. — Claude Millette, sculptures, du 9 au 2 juillet.
GALERIE FRANCE MORIN: 42 avenue des Pins Ouest (845-4549).
GALERIE MOTIVATION V: 316 Ontario Est (845-5962) — fermetue jusqu'au 7 septembre.
GALERIE NATIONALE DU CANADA: Angle des rues Elgin et Slater, Ottawa. Exposition Tom Sherman, du 19 mai au 10 juillet. + Exposition